LES PRÉCIEUSES DE GENÈVE

Les *Précieuses de Genève* sont la dernière pièce à laquelle travailla Robert de Flers. L'idée l'enchantait et j'entends encore, à travers ma douleur, le rire si jeune dont il accompagnait certaines répliques.

Nous nous proposions d'écrire la pièce dans le ton un peu satirique des *Nouveaux Messieurs*. Quoi qu'on en ait dit, elle ne devait, à aucun moment, devenir une satire de la Société des nations, mais bien de certains de ses satellites.

Sans doute, Robert de Flers n'avait-il pas une foi absolue dans l'efficacité immédiate de l'illustre Congrès, mais il en respectait l'idée généreuse. Si, par trois fois, dans trois étincelantes chroniques, il lui arriva de se divertir aux dépens de Genève, ce fut à la manière dont, naguère, il avait blagué l'habit vert, cette manière élégante qui ne l'empêcha point de le porter.

Au reste, dans la dernière scène des *Nouveaux Messieurs*, — car je partageais sur Genève sa façon de sentir et de voir, — nous avions déjà décoché à la Grande Assemblée quelques traits plus malicieux que féroces, et qui mettaient le public en joie.

Est-ce cela qui nous encouragea à écrire la pièce ? Qui de nous en parla à l'autre le premier ? Il est possible que ce fût moi, mais assurément, sans Robert de Flers et ses trois chroniques du *Figaro*, je n'y eusse jamais pensé. Je crois qu'il en fut question pour la première fois au moment où nous travaillions au *Docteur Miracle*. L'un des plus grands plaisirs d'une collaboration, c'est, pendant qu'on écrit une pièce, de penser à une autre : c'est l'entr'acte !

Notre comédie comportait trois actes, et le « deux » avait

pour cadre le hall de l'hôtel des Bergues, à Genève. Nous-mêmes, afin de nous imprégner de « l'atmosphère sacrée », nous nous proposions de nous rendre là-bas pendant la semaine du Congrès, plus courue que celle de Deauville, et qu'on y appelle aussi la Grande Semaine.

L'intrigue était une vieille histoire toujours à la page : c'était une histoire d'amour. Il s'y greffait l'aventure d'un jeune ménage dont le snobisme compromet le bonheur. Notre héros, Marcel de La Vieuville, directeur des affaires d'Europe, était M. Victor Boucher, pour qui nous écrivions la pièce. Yvonne Grandier devait emprunter à Mlle Gaby Morlay son talent et sa grâce, et la baronne Grégoire, la Muse du lac Léman, devait apparaître sous les irrésistibles espèces de Mme Cheirel.

Le troisième acte, surtout, nous amusait à écrire. Partant en pleine fantaisie, il se déroulait au ministère des Affaires étrangères, et je crains qu'il ne fût un peu irrévérencieux pour les diplomates.

Dans son cabinet de travail, Victor Boucher ou, plutôt, Marcel de La Vieuville, devant un tableau noir, remaniait, la craie à la main, la carte de l'Europe ; et Yvonne Grandier, devenue, sans qu'il le sût, l'Égérie d'un délégué sarmate, ne cessait d'intervenir pour qu'il protégeât la Sarmatie. Ce pays, délimité par les disciples de Wilson, manquait en effet de tout ce que réclame un pays : il ne possédait aucun débouché sur la mer, passait, sans s'y baigner, entre trois fleuves, côtoyait, sans y pénétrer, les plus belles des forêts, et respirait, sans pouvoir y atteindre, le parfum excitant de deux puits de pétrole !

Yvonne, au début de l'acte, considérait avec désenchantement le pays déshérité de son flirt sarmate ; mais peu à peu, grâce au tendre pouvoir qu'elle exerçait sur le directeur des affaires d'Europe, la Sarmatie s'arrondissait. Et comme, en sortant, Yvonne consentait à embrasser Marcel, celui-ci, plein de ferveur, s'emparant de l'éponge et de la craie, octroyait au peuple sarmate deux fleuves et une province en s'écriant : « Elle a bien mérité une petite surprise ! »

Au milieu de l'acte, la Sarmatie était devenue à ce point formidable qu'elle menaçait de compromettre l'équilibre européen !

Mais, plus heureusement pour la paix du monde que pour le repos de son cœur, Marcel apprenait qu'Yvonne, partie pour

goûter chez sa tante, prenait effectivement un thé moins familial avec le Sarmate. Aussitôt, indigné, il se précipitait au tableau noir et l'éphémère empire, nettoyé par l'éponge, reprenait sa forme étranglée !

D'ailleurs, tout finissait le mieux du monde. Yvonne, que son thé sarmate avait déçue, revenait à son mari ; Marcel, grâce à la baronne, épousait la fille du président du Conseil, et la baronne, enfin assagie, cessait de se donner aux hommes pour se donner aux peuples, ce qui était sa manière à elle de revenir au baron.

***

Nous écrivîmes le premier acte à Rambouillet, au début d'un printemps froid qui dorait, sans le réchauffer, le petit jardin de l'hôtel. Quand Robert de Flers quittait Paris pour travailler, il appelait cela prendre des vacances. Plus de téléphone, plus de commissions ni de banquets à présider, plus de discours ou de conférences à faire, plus de démarches officielles pour obliger ses amis, plus de feuilleton, plus de chroniques, plus de visites à recevoir au *Figaro*, rien que trois actes à écrire : quel repos !

Mme de Flers l'accompagnait, et tous deux avaient emménagé dans un pavillon d'où l'on avait, pour les loger, expulsé la fanfare municipale, qui y répétait ses aubades. La chambre de Flers donnait sur la place de la mairie, où, deux fois par semaine, dès cinq heures du matin, se tenait le marché. La mairie faisait face au pavillon et, les matins où la place était privée de sa foire, la fanfare municipale répétait. Je ne croyais pas que la place d'une sous-préfecture pût faire, d'aussi bonne heure, autant de bruit ! Mais quand Robert de Flers se mettait à dormir, aucune puissance au monde ne l'empêchait de continuer !

Nous travaillions dans une grande pièce... Je revois avec une précision douloureuse une longue table, un feu de bois, une fenêtre qui s'ouvrait sur le jardin, un lit qu'on avait laissé là, et un grand fauteuil, où se tenait Mme de Flers qui, lorsqu'elle ne découpait pas silencieusement un livre, brodait avec le sourire attendri d'une prochaine grand mère une robe pour l'enfant attendu de leur fils François.

Nous ne travaillions guère le matin, nous bornant à revoir nos scènes de la veille. Flers avait horreur de se lever tôt. Aussi, le fait qu'il n'apparaissait souvent qu'au déjeuner d'une heure, ou parfois même à la fin de notre repas, ne nous inquiétait

nullement. C'était dans ses habitudes, et nous veillions fort avant dans la nuit. Il se plaignait un peu de la goutte, mais nous ne nous en préoccupions pas, il nous y avait accoutumés

Au reste, si le matin, parfois, il était un peu las ou un peu pâle, plus la journée s'avançait, plus l'énergie et les couleurs semblaient lui revenir ; et à minuit il était, si j'ose dire, déchaîné.

Heures laborieuses et légères ! Et quel enchantement de travailler avec lui ! Au cours d'une collaboration de dix années, je ne lui ai jamais vu trahir un moment d'agacement ou d'impatience, bien qu'au fond il fût aussi nerveux que moi. Quand une scène ne marchait pas ou qu'un acte m'inquiétait, je n'avais qu'à le regarder pour que la pièce fût mieux portante. L'angoisse si fortement mêlée à la formation d'une œuvre, comme il s'entendait à l'alléger d'un souvenir ou d'une anecdote ! Et comme l'idée d'amuser les autres l'amusait ! Il rendait toutes les difficultés attrayantes et, le travail le plus fastidieux, il l'eût rendu divertissant. C'était un don : comme d'autres font de la neurasthénie, il faisait de la bonne humeur !

Nous quittâmes Rambouillet dans les premiers jours de mai, ayant achevé le premier acte. Le petit jardin, qui nous avait accueillis avec ses arbres au fusain contre un ciel froid, brillait maintenant de toutes ses feuilles nouvelles sous un soleil printanier. Flers se sentait bien ; nous avions fait, les derniers jours, de longues randonnées en auto dans la grande forêt renaissante. L'idée de voir son petit-fils, le fils de son François dont, à juste titre, il était si fier, le rajeunissait. Son esprit était plein d'avenir, comme un cœur de débutant.

Nous travaillâmes un peu à la pièce à Paris. Puis, Flers partit pour Vittel, l'air plus surmené que souffrant. Puis, là-bas, au bout de dix jours, il tomba malade. Et puis...

Cette comédie, dont le scénario est entièrement fixé, dont plusieurs scènes du « deux » sont écrites, on m'a souvent demandé pourquoi je ne voulais pas la finir. C'est parce qu'il y a des souvenirs qui ne sont complets qu'inachevés. Notre manuscrit en suspens, où ses ratures croisent les miennes, je veux le laisser dans cet état interrompu, encore voisin de la vie, comme pieusement, chez lui, on a laissé à leur place familière son fauteuil, ses livres, son encrier et ses plumes, qui semblent guetter son retour.

FRANCIS DE CROISSET.

LES PRÉCIEUSES DE GENÈVE

COMÉDIE EN TROIS ACTES (1)

PERSONNAGES

LE BARON GRÉGOIRE, 55 ans.

JACQUES GRANDIER, industriel, 28 ans.

MARCEL DE LA VIEUVILLE, diplomate, 38 ans.

VAN PETERSBOM, représentant du Luxembourg, 55 ans.

SIR YVOR ROSETRY, attaché britannique, 22 ans.

UN PHOTOGRAPHE.

HECTOR, MAITRE D'HOTEL.

LA BARONNE GRÉGOIRE, 44 ans.

YVONNE GRANDIER, 22 ans.

MARQUISE ISEHI O'LINO.

UN VALET DE PIED.

INVITÉS ET INVITÉES.

(1) Les Précieuses de Genève, *ainsi qu'il avait été annoncé, sont signées : Francis de Croisset et Robert de Flers. Mais M. de Croisset, pour des raisons que les lecteurs comprendront, a tenu à laisser ici la première place à son collaborateur disparu.*

ACTE PREMIER

SCÈNE I

LE BARON GRÉGOIRE, puis HECTOR

A Paris, chez le baron et la baronne Grégoire. La scène représente un grand salon sur lequel donnent trois portes. Commencement de juillet, trois heures de l'après-midi.

Au lever du rideau, le baron est dans un fauteuil et lit le journal. On entend à droite un bruit de discussion assez vive. Le baron sonne. Entre Hector.

LE BARON.

Qui est dans le petit salon? Qui est-ce qui fait tout ce bruit-là?

HECTOR.

Ce sont les dames du Comité international de l'œuvre de Mme la baronne, M. le baron. Il y a des dames de tous les pays.

LE BARON.

Mais je croyais que le Comité se réunissait dans le boudoir.

HECTOR.

Dans le boudoir, c'est le sous-comité international.

LE BARON.

Et là, dans la salle à manger?

HECTOR.

Les dactylos de Mme la baronne. On tape les dernières circulaires.

LE BARON.

En tout cas, il n'y a pas de Comité qui se réunisse ici?

HECTOR.

C'est-à-dire que Mme la baronne recevra ici tout à l'heure ses visites particulières.

LE BARON, après un soupir d'énervement.

Oui. Enfin, il reste la bibliothèque?

HECTOR.

Un quart d'heure encore, jusqu'à que ces dames reprennent leur vestiaire.

LE BARON.

Ah! le?... Bon, bon! Enfin, j'ai toujours la ressource d'aller dans ma chambre.

HECTOR.

Oui, monsieur le baron, mais pas dans le cabinet de toilette, parce qu'il est occupé par l'honorable M. Yvor.

LE BARON.

Quoi ?

HECTOR.

Oui. Comme M. Yvor revient du golf, et qu'il est secrétaire du Comité de bienfaisance, Mme la baronne lui a permis de se changer ici et de prendre son bain dans la baignoire de M. le le baron.

LE BARON.

C'est gai!

HECTOR.

Alors, je crois que c'est encore dans cette pièce que monsieur le baron sera le mieux. (Il sort.)

LE BARON, seul.

Dire qu'il y a des célibataires et qui habitent à l'hôtel!

SCÈNE II

LE BARON, LA BARONNE, LE PHOTOGRAPHE

LE PHOTOGRAPHE, entrant.

Oh! il n'y a pas de comparaison, madame la baronne. La lumière est meilleure ici.

LA BARONNE.

Faisons vite. (Elle entre avec le photographe.)

LE PHOTOGRAPHE.

Mes respects, monsieur le baron. Nous disons trois poses, madame la baronne : la première avec le livre de Mme la

baronne, *le Relèvement du trottoir*, la seconde avec le petit chien et la troisième avec M. le baron.

LA BARONNE.

Le baron est inutile. Il y a vingt ans que nous sommes mariés!

LE PHOTOGRAPHE.

La tête un peu plus à droite.

LA BARONNE.

C'est pour le *Daily Mail*, n'est-ce pas? Quel titre allez-vous mettre ?

LE PHOTOGRAPHE.

Nous mettrons : *Madame la future déléguée générale à Genève.*

LA BARONNE.

Mais non, miséricorde ! Rien n'est fait, et ça ne se fera peut-être pas.

LE PHOTOGRAPHE.

Alors, simplement : Mme la baronne Grégoire ?

LA BARONNE.

Oui ; ajoutez un petit mot.

LE PHOTOGRAPHE.

Nous mettrons : *la Providence des dévoyés*. Le chien, maintenant. (Il pose la baronne.)

LA BARONNE, au baron.

Est-ce que vous comptez rester longtemps dans ce petit salon ?

LE BARON.

Ah ! c'est curieux, ma chère amie, cette manie que vous avez de me traquer de pièce en pièce ! Vous avez besoin de...

LA BARONNE.

Non, du tout. Je vous demande.

LE PHOTOGRAPHE.

Voilà, Mme la baronne. Pour le profil perdu, je préférerais la fenêtre du grand salon.

LA BARONNE.

Allons-y! (Tendant son chien au baron.) Tenez! voulez-vous me garder Bobby pendant cinq minutes ?

LE BARON.

Quel métier! (Sortent la baronne et le photographe.)

SCÈNE III

LE BARON, puis le VALET DE PIED, puis VAN PETERSBOM

UN VALET DE PIED, entrant.

Il y a là un monsieur qui se rend à Genève et qui...

LE BARON.

Oh! ça regarde Mme la baronne.

LE VALET DE PIED.

Non, c'est pour M. le baron. C'est un ministre étranger.

LE BARON.

Comment s'appelle-t-il?

LE VALET DE PIED

Oh! ça, monsieur le baron, c'est matériellement impossible!

LE BARON.

Faites entrer! (Sort le valet de pied. A Van Petersbom qui entre.) Monsieur...

VAN PETERSBOM.

Monsieur! Veux-tu bien m'appeler Félix!

LE BARON.

Bonjour, Félix.

VAN PETERSBOM.

Félix qui ?

LE BARON, geste d'ignorance.

Ça!...

VAN PETERSBOM.

Tu ne me reconnais pas, hein? Je ne t'aurais pas reconnu

non plus! Van Petersbom Tot' Vermeilen Sloogenaere. On a été à l'Athénée de Luxembourg ensemble, quand ton père était ministre de France là-bas.

LE BARON.

Parfaitement! Où avais-je la tête? Seulement, n'est-ce pas, il y a si longtemps, et tu ne m'as jamais donné signe de vie.

VAN PETERSBOM.

Je suis discret et j'ai mes occupations. Mais je vais te montrer quelque chose. Tiens! (Il tend au baron une photographie). C'est toi et moi quand on avait douze ans, on s'était fait photographier ensemble. Dire qu'on s'est connu quand on avait des cheveux plein sur le front et des ventres comme des assiettes creuses... Et maintenant, hein, je te regarde : quelle déchéance!

LE BARON.

Tu es bien aimable. Assieds-toi donc. Et tu es pour quelque temps à Paris?

VAN PETERSBOM.

Non. Je pars demain pour Genève, où je vais représenter mon gouvernement. Je suis ministre du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg. La situation est grosse, mais le pays est petit, ça compense! Alors, je me suis dit : « Passer par Paris sans renouer connaissance avec un vieux camarade, ça se comprend. Mais quand on a besoin de lui, ça est trop bête. » Alors, je suis venu.

LE BARON.

Tu as besoin de moi?

VAN PETERSBOM.

Oui, je voudrais des lettres de recommandation pour Genève. Pas pour le monde politique, je suis accrédité. Mais, — je peux bien confier ça à un vieux camarade, — j'aime le bridge. Les soirées sans bridge, dans la chambre d'hôtel, ça est une maison sans oiseaux.

LE BARON.

Eh bien! c'est très simple.

VAN PETERSBOM.

Toi et ta femme, vous devez connaître tout le monde. Vous allez à Genève depuis quatre ans. Ta femme y est célèbre : on l'appelle la Muse internationale du lac Léman. Elle a un mandat officiel.

LE BARON.

Officiel, pas encore.

VAN PETERSBOM.

Ça viendra. Elle s'occupe de politique?

LE BARON.

Un peu. Mais c'est surtout, là comme dans notre appartement, de questions d'assistance, de prophylaxie morale, de relèvement social. Car tu sais qu'à Genève on ne fait pas que reconstruire le monde; cela, c'est l'affaire de l'Assemblée. Mais il y a des commissions où, en un mois, on retape les consciences collectives, on reblanchit les âmes internationales et on rebadigeonne les morales universelles. Ma femme donne là-dedans.

VAN PETERSBOM.

Mais, attends un peu... Oui, j'ai vu ça dans *Excelsior*, on parlait de sa carrière. Ta femme a bien été à Saint-Lazare?

LE BARON.

Qu'est-ce que tu dis?

VAN PETERSBOM.

Oui. *Excelsior* relatait un vin d'honneur que lui avaient offert les sœurs de charité et quelques détenues. Et on voyait la baronne, ma foi, encore présentable, avec une coupe de champagne et les palmes académiques. Alors, je peux compter sur toi, mon cher Alfred?

LE BARON.

Mais je crois bien! Quel est ton nom, exactement, pour les lettres?

VAN PETERSBOM.

Tu veux mon nom en entier?

LE BARON.

Tant qu'à faire!

VAN PETERSBOM.

D'ailleurs, voici ma carte! « Chevalier Félix Van Petersbom Tot' Vermeilen Sloogenaere. »

LE BARON.

Tu retiens ça!

VAN PETERSBOM.

Je suis Luxembourgeois, mais ma famille est d'Amsterdam. Et moi, j'ai attrapé l'accent de la frontière hollandaise. Il est très difficile à gagner, mais il a cet avantage : c'est qu'une fois que tu l'as gagné, tu le gardes! Mais je m'aperçois que je n'ai même pas parlé de toi. Ah! ça est rigolo de se retrouver deux vieux amis, hein? Sacré Alfred!

LE BARON.

Gérard!

VAN PETERSBOM.

Oui, sacré Gérard! Tu es toujours conseiller d'État?

LE BARON.

Je suis retraité.

VAN PETERSBOM.

Oui, l'âge, n'est-ce pas? La fatigue, l'abus des plaisirs...

LE BARON.

Mais non!

VAN PETERSBOM.

Et la baronne? Tu sais que je l'ai vue hier, au thé du boulevard Haussmann. Un ami me l'a montrée en me disant que c'était ta femme. Elle était avec ton fils.

LE BARON.

Comment?

VAN PETERSBOM.

Joli garçon, genre anglais.

LE BARON.

Je n'ai pas de fils.

VAN PETERSBOM.

Alleï donc!

LE BARON.

Non. Ce jeune homme est The honorable Sir Yvor Rosetry, secrétaire du Comité international et attaché à l'ambassade d'Angleterre, car ce doit être lui : très brun, n'est-ce pas?

VAN PETERSBOM.

Non, n'est-ce pas ; très blond.

LE BARON.

Oui. Alors, c'est un autre attaché. Nous avons régulièrement la visite de jeunes Anglais. Ma femme leur est très bienveillante. Elle me dit souvent que si tous les ménages français en faisaient autant, cela créerait un lien immuable entre l'Angleterre et nous.

VAN PETERSBOM.

Oui, Mme Van Petersbom tenait le même raisonnement pour un jeune Américain. Et puis, un jour, elle est partie avec!

LE BARON.

Ma femme est restée.

VAN PETERSBOM.

On se demande ce qui vaut le mieux.

LE BARON.

On se le demande, en effet!

VAN PETERSBOM.

Alors, tu n'as pas de fils? Tu n'as pas de famille? Tu es déposé, comme ça, tout seul?

LE BARON.

Ah! si, j'ai une nièce que j'aime beaucoup, Yvonne Grandier. C'est une charmante petite femme, et qui a épousé un brave garçon.

SCÈNE IV

LES MÊMES, YVOR, puis LA BARONNE

YVOR, entrant.

La baronne m'envoie quérir la chien.

LE BARON, lui tendant le chien.

Oh! ça, avec plaisir.

YVOR.

Et la baronne sera ici dans cinq minutes. Je l'ai précédée pour vous demander de jeter votre cigare.

LE BARON, jetant son cigare.

Ça va!

YVOR.

Et elle demande aussi que vous ouvriez un peu la fenêtre, mais ça, je vais le faire. (Saluant Van Petersbom.) Monsieur!

LE BARON, présentant.

Sir Yvor Rosetry, secrétaire du Comité international dont ma femme est présidente. Le ministre du Commerce extérieur de Luxembourg. (Poignées de main. A Yvor.) Vous avez pris un bon bain?

YVOR.

Oh! merci beaucoup. J'espère que vous n'avez pas trouvé ça trop brusque de ma part?

LE BARON.

Oh! pas du tout!

YVOR.

L'eau ne marche pas très bien!

LE BARON.

Ah! je regrette.

YVOR.

Et votre appareil à douches ne marche pas du tout. Je vous dis ça pour vous.

LE BARON.

Oui, j'entends bien.

YVOR.

Ce n'est pas un appareil anglais?

LE BARON.

Non.

YVOR.

Ça se voit!

LA BARONNE, entrant.

Ah! voilà le trésor! (Yvor lui tend le chien.) Vous voulez bien vous occuper des circulaires?

YVOR.

Oh! oui. Travailler pour vous, c'est un plaisir.

(Il sort.)

LA BARONNE.

Comme c'est dit, ça! Comme c'est dit!

LE BARON.

Ma chère amie, je vous présente...

LA BARONNE, le coupant après avoir respiré.

Ah! cette manie de fumer le cigare! Quoi?

LE BARON.

Je vous présente... (On sonne au téléphone.)

LA BARONNE.

C'est certainement pour moi. (A Van Petersbom.) Vous permettez, monsieur. (A l'appareil.) Allo!... Oui... Le ministère des Affaires étrangères?... La direction des Affaires d'Europe?... C'est le comte de La Vieuville lui-même! C'est vous, mon cher directeur?... Eh bien?... Ah! vous n'avez pas encore vu le ministre!... Vous allez le voir tout de suite?... Vous viendrez immédiatement après? Ah! vous êtes la bonté et le dévouement sur la terre! Que de reconnaissance! Je vous attends avec impatience!... Je compte sur votre diplomatie, qui est célèbre. A tout à l'heure, grand ami! (Elle raccroche. Au baron.) C'est le comte de La Vieuville : quel allié!

LE BARON, présentant.

Le chevalier Van Petersbom

VAN PETERSBOM.

Tot' Vermeilen Sloogenaere.

LA BARONNE.

Ah! le nouveau délégué général du Luxembourg? Mais je connais beaucoup de nom M. le ministre.

VAN PETERSBOM, saluant.

Madame! (Au baron.) Elle est renseignée!

LE BARON.

Le chevalier part demain pour Genève...

LA BARONNE.

Ah! Genève! Vous allez à Genève, heureux homme! Vous allez retrouver avant moi notre Babel, notre chère Babel! Vous allez entendre le concerto de la Paix! Quand y serez-vous?

VAN PETERSBOM.

Je pars ce soir après le dîner, n'est-ce pas.

LA BARONNE.

Oh! mais alors, vous pourrez venir goûter tout à l'heure avec nous.

VAN PETERSBOM.

Madame, ce sera avec reconnaissance et appétit.

LA BARONNE.

Mais j'y pense! Vous allez voyager avec la belle Yseult et son mari, le comte Conrad de Gromsoë, ministre de la Gothie polaire.

VAN PETERSBOM.

Ah! Yseult, ça est un nom bien polaire.

LA BARONNE.

Non, non, elle est Française. Elle est même née à l'Opéra, dans la loge entre-colonnes, un soir qu'on donnait *Tristan*. C'est pour ça qu'on l'a appelée Yseult; mais elle est née Lévy.

VAN PETERSBOM.

Ça est moins polaire.

LA BARONNE.

Ah! c'est une de mes grandes amies : une âme vibrante et passionnée, une intelligence bondissante, mille idées à la minute, un être éblouissant!

LE BARON, à Van Petersbom

Le type de la raseuse!

LA BARONNE.

Seulement, rien à faire! La vertu même!

LE BARON.

Oh! la vertu même! Elle a tout de même été pendant trois ans la maîtresse de Marcel de La Vieuville, précisément.

LA BARONNE.

Oh! mais pardon, quand il était conseiller à l'ambassade de France en Gothie. Elle est Française, elle lui a cédé par patriotisme.

VAN PETERSBOM.

Madame, je regrette d'interrompre un si doux entretien, mais il faut laisser à cet excellent camarade le temps d'écrire les lettres qu'il m'a promises.

LE BARON.

Oui, mon vieux, je ne t'ai pas oublié. Allons, viens! (Il va pour sortir.)

LA BARONNE.

Vous revenez ici, Gérard?

LE BARON.

Oh! pas tout de suite.

LA BARONNE.

Vous allez chez votre maîtresse?

LE BARON.

Elle n'est pas libre, à cette heure-ci.

LA BARONNE.

Pauvre fille! C'est l'heure où elle s'amuse!

VAN PETERSBOM, sortant, au baron.

Alors, tu as une maîtresse?

LE BARON.

Non, mais pour garder mon prestige chez moi, j'ai fait croire à ma femme que j'en avais une.

VAN PETERSBOM.

Tu ferais peut-être bien de lui dire que tu en as deux! (Ils sortent.)

SCÈNE V

LA BARONNE, HECTOR, puis YVONNE

LA BARONNE sonne, entre Hector.

Hector, sitôt que M. le comte de La Vieuville sera là, vous l'introduirez ici tout de suite, n'est-ce pas?

HECTOR.

Bien, madame la baronne.

LA BARONNE.

Le thé à cinq heures, dans le grand salon. D'ici là, je n'y suis que pour ma nièce, Mme Jacques Grandier. (Hector va pour sortir.) Ah ! Hector, pour le thé, vous vous rappelez que le premier secrétaire du Japon, M. Yokohama Kariki, prend du thé sans sucre et que M. Borj-Farjin-Gorj, le ministre du Danemark, prend du café froid avec de la crème. Qu'est-ce que vous avez, Hector?

HECTOR.

Madame, je suis découragé.

LA BARONNE.

Pourquoi?

HECTOR.

Ben, parce que ces noms-là, c'est peut-être flatteur pour les maîtres, mais sauf le respect que je dois à madame la baronne, c'est bien embêtant pour les domestiques !

LA BARONNE.

Assez, Hector !

HECTOR.

Bien, madame la baronne. (En sortant.) Ça ne s'écrit même pas comme ça se prononce, alors ! (A la baronne.) Ah ! voilà Mme Jacques Grandier. (A part.) Ça, c'est un nom.

YVONNE, entrant avec des fleurs.

Ma petite tante, je vous ai apporté du muguet.

LA BARONNE.

Oh! que c'est gentil, ma chérie!

YVONNE.

Oui, pour que ça vous porte bonheur pour votre nomination de déléguée générale à la Cinquième commission. Est-ce qu'il y a du nouveau ?

LA BARONNE.

Pas encore, mais j'attends d'un instant à l'autre M. de La Vieuville. Il est chez le ministre en ce moment. Ah! c'est d'une émotion!

YVONNE.

M. de La Vieuville, c'est bien le directeur des Affaires d'Europe ?

LA BARONNE.

Oui. Il a été d'un dévouement, d'une sensibilité et d'un zèle! Mais tu le connais ?

YVONNE.

Mais non, ma tante. Vous oubliez toujours qu'il n'y a que deux mois que Jacques et moi nous avons quitté notre province. Ah! j'en ai eu du mal à le décider à transférer ses usines d'automobiles de Lyon à Courbevoie!

LA BARONNE.

Aussi, cette idée d'épouser une usine d'automobiles! Quel destin!

YVONNE.

Mais, ma tante, je suis très heureuse!

LA BARONNE.

Heureuse! Comme c'est malin! On commence toujours par là! Pour l'instant, tu es la femme d'un homme que tu aimes, mais dans cinq ans, tu seras la femme d'un carrossier, enfin, d'un usinier! Encore, si tu avais épousé une grande marque, une de ces marques qu'on voit dans le ciel, sur la tour Eiffel ou qui traversent l'Afrique pour les cinémas! Mais tu as épousé une marque pour camions!

YVONNE.

Mais nous avons changé tout ça ! Vous ne connaissez pas nos dernières voitures : l'élégance même ! Et ça ne fait que commencer !

LA BARONNE.

Alors, tu t'en es mêlée, mon petit, parce que ton mari, c'est un beau garçon, mais il est resté d'un province ! Et dire que c'est encore le moins embêtant de sa famille ! Ah ! sa famille ! Des gens faits en série !

YVONNE.

Oui, sa famille, je vous l'accorde. Et même, à ce propos, ma tante, vous pouvez me rendre un grand service.

LA BARONNE.

Quoi donc ?

YVONNE.

Vous savez que tous les ans je suis obligée d'aller à Cabourg, dans la villa Grandier. Jacques vient y passer chaque semaine un week-end et, en l'attendant, je recule les limites de l'ennui humain ! Les gens qu'on y reçoit sont impossibles.

LA BARONNE.

Ça ne m'étonne pas ! Alors ?

YVONNE.

Eh bien ! alors, je voudrais laisser tomber ma belle famille et partir avec une femme merveilleuse, adorable !

LA BARONNE.

Qui ça ?

YVONNE.

Vous, ma tante.

LA BARONNE.

Mais, mon enfant, moi je vais à Genève.

YVONNE.

Oui.

LA BARONNE.

Tu t'ennuieras à l'hôtel des Bergues.

YVONNE.

Ah! moins qu'à la villa Grandier.

LA BARONNE.

Mais les questions qui s'agitent là-bas sont de grands problèmes qui ne peuvent pas t'intéresser.

YVONNE.

Je serai avec vous.

LA BARONNE.

Mais je n'aurai pas le temps de m'occuper de toi!

YVONNE.

Moi, j'aurai tout mon temps pour m'occuper de vous. Prenez-moi avec vous, ma tante!

LA BARONNE.

Ma petite, non. Je ne veux pas t'avoir sur le dos à Genève; ensuite, je ne veux pas avoir d'histoires avec ta belle famille. Déjà, parce que je suis la mode, que j'ai fait un livre, que j'ai un salon et que je protège de jeunes secrétaires d'ambassade anglais, ils me considèrent comme une cocotte!

YVONNE.

Oh! ma tante!

LA BARONNE.

Si, si. Et puis, je ne veux pas me brouiller avec Jacques. Tu lui en as parlé à Jacques?

YVONNE.

Ah! mais non!

LA BARONNE.

Eh bien! obtiens son autorisation et puis je t'emmènerai peut-être.

YVONNE.

Ah!

LA BARONNE.

Peut-être! Car, une fois l'autorisation de Jacques obtenue, encore faudra-t-il trouver une raison valable pour t'emmener.

YVONNE.

Ma tante !...

LA BARONNE.

Non, non, assez sur ce sujet. Je t'ai dit mon dernier mot.

LE DOMESTIQUE, entrant.

Madame la baronne, c'est l'honorable sir Yvor qui demande s'il peut goûter ?

LA BARONNE, à part.

Toujours faim, ce petit ! Quelle race il a ! (Haut.) Oui, oui, certainement.

YVONNE.

C'est un autre Anglais, ma tante ?

LA BARONNE.

Non, non, c'est toujours le même.

YVONNE.

Vous aimez beaucoup les Anglais, n'est-ce pas ?

LA BARONNE.

Beaucoup, jusqu'à un certain âge. J'aime la jeunesse, la jeunesse des hommes ! C'est si beau, si sensible, et si emporté ! Ah ! monsieur de La Vieuville qui n'arrive pas.

YVONNE.

Voulez-vous que je téléphone ?

LA BARONNE.

Non, non, il ne faut pas avoir l'air trop pressé. Je le suis rudement pourtant ! A propos, hier, tu as bien fait porter au ministère mon dossier, enfin les notes sur ma carrière ?

YVONNE.

J'y suis allée moi-même, ma tante.

LA BARONNE.

A qui l'as-tu remis ?

YVONNE.

A l'huissier du cabinet du ministre. (Elle sourit.)

LA BARONNE.

Ah! Pourquoi souris-tu?

YVONNE.

C'est parce qu'au ministère, il m'est arrivé quelque chose.

LA BARONNE.

Quoi donc?

YVONNE, riant toujours.

Eh bien! en descendant l'escalier, au moment où j'arrivais sur le premier palier, — vous savez, celui de Berthelot? — il y a un monsieur qui arrivait en même temps que moi, mais qui montait.

LA BARONNE.

Et alors?

YVONNE.

Alors, il s'est passé quelque chose de tout à fait comique. Est-ce que je l'ai sidéré, ou est-ce que j'ai fait un béguin, mais ce monsieur a eu un haut-le-corps, il a failli perdre son chapeau, son monocle est tombé et s'est cassé, et il s'est écrié : « Oh! mademoiselle, c'est la première fois que ça m'arrive! » Alors, j'ai pouffé de rire.

LA BARONNE.

Et alors, qu'est-ce qu'il a fait?

YVONNE.

Rien. Mais quand j'ai descendu l'escalier, j'ai levé les yeux. Il était encore là, penché sur la balustrade à croire qu'il allait tomber!

LA BARONNE.

Et il te regardait?

YVONNE.

Et il me regardait.

LA BARONNE, à part.

Vingt ans que ça ne m'est pas arrivé!

LE DOMESTIQUE, entrant.

Madame, c'est M. de comte de La Vieuville.

LA BARONNE, à Yvonne.

Laisse-moi, mon enfant, et reviens tout à l'heure. Passe dans mon boudoir. (Au domestique.) Faites entrer (Sort Yvonne.)

SCÈNE VI

LA BARONNE, MARCEL DE LA VIEUVILLE, puis YVONNE

LA BARONNE, à Marcel qui entre.

Eh bien?

MARCEL.

Eh bien! madame, je sors de chez le ministre. Je ne peux encore rien vous dire, mais j'ai de l'espoir.

LA BARONNE.

De l'espoir, seulement?

MARCEL.

Ah! vous avez contre vous une rivale terrible.

LA BARONNE.

Quelle est l'intrigante?..

MARCEL.

Ah! son nom, je ne peux pas : secret professionnel.

LA BARONNE.

Alors, je suis en danger?

MARCEL.

Vous l'étiez. Mais je viens de faire une contre-offensive dans le cabinet du ministre.

LA BARONNE.

Ah!

MARCEL.

J'ai fait valoir au ministre tout le côté démocratique de votre livre, *le Relèvement du trottoir!*

LA BARONNE.

Bien, ça! Qu'est-ce que le ministre a dit?

MARCEL.

Je n'ose pas vous le répéter.

LA BARONNE.

Ah!

MARCEL.

Mais je ne me suis pas tenu pour battu. Je lui ai exposé l'influence considérable que vous aviez su prendre sur la jeunesse anglaise.

LA BARONNE.

Bien, ça! Et qu'est-ce que le ministre a dit?

MARCEL.

Cet argument-là a porté, car il m'a répondu : « Oui, on m'avait raconté quelque chose comme ça, mais j'avais toujours cru que c'était un potin! »

LA BARONNE.

Il est idiot, votre ministre!

MARCEL.

Madame, il ne m'appartient pas de le juger.

LA BARONNE.

Enfin, il n'a rien contre moi?

MARCEL.

Non, madame, mais votre rivale a beaucoup agi. Elle est très appuyée par... Mais non, je ne peux pas vous dire ça non plus.

LA BARONNE.

Mais vous me mettez sur des charbons! Dites! Dites! Dites!

YVONNE, entrant.

Ma tante, on fait demander de l'ambassade d'Angleterre si vous irez demain...

LA BARONNE, l'interrompant.

Oui ! Ça m'est égal !

YVONNE, reconnaissant Marcel.

Ah !

MARCEL.

Ah ! (Il laisse tomber son monocle.)

YVONNE.

C'est là seconde fois.

MARCEL.

Il n'est pas cassé.

YVONNE.

Ici, il y a un tapis.

LA BARONNE, à elle-même.

Ça, par exemple ! Eh bien ! ça ne me déplaît pas.

MARCEL, à la baronne.

Voulez-vous me faire l'honneur de me présenter ?

LA BARONNE, présentant.

Le comte de La Vieuville. Ma nièce, Mme Jacques Grandier.

MARCEL, saluant.

Madame ! C'est un instant qui... Enfin, je tiens à vous le dire... Enfin, vous me comprenez... (Yvonne se met à rire.)

LA BARONNE, à Yvonne.

Mon enfant, laisse-nous une seconde. Tu viendras tout à l'heure prendre le thé avec nous. (Sort Yvonne.)

SCÈNE VII

LA BARONNE, MARCEL, puis LE BARON, puis JACQUES

MARCEL.

Madame, aujourd'hui, je crois à la Providence !

LA BARONNE.

Tant mieux, mon ami, mais revenons à nos moutons : cette

rivale? Vous pouvez bien me le dire, maintenant, son nom?

MARCEL.

C'est la duchesse de Clisson.

LA BARONNE.

Ah! Eh bien! je m'en doutais.

MARCEL.

Est-ce qu'elle aime son mari?

LA BARONNE.

Mais non, mon cher, mais non! Elle le trompe avec le premier venu.

MARCEL.

C'est épouvantable!

LA BARONNE.

C'est la dernière des gourgandines!

MARCEL.

Ah! madame, une figure aussi fraîche, aussi enfantine!...

LA BARONNE.

Qui ça? La duchesse de Clisson? Une vieille pomme tapée...

MARCEL.

Mais, madame, je vous parle de votre nièce! Vous dites qu'elle trompe son mari?

LA BARONNE.

Mais non, elle ne trompe pas son mari, elle l'adore!

MARCEL.

Elle l'adore? Ah! c'est pis! c'est pis!

LA BARONNE.

Mais ça peut s'arranger. Elle vient de se marier. Mais qu'est-ce que vous avez?

MARCEL.

Madame, je vous demande pardon. Je suis très troublé.

Madame, j'ai un aveu à vous faire : j'ai trente-six ans depuis deux ans, je suis revenu de bien des choses et pourtant, hier, j'ai été pris comme un collégien. Madame, vous voyez devant vous un phénomène très rare : un diplomate amoureux.

LA BARONNE.

Ah ! que ces deux mots réunis ont quelque chose d'impressionnant !

MARCEL.

N'est-ce pas, madame? Alors, je puis vous dire...

LA BARONNE.

Mais je le sais, mon enfant, vous avez le monocle bavard. Et puis, ma nièce m'a tout raconté.

MARCEL.

Comment ? Mais alors, si elle vous a tout raconté, c'est non seulement une nièce, mais c'est une amie?

LA BARONNE.

Je suis une mère, elle m'aime comme une mère ! Une mère à laquelle on dit tout !

MARCEL.

Ah !

LA BARONNE.

Elle est associée à toutes mes joies, à toutes mes angoisses. Elle est suspendue, la pauvre petite, à ma nomination de déléguée.

MARCEL.

Alors, elle y tient?

LA BARONNE.

Si elle y tient ! Mais elle n'en dort plus !

MARCEL.

Alors, madame, je n'ai plus aucune mesure à garder. Sachez tout ! Vous m'avez demandé par qui s'était fait recommander votre rivale : par l'archevêque de Paris et par le Comité exécutif du parti socialiste. Il y a même eu une pétition du parti.

LA BARONNE.

Alors, je suis perdue?

MARCEL.

Non, madame, vous êtes sauvée!

LA BARONNE.

Mais les socialistes?

MARCEL.

J'ai deux communistes dans la main : je les leur oppose.

LA BARONNE.

Mais l'archevêque de Paris?

MARCEL.

Je lâche contre lui le nonce du Pape. Vous savez combien il est à la mode cette année.

LA BARONNE.

Mais la pétition du parti socialiste?

MARCEL.

Je la classe dans les affaires urgentes : c'est un dossier qu'on n'ouvre jamais! Et ce n'est pas tout : la duchesse avait rendez-vous tout à l'heure avec le ministre, je vais la décommander.

LA BARONNE.

Mais vous allez revenir? J'ai un goûter. Ma fille... hem!.. Ma nièce y sera.

MARCEL.

Oui, madame. Je reviendrai tout à l'heure, et vainqueur. (Il sort.)

LA BARONNE.

Moi aussi, je crois à une Providence!

MARCEL, revenant.

Madame, encore un mot. Je vais revenir prendre le thé ici, et je voudrais produire sur Mme votre nièce une certaine impression.

LA BARONNE.

Mais vous l'avez produite, mon ami.

MARCEL.

Oui, mais, étant donné ma situation, je ne peux pas me contenter de ça. Alors, je voudrais que tout à l'heure vous ayez la bonté de me mettre sur des sujets où je puisse briller un peu, enfin, sur la Carrière, la diplomatie. Là, je crois que je suis imbattable et que je puis prononcer quelques paroles capables de bouleverser une femme.

LA BARONNE.

Mais avec joie, mon ami, avec joie.

MARCEL.

Il vous suffirait de me demander : « Comment va l'Europe ? » Ça me donnerait mon élan.

LA BARONNE.

C'est entendu, mon ami, c'est entendu. Quelle joie de vous mettre en valeur !

MARCEL.

Et puis, je vous demanderai aussi quelques interjections, des : « Comme c'est juste ! Comme c'est vrai ! Ah ! c'est charmant ! » C'est puéril, mais ça m'encourage.

LA BARONNE.

Voyons, mon ami, je vous dois bien ça !

MARCEL.

Alors, madame, à tout de suite. (Il sort.)

LA BARONNE, au baron qui entre.

Mon ami, vous étiez sceptique pour ma nomination ; sachez que le ministre a parlé de moi avec un tel éloge que tous les espoirs me sont permis !

LE BARON.

Pauvre France !

LA BARONNE.

Quoi?

LE BARON.

Rien. Je dis : tant mieux.

LA BARONNE.

Où est Yvonne?

LE BARON.

Dans le salon. Je la quitte. Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire de Genève? Vous comptez l'emmener à Genève?

LA BARONNE.

Je ne sais pas, mon ami. Tout est en fusion, en fusion! Mais elle a une âme charmante, cette petite. Elle a du rayonnement, du prestige... Je compte la lancer, c'est son année.

LE VALET DE PIED, annonçant.

M. Jacques Grandier.

LA BARONNE.

C'est son année aussi, à celui-là. (Entre Jacques.)

JACQUES.

Bonjour, ma tante. Bonjour, mon oncle. Yvonne n'est pas arrivée?

LA BARONNE.

Si, mon ami. Mais je vous la garde quelques instants. Nous viendrons vous retrouver pour le thé. (Elle sort.)

SCÈNE VIII

LE BARON, JACQUES, puis YVONNE

JACQUES.

Elle est épatante, ma tante. Elle a une vitalité, un mouvement! Ce doit être extraordinaire de vivre avec elle!

LE BARON.

Ah! ça, extraordinaire, mon petit!

JACQUES.

Je ne crois pas que ma tante m'ait à la bonne!

LE BARON.

C'est possible, elle a des lubies. Moi, je t'aime bien! Tu es loyal, un peu rudimentaire, pas follement intelligent...

JACQUES, mi-fâché.

Eh bien, dites donc!

LE BARON.

Tu as tout de même réussi à mettre debout une très belle affaire d'automobiles, les automobiles Grandier, et puis tu rends heureuse ta femme que j'adore.

JACQUES.

Ah! ça, elle vous adore aussi.

LE BARON.

Seulement, à propos d'Yvonne, il y a longtemps que je voulais te dire ça : ta tante, pour une jeune femme, ce n'est pas une bonne relation.

JACQUES..

Qu'est-ce que vous dites? Ma tante, une femme si remarquable!

LE BARON.

Justement! Si elle n'était pas remarquable, ça n'aurait aucune importance.

JACQUES.

Elle est à la tête de la philanthropie internationale. Sa bonté est célèbre!

LE BARON.

Ah! ça, oui, célèbre. Elle a passé sa vie à faire le bonheur des gens qu'elle ne connaît pas, avec le bonheur des gens qu'elle connaît!

JACQUES.

Ma tante?

LE BARON.

Oui, mon ami, ta tante. Regarde-moi : tu trouves que ça m'a réussi de l'avoir épousée? Et dire que c'était une femme comme la tienne, gentille, fraîche, toute neuve et si claire! Et puis, un beau jour... Mais ce serait trop long. Elle s'occupe de philanthropie et de politique, ta femme?

JACQUES.

Non, pas encore.

LE BARON.

Elle ne t'a pas dit qu'elle désirait accompagner ta tante à Genève?

JACQUES.

Pas cette saison, en tout cas. Nous allons à Cabourg. Et puis, quel intérêt y aurait-elle?

LE BARON.

Hé! hé! elle me paraît un peu snob, Yvonne!

JACQUES.

Eh bien! quand ce serait!

LE BARON.

Oh! ne dis pas ça, mon petit. Le snobisme fait faire aux gens du monde autant de vilaines actions que la misère aux malheureux.

JACQUES.

Voyons, mon oncle!...

LE BARON.

Alors, Yvonne ne t'a pas dit qu'elle souhaitait accompagner sa tante à Genève?

JACQUES.

Non. C'est curieux!

LE BARON.

C'est sûrement un oubli. Mais enfin, je te donne un conseil : vous êtes un charmant petit ménage, veille sur ton bonheur. Tâche que ta femme reste simple, un peu frivole.

JACQUES.

Frivole! Pourquoi?

LE BARON.

Parce que ce ne sont pas les choses frivoles qui détournent les femmes de leurs devoirs; ce sont les choses sérieuses.

JACQUES.

Oh! que vous êtes paradoxal!

LE BARON.

Quel âge as-tu?

JACQUES.

Vingt-huit ans.

LE BARON.

Pauvre bougre!

YVONNE, entrant

Mon oncle, ma tante vous réclame.

LE BARON, sortant.

Qu'est-ce qu'elle veut encore, bon Dieu? Qu'est-ce qu'elle veut encore?

SCÈNE IX

JACQUES, YVONNE

YVONNE.

Mon pauvre chéri, tu m'attendais? Il y a longtemps que tu es là?

JACQUES.

Dix minutes.

YVONNE.

Pauvre chou! (Elle l'embrasse.) Tu m'aimes?

JACQUES.

Je t'adore! Qu'est-ce qu'elle te racontait, ta tante?

YVONNE.

Oh! rien. Tu sais, les femmes ont toujours quelque chose à se dire.

JACQUES.

Ah! moi aussi, j'ai une chose à te dire. On a téléphoné de

l'usine, il y a une nouvelle commande : M. et Mme Taupier, des commerçants considérables.

YVONNE.

Ah ! Toujours des commerçants. Mon pauvre chéri, quand ta voiture sera-t-elle une marque chic ?

JACQUES.

Ma voiture est aussi bonne que la Rolls, seulement, ça se sait moins.

YVONNE.

Eh bien ! ça se saura, et il faut que ça se sache. Je ne veux plus entendre, quand je fais un voyage avec toi, comme l'année dernière, dans le midi, et que nous traversons un village, je ne veux plus entendre : « Ah ! voilà une auto. » Je veux entendre : « Ah ! voilà une Grandier. » Ça fait toute la différence.

JACQUES.

Là, tu as raison.

YVONNE.

Vois-tu, mon petit, je te l'ai déjà dit : nous n'avons pas de relations flatteuses.

JACQUES.

Qu'est-ce que tu appelles des relations flatteuses ?

YVONNE.

Ce sont des gens qu'on a très envie de connaître, qui ne veulent pas vous recevoir, mais qui finissent par vous inviter ! Seulement, que veux-tu ? Pour se lier avec des gens comme ça, importants, influents, il faut aller là où on les rencontre aujourd'hui.

JACQUES.

Où çà, par exemple ?

YVONNE.

Je ne sais pas, moi. Là où va ma tante.

JACQUES.

Ah !

YVONNE, montrant les photographies posées sur des guéridons.

Voilà le monde qu'elle voit et qu'elle rencontre : Briand,

Stresemann, M[lle] Vacaresco, Chamberlain, Paul-Boncour! Ça, c'est intéressant!

JACQUES, la regardant.

Oui.

YVONNE.

Seulement, ces gens-là, on ne les rencontre pas à Cabourg.

JACQUES.

Yvonne, pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu voulais aller à Genève?

YVONNE.

Comment?

JACQUES.

Oui.

YVONNE.

C'est ma tante qui t'a parlé de ça?

JACQUES.

Non, c'est notre oncle. Ce n'est pas chic de m'avoir caché la vérité.

YVONNE.

Mais je ne voulais pas t'en parler... Je ne voulais pas vendre la peau de l'ours. Et puis, tu sais, ce n'est pas fait.

JACQUES.

Et ça ne se fera pas.

YVONNE.

Comment? Alors, tu veux encore que je m'ennuie chaque semaine dans ta famille pendant six jours, en attendant que tu viennes passer une pauvre petite journée!

JACQUES.

Cette pauvre petite journée, nous ne l'aurions même pas, si tu allais en Suisse.

YVONNE.

Mais si, mon petit. Nous ferions chacun la moitié de la route. Nous nous retrouverions à Dijon : ça ferait une escapade, ce serait délicieux!

JACQUES.

Si tu crois que j'ai toutes les semaines le temps d'aller à Dijon! Et puis, encore une fois, quelle est cette brusque lubie de lâcher Cabourg pour Genève?

YVONNE.

Parce que tous les gens chics vont maintenant à Genève.

JACQUES.

Je commence à croire que ton oncle a raison et que tu es une snob.

YVONNE.

Mais oui, je suis snob. Aujourd'hui, c'est indispensable. Enfin, écoute, veux-tu avoir épousé une vraie femme ou une petite femme?

JACQUES.

Il y a une différence?

YVONNE.

Oh! ça alors, c'est inouï! Ah! tu es bien pareil à tous les hommes! Ah! que nous avons tort de nous donner du mal pour vous!

JACQUES.

Qu'est-ce qui te prend?

YVONNE.

Alors, tu aimerais mieux avoir pour compagne, pour associée, une petite femme excitée sur les dancings et le jeu, plutôt qu'une femme qui cherche à s'élever et à t'élever?

JACQUES.

Qu'est-ce que je viens faire là-dedans?

YVONNE.

Mais, grosse bête, c'est à toi que je pense quand tu crois que je suis snob. L'idée que les gens ne t'apprécient pas comme tu le mérites, qu'est-ce que tu veux, ça me révolte! Un homme comme toi, qui es tellement intelligent!

JACQUES.

Ah! toi, tu trouves que je suis intelligent?

YVONNE.

Mais naturellement, mon amour. Seulement, c'est comme pour l'auto, ça ne se sait pas assez.

JACQUES.

Eh bien ! toi, tu es très intelligente.

YVONNE.

Alors, Genève? Si je réussis à me faire emmener, tu m'approuves?

JACQUES.

Non, je ne veux pas que tu y ailles. J'ai épousé une femme pour moi et pas pour Genève.

YVONNE.

Oh ! que tu es égoïste !

JACQUES.

Enfin, réfléchis ! Tu te vois piquée toute seule là-bas !

YVONNE.

Je ne serai pas seule, je serai avec ma tante.

JACQUES.

Si tu crois que ça me rassure !

YVONNE.

Qu'est-ce que ça veut dire encore, ça ?

JACQUES.

Rien, je m'entends. Et puis, veux-tu me dire quel prétexte tu donnerais pour y aller ? Ce qui se passe là-bas ne t'intéresse pas ! Tu aurais vraiment l'air d'aller rejoindre quelqu'un. C'est extrêmement désobligeant !

YVONNE.

Ah ! te voilà jaloux, maintenant ! Mais, à t'entendre, la Société des nations serait un lieu de rendez-vous, c'est admirable ! Comme si ce n'était pas là qu'on rencontre le plus de femmes sérieuses !

JACQUES.

Oui, mais ces femmes-là ont un poste, un emploi. Là, je comprends.

YVONNE.

Alors, si, moi, j'avais ce que tu dis ?...

JACQUES.

Quoi ?

YVONNE.

Oui, enfin ! si j'avais un poste, un emploi, tu me laisserais passer le mois de septembre ?

JACQUES, riant.

Oh ! ma foi, oui ! Pour ce que je risque !

YVONNE.

Tiens ! Tu ne mérites pas qu'on s'occupe de toi.

JACQUES.

Je ne demande pas qu'on s'occupe de moi ! Je demande qu'on m'aime !

YVONNE.

L'un ne va pas sans l'autre !

SCÈNE X

LES MÊMES, MARCEL DE LA VIEUVILLE

LE DOMESTIQUE, introduisant Marcel.

Je vais prévenir Mme la baronne.

MARCEL.

Bien. (Voyant qu'Yvonne est là.) Qu'elle ne se presse pas, j'ai le temps. (A Yvonne.) Madame ! (Il assujettit son monocle pour qu'il ne tombe pas.)

YVONNE.

Monsieur ! (Un petit temps. Présentant.) Mon mari. M. le comte de La Vieuville, directeur des Affaires d'Europe.

MARCEL.

Monsieur !

JACQUES.

Monsieur ! (Poignées de mains.)

MARCEL.

Très heureux, monsieur. Les autos Grandier, n'est-ce pas? J'en ai beaucoup entendu parler.

JACQUES, bas à Yvonne.

Tu vois !

MARCEL.

J'en ai entendu parler par Mme Grandier.

YVONNE, bas à Jacques.

Ah ! tu vois. (A Marcel.) Mais il faudra essayer un jour une de ces voitures, M. le Ministre.

MARCEL.

Madame, avec joie !

YVONNE.

Quelle marque avez-vous, pour l'instant ?

MARCEL.

Oh ! une marque sans aucun intérêt. Et justement je me disais, aujourd'hui surtout : « Qu'est-ce qui me manque ? C'est une Grandier ! »

YVONNE.

Malheureusement, il va falloir que vous attendiez un peu, car nous ne savons plus où donner de la tête, n'est-ce pas, Jacques ?

JACQUES.

Oui, nous sommes débordés.

MARCEL.

Ça ne fait rien, madame. Je suis résolu à attendre aussi longtemps qu'il faudra.

SCÈNE XI

LES MÊMES, LA BARONNE

LA BARONNE, entrant, à Marcel.

Ah ! vous étiez là ? Je n'ose rien vous demander.

MARCEL.

C'est signé. Le décret sera ici incessamment.

LA BARONNE.

Ah ! mon ami ! (A Yvonne.) Ah ! mon enfant ! (Elle lui prend la main.)

YVONNE.

Ah ! ma tante !

LA BARONNE.

Ah ! quelle reconnaissance ! Ah ! que je suis heureuse ! Il faut que je vous embrasse. (Elle embrasse Marcel.) Et quels prodiges il a dû accomplir ! (A Yvonne). Tu entends, quels prodiges !

MARCEL.

A quoi bon le nier, le cas était difficile, mais j'ai mis au service de notre éminente amie quelques-unes de mes qualités professionnelles, — appelons-les des dons, — l'astuce, la force, la maîtrise, le tact, l'insinuation, l'autorité et la séduction.

LA BARONNE, à Yvonne.

Ah ! regarde-le, mon enfant : c'est toute l'amitié et toute la modestie ! Et j'en passe !

MARCEL.

Je vous demande, madame, de garder la chose secrète jusqu'à l'arrivée de l'acte officiel. C'est un petit scrupule comme nous en avons dans la carrière.

LA BARONNE.

C'est entendu. Mais comment m'acquitter ? Que pourrai-je jamais faire pour vous?

MARCEL.

Ce que je vous ai demandé tout à l'heure, madame : l'Europe... et les petits mots. « Comme c'est vrai ! » « Comme c'est juste ! »

(Cependant, le baron est entré, puis Yvor. Le maître d'hôtel, à la porte du salon, annonce les visites.)

LE MAÎTRE D'HÔTEL, annonçant.

Son Excellence, le chargé d'affaires de Mandchourie, et la marquise d'Issy-les-Moulineaux !

LA MARQUISE.

Mais non, mon ami !

LE MAÎTRE D'HÔTEL, après avoir parlé bas au chargé d'affaires.

Et la marquise Isehi O' Lino... Le chevalier Van Petersbom Tot' etc...

LA BARONNE.

Ah ! n'annoncez plus ! Je vous défends d'annoncer encore !

LE MAÎTRE D'HÔTEL.

Enfin ! (Il ouvre les portes du grand salon, dans lequel on voit une grande table à thé servie.)

LA BARONNE.

Mesdames et messieurs, avant que d'aller prendre le thé, et puisque nous avons la chance de posséder quelques instants ici l'homme le plus occupé de Paris, l'homme qui dirige l'Europe, nous allons le mettre sur la sellette. N'est-ce pas, ma chérie ?

YVONNE.

Ah ! oui, ma tante !

TOUS.

Oh ! oui. Il le faut ! Ce sera charmant !

MARCEL.

Madame, je suis à vos ordres, mais vous me prenez un peu à l'improviste.

LA BARONNE.

Avec ça que ça vous gêne ! Allons, mettez-vous là. (Elle le place devant la cheminée.) Et nous, mesdames, faisons cercle. (A Marcel.) Dites-nous : comment va l'Europe ?

VAN PETERSBOM.

La Chine est bien plus d'actualité.

TOUS.

Chut!

MARCEL.

Eh bien! si, comme à un docteur appelé auprès d'un malade, qui lui prend le pouls, lui regarde la langue et l'ausculte, si vous me demandez sur l'Europe un diagnostic, je vous répondrai...

VAN PETERSBOM.

La Chine...

TOUS.

Chut!

MARCEL.

Je vous répondrai : Balkans agités.

TOUS.

Ah!

MARCEL.

Italie fréquente...

TOUS.

Ah!

MARCEL.

Angleterre normale...

TOUS.

Oh!

MARCEL.

Russie délirante!

TOUS.

Ah! c'est ravissant! C'est charmant!

LA BARONNE.

Et comme c'est juste! N'est-ce pas, Yvonne?

YVONNE.

Ah! ma tante, quel régal!

JACQUES, bas à Yvonne.

Toi, alors!

LA BARONNE, à Marcel.

Mais, mon ami, quand vous êtes en présence de l'échiquier européen, sur quoi fondez-vous vos décisions?

LE BARON.

Sur les nouvelles, ma chère.

MARCEL.

Oh! non, monsieur, non! Je ne tiens jamais compte des nouvelles! J'ai horreur des nouvelles! Elles faussent le jugement.

LA BARONNE.

Mais, naturellement. Vous suivez vos impressions personnelles.

MARCEL.

Oh! madame, je n'ai jamais d'impressions personnelles, et un vrai diplomate ne se laisse impressionner par rien. (A Yvonne.) Madame, c'est ce que me disait mon grand-père, qui était ambassadeur à Londres...

YVONNE.

Ah!

VAN PETERSBOM, au baron.

Oui. On s'en f... iche, hein?

MARCEL.

Mon grand père avait accoutumé de me dire : Pas d'enthousiasme, Marcel. (A Yvonne.) Je m'appelle Marcel!... (Haut.) Trompe-toi, mais trompe-toi dans les règles. Un échec prémédité vaut mieux qu'un succès de hasard.

LA BARONNE.

Ah! comme c'est juste! Et comme c'est juste!

JACQUES.

Eh bien! dans l'industrie automobile, c'est tout le contraire : si je lance une 20 CV, et que je me trompe, eh bien! c'est la bûche, et alors...

YVONNE.

Tais-toi.

JACQUES.

Ça va!

LA BARONNE.

Mais enfin, comment comprenez-vous la situation actuelle?

TOUS.

Oui, comment?

MARCEL.

Eh bien! je ne la comprends pas.

TOUS.

Comment?

MARCEL.

C'est trop tôt. Il faut laisser d'abord les grands courants se dessiner. Un vrai diplomate doit comprendre après tout le monde!

LA BARONNE.

Ah! comme c'est juste!

VAN PETERSBOM.

Ça est idiot, hein?

LE BARON.

Et si le diplomate ne comprend jamais?

MARCEL.

Eh bien! dans certains cas, ça peut être une adresse.

LA BARONNE.

Mais naturellement. La sagesse, c'est de prévoir.

MARCEL.

Ah! ça, non. Prévoir, c'est imaginer, et l'imagination est notre pire ennemie.

LE BARON.

Il est plus prudent, en effet, de s'inspirer du passé, de se souvenir.

MARCEL.

Oh! ça, non, monsieur! c'est tout ce qu'il y a de pis! L'histoire ne recommence jamais.

LE BARON.

Mais alors, cher monsieur, qu'est-ce que vous faites?

MARCEL.

Rien! Ah! c'est dur, mais c'est notre grande loi au quai d'Orsay : forcer notre intelligence à ne jamais intervenir.

LE BARON.

Et vous y arrivez?

MARCEL.

Souvent.

JACQUES.

Mais c'est épouvantable! Qu'est-ce qu'on doit devenir, au bout de vingt ans de ce métier-là?

MARCEL.

On devient ambassadeur!

LA BARONNE.

Ah! c'est admirable! Quelle profondeur! Quelle lucidité! Ce portrait du diplomate, mais ça explique tout! les malentendus, les révolutions, les conflits, les guerres, tout! Ah! c'est admirable! N'est-ce pas, Yvonne?

YVONNE.

Ah! c'est plus qu'admirable!

JACQUES, bas à Yvonne.

Tu vas fort!

YVONNE.

Chut!

VAN PETERSBOM.

Madame, ça est une réunion extrêmement intéressante, mais vous m'avez promis du thé.

LA BARONNE.

Nous allons tous prendre du thé. C'est servi dans le second salon.

YVOR, à la baronne.

Madame, voulez-vous que je fasse la vierge?

LA BARONNE.

Quoi?

YVOR.

Oui, la vierge de la maison.

LA BARONNE.

Ah! mais je crois bien.

YVOR, à Yvonne.

Vous faites la vierge avec moi?

YVONNE.

Oui. Dans un instant.

JACQUES, bas à Yvonne.

Tu sais, c'est la barbe! Moi, je f... le camp.

YVONNE.

Ah! ce que tu es peu homme du monde.

JACQUES.

On dîne au Bois, hein? Dans la 12 Grandier?

YVONNE.

Oui, mon amour.

JACQUES, montrant Yvor.

Dis donc, dans cette maison-ci, je crois qu'on peut partir à l'anglaise?

YVONNE, riant.

Tu es insupportable! (Sort Jacques.)

(Pendant cet aparté, tout le monde est passé dans le grand salon, sauf Marcel, qui reste seul avec Yvonne.)

SCÈNE XII

YVONNE, MARCEL

MARCEL, s'approchant d'Yvonne.

Madame, je voudrais vous dire un mot.

YVONNE.

Je vous écoute, monsieur.

MARCEL.

Madame, je n'ai rien à vous apprendre sur les sentiments que vous m'avez inspirés.

YVONNE.

Oh! monsieur...

MARCEL.

Si, si, madame. Le sentiment que je ressens pour vous est si violent, si inattendu et si important que je n'hésite pas à franchir des étapes que tout, ma naissance, votre mariage, mon tact et votre vertu, que tout eût dû me faire respecter! Madame, je traduis : ça veut dire « Je vous aime! »

YVONNE.

Oh!

MARCEL.

Voulez-vous me donner votre main une seconde?

YVONNE.

Jamais de la vie!

MARCEL.

Eh bien! je m'en passerai. D'ailleurs, ceci sera pour la troisième étape. Madame, je voudrais vous poser une question infiniment grave, infiniment importante, et d'où dépend pour moi tout mon bonheur.

YVONNE.

Ah! je sais, monsieur, vous allez me demander si j'aime mon mari.

MARCEL.

Non, madame. Vous me répondriez oui, ça ne me ferait aucun plaisir. D'ailleurs, il faut l'aimer aussi.

YVONNE.

Comment, aussi?

MARCEL.

Ce que j'ai à vous demander est infiniment plus intime, plus grave et plus solennel.

YVONNE.

Quoi?

MARCEL.

Madame, où irez-vous cet été?

YVONNE.

Comment! C'est ça votre question?

MARCEL.

Oui. Où irez-vous?

YVONNE.

Eh bien, monsieur, ça dépend uniquement de vous.

MARCEL.

Qu'est-ce que vous dites?

YVONNE.

Car, moi aussi, j'ai quelque chose à vous demander.

MARCEL.

Un service, peut-être?

YVONNE.

Un grand service.

MARCEL.

Quel bonheur!

YVONNE.

Voilà : mon mari a la rage de me faire aller dans sa famille, à Cabourg, et moi, je meurs d'envie d'accompagner ma tante à Genève.

MARCEL.

A Genève!

YVONNE.

Oui. Et Jacques ne consent à ce que j'y aille que si j'ai là-bas un poste, une occupation...

MARCEL.

Alors?

YVONNE.

Alors, je voudrais que vous persuadiez à ma tante qu'elle a besoin de quelqu'un pour l'aider à recevoir, quand ce ne serait qu'une secrétaire ou une interprète. Je sais l'italien,

l'allemand, un peu d'espagnol et très bien l'anglais. Ma tante ne sait rien de tout ça.

MARCEL.

Comment! Votre tante ne sait pas l'anglais?

YVONNE.

Non.

MARCEL.

Ça, c'est extraordinaire.

YVONNE.

Alors, si vous pouviez, vous qui avez tant d'influence sur elle, lui dire un mot?

MARCEL.

Madame, c'est fait.

YVONNE.

Ça a l'air de vous contrarier beaucoup?

MARCEL.

Beaucoup. Je vous demandais ce que vous alliez faire cet été, je croyais que vous alliez me répondre : Deauville, Dinard, Cabourg, Dieppe... enfin, un endroit où l'on puisse se rendre le samedi pour un week-end.

YVONNE.

Vous aussi!

MARCEL.

Au lieu de ça, vous me répondez : Genève!

YVONNE.

Mais, monsieur, en quoi cela...

MARCEL.

Comment, en quoi, madame? Je comptais réserver ça pour la troisième étape, mais, s'il faut que je vous le dise, je ne conçois pas la vie, et en tout cas, l'été sans vous.

YVONNE.

Mais c'est très gentil, ce que vous me dites là!

MARCEL.

Un moment, madame. Votre mari vous accompagnera à Genève?

YVONNE.

Oh! il ne peut pas, le pauvre garçon.

MARCEL.

Ah! il ne peut pas? Eh bien, alors, il n'y a pas à hésiter. Évidemment, ça change tout! Mes convictions, ma manière de voir, mes directions diplomatiques, tout s'y oppose, tout! Néanmoins...

YVONNE.

Vous avez l'air troublé, monsieur?

MARCEL.

Et d'autre part, on a besoin de moi, là-bas. Que d'erreurs je pourrais leur épargner! Le ministre m'a donné jusqu'à ce soir sept heures...

LE DOMESTIQUE, entrant.

L'huissier du ministère est là, pour M. le comte.

MARCEL.

Oui, j'y vais. (A Yvonne.) Madame, vous irez à Genève.

YVONNE.

Mais la place?...

MARCEL.

J'en fais mon affaire. On m'attend : c'est le décret. Voulez-vous avoir la bonté d'appeler votre tante? Je voudrais le lui remettre avec quelque solennité. (Il sort.)

YVONNE, appelant.

Ma tante! Ma tante! C'est le décret!

LA BARONNE.

Ah! mon Dieu. (Tout le monde entre.)

SCÈNE XIII

TOUS

LE BARON.

Qu'est-ce qu'il y a encore ?

VAN PETERSBOM.

Qu'est-ce que ça est pour un événement ?

(La porte s'ouvre. Entre Marcel, l'air officiel, bombant la poitrine.)

MARCEL, à la baronne.

Madame, je vais avoir l'honneur et la joie de vous donner lecture d'un décret officiel.

LA BARONNE.

Quelle minute ! Quelle minute !

MARCEL, lisant.

Par décret du 11 juillet 1928, le ministre des Affaires étrangères désigne Mme la baronne Grégoire, Blanche-Valentine, née le 18 août... hem. (Il bredouille la date.)

LA BARONNE.

Quel tact !

MARCEL.

Pour représenter la France à la Cinquième commission de la Société des nations, chargée de toutes les questions relatives à la morale publique, à savoir : 1° répression du trafic des stupéfiants, opium, cocaïne, etc... ; 2° répression de la traite des blanches ; 3° secours intellectuels et moraux aux femmes déchues et tombées ; 4° inspection générale des harems ; 5° réglementation de la galanterie internationale.

LE BARON.

Eh bien ! il ne nous manquait plus que ça !

YVONNE.

Oh ! ma tante, ce que vous devez être fière !

VAN PETERSBOM.

Madame, vous êtes désormais un collègue, bien que mon domaine soit moins égrillard !

MARCEL, à la baronne.

Je n'ai pas besoin d'attirer votre attention sur l'importance considérable de vos fonctions. Elles vont réclamer des recherches, des études, des rapports, et, outre le petit état-major qui vous est d'avance affecté, le décret, — ça n'y est pas, mais c'est un oubli, — le décret prévoit fatalement une secrétaire.

YVONNE, à voix basse.

Merci !

LA BARONNE.

Je crois bien ! Mais où la trouver ?

MARCEL.

Il faut que ce soit une femme jeune, ayant l'usage du monde, sachant l'italien, l'allemand, l'espagnol et beaucoup l'anglais, grande, mince, blonde...

LA BARONNE.

Quoi ?

MARCEL.

Hem !... Je veux dire jeune ; qui, dès qu'elle paraît, séduise tous les cœurs...

LA BARONNE.

Comment ?

MARCEL.

Parfaitement, afin de concilier à la France les plus grandes sympathies.

LA BARONNE, à Yvonne.

Mais, ma petite, c'est toi, ça, c'est toi ! C'est ton portrait !

MARCEL.

Ah ! il est certain que madame, à laquelle j'étais si loin de penser, serait la secrétaire rêvée !

LA BARONNE, à Yvonne.

Eh bien! je te prends, ma petite, je te prends. Il ne me manque qu'une chose : c'est que vous, mon cher directeur, vous assistiez à mes débuts.

MARCEL.

Madame, ça ne serait pas impossible. (Il regarde sa montre.) Sept heures! Je vais m'en occuper. (Il prend rapidement congé et sort.)

LE BARON, à Yvonne.

Oui? Eh bien! je vais téléphoner à Jacques.

YVONNE.

Oh! c'est inutile, il a consenti.

LA BARONNE, à Yvonne.

Ah! ma chère enfant, je suis ravie! On va faire de toi une femme sérieuse, une nouvelle recrue.

LE BARON.

Ah! comme s'il n'y en avait pas assez! Bon Dieu! Mais qu'est-ce que vous aller toutes faire là-bas?

LA BARONNE.

Ce que nous allons faire, malheureux? Ce que seules des femmes peuvent accomplir : une morale nouvelle, pauvre être! Et la paix du monde sur la terre, crétin!

LE BARON.

Ah! quand, sur la terre, fera-t-on la paix des hommes?

VAN PETERSBOM.

Ça, ça est pour le Paradis!

R. DE FLERS ET F. DE CROISSET.

LES ENTRETIENS
DE
L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

III [1]

SEDAN

LA VISITE A L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH

Lundi, 16 juillet 1906.

L'Impératrice, qui a quitté dernièrement le Cap Martin pour rentrer à Farnborough par Venise et l'Autriche, vient d'arriver à Paris; elle m'a fait dire aussitôt qu'elle désirait me voir.

Ce voyage, qui fut très rapide, semble l'avoir rajeunie. Je lui trouve les yeux plus vifs, les traits moins contractés, les mouvements plus libres.

— Devinez, me dit-elle d'une voix claire, devinez pourquoi j'ai fait ce détour par l'Autriche... C'était pour me rendre à l'appel de l'empereur François-Joseph!... Oui, nous n'avions pas eu l'occasion de nous rencontrer depuis dix ans, depuis une visite qu'il m'avait faite au Cap Martin, où il était venu passer quelques jours avec l'impératrice Élisabeth. Or, ce printemps dernier, il avait dit à la princesse de Metternich : « Ah ça! l'impératrice Eugénie veut donc me laisser mourir sans m'avoir revu!... Puisqu'elle est si voyageuse, pourquoi ne vient-elle pas me voir à Ischl? Le Salzkammergut n'est pas loin!... » Cette invitation m'a touchée d'autant plus que j'ai toujours eu pour

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

François-Joseph une très haute estime et beaucoup d'amitié. Je le considère comme le plus vénérable des souverains actuels, comme le plus majestueux et, sans doute, le dernier représentant des vieilles traditions monarchiques. Vous savez d'ailleurs que, sous notre règne, j'ai toujours ardemment préconisé l'alliance autrichienne... Mais en dehors de la politique, nous avons, François-Joseph et moi, bien des motifs de nous comprendre et de sympathiser. Il a perdu son fils et son épouse tragiquement : j'ai perdu mon époux et mon fils tragiquement. S'il est encore sur le trône, tandis que je ne suis plus, moi, qu'une pauvre souveraine découronnée, il a connu, lui aussi, la douleur et l'humiliation des grands désastres. Enfin, il a reporté sur moi la profonde gratitude qu'il gardait à mon mari pour l'accueil chevaleresque et généreux qu'il avait trouvé près de lui, dans leur conférence de Villafranca. De mon côté, je n'oublierai jamais avec quelle noblesse, quel tact, quelle bonté, il nous a reçus à Salzbourg, l'Empereur et moi, au lendemain de Queretaro...

« Donc, mercredi dernier, vers huit heures du soir, je suis arrivée à Ischl. François-Joseph m'attendait à la gare; il s'était fait accompagner par sa fille cadette, l'archiduchesse Marie-Valérie, son aide de camp général le comte Paar et une dame d'honneur. De la gare, il m'a conduite à mon hôtel, le *Kaiserin Elisabeth Hof*, où j'ai trouvé mes appartements pleins de fleurs. Le lendemain, dans la matinée, il m'a fait sa visite officielle; puis, l'après-midi, par un temps radieux, il est venu me chercher pour une longue promenade en voiture découverte. Durant près de trois heures, il m'a fait parcourir un merveilleux pays de montagnes et de forêts. A chaque instant, sur de belles routes sinueuses, nous passions devant une cascade, nous traversions un torrent, nous contournions un lac. Deux fois, nous avons mis pied à terre pour marcher... En avons-nous déroulé, des souvenirs! Le plus ancien remontait à 1853. Un demi-siècle!... Nous nous parlions à cœur ouvert; aussi, notre conversation n'était pas gaie. Je vous avouerai même que j'en éprouvais intérieurement quelque surprise; car, jusqu'alors, j'avais toujours cru François-Joseph très peu sensible et je constatais maintenant que les procédés, bons ou mauvais, qui l'ont touché personnellement, laissent dans sa mémoire une empreinte ineffaçable.

De quoi se sont-ils parlé « à cœur ouvert »? Sur quels chapitres de leur passé lointain se sont-ils attardés avec le plus de complaisance ou de mélancolie, d'amertume ou de regret? Ont-ils évoqué Solférino, le Mexique, Sadowa, Sedan? L'Impératrice ne me le dit pas et je n'ai certes pas l'indiscrétion de le lui demander. Mais je retiens la date de 1855, qu'elle a citée devant moi. Dans l'histoire du Second Empire, c'est une date critique : le rêveur des Tuileries hésitait alors entre les réalités immédiates de l'alliance autrichienne et les séductions nébuleuses du mirage italien; tous ses conseillers, dont le perspicace Drouyn de Lhuys, le poussaient à l'alliance; mais son âme chimérique ne sut jamais résister aux séductions d'un mirage. Cependant, l'Impératrice continue :

— Le soir, j'ai dîné à la résidence impériale, dans la plus stricte intimité; vous savez comme la cour d'Autriche est simple dans le train habituel de la vie. François-Joseph a trouvé pourtant le moyen de rendre à ma défunte souveraineté l'hommage qui pouvait me toucher le plus : il ne portait, sur la poitrine, qu'une décoration, — la plaque de la Légion d'honneur, à l'effigie de Napoléon III. J'en ai été profondément remuée. Pour lui faire mieux sentir ma reconnaissance, je lui ai raconté cette anecdote. En 1876, je visitais l'Italie avec mon fils; nous nous arrêtâmes, quelques jours, à Florence. Le roi Victor-Emmanuel y était de passage. Il vint correctement me faire visite à mon hôtel; je lui rendis sa politesse au palais Pitti. Là, je fus introduite dans un salon, où notre conversation fut d'abord très amicale. Mais je remarquai bientôt, sur tous les murs et toutes les tables, des portraits qui semblaient me regarder ironiquement : c'était l'empereur Guillaume, le prince royal de Prusse, le roi de Saxe, le roi de Bavière, le grand-duc de Bade, le prince Frédéric-Charles, le maréchal de Moltke et, bien en vue, Bismarck. Pas un ne manquait. Ils étaient même si nombreux qu'ils n'avaient plus laissé la moindre place pour le vainqueur de Magenta et de Solférino. Je ne me gênai pas de témoigner ma surprise à Victor-Emmanuel. Il devint très rouge, en bredouillant de banales excuses, où je sentais si peu de conviction que je me suis levée brusquement : « Adieu, sire! » Et je suis partie sans lui serrer la main...

« Après avoir écouté mon anecdote avec une tranquille hauteur, François-Joseph m'a fait une remarque assez fine :

« Victor-Emmanuel a souvent oublié de se conduire en gentilhomme. Ce n'était pas, chez lui, manque de noblesse naturelle; mais il était débraillé dans ses sentiments comme il l'était dans ses habits et dans ses manières. » Le lendemain, vendredi, je me suis éveillée dans les nuages; pluie torrentielle; impossible de sortir. Alors l'Empereur est venu causer longuement avec moi, dans mon salon. Et, le soir, j'ai encore dîné à la résidence impériale. Croiriez-vous que, malgré l'heure tardive, malgré qu'il se lève dès l'aube, enfin malgré son âge, François-Joseph s'est imposé, comme la veille, l'obligation courtoise de me reconduire à mon hôtel, et non pas jusqu'à la porte, mais jusqu'à mes appartements?... Samedi matin, j'ai quitté Ischl.

Un motif spécial appelle d'ailleurs l'Impératrice à Paris. Elle vient de faire une importante donation au musée de Malmaison et l'on attendait son arrivée pour l'accomplissement des ultimes formalités. Le musée acquiert ainsi les portraits, les bustes, les gravures, les livres, les étoffes, les meubles et toutes les reliques napoléoniennes que la reine Hortense avait groupées dans son triste manoir d'Arenenberg.

A ce propos, elle s'étend avec complaisance sur le charme évocateur et poétique de Malmaison. Et cela me frappe d'autant plus que, jusqu'à ce jour, elle ne m'a presque jamais parlé de Napoléon Ier. L'image du Héros ne me semblait donc pas tenir beaucoup de place dans son esprit, soit à cause de son culte avoué pour Marie-Antoinette et de son attachement secret aux principes légitimistes; soit encore parce que, entre elle et le fondateur de la dynastie, les contrastes de tempérament et de caractère ne sont que trop visibles; soit peut-être enfin parce qu'elle a vu de trop près celui qui, sous le masque napoléonien, se proclamait l'héritier, le continuateur, le second exemplaire de *Cæsar Imperator*.

— J'aime, dit-elle, Malmaison; car c'est là que l'image de Napoléon m'apparaît le mieux, dans sa réalité la plus familière et la plus intelligible. Là, du moins, il garde les proportions humaines; il ne m'écrase pas. Tandis que Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, Moscou, Sainte-Hélène, c'est trop grandiose, trop éblouissant ou trop affreux.

— Oui, avec le recul des ans, cette aventure extraordinaire de notre vie nationale prend un aspect fabuleux; ce n'est

plus de l'histoire; cela tient déjà du mythe et de l'épopée.

Dans l'énumération des souvenirs qui se rattachent à Malmaison, nous voyons nécessairement se dresser devant nous le spectre du duc d'Enghien ; puisque c'est à Malmaison que fut prise la décision fatale, c'est de Malmaison que partirent les ordres suprêmes.

Je m'aperçois vite que l'Impératrice connaît à merveille, jusque dans les moindres détails, l'attentat du 21 mars 1804 ; elle s'exprime sur ce problème historique, avec une aisance et une exactitude parfaites. Dans tout ce drame, ce qui l'indigne le plus, c'est le rôle hypocrite et provocateur de Talleyrand :

— Ce jour-là, me dit-elle, M. de Talleyrand a touché le fond de la bassesse humaine !

En revanche, elle s'apitoie sur le pauvre Cambacérès qui essaie de faire entendre quelques paroles de modération, ce qui lui attire de Bonaparte la riposte foudroyante : « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons ! »

Elle s'arrête ensuite à la scène de Joséphine implorant la clémence de son époux :

— Cette scène-là, dit-elle, je l'ai jouée, moi aussi.

— Vous, Madame ! Et quand donc?

— Après la condamnation d'Orsini... Vous pensez bien que je n'établis aucun parallèle entre l'affaire du duc d'Enghien et celle d'Orsini. L'un n'avait conspiré la mort de personne; il n'était coupable que de s'être battu dans les rangs des émigrés. L'autre se vantait d'avoir machiné un complot qui n'avait pas fait moins de cent cinquante victimes. En outre, le duc d'Enghien a été jugé secrètement, la nuit, par une commission militaire, sans aucune des garanties édictées par la loi, sans même l'assistance d'un avocat. Pour Orsini, au contraire, non seulement toutes les formes légales ont été observées, mais encore on a permis à l'avocat de prononcer le plus audacieux plaidoyer qui ait peut-être jamais retenti dans un prétoire. Eh bien ! malgré toutes ces différences; malgré qu'Orsini, loin de se défendre, se glorifiât de son crime, je fus profondément émue par la noblesse de son langage, l'héroïsme de son attitude, la suprême dignité de ses manières devant la Cour d'assises. Croiriez-vous que j'en ai versé des larmes?... Aussi, après la condamnation, j'ai supplié l'Empereur de faire grâce immédiatement. Je lui répétais : « Non, tu ne peux pas

envoyer cet homme à la guillotine! Tu ne le peux pas, toi surtout... Jamais tu ne retrouveras une aussi belle occasion d'être magnanime!.. » Je voulais même aller voir Orsini dans sa prison, afin de lui arracher quelque parole de repentir qui nous eût permis de le sauver. C'était fou, de ma part, et l'Empereur a bien fait de s'y opposer. Pourtant, je sentais que, dans son âme généreuse, mes raisons de sentiment commençaient à l'emporter sur la raison d'État Je suis sûre que j'aurais fini par triompher, si je n'avais eu contre moi tous les ministres, Fould, Walewski, Rouher, Delangle, Magne, etc. Ils faisaient valoir que l'opinion publique était déchainée contre les bandits italiens; qu'une mesure de clémence, à l'égard d'Orsini, apparaîtrait comme un acte impardonnable de faiblesse; qu'on verrait aussitôt les révolutionnaires de France relever la tête; que l'avenir même de notre dynastie était en jeu. Comme l'Empereur semblait néanmoins se rallier à ma thèse, les ministres obtinrent qu'il appelât en consultation ses plus hauts dignitaires, les présidents du Sénat et du Corps législatif, les membres du Conseil privé, Troplong, Morny, Baroche, Billault, etc. Devant leurs adjurations opiniâtres, l'Empereur dut céder. Mais je crois pouvoir dire que, dans le fond de sa conscience, la guerre d'Italie fut résolue ce jour-là.

Après ce détour vers Malmaison, l'Impératrice me ramène à François-Joseph :

— Qu'adviendra-t-il, me dit-elle, au lendemain de sa mort? Croyez-vous à la durée de l'Autriche-Hongrie?

— Cela dépendra des conjonctures dans lesquelles s'ouvrira la succession de François-Joseph. Malgré l'antagonisme croissant des races, l'Autriche-Hongrie semble pouvoir durer encore longtemps; car il y a, chez tous ces peuples qui se dévorent entre eux, une réserve énorme de loyalisme et d'attachement pour la dynastie. Au contraire, il est facile de prévoir telle crise européenne où l'édifice archaïque des Habsbourg s'effondrerait d'un seul coup.

L'Impératrice reprend avec gravité :

— Vous ne répéterez pas ce que je vais vous dire... François-Joseph est persuadé que sa monarchie ne lui survivra pas. L'an dernier il a été fortement impressionné par l'étonnante facilité avec laquelle la Norvège s'est détachée de la

Suède (1); il y a vu comme un présage de ce qui se passera pour la Hongrie, aussitôt qu'il aura fermé les yeux... Une fois le signal donné par Buda-Pesth, on verra successivement les Tchèques de Bohême, les Slaves du Sud, les Polonais de Galicie, les Roumains de Transylvanie rompre les derniers liens qui les unissent encore au germanisme : ainsi, tout le domaine impérial et royal des Habsbourg sera mis en pièces. Et la dislocation se fera d'autant plus vite que le mariage morganatique de l'héritier, François-Ferdinand, avec la Chotek, pose dès maintenant un problème insoluble, puisque, légalement, sa femme et ses enfants seront accessibles au trône de Hongrie, mais ne pourront régner ni en Bohême ni en Autriche (2).

— François-Joseph vous a paru très découragé?

— Découragé, non; mais triste et résigné... Il n'accomplit pas moins sa lourde tâche de souverain avec la même ponctualité qu'autrefois; il est admirable de conscience professionnelle. Voilà maintenant soixante années qu'il monte sa faction, et il attend patiemment que Dieu l'en relève.

— Oserais-je vous demander si, par vos relations avec la cour d'Autriche, vous avez réussi à pénétrer le mystère de Mayerling? L'archiduc Rodolphe a-t-il été assassiné par sa maîtresse, ou l'a-t-il tuée, au cours d'une orgie? Se sont-ils suicidés ensemble? Que s'est-il passé?... Le grand voile d'ombre et de silence, qu'on a jeté comme un drap funèbre sur cette tragédie sentimentale, n'a jamais été soulevé.

Elle hésite une seconde, les sourcils froncés; puis, résolument :

— Oui, je sais la vérité sur le drame de Mayerling; je peux même dire que personne ne la sait mieux que moi, car je la tiens directement de l'impératrice Élisabeth, qui me l'a confiée pendant son dernier séjour au Cap Martin... Mais cela non plus, vous ne le répéterez pas,... du moins tant que je n'aurai pas quitté ce monde. Voici les faits.

Alors, sous la dictée de son infaillible mémoire, elle me raconte que, le 29 janvier 1889, vers cinq heures du soir, l'empereur François-Joseph eut, avec son fils, une explication très

(1) L'union de la Norvège et de la Suède a été rompue le 7 juin 1905.

(2) Le 1er juillet 1900, l'archiduc-héritier, François-Ferdinand, avait épousé morganatiquement la comtesse Sophie Chotek, créée plus tard duchesse de Hohenberg. Ils furent assassinés ensemble à Sérajévo, le 28 juin 1914.

vive au sujet de Mlle Vetsera; il le menaça même de le déshériter, s'il ne rompait aussitôt cette scandaleuse liaison. L'Empereur s'exprimait sur un ton si violent que l'archiduc, effrayé, finit par consentir à congédier sa maîtresse; il demanda cependant à son père l'autorisation de la revoir une dernière fois pour lui dire adieu : il devait précisément dîner avec elle, ce soir-là, aux environs de Vienne, à Mayerling. L'Empereur acquiesça : « Va, pour ce soir encore ! Mais, ensuite, tu ne la reverras plus. N'oublie pas que j'ai ta parole d'honneur, ta parole de gentilhomme ». En sortant de la Hofburg, Rodolphe prit un fiacre, conduit par le cocher Bratfisch, et se fit mener à Mayerling, qui est à cinq ou six lieues de Vienne. Là, dans un pavillon de chasse, Marie Vetsera l'attendait pour dîner, avec le prince Philippe de Cobourg, frère de Ferdinand de Bulgarie, et le comte Hoyos, frère de l'ancien ambassadeur d'Autriche à Paris. Le dîner se passa de la façon la plus tranquille : aucune orgie. Le seul amusement des convives fut d'entendre le cocher Bratfisch, qui était renommé pour chanter et siffler des airs tyroliens... Le repas terminé, chacun se retira dans son appartement; car on devait se mettre en chasse de bonne heure le lendemain. L'archiduc et Marie Vetsera logeaient à une extrémité du pavillon, Philippe de Cobourg et Hoyos à l'autre extrémité.

« Aussitôt que Rodolphe se trouva seul avec sa maîtresse, il lui raconta la discussion terrible qu'il avait eue avec son père et l'engagement d'honneur qu'il avait dû consentir, sous la menace d'être déshérité. Elle répondit froidement : « Moi aussi, j'ai quelque chose à t'apprendre : je suis enceinte. » Alors, entre les deux amants qui s'adoraient, ce fut une scène affreuse de désespoir et de tendresse. Ils se répétaient : « Nous ne pouvons plus vivre !... Mourons dans les bras l'un de l'autre !... Finissons-en ce soir même !... Dieu aura pitié de nous ! » Dans le paroxysme de leur exaltation, Rodolphe saisit son revolver et tua Marie d'une balle dans le sein. Puis, l'ayant dévêtue, il la disposa pieusement sur son lit. Quelques touffes de roses ornaient la chambre : l'archiduc prit les fleurs et en couvrit la morte. Après quoi, il écrivit à sa mère une longue lettre qui débutait ainsi : « Ma mère, je n'ai plus le droit de vivre : j'ai tué... » C'est par cette lettre que l'Empereur et l'Impératrice ont pu connaître les péripéties du drame. Vers six heures du matin, Rodolphe se tua d'une balle dans la tête.

« Deux heures plus tard, le valet de chambre de l'Archiduc, qui venait éveiller son maître, essaya vainement d'ouvrir la porte. N'obtenant aucune réponse à ses appels, il courut chercher Philippe de Cobourg et Hoyos. Tous les trois dressèrent une échelle contre le mur extérieur et pénétrèrent dans la chambre en brisant la fenêtre... Lorsque Philippe de Cobourg et Hoyos eurent annoncé l'événement à l'empereur François-Joseph, il leur fit jurer de ne jamais raconter à personne le drame de Mayerling : ni l'un ni l'autre n'a failli à son serment.

Après avoir cordialement remercié l'Impératrice de sa révélation, je dis :

— Somme toute, si l'on oublie un instant que le « premier rôle » de ce mélodrame était l'héritier d'un vaste empire, on n'a plus devant soi qu'un banal fait divers, un « suicide à deux », comme il s'en produit périodiquement au Quartier latin, quand l'étudiant annonce à sa petite amie qu'il a dû promettre à son père de rompre avec elle... Mais le fait divers s'élève au rang d'une tragédie, pour peu que l'on réfléchisse aux conséquences. Tout l'avenir de l'Autriche-Hongrie et, par suite, l'avenir de l'Europe, seront certainement influencés par le roman feuilleton de Mayerling. C'est le cas de répéter avec Pascal : « Les effets de l'amour sont effroyables. La cause est un *je ne sais quoi*, si peu de chose ! Mais ce *je ne sais quoi* remue toute la terre, les princes, le monde entier. Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé... » Le nez de Marie Vetsera, s'il eût été plus long...

— Vous pourriez même remonter au delà de Cléopâtre, me dit en riant l'Impératrice. Ainsi, Hélène des Troyens...

— Horace remontait plus haut encore. Il prétendait que, « bien avant Hélène », la beauté des femmes a régi la destinée des peuples : *Nam fuit ante Helenam*... Malheureusement, Horace, qui ne ressemblait guère à Pascal, usait parfois de mots très vilains ; aussi, je n'achève pas la citation.

— Soit !... J'abandonne Hélène et je m'en tiens à Cléopâtre.

Ayant glissé un regard vers la pendule, elle ajoute affectueusement :

— Il faut que je vous rende votre liberté. Mais, avant de vous laisser partir, je voudrais... je voudrais me faire payer mes confidences de tout à l'heure, en vous posant une question

très indiscrète... une question que je brûle de vous poser depuis longtemps.

— Je répondrai, si je le peux, à toutes les questions que Votre Majesté voudra bien me poser.

Alors, d'une voix pressante et brève :

— Dans votre for intérieur, dans le secret de votre pensée, croyez-vous que l'Alsace et la Lorraine feront jamais retour à la France?

Penchée vers moi, le regard tendu, les coudes sur les genoux, elle guette ma réponse.

— Oui, je le crois sincèrement... Et ma croyance n'a rien de mystique : elle n'invoque ni les revanches inévitables du Droit, ni les sanctions infaillibles de la Justice immanente : elle ne se fonde que sur des considérations positives. La principale de ces considérations, nous l'avons effleurée, il y a quelques minutes, quand vous me disiez que François-Joseph lui-même ne croit plus à la durée de sa monarchie. D'ailleurs, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'Europe danubienne et balkanique est en gestation d'une crise redoutable. Chaque jour, le problème des Yougo-Slaves devient plus inquiétant; la trêve de Mürzsteg (1) est déjà finie; la rivalité austro-russe reprend de plus belle. En même temps, voici que l'Allemagne accélère son expansion vers Constantinople, son *Drang nach Osten*. Il est donc vraisemblable que, dans un avenir plus ou moins proche, la paix générale sera mise en péril et que, par conséquent, toutes sortes d'éventualités nouvelles apparaîtront sur l'échiquier diplomatique. Ce jour-là, ne pouvons-nous pas espérer que, sans même recourir à la guerre, par le seul dynamisme de nos alliances, nous récupérerons nos provinces perdues ? Il n'est pas douteux en effet que la solution de la crise nécessitera des remaniements de territoires, des rectifications de frontières, peut-être aussi des échanges coloniaux. Est-il déraisonnable d'admettre qu'en de pareilles conjonctures, l'Allemagne, ayant besoin de notre aide ou de notre neutralité, ne croira pas les payer trop cher par une revision du traité de Francfort? C'est tout le calcul de M. Delcassé...

(1) Le 2 octobre 1903, pendant une rencontre de l'empereur Nicolas et de l'empereur François-Joseph à Mürzsteg, en Styrie, leurs ministres des Affaires étrangères, le comte Goluchowski et le comte Lamsdorf, se mirent d'accord sur la politique austro-russe dans les Balkans.

A l'appui de ce calcul, je pourrais citer le témoignage de notre ancien ambassadeur à Berlin et à Londres, qui fut jadis mon premier chef à la direction des Affaires politiques, le baron de Courcel; je vous ai quelquefois parlé de lui; vous savez combien j'apprécie la sûreté de son jugement et la pénétration de ses vues. Or, l'an dernier, par une claire soirée de juin, nous descendions ensemble l'avenue des Champs-Élysées, après avoir dîné chez un ami commun. Nous parlions de l'empereur Guillaume et des aventures où sa fatuité, son cabotinage, sa perpétuelle agitation risquent de l'entraîner. M. de Courcel me disait : « Lorsqu'on a connu comme moi l'Allemagne bismarckienne et que l'on y compare l'Allemagne d'aujourd'hui, la diminution de sa puissance et de son prestige est manifeste. Si haut que soit encore le *Reich* des Hohenzollern, il évolue visiblement vers son déclin... » Puis il me décrivait l'état de l'Europe, tel que je viens de vous le décrire, en insistant sur le fait que, par son étroite union avec l'Autriche, l'Allemagne est impliquée désormais dans l'imbroglio balkanique : « Donc, ce n'est plus le sort de l'Autriche qui est lié à celui de l'Allemagne ; c'est le sort de l'Allemagne qui est lié à celui de l'Autriche... Cette conséquence eût fait rugir Bismarck. Vous vous rappelez que, dès 1884, il flairait le danger balkanique, ce qu'il appelait le coupe-gorge bulgaro-serbe. Immédiatement, il estima que le pacte Berlin-Vienne devait avoir, pour contre-partie, un pacte Berlin-Pétersbourg. C'est alors que, tout en maintenant avec le plus d'éclat possible l'alliance austro-allemande, il eut l'idée machiavélique de se couvrir secrètement, du côté russe, par un traité de contre-assurance. Lui seul, d'ailleurs, pouvait trouver ce mot de *contre-assurance* comme synonyme de *félonie*... Quant à l'alliance franco-russe et à l'entente franco-anglaise, il y pensait constamment; elles étaient son cauchemar; il ne nous eût jamais laissé le temps de les négocier; au premier soupçon, il nous eût fait la guerre : il me l'a dit, un jour... »

Au coin de l'avenue Marigny, comme nous allions nous séparer, M. de Courcel conclut en ces termes : « Si Dieu vous accorde une longévité normale, par exemple une vingtaine d'années encore, vous verrez sans doute la restitution de l'Alsace et de la Lorraine à la France. »

Dans un sursaut de tout le corps, l'Impérarice relève la tête. Et, le visage illuminé :

— Que je suis heureuse de vous entendre! Quel viatique vous me donnez là!... Je mourrai du moins avec une lueur d'espoir devant les yeux!...

L'AGONIE DU RÈGNE

Mardi, 9 juin 1908.

L'hiver dernier, l'impératrice Eugénie, réalisant un projet qu'elle méditait depuis longtemps, est allée passer trois mois à Ceylan. Sur la recommandation personnelle d'Édouard VII, les autorités britanniques n'ont rien négligé pour lui rendre le séjour aussi attrayant et confortable que possible. Le gouverneur lui a même offert l'hospitalité dans sa merveilleuse résidence de Kandy, au centre de l'île.

Elle est, depuis quelques jours, à Paris, où je viens moi-même d'arriver pour un bref congé (1). A son appel, je vais la voir cet après-midi.

Et d'abord j'ai grand plaisir à la questionner sur son voyage, tant elle met d'animation à me le raconter. La lumière, les montagnes, les cultures, les pêcheries, les arbres gigantesques, les fleurs précieuses, les types humains, les castes, les rites, les mœurs, les problèmes sociaux, le mystère impénétrable de l'âme hindoue, l'apaisante influence des sanctuaires bouddhiques et des étangs sacrés, tous ces aspects, toute cette fantasmagorie d'un monde qui est si loin de nous, lui ont laissé la plus vive impression. J'admire qu'une femme de son âge, quatre-vingt-deux ans! ait conservé une curiosité aussi alerte et variée.

Brusquement cette curiosité se tourne vers la Bulgarie. Par les correspondances du *Times*, l'Impératrice connaît assez bien l'échiquier des Balkans, le jeu complexe des rivalités qui s'entrecroisent du Bosphore au Danube, de la Mer Noire à l'Adriatique, et derrière lesquelles on perçoit le duel séculaire des Germains et des Slaves, l'inconciliable antagonisme de l'Autriche et de la Russie. Mais surtout elle s'intéresse à la personne du prince Ferdinand (2).

(1) Depuis le 29 janvier 1907, j'étais ministre de France à Sophia.

(2) Ferdinand de Cobourg, né le 26 février 1861, élu Prince de Bulgarie, le 7 juillet 1887; proclamé Tsar des Bulgares, le 5 octobre 1908; forcé d'abdiquer le 3 octobre 1918.

— J'ai parlé de lui souvent, me dit-elle, avec sa tante, ma grande amie, la reine Victoria. Et, chaque fois, elle s'est exprimée sur lui dans les termes les plus méprisants : « Il est lâche, perfide, vaniteux, corrompu... D'ailleurs, l'Église catholique l'a excommunié. » Quant au roi Édouard, un jour que je lui demandais ce qu'il pensait de son cousin, il me répondit : « Ferdinand?.. Je le crois capable de tous les crimes. Pour satisfaire ses ambitions ou ses rancunes, il mettrait le feu aux quatre coins de l'Europe, si cela ne dépendait que de lui... »

— Oh ! madame, comme il serait heureux de vous entendre ! Il connaît sa réputation de machiavélisme satanique et il en tire des jouissances profondes, car il est effectivement très corrompu, très faisandé. Mais, sur le romantisme de son personnage, sur les raffinements bizarres de ses goûts, sur les complications tortueuses de son esprit, sur tout ce qu'il y a d'instable et d'équivoque, d'impulsif et d'artificieux dans son caractère, j'en aurais trop à vous dire.

— Il vous amuse beaucoup?

— Il ne m'amuse pas ; il m'inquiète... Comme il a des ambitions folles, qu'il est le maître absolu de son peuple et qu'il dispose d'une armée superbe, il est un danger continuel pour la paix de l'Europe... Le but immédiat de ses ambitions, et qu'il touchera bientôt, est de rompre les derniers liens de vassalité, liens fictifs et purement nominaux, qui unissent encore la Bulgarie à la Turquie. Mais ce n'est là, pour lui, qu'un prélude, un hors-d'œuvre. L'objet principal de ses convoitises, le rêve hallucinant de sa vie, c'est la couronne de Byzance.

— Vous l'a-t-il avoué ?

— Il n'avoue jamais ! Il laisse tout au plus deviner.

— Comment s'y est-il pris, cette fois?

— Par un détour assez habile... M'ayant appelé pour m'entretenir d'un minime incident, qui soi-disant le préoccupait, il m'a fait introduire, sous un vague prétexte, dans un petit salon de son appartement privé. Là, tandis qu'il m'exposait le motif de sa préoccupation, je voyais devant moi, sur le mur, un tableau représentant le Bosphore, Constantinople, Sainte-Sophie, la Grande Muraille, la Corne d'or, la rive d'Asie et, par-dessus tout ce panorama, dans les fulgurations d'un ciel apocalyptique, la galopade victorieuse d'un cavalier splendide, — le tsar Ferdinand ! Je n'ai pas eu de peine à comprendre...

Une autre fois, il s'est répandu en d'intarissables éloges sur Abdul-Hamid, « le Sultan des Sultans, Seigneur de la Mecque et Stamboul... mon impérial suzerain, mon impérial maître,... un potentat délicieux!... Nous nous accordons si bien!... » Après ce dithyrambe, il m'a conté que, lors de sa dernière visite au palais d'Yldiz-Kiosk, il avait demandé l'autorisation de pénétrer seul dans Sainte-Sophie et d'y rester une demi-heure, afin de pouvoir admirer tout à son aise l'incomparable monument. Le potentat délicieux avait consenti, sous la réserve que, pour ne pas déroger aux prescriptions coraniques, un officier de sa garde personnelle, donc un musulman, se tiendrait à l'intérieur de la mosquée, mais contre la porte, de façon à ne pas gêner les mouvements et les méditations de l'auguste visiteur. Puis, Ferdinand a continué : « Vous devinez ma joie de me trouver seul avec moi-même sous la merveilleuse coupole, où, le 29 mai 1453, l'entrée des Turcs interrompit brusquement la messe, à l'instant sublime de l'élévation... Mais voici pourquoi j'avais sollicité d'Abdul-Hamid la faveur de me promener seul dans Sainte-Sophie. Je voulais, d'après quelques indices, repérer une certaine dalle de porphyre qui marquait la place des autocrates byzantins pendant les services religieux. Alors, tandis que l'officier du Sultan, collé contre sa porte, m'observait d'un regard ébahi, j'ai repoussé avec le bout de ma canne une des nattes qui recouvraient le sol. Ainsi, j'ai découvert la dalle de porphyre où le *Basileus* Justinien mettait ses pieds chaussés de pourpre. Et moi aussi, j'ai mis les pieds sur la dalle de porphyre!... » Telles sont les chimères dont il nourrit son imagination turbulente et rusée.

— Je m'explique maintenant le propos du roi Édouard... Mais par quels moyens peut-on agir sur Ferdinand pour qu'il se tienne tranquille?

— Je n'en vois qu'un : faire vibrer une de ses cordes les plus sensibles, — la conscience, très juste, qu'il a de son habileté politique. C'est le procédé que j'emploie d'habitude avec lui. Je ne manque jamais une occasion de lui dire : « Depuis vingt et un ans que vous êtes sur le trône, vous avez fait une œuvre admirable. Si l'on se représente l'état de misère et d'anarchie où se consumait la Bulgarie quand vous y êtes venu, on a peine à comprendre sa prospérité d'aujourd'hui. Mais cela ne vous suffit pas. Il vous faut encore le prestige des

agrandissements territoriaux, la gloire de réunir sous votre sceptre toutes les fractions dispersées du peuple bulgare. Eh bien ! soit. Mais, pour accomplir cette noble tâche, vous n'avez pas besoin de vous lancer dans les aventures belliqueuses ; vous l'accomplirez, avec beaucoup moins de risques, par l'action de la diplomatie ; car, sur ce terrain vous êtes passé maître et virtuose. Grâce à vous, la Bulgarie est désormais dans une de ces situations qui, selon le mot de Talleyrand, « se développent d'elles-mêmes ». Ne précipitez donc pas les événements... D'ailleurs, il vous serait matériellement impossible de faire la guerre aux Turcs, sans vous être inféodé à l'Autriche ou à la Russie. Or, soyez sûr qu'à l'heure du règlement final, Vienne et Pétersbourg se réconcilieraient sur votre dos. Il y a quelque chose de plus redoutable pour un pot de terre que de lutter contre un pot de fer ; c'est d'être coincé entre deux pots de fer. »

— Vos conseils me semblent très judicieux. Comment sont-ils accueillis ?

— En apparence, Ferdinand me donne raison ; mais je n'ai pas grand espoir de le convertir. L'obsession du rêve byzantin est déjà trop ancrée dans son cerveau. La mégalomanie est une psychose incurable.

Du souverain, nous passons au peuple bulgare, peuple rude et vigoureux, tenace et concentré, farouche et vindicatif. « Je règne sur des loups », me disait naguère le prince Ferdinand.

Nous en avons bientôt fini du thème bulgare. L'Impératrice, qui ne trahit aucune fatigue de notre conversation déjà si longue, me demande alors, d'un air engageant :

— L'histoire du Second-Empire vous intéresse-t-elle toujours ?

— Oh ! oui, madame, et je m'autorise de votre question pour vous en poser une autre... Vous avez eu, il y a deux ans, au Cap Martin, la bonté de me confier quelques-uns de vos souvenirs sur les événements de 1870 : nous en sommes restés au début de la guerre, au combat de Sarrebrück. J'attacherais bien du prix à vous entendre parler de votre régence !

— Je suis toute prête à vous répondre... Interrogez-moi.

Je réfléchis rapidement, puis :

— Quand avez-vous eu, pour la première fois, l'impression que nous étions engagés dans un duel terrible, dont peut-être nous ne sortirions pas vainqueurs ?

— Très tôt!... Dès l'arrivée de l'Empereur à Metz!... Sa prise de commandement lui avait révélé une situation lamentable; tout n'était que désordre, incohérence, retard, dispute et confusion. Les lettres que je recevais de lui me bouleversaient, me cassaient bras et jambes... Ce qui m'inquiétait le plus, c'est que notre offensive stratégique, sur laquelle nous fondions de si grands espoirs, devenait chaque jour plus difficile. Bientôt, je compris que l'Empereur n'y pensait même plus. Je savais, d'autre part, qu'il souffrait cruellement de ses misères physiques et je devinais comme son activité morale, son énergie, sa confiance devaient s'en ressentir. Mais, à force de tergiverser, n'allions-nous pas laisser aux Allemands l'avantage énorme de franchir les premiers la frontière ? Quel affront ce serait, pour nous, vis-à-vis de l'étranger, qui, d'après nos propres déclarations, s'attendait à nous voir bondir sur l'ennemi et peut-être même, terminer la guerre en quelques jours par un coup de foudre!... Précisément, deux graves soucis nous advenaient, sur le terrain diplomatique. Nous apprenions d'abord que l'Autriche et l'Italie se dérobaient à notre alliance. Ainsi, leur concours militaire, sur lequel reposait tout notre plan d'opérations, nous manquait à la dernière minute. En même temps, Bismarck publiait le traité secret, que nous avions commis la faute de lui proposer, après Sadowa, quand il nous avait si perfidement laissé croire qu'il était prêt à nous abandonner la Belgique. Et cette publication soulevait contre nous l'indignation de toute l'Europe, comme si nous avions médité un acte de brigandage... Enfin, le 4 août, une de nos divisions, trop aventurée sur la frontière, se faisait détruire à Wissembourg. Du point de vue stratégique, l'affaire n'avait aucune importance et notre état-major n'y voyait qu'une simple escarmouche d'avant-garde. Je n'en fus pas moins bouleversée, pour des raisons intimes, des coïncidences bizarres; vous savez que je suis très superstitieuse.

— Est-il vrai, madame, comme on l'a raconté, qu'un jour, à Saint-Cloud, pendant un déjeuner auquel assistaient vos ministres, on vit soudain des larmes rouler sur vos joues?

— Oui, je m'en souviens. Ce jour-là, j'étais si abattue! J'avais des pressentiments affreux; je voyais comme un signe de mort sur tout ce qui m'entourait; j'attendais, avec une angoisse horrible, le message fatal que je sentais en route...

Le 6 août, vers minuit, je venais de rentrer dans mon appartement et j'allais me mettre au lit, quand ma femme de chambre m'annonce que le marquis de Piennes, chambellan de service, insiste pour me communiquer un télégramme très important. Je me rhabille vite, vite, et je fais entrer M. de Piennes. Avant même qu'il n'ait parlé, je lui arrache le télégramme des mains et je lis : c'était la nouvelle de Frœschwiller et de Forbach ! La dépêche se terminait par cette phrase : *Il faut mettre immédiatement Paris en état de défense.* Ainsi, dans l'espace d'un seul jour, deux grandes défaites, l'Alsace perdue, la Lorraine envahie, la route de Châlons ouverte, la capitale menacée !... Au premier instant, j'ai vu l'abîme et j'ai cru m'évanouir. Mais, subitement, je me suis sentie comme soulevée au-dessus de moi-même et j'ai dit à Piennes : « La dynastie est condamnée, monsieur, nous ne devons plus penser qu'à la France ! » Puis, j'ai décidé que je rentrerais d'urgence aux Tuileries, où j'ai fait convoquer les ministres pour deux heures du matin.

Après trente-huit ans, le souvenir de cette nuit dramatique éveille encore, dans son âme, de tels sursauts, qu'elle en a les mains vibrantes et les yeux pleins d'effroi. Tandis qu'elle souffle un peu, je reprends :

— Tout ce que Votre Majesté vient de me dire, je l'ai entendu raconter naguère, chez Mme de Pourtalès, par la princesse de Metternich à qui, dès le lendemain, Piennes avait rapporté vos belles paroles : « La dynastie est condamnée, monsieur; nous ne devons plus penser qu'à la France. »

Dédaignant cet irrécusable témoignage d'un mot qui lui fait tant d'honneur, elle poursuit :

— Quand, vers une heure du matin, je suis arrivée aux Tuileries, j'étais une autre femme : je n'avais plus d'angoisse, plus d'excitation, plus de faiblesse : je me sentais aussi calme et forte que lucide et résolue...

Elle insiste sur le soudain redressement, sur l'étonnante illumination, qui se produisirent alors dans tout son être et qu'elle assimile aux coups mystérieux de la Grâce.

— Comment expliquez-vous, me dit-elle, un revirement aussi brusque ?

— Le phénomène est bien connu des psychologues. Il suffit parfois du moindre choc émotif pour libérer subitement toutes

les énergies, inconscientes ou subconscientes, que l'atavisme accumule dans un être. C'est votre hérédité castillane qui a parlé si haut... J'ajoute que, pour les natures fières comme la vôtre, il n'y a de pire supplice que l'attente et l'incertitude. L'anxiété les épuise. Mais, sitôt que leur devoir se formule, sitôt qu'elles aperçoivent l'occasion d'agir, elles se déploient magnifiquement.

— Votre allusion à mon hérédité castillane me rappelle que, pendant cette nuit tragique, alors que je m'évertuais à ranimer la confiance et relever les cœurs autour de moi, le cher et noble amiral Jurien de la Gravière, mon premier aide de camp, s'est écrié : « Madame, en ce moment, vous êtes cornélienne ! »

— Il se trompait, l'amiral !

— Oh !... J'étais si fière de son exclamation !... Et pourquoi se trompait-il ?

— Les héroïnes de Corneille sont sublimes ; je n'en disconviens pas. Mais ce sont des ergoteuses ; elles dissertent et subtilisent indéfiniment sur leur devoir. Jusque dans les instants les plus pathétiques, elles argumentent. Ce ne sont pas des femmes, ce sont des abstractions :

Impitoyable sort, dont la rigueur sépare
Ma gloire d'avec mes désirs !
Est-il dit que le choix d'une vertu si rare
Coûte à ma passion de si grands déplaisirs ?

Et c'est Chimène qui raisonne ainsi ! Que dirais-je de Camille et de Pauline ?... Or, dans votre cas, le raisonnement n'a joué aucun rôle. Vos énergies profondes se sont réveillées spontanément et c'est là ce qui est beau !

Elle rit :

— Eh bien ! je ne me vanterai plus d'avoir été comparée aux héroïnes cornéliennes ! Mais revenons à l'époque sinistre.

Sans le moindre effort, avec une mémoire qui ne trébuche pas une seule fois, elle me raconte la crise obscure et mouvementée qui s'est terminée, le 9 août, par le renvoi du ministère Émile Ollivier. Entre autres détails, je note ceux-ci : — Dès son retour aux Tuileries, l'Impératrice a voulu convoquer les Chambres, afin de prendre immédiatement son appui sur la représentation nationale. Avait-elle, comme Régente, le

droit d'ordonner cette convocation ? Ne devait-elle pas en référer à l'Empereur ? C'était discutable. Émile Ollivier soutenait que la réunion du Parlement demeurait la prérogative absolue de l'Empereur ; il déclarait, en outre, que ce serait une faute énorme, une absurdité, de rouvrir la tribune dans une heure de péril national où il fallait avant tout éviter les discordes et calmer les esprits : là-dessus, il ne doutait pas que l'Empereur serait de son avis.

— N'allait-il pas, me dit l'Impératrice, jusqu'à me proposer un coup d'État contre le Parlement ! Il n'avait conçu rien moins que de faire enlever, la nuit, tous les députés de l'opposition, Jules Favre, Gambetta, Jules Simon, Kératry, Arago, Jules Ferry, etc., puis de les faire conduire à La Rochelle, d'où un navire de guerre les eût transportés à l'île de Ré ! Ne croyez pas que ce fût là une simple idée qui lui traversait la tête. Il avait donné ses ordres à la Préfecture de police et préparé tout le détail des arrestations. Lorsqu'il est venu m'en parler, — car il a bien dû finir par m'en parler, — je lui ai dit : « Et vous vous imaginez que l'opposition va se laisser faire, que les faubourgs de Paris ne vont pas se soulever, que Lyon, Marseille, Bordeaux, Saint-Étienne, Limoges resteront calmes ? Vous ne voyez pas que vous allez déchaîner la guerre civile sur tout le territoire... la guerre civile sous le feu de l'ennemi ?... Non, monsieur, non, moi Régente, cela ne se fera pas !... »

Quand il s'est agi de nommer le nouveau cabinet, l'Impératrice a rencontré le même obstacle constitutionnel que pour la réunion des Chambres : la désignation des ministres excédait incontestablement ses pouvoirs de régente :

— N'importe ! me dit-elle, j'ai passé outre... On m'a reproché de n'avoir pas consulté l'Empereur. Je n'en avais pas le temps. Et puis l'Empereur, accablé par les soucis du commandement, déprimé par les douleurs physiques, n'aurait pas pu envisager la situation avec la liberté d'esprit et les renseignements exacts dont je disposais, moi... Je me rappelle que, à l'instant où j'allais signer les décrets de nomination, un de mes plus dévoués collaborateurs m'a suppliée de n'en rien faire : « De grâce, ne signez pas cela ! C'est illégal, c'est révolutionnaire ! » J'ai répondu : « Tant pis ! Ma conscience m'ordonne de signer : je signe... Je m'en expliquerai plus tard avec l'Empereur ! »

Le ton sec et décisif dont elle articule ces derniers mots, en

redressant la tête, me fait sentir que notre conversation touche à l'un des problèmes les plus troublants que pose l'histoire de cette période et qui se formule ainsi : « Du jour où l'impératrice Eugénie a constaté que l'usure physique et morale de Napoléon III ne lui permettait plus aucun effort de volonté, qu'il était devenu aussi incapable de gouverner son empire que de commander ses troupes, n'en a-t-elle pas conclu qu'elle devait progressivement l'éliminer du pouvoir, se substituer à lui, concentrer dans ses mains toutes les prérogatives de l'autorité souveraine, avec l'idée obsédante et secrète de sauvegarder le patrimoine de son fils ? »

C'est à quoi je réfléchis, pendant qu'elle me raconte les débuts, très actifs, du ministère présidé par le général de Palikao. Tout d'abord, les nouveaux ministres imposent à l'Empereur la destitution de son major-général, l'infortuné Le Bœuf, et le mettent en demeure de résigner le commandement suprême de l'armée pour le transférer à Bazaine. Comme le nom de Bazaine me fait sursauter, l'Impératrice me dit :

— Je vous assure que Bazaine inspirait alors une confiance absolue.

— Malgré le Mexique !

— Oui, malgré le Mexique. Et la preuve, c'est que l'Empereur lui avait donné le commandement de la Garde impériale... Du reste, je n'ai jamais cru qu'il ait trahi. Mais nous reparlerons de Bazaine.

Elle énumère ensuite, rapidement, les mesures d'ordre politique, militaire, financier, que le cabinet du 10 août a su prendre, avec un zèle infatigable, pour l'organisation de la défense nationale et le raffermissement de l'esprit public.

Mais, dans la coulisse, je vois se démener les véritables maîtres de l'heure, les membres du Conseil privé, mis au rancart depuis l'avènement de l'Empire libéral, les anciens serviteurs du pouvoir absolu, Baroche, La Valette, Persigny, le maréchal Vaillant et surtout leur chef, l'habile et vigoureux avocat de l'autocratisme napoléonien, le président du Sénat, Rouher. La Régente ne s'inspire que d'eux, n'a foi qu'en eux.

Cependant, autour de Metz, la situation s'aggrave soudain. Le 18 août, après les terribles hécatombes de Borny, Rezonville et Saint-Privat, l'armée du Rhin est bloquée. Deux jours avant la fermeture de la tenaille allemande, Napoléon III a pu

s'échapper lamentablement par la route de Verdun et gagner Châlons, où Mac-Mahon achève de rallier ses troupes.

— C'est alors, continue l'Impératrice, que, sous l'influence du prince Napoléon, l'Empereur a décidé de rentrer à Paris avec l'armée de Mac-Mahon, pour se remettre à la tête du gouvernement; le télégramme, qui m'informait de cette décision, m'apprenait en outre que le général Trochu était nommé gouverneur de la capitale... La nomination de Trochu me semblait une lourde erreur. Était-il sage de confier la sécurité des souverains, et la défense de nos institutions à un général ambitieux, intrigant, jaloux, perfide, théâtral, qui ne se cachait pas de me haïr et qui avait déjà lié partie avec nos pires ennemis? Je me serais accommodée pourtant de ce dangereux défenseur. Mais ce que je ne pouvais admettre, ce qui m'apparaissait impossible, d'une impossibilité matérielle autant que morale, c'était le retour de l'Empereur à Paris. On l'aurait accusé de n'avoir pas voulu marcher au secours de Bazaine, pour ne songer qu'au salut de son trône et de sa dynastie. On aurait crié à la trahison. Toute la population parisienne se serait ameutée contre lui. Aucune escorte n'aurait pu le défendre. Sa voiture ne serait pas arrivée jusqu'au Louvre. Il ne serait pas rentré vivant aux Tuileries!...

Tandis qu'elle parle ainsi, blême, la voix haletante, je sens passer en elle toute l'horreur des grands drames révolutionnaires.

Après un court silence, elle reprend, d'un ton plus calme :

— Voilà pourquoi j'ai voulu que l'Empereur conduisît l'armée, non plus vers Paris, mais vers le nord, au secours de Bazaine. Et ce fut aussi l'opinion de tous les ministres.

Puis elle me regarde bien en face, comme si elle me provoquait à lui répondre.

— Je comprends, madame, que l'Empereur ne pouvait pas revenir à Paris, avant de s'être réhabilité par une victoire. Mais ce que je trouve infiniment regrettable, — excusez-moi de vous le dire, — c'est l'envoi de l'armée vers le nord. Tous les stratèges condamnent cette manœuvre.

Elle fait un geste d'agacement :

— Je viens de vous dire que l'Empereur ne pouvait pas rentrer à Paris!

— L'Empereur, soit!... Mais l'armée?

— Il ne pouvait pas quitter l'armée!

J'insinue que, dans l'état misérable de sa santé, il aurait pu légitimement aller prendre quelque repos à Compiègne, à Blois, à Biarritz.

Une flamme courte lui traverse les yeux :

— Abandonner ses troupes, la veille d'une bataille, lui, un Napoléon! Il se serait couvert de honte pour jamais devant l'histoire!... J'aurais mieux aimé qu'il se fît tuer!

— Il y a songé, n'est-ce pas?

— Oui, mais plus tard, à la dernière étape de son calvaire, à Sedan.

Voici maintenant l'épilogue tragique du règne. Je demande à l'Impératrice quel jour et comment elle a reçu la nouvelle de la catastrophe; on a prétendu en effet qu'elle l'a dissimulée durant vingt-quatre heures, même à ses ministres, afin de ne pas contrecarrer une tentative suprême qu'elle faisait auprès de Thiers par l'entremise de Mérimée pour sauver le régime impérial. Elle me déclare péremptoirement :

— C'est le samedi 3 septembre, vers la fin de l'après-midi, que le ministre de l'Intérieur, Chevreau, est venu m'annoncer la capitulation de Sedan. Sur la foi de M. Thiers, on a publié que je connaissais la sinistre nouvelle depuis vingt-quatre heures et que je l'avais gardée secrète, pour moi seule; car je négociais avec les députés de la gauche, dont M. Thiers lui-même, une combinaison parlementaire où je mettais mon dernier espoir de sauver la dynastie. Eh bien! toute cette histoire est fausse; elle ne contient pas un mot de vérité! C'est un mensonge de M. Thiers. D'ailleurs, je n'ai jamais pensé que M. Thiers eût l'esprit assez large, le cœur assez noble, pour oublier ses rancunes et venir à mon aide; je ne me serais donc pas diminuée jusqu'à lui demander secours.

— Comment! Ce n'est pas vrai que, le 3 septembre, Mérimée s'est présenté, de votre part, chez M. Thiers, pour le conjurer de se rallier à vous, et que M. Thiers lui a répondu : « Après Sedan, rien à faire!... Qu'ils s'en aillent! »

— C'est faux, archifaux. Je n'ai donné aucune mission quelconque à Mérimée, qui, du reste, connaissait trop bien mes sentiments pour entreprendre une pareille démarche sans un ordre de moi.

Voulant tirer au clair tout le détail de ces journées historiques, je lui pose encore une question.

— Dans cet après-midi du 3 septembre, à quand remontaient vos plus récentes nouvelles de l'armée?

— Là-dessus, je serai moins précise. Je me rappelle pourtant que, depuis trois ou quatre jours, je n'avais reçu de l'Empereur aucun télégramme, aucune lettre. Et ce long silence, inexplicable, m'entretenait dans une affreuse angoisse; je ne mangeais plus, je ne dormais plus; j'avais sans cesse la gorge pleine de sanglots... Je crois me rappeler aussi que, la veille, donc le 2 septembre, le jour même de la capitulation, le général de Palikao m'a dit : « Nos communications avec Sedan sont coupées; je crains que l'armée ne soit bloquée dans la place. » Enfin, je venais d'apprendre que mon fils, qui ne pouvait rester sans péril au quartier général et qu'on avait installé à Mézières, avait dû partir brusquement pour Landrecies; j'en concluais que l'ennemi n'était plus loin de Mézières... Voilà tout ce que je savais, le 3 septembre, à la fin de l'après-midi, quand Chevreau est venu m'apporter le télégramme de l'Empereur : *L'armée est prisonnière; j'ai dû rendre mon épée; je viens de voir le roi Guillaume; je pars pour Wilhelmshöhe.* Chevreau m'a quittée immédiatement pour aller communiquer la nouvelle à ses collègues. Aussitôt, j'ai appelé mes secrétaires, Conti et Filon; je les ai appelés en criant, comme on appelle au secours; je leur ai montré le télégramme. Et puis... et puis, tout ce que j'avais sur le cœur a débordé.... Je ne vous en dirai pas plus.

Ce qu'elle ne veut pas me dire, je le sais par une autre confidence qui a, pour moi, toute la valeur et tout l'accent d'une confession directe. Donc, sous le coup de la nouvelle foudroyante, après l'ahurissement et la suffocation des premières minutes, l'Impératrice a donné libre cours au torrent des colères, des révoltes, des humiliations, qui s'accumulaient depuis des semaines dans son âme orageuse. Les traits convulsés, les yeux hagards, telle qu'une Erynnie, elle vociférait des propos éperdus : « Non, l'Empereur n'a pas capitulé! Un Napoléon ne capitule pas. Il est mort!... Vous m'entendez : je vous dis qu'il est mort et qu'on veut me le cacher!... » Puis, se contredisant elle-même : « Pourquoi ne s'est-il pas fait tuer? Pourquoi ne s'est-il pas enseveli sous les murs de Sedan?... Il n'a donc pas senti qu'il se déshonorait? Quel nom il va laisser à son fils!... » Après cette explosion, elle a fondu en larmes,

invoquant à genoux son mari, le suppliant de lui pardonner les aberrations que l'excès de la douleur venait de lui arracher... Et la scène a fini par un évanouissement.

Sur la journée du 4 septembre, elle ne me dit rien qui ne soit connu. Je remarque toutefois que, dès le matin, après avoir entendu la messe avec quelques intimes, elle s'est complètement ressaisie, comme au lendemain de Frœschwiller et de Forbach.

Cependant, la tourmente révolutionnaire se prépare dans les faubourgs. De quart d'heure en quart d'heure, les nouvelles sinistres arrivent aux Tuileries. Sous l'œil complaisant du général Trochu, l'émeute se propage et s'organise. Bousculant la police, des bandes forcenées parcourent les boulevards. Au Corps législatif, on délibère sur la vacance du trône et l'on évoque les précédents de 1814, comme si l'on y cherchait la meilleure formule de parjure.

La Régente ne garde pas moins tout son calme et toute sa dignité. Quand les délégués de la Chambre, conduits par Buffet, le comte Daru, le comte d'Ayguevives et le marquis de Talhouët, viennent la supplier de remettre le pouvoir exécutif à une Commission de gouvernement, qui serait élue par l'Assemblée, elle s'y refuse impassiblement, par les raisons les plus hautes : « L'avenir de notre dynastie ne compte plus pour moi ; je ne pense qu'à l'avenir de la France. Mon unique souci personnel est de remplir, dans toute leur étendue, les devoirs que mon rang et ma fonction m'imposent; or, le plus clair de ces devoirs est de ne pas déserter mon poste... Quant aux représentants du pays, leur devoir me paraît aussi évident que le mien : ils doivent ajourner leurs querelles de parti et se serrer autour de moi pour faire masse contre l'invasion. Ils tiennent le sort de la guerre entre leurs mains... »

C'est avec une parfaite simplicité qu'elle me raconte cette grave discussion. Quand elle s'arrête, je reprends :

— Un jour, il y a quelque dix ans, j'ai eu l'occasion d'entendre l'austère Buffet lui-même déclarer que dans cette conférence du 4 septembre, vous fûtes admirable d'énergie, de patriotisme et de sang-froid.

— J'ai fait ce que j'ai pu... D'ailleurs, quel résultat !

Puis, avec la visible impatience d'en finir, elle esquisse

rapidement tout ce qui a suivi : — la proclamation de la déchéance et de la république; le Corps législatif envahi; les troupes levant la crosse en l'air; le général Trochu haranguant la foule et passant à l'émeute; le flot des insurgés se ruant vers les Tuileries, etc... Elle accélère encore son débit pour évoquer son départ précipité du palais, avec sa lectrice Mme Lebreton, sous la protection de Nigra, Metternich et deux ou trois fidèles; son interminable course en fiacre, dans Paris, à la recherche d'un abri sûr; l'humiliante obligation d'aller, en dernier lieu, demander asile au dentiste américain, le docteur Evans; la randonnée piteuse du voyage à Deauville, dans le landau fermé, le dentiste sur le siège; la traversée de la Manche sur un yacht à voiles de quarante tonneaux, par une mer furieuse; enfin, l'horrible détresse de l'atterrissage nocturne à l'île de Wight.

Ayant achevé son récit, elle demeure quelques instants silencieuse et recueillie. Soudain, son visage prend l'air étonné, comme si elle sortait d'une réflexion étrange :

— Pourquoi cela me fait-il du bien de vous raconter ce cauchemar?

— C'est peut-être parce que vous y pensez toujours.

— En effet, j'y pense toujours!

Elle réfléchit de nouveau, puis :

— J'ai une telle foi dans la justice de Dieu que je devrais n'attacher aucune importance à la justice des hommes, d'autant plus que je ne tarderai pas beaucoup à comparaître devant la première. Mais non! j'ai l'illogisme et la faiblesse de penser constamment au verdict que rendra le tribunal de l'histoire. Alors, quand l'occasion s'offre à moi, — ce qui est rare, très rare, — j'apporte mon témoignage, après m'être juré à moi-même que je dirai « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité »... Aujourd'hui, c'est vous le greffier.

Je la remercie de la confiance dont elle m'honore. Elle répond à mes remerciements par quelques mots affectueux. Et c'est la fin de ma visite.

Quand je sors de l'Hôtel Continental, il est six heures.

L'après-midi s'achève radieux. Les Tuileries baignent dans une lumière charmante. Rajeunie par les pluies continues de ces derniers jours, la verdure des tilleuls et des marronniers

est d'une fraîcheur tendre. Les cris joyeux des enfants et les toilettes claires des femmes animent le jardin. Sans m'y arrêter, je gagne la Terrasse du Bord de l'eau, qui s'allonge, tranquille, dans la solitude et le silence.

Napoléon III venait souvent se promener ici, le matin, en fumant son éternelle cigarette. On fermait alors les grilles, aux deux extrémités de la terrasse, pour que personne ne vînt déranger l'auguste rêveur.

Après ce que je viens d'entendre, le décor est singulièrement propice à l'évocation de son image. Pourtant, ce n'est pas dans ce lieu, ce n'est pas sur les berges plates de la Seine qu'il m'apparaît : c'est sur les rives sinueuses et vallonnées de la Meuse, pendant qu'il marche ou plutôt qu'on l'entraîne vers Sedan. Ne gouvernant plus son empire, ne commandant plus ses troupes, relégué dans les bagages et les convois, il n'est plus, physiquement, qu'une pauvre loque humaine. Ses cheveux sont devenus tout blancs. L'œdème de ses paupières lui ferme les yeux. Il a le teint blafard, le dos voûté. Les moindres cahots de sa voiture lui arrachent un gémissement. Il ne se tient à cheval qu'au prix de lancinations atroces. On le voit, un jour, descendre précipitamment de sa berline pour aller s'appuyer la tête contre un arbre, tant les spasmes de sa vessie et les déchirements de ses reins le torturent. Un autre jour, à table, ses aides de camp le voient soudain secoué par de grands frissons, tandis que des larmes coulent sur ses joues creuses et violacées. Enfin, chaque matin dès qu'il se lève, chaque soir dès qu'il arrive à l'étape, son chirurgien, qui ne le quitte pas, lui inflige le supplice de le sonder.

Moralement, l'épreuve est pire encore. Il garde sa pleine intelligence, une parfaite lucidité de l'esprit. Mais il n'est plus capable d'aucune résolution; il subit n'importe quoi : c'est une paralysie totale de la volonté. Depuis le début, il sait que la marche de l'armée vers le nord est une aberration stratégique, et il s'y résigne. Pourtant, il n'aurait qu'à dire à Mac-Mahon : « Ramenez immédiatement l'armée vers Paris. » Et l'armée ferait immédiatement volte-face. De même, il n'aurait qu'à télégraphier à l'Impératrice : « Je rentrerai ce soir à Paris. » Et personne au monde ne pourrait lui défendre d'y rentrer. Car enfin il est toujours l'Empereur! Le soir de la capitulation, il écrira ces lignes stupéfiantes, qui ne laissent plus rien

à deviner de son drame intime : « La catastrophe devait avoir lieu. Notre marche était le comble de l'imprudence et, de plus, elle a été très mal dirigée... » Quelques jours plus tard, il écrira encore : « Certes, la lutte était inégale, mais elle aurait pu être beaucoup moins désastreuse pour nos armes, si les opérations n'avaient pas été constamment subordonnées à des considérations politiques... » Je ne connais pas, dans l'histoire des infortunes souveraines, une déchéance plus lamentable. Et si, maintenant, je voulais conclure, je ne trouverais qu'un mot, — le grand mot de pitié que Sophocle a laissé tomber sur Œdipe : « Malheureux, malheureux! C'est le seul nom que je puisse te donner! »

Mais, aussi, je me rappelle un entretien que j'eus, il y a deux ou trois ans, avec notre chef d'État-major, le général Brun, à propos de la marche vers Sedan. Il me la citait, à titre d'exemple, un jour qu'il examinait devant moi certaines éventualités de guerre : « Il fallait être insensé, me disait-il, pour envoyer l'armée de Châlons vers l'Argonne et la Meuse. L'opération était inexécutable. Pour la réussir, il n'aurait pas fallu moins que l'audace impétueuse, la promptitude foudroyante d'un Frédéric le Grand ou d'un Napoléon Ier. L'idée primitive de Mac Mahon, et qu'il a été obligé d'abandonner sur l'injonction de Palikao, était la seule vraie, la seule qui pouvait encore nous arrêter dans notre course à l'abîme. L'armée aurait dû rétrograder, par échelons, jusque sous les murs de Paris. Là, solidement appuyée aux ouvrages défensifs, mais gardant toute sa liberté de manœuvre, elle aurait offert la bataille. En cas d'insuccès, elle aurait de nouveaux rétrogradé, toujours par échelons, vers la Loire ou vers l'Yonne, au besoin jusqu'en Touraine ou jusqu'au Morvan. Dès lors, le siège de Paris devenait impossible; la résistance nationale avait le temps de s'organiser; l'esprit public se relevait. Ainsi, la physionomie de la guerre eût changé complètement. Et, quand serait venue l'heure de la paix, nous n'aurions pas été livrés à l'Allemagne, pieds et poings liés! »

MAURICE PALÉOLOGUE.

(A suivre.)

est d'une fraîcheur tendre. Les cris joyeux des enfants et les toilettes claires des femmes animent le jardin. Sans m'y arrêter, je gagne la Terrasse du Bord de l'eau, qui s'allonge, tranquille, dans la solitude et le silence.

Napoléon III venait souvent se promener ici, le matin, en fumant son éternelle cigarette. On fermait alors les grilles, aux deux extrémités de la terrasse, pour que personne ne vînt déranger l'auguste rêveur.

Après ce que je viens d'entendre, le décor est singulièrement propice à l'évocation de son image. Pourtant, ce n'est pas dans ce lieu, ce n'est pas sur les berges plates de la Seine qu'il m'apparaît : c'est sur les rives sinueuses et vallonnées de la Meuse, pendant qu'il marche ou plutôt qu'on l'entraîne vers Sedan. Ne gouvernant plus son empire, ne commandant plus ses troupes, relégué dans les bagages et les convois, il n'est plus, physiquement, qu'une pauvre loque humaine. Ses cheveux sont devenus tout blancs. L'œdème de ses paupières lui ferme les yeux. Il a le teint blafard, le dos voûté. Les moindres cahots de sa voiture lui arrachent un gémissement. Il ne se tient à cheval qu'au prix de lancinations atroces. On le voit, un jour, descendre précipitamment de sa berline pour aller s'appuyer la tête contre un arbre, tant les spasmes de sa vessie et les déchirements de ses reins le torturent. Un autre jour, à table, ses aides de camp le voient soudain secoué par de grands frissons, tandis que des larmes coulent sur ses joues creuses et violacées. Enfin, chaque matin dès qu'il se lève, chaque soir dès qu'il arrive à l'étape, son chirurgien, qui ne le quitte pas, lui inflige le supplice de le sonder.

Moralement, l'épreuve est pire encore. Il garde sa pleine intelligence, une parfaite lucidité de l'esprit. Mais il n'est plus capable d'aucune résolution; il subit n'importe quoi : c'est une paralysie totale de la volonté. Depuis le début, il sait que la marche de l'armée vers le nord est une aberration stratégique, et il s'y résigne. Pourtant, il n'aurait qu'à dire à Mac-Mahon : « Ramenez immédiatement l'armée vers Paris. » Et l'armée ferait immédiatement volte-face. De même, il n'aurait qu'à télégraphier à l'Impératrice : « Je rentrerai ce soir à Paris. » Et personne au monde ne pourrait lui défendre d'y rentrer. Car enfin il est toujours l'Empereur! Le soir de la capitulation, il écrira ces lignes stupéfiantes, qui ne laissent plus rien

à deviner de son drame intime : « La catastrophe devait avoir lieu. Notre marche était le comble de l'imprudence et, de plus, elle a été très mal dirigée... » Quelques jours plus tard, il écrira encore : « Certes, la lutte était inégale, mais elle aurait pu être beaucoup moins désastreuse pour nos armes, si les opérations n'avaient pas été constamment subordonnées à des considérations politiques... » Je ne connais pas, dans l'histoire des infortunes souveraines, une déchéance plus lamentable. Et si, maintenant, je voulais conclure, je ne trouverais qu'un mot, — le grand mot de pitié que Sophocle a laissé tomber sur Œdipe : « Malheureux, malheureux! C'est le seul nom que je puisse te donner! »

Mais, aussi, je me rappelle un entretien que j'eus, il y a deux ou trois ans, avec notre chef d'État-major, le général Brun, à propos de la marche vers Sedan. Il me la citait, à titre d'exemple, un jour qu'il examinait devant moi certaines éventualités de guerre : « Il fallait être insensé, me disait-il, pour envoyer l'armée de Châlons vers l'Argonne et la Meuse. L'opération était inexécutable. Pour la réussir, il n'aurait pas fallu moins que l'audace impétueuse, la promptitude foudroyante d'un Frédéric le Grand ou d'un Napoléon Ier. L'idée primitive de Mac Mahon, et qu'il a été obligé d'abandonner sur l'injonction de Palikao, était la seule vraie, la seule qui pouvait encore nous arrêter dans notre course à l'abîme. L'armée aurait dû rétrograder, par échelons, jusque sous les murs de Paris. Là, solidement appuyée aux ouvrages défensifs, mais gardant toute sa liberté de manœuvre, elle aurait offert la bataille. En cas d'insuccès, elle aurait de nouveaux rétrogradé, toujours par échelons, vers la Loire ou vers l'Yonne, au besoin jusqu'en Touraine ou jusqu'au Morvan. Dès lors, le siège de Paris devenait impossible; la résistance nationale avait le temps de s'organiser; l'esprit public se relevait. Ainsi, la physionomie de la guerre eût changé complètement. Et, quand serait venue l'heure de la paix, nous n'aurions pas été livrés à l'Allemagne, pieds et poings liés! »

MAURICE PALÉOLOGUE.

(A suivre.)

RÉGARDS
SUR DES CHARTREUSES

UNE CHARTREUSE ESPAGNOLE : MIRAFLORÈS

Au sortir de Burgos, en remontant le long d'un pauvre cours d'eau, une promenade herbue, profonde comme un parc, plantée d'ormes graves, mène jusqu'à l'arceau triangulaire qui marque la limite de la Chartreuse. Sur la hauteur, j'aperçois le couvent ; l'église groupe au-dessus des arbres ses pinacles comme une couronne de lys. A gauche, la grande plaine nue, barbare, s'enfle jusqu'aux plateaux pierreux ; une ligne sombre de peupliers la coupe, semblable à une file de pénitents ; j'aime ces horizons dépouillés, ascétiques, mais, au loin, cette butte rose, polie par le soleil du soir. Un berger, sur la route, barbu comme un brigand, pousse devant lui ses moutons. Au fond d'une place ombragée, voici, derrière une vieille croix, la muraille grise de la *Cartuja*.

J'ai franchi le portail aux gros clous. Par un couloir glacial un frère convers me précède jusqu'à l'ancien pavillon de chasse des rois d'Espagne, devenu l'hôtellerie. Les murs de sa façade sont faits de moellons frustes, avec de petites fenêtres grillées dans l'épaisseur de la bâtisse. Un escalier solennel, droit et raide, très sombre, grimpe aux chambres des hôtes. Celle qui m'est réservée donne sur les toits d'une cour étroite ; une cloche, entre ses montants de pierre, domine les tuiles. Je découvre, en me penchant, un parterre de giroflées jaunes et,

plus haut que les toits, des feuillages lourds de marronniers. Pas un souffle ne les remue. J'ai beau être habitué au calme de la campagne, le silence de la Chartreuse isole du monde, comme s'il avait la densité d'une muraille.

Mais, tout près, soudain, l'horloge d'une tour martèle d'un coup dur l'avant-quart d'une heure. Et la cloche s'ébranle, dure aussi, ayant comme la plupart des cloches espagnoles, un timbre de glas fêlé.

Cette cloche pirouette et tinte d'un mouvement paisible, étrangère aux agitations du temps. Elle sait que, chaque jour et aux mêmes heures, jusqu'à ce que les combles du couvent s'effondrent ou que les moines aient disparu, elle sonnera autant de fois, pour des offices pareils. La main qui tirera la corde ne sera plus la même ; qu'importe ? Le son des battements, leur nombre, n'auront pas changé. Je songe, en l'écoutant, qu'elle façonne à son rythme toutes ces vies monacales, pour moi pleines d'inconnu.

Mais, quelqu'un frappe à ma porte : dom Ed..., le Prieur de Miraflorès. D'avance, j'étais certain que je connaîtrais en lui un moine puissamment bon, passionné pour son Ordre, original d'humeur, d'esprit ouvert et portant sur les choses du siècle la vue hardie et libre de ceux qui n'en sont plus. Il est grand, mince, un peu penché ; jeune, bien que la couronne de ses cheveux blanchisse. Anglais par son père, et par sa mère Français, il fond dans la distinction de sa personne l'aristocratie de deux races. La douceur de ses traits semble presque féminine ; mais, tout d'un coup, son sourire laisse échapper de fortes ironies, ou son œil d'un bleu candide émet des fulgurations dominatrices. On devine sous son aménité la foi des violents qui pourraient dire d'eux-mêmes : « Le zèle de votre maison me dévore. »

Le Prieur me conduit au réfectoire des hôtes où m'est préparée une collation. Le frère qui me sert se tient debout, à la mode d'Espagne, derrière mon siège, pendant que je récite le *Benedicite*. Le frère H... semble très jeune ; sa robe brune et son capuchon avivent la pâleur de son teint, la flamme de ses yeux, sa pure beauté castillane. Discret, souriant et calme, il évoque les serviteurs mystérieux qu'on rencontre dans les romans chevaleresques. Versé par sa main, l'ardent Xérès prend je ne sais quel bouquet liturgique.

Ma solitude en cette longue salle éclairée par une seule fenêtre haute, me réservera, tout mon séjour, le vis-à-vis d'un portrait de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, et de sa première femme, laide, hélas! mafflue, sotte à gifler. Au fond, une cheminée opulente, où se chauffa jadis Isabelle la catholique, a son manteau décoré des armes de Castille, au-dessus de volutes sculptées qui s'entrelacent comme des flammes tordues. La compagnie du frère H..., silencieux, et ce passé royal autour de moi suffiraient à mon contentement. Mais, devant la cheminée, je penserai plus d'une fois au verset des *Proverbes* que me cita un jour le Prieur :

Ignis nunquam dicit : *Sufficit*... Le feu, jamais ne dit : Assez!

Mot terrible, si on le remet dans le texte biblique et quand on se souvient des trois autres choses impossibles à rassasier; mot révélateur du tourment sacré qui emporte certains cœurs de moines, sans terme, plus haut qu'eux-mêmes.

Le Prieur, dès le lendemain, me fait les honneurs du couvent. Tout d'abord, pour me rendre à l'église, seul, je me perdrais. Il faut suivre un couloir qu'emplit l'encens des foins coupés, — car l'étable est proche, — passer une petite porte, tourner sous le cadran d'une horloge, laisser à gauche un huis étroit qui donne sur la rampe d'un escalier; enfin, prendre le long du cloître jusqu'à l'entrée basse du chœur des frères. Il est, comme dans toutes les Chartreuses, séparé de celui des moines par un jubé; deux autels dédiés, l'un à saint Jean-Baptiste, patron des solitaires, l'autre à saint Bruno; et, entre les deux, une porte à double battant qui nous introduit dans le grand chœur.

La nef, selon la coutume des églises cartusiennes, est plus profonde que large. Des franges de pierre, d'un travail raffiné, comme s'y amusait un art décadent vers la fin du xv[e] siècle, festonnent les nervures de la voûte. Les stalles des moines, contre les murs, allongent leur galerie à fleurons, dentelle de chêne, merveille d'une luxuriance fragile, paradoxale dans ce monastère qui respire en tout la stabilité. Lorsque les religieux s'y tiennent debout, regardant l'autel, à la file, sans mouvement, ils ont l'air de saints logés sous des niches de parade, faites pour d'autres que pour eux.

Devant l'autel miroitent deux tombeaux accouplés, d'une seule masse qui serait trop lourde, si le sculpteur, un juif alle-

mand converti, Gil de Siloé, n'avait, autour des statues couchées du roi Jean II de Castille et d'Isabelle de Portugal son épouse (1), taillé tout un monde de figures bibliques et une ménagerie de lions. Le même Gil dressa, derrière l'autel, un retable énorme en bois doré, où il fit saillir un Christ oriental de visage, entre une mère de douleurs, et un saint Jean prodigieux de compassion mystique.

Cette église nous met loin de l'ermitage nu souhaité par saint Bruno. Les siècles ont chargé ses disciples d'un patrimoine de richesses : sans eux, elles eussent disparu. Ils les gardent avec des soins vigilants. Je ne crois pas que leur pauvreté intérieure s'en amoindrisse. Ils savent trop l'éphémère de ces biens, même confiés à des moines parfaitement stables. Lors de l'invasion napoléonienne, des soldats mirent à sac Miraflorès abandonné. Ils violèrent les tombeaux, dans l'espoir d'y piller un trésor; tous les reliquaires furent massacrés à coups de hache. On en a refait d'autres ; mais les reliques, jetées en tas dans un coin, n'ont pu être identifiées.

On avait sauvé les ornements liturgiques. Le Prieur me montre des chasubles, des chapes, des mappules d'une magnificence écrasante : broderies massives, recamées, pélicans, phénix et fleurs symboliques sur des fonds écaillés d'or ou d'un rouge ardent. Le dos d'une chasuble, entre autres, porte une échelle de Jacob, toute scintillante d'argent, perpendiculaire, étroite, soutenue d'espace en espace par deux anges aux ailes étendues. Splendide image de l'ascension où succomberait le contemplatif, si des auxiliaires invisibles ne tenaient en équilibre son point d'appui.

Comme nous sortions du chœur, un rais de soleil y pénétra. La riche couleur flamande du vitrail qu'il traversait parut descendre avec lui et réchauffer, sur le tombeau du Roi, le marbre de ses mains. Fastueuse et sépulcrale, cette église est froide comme un caveau. Nulle part, les vêpres des morts ne m'ont plus saisi qu'en la stalle où je les lisais, sur un grand antiphonaire, immergé dans les cadences funèbres des voix psalmodiantes.

Le Prieur m'ouvre la salle du Chapitre. C'est là que, le

(1) Un troisième tombeau, à gauche, moins surchargé, présente l'infant Don Alfonso à genoux, les paumes jointes, devant l'Évangile ouvert sur le coussin d'un prie-Dieu.

dimanche matin, les moines viennent entendre ses instructions et confesser publiquement les fautes contre la règle. Elle n'est meublée que des longs bancs appuyés aux boiseries des murs. Aucun siège pour le Prieur; mais, chose particulière aux Chartreux, un autel occupe le fond de la salle. Une des statues peintes qui ornent le retable, celle du bienheureux Albergati (1), m'a laissé le contact violent d'un moine ivre du Verbe divin.

Le bienheureux, en camail d'évêque, avec la cuculle cartusienne et le capuchon, serre de la main droite le bâton d'une croix, et contemple une Bible qu'il lit ouverte sur son bras gauche. Son profil est comme pétri de tous les enthousiasmes sacrés. Les rides mêmes de sa joue semblent tressaillir d'un amour âpre et attendri; et son regard est fasciné par le saint Livre, ébloui, presque effrayé. Vu d'en bas, cet œil est terrible; jamais je n'ai senti plus immédiate « la folie de la croix ». Ce n'est pourtant pas l'œil d'un fou. L'ardeur des saints se garde intelligente; le dernier mot, on s'en souvient, de la volcanique Angèle de Foligno fut : *comprendre*.

Dom Ed... m'introduit ensuite dans sa propre cellule. Il m'en laisse librement admirer l'ordonnance, ne l'ayant pas disposée lui-même. Ce vaste cabinet tient de sa nudité son caractère. Près de la porte, une horloge anglaise en ébène, sévère et pompeuse; à droite, une bibliothèque vitrée; et, dans la clarté de la fenêtre, une table que domine une toile espagnole à fond noir, un Christ mort, sur les genoux de sa mère, la tête pendante. A gauche, enfin, le long de la paroi blanchie à la chaux, quelques images : un saint Bruno de Zurbaran, sinistrement dur; et un autre de Ribalta, jeune moine barbu qui pose un doigt sur ses lèvres, prêchant le silence.

Le jardin du Prieur est de plain pied avec sa cellule : il y jette un coup d'œil négligent; ce n'est pas lui qui le cultive; sa charge lui en ôte le loisir. Mais les allées sont pieusement ratissées, les bordures émondées. L'eau d'une vasque s'égoutte au milieu d'un bassin. Des carrés de radis représentent le potager. Dans un coin penche un vieux laurier en fleurs.

Dom Ed... s'intéresse davantage aux livres de sa bibliothèque. Il me fait voir quelques précieux incunables, une charte décorée d'enluminures, où le sceau royal s'accompagne

(1) Par José de Lara, artiste qui, vers 1715, avait établi une école à Zamora.

de la formule qui reste celle de la monarchie espagnole : *io, el Rey*, moi, le Roi. Des in-folio de compilateurs chartreux lui donnent matière à des vues curieuses sur les travaux de l'Ordre.

Nous traversons une petite chambre à coupole peinte en bleu, avec un autel pour sa messe ; nous montons à son oratoire. Contre le mur blanc s'impose au regard une croix nue, très espagnole, au tronc allongé, aux bras courts, poinçonnée d'arabesques faites avec la pointe d'un clou ; et, devant la table, un fauteuil carré, d'une raideur féodale, dont le cuir jadis fauve est maintenu par de larges clous. Une boîte vétuste, en chêne noirci, cerclée de ferrures, lui sert à loger la réserve de sous qu'il destine aux pauvres. Quotidiennement, vers deux heures, arrive de Burgos une tribu de guenilleux. On leur dispense de la soupe, du pain, quelque monnaie. Les jours fériés, le Prieur en personne vaque à cette distribution.

Comme tous les moines, il a, dans son oratoire, une stalle où il lit l'office aux temps prescrits et fait oraison. Sa vie conventuelle, me dit-il en passant, a fui comme un songe ; quarante-cinq ans lui ont semblé quarante-cinq jours. Il conserve surtout le sentiment d'une liberté parfaite, affranchi par ses vœux de toutes les inquiétudes dont est grevé le monde.

Il me mène au réfectoire ; ses étroites fenêtres en retrait le rendent plus solennel, mais assez morose. J'en ai vu ailleurs de plus beaux. La chaire du lecteur, ouvragée comme une niche, est encastrée dans la muraille ; on y pénètre par un escalier, derrière la salle. Même quand les moines sont absents, le réfectoire est plein d'eux. Sur la nappe s'alignent, à chaque place, le couvert, le pot à eau brun, le flacon de vinaigre. Le Prieur mange seul, à une table, tout au fond, sous le crucifix. Là, comme partout, le couvent maintient l'exemplaire d'une maison bien ordonnée où chacun et chaque chose est à son rang, où les objets et les actes les plus communs acquièrent une noblesse rituelle.

Nous suivons, en silence, le grand cloître. Le Prieur allonge le pas, la tête dans les épaules, les mains dans ses manches, ses grosses chaussures battues par le bas de sa robe.

Nous voici dans le cimetière. Des cyprès si vieux que leur tronc blanchit, des pins saturent les tombes d'une odeur d'aromates. Au centre, sur une colonne, un Christ, aux jambes

raides, dont le soleil et la pluie ont usé la face. Beaucoup de croix sont tombées dans l'herbe. Depuis cinq cents ans on enterre ici des Chartreux.

Quand l'un d'eux meurt, son corps ne subit pas la prison du cercueil. On cloue l'habit qu'il porte à la planche où il est gisant, on rabat sur ses mains les manches, sur sa tête le capuchon; après l'office, on le dépose dans la terre. « Et c'est fini. »

En attendant son tour, le bon Prieur continue allégrement sa charge. Avec moi il visite « les obédiences », le quartier des étables, des officines domestiques, de la forge, toujours distant, chez les Chartreux, du grand cloître et du logis des moines.

Le couloir où il me guide est pavé d'une manière imprévue : des os de mouton cimentés entre des cailloux de la rivière; ce mélange, assure-t-il, est indestructible.

Un convers âgé, maladif de mine, nous reçoit dans le bâtiment réservé à la fabrication des fromages. Autour du pressoir ils sèchent sur des claies; les petites meules s'empilent jusqu'au plafond. Ces fromages de la Chartreuse combinent le lait de vache et de brebis selon un procédé secret. Plus loin, c'est le miel des ruches qu'un autre frère fait couler dans des pots. Mais je n'ai pas vu l'endroit où l'on comprime des pétales de roses, pour fabriquer des chapelets odorants.

Nous sommes arrivés à la cour de l'étable. Une génisse et deux vaches s'y promènent tranquillement. L'une d'elles s'approche du Prieur; il la caresse; elle frotte sa tête contre la laine du froc. Le vacher, homme gaillard et puissant, l'appelle; aussitôt elle retourne à sa mangeoire. Les animaux eux-mêmes, dans le monastère, pratiquent l'obéissance.

Certains, malgré tout, conservent un mauvais esprit. Nous avons laissé derrière nous, à l'entrée du clos, la longue allée de pins. Sur la hauteur, le valet de ferme laboure avec deux mulets. Je connais Fernando parce qu'il est venu me prendre à Burgos. C'est un campagnard castillan, rude et brusque d'allure, leste comme une chèvre, et dont le visage sec semble, sous son béret bleu, sculpté dans du grès. Ses deux mulets, au lieu de labourer droit, tirent sur le flanc, empêtrent leurs jambes dans les liens qui les attellent à la charrue. Fernando les dégage, les secoue, les apostrophe, peste contre eux. Il reprend sa marche en avant; il sait qu'il arrivera, quand même, au bout du sillon; mais ses mulets, demain, seront aussi rétifs qu'aujourd'hui.

Le champ dont son arroi déchire le sommeil commande la plaine austère. Au delà des peupliers qui suivent le cours d'eau et du clocher trapu d'un village, de minces collines coupées par des creux brillent comme des rampes de marbre ; elles se haussent à la file vers le faîte rougeâtre d'un plateau. Le désert est à l'horizon. Sans obstacle l'âme se dilate, seule comme cette vieille tour de guet, là-bas encore debout, en face des pays immuables, inhabités, que le vent dur flagelle.

J'ai regagné le pavillon des hôtes; ma chambre me parait mienne comme si, depuis des années, j'y vivais. Trois folles hirondelles, se pourchassant, criant, se précipitent chez moi, puis ressortent. La cloche, aux heures identiques, dolente et lourde, se balance entre ses montants rouillés.

Dans une Chartreuse, comme les journées sont courtes! J'en ai passé beaucoup, sans aller plus loin que l'église et le petit jardin des giroflées, entre quatre murs. Pas un instant l'ennui n'a rôdé autour de ma solitude. Est-ce à dire qu'ici j'aie oublié tout ce que je laisse hors du cloître? Le monde me parait loin. Mais, éperonnée par l'isolement, mon imagination m'y ramène avec furie. L'orageux, l'indompté de mon naturel se réveillent sous la menace d'une contrainte.

Et puis, ce milieu de moines espagnols est tellement étrange! Plus d'une fois, après minuit, pendant que tintaient comme un glas les neuf coups de l'Angélus nocturne (1), j'ai surpris, au bas du sombre escalier, des gémissements rythmiques, tels que l'ahan d'un boulanger qui pétrit, ou d'un bûcheron qui frappe avec sa cognée. Des pauses séparaient ces bruits; ensuite, ils s'accéléraient et cessaient tout d'un coup. C'était un vieux frère qui prenait la discipline; il s'animait contre lui-même en se fustigeant, multipliait les coups; mais, attentif à la règle, il ne dépassait point le temps d'un *Miserere*.

Je l'écoutais, sachant trop pourquoi il faut que des hommes humilient leur chair et la maltraitent, mêlé involontairement au mystère d'une vie expiatrice qui fait de la douleur un principe de béatitude. Jamais je n'avais eu la sensation de cette violence. En pleines ténèbres surtout elle m'attirait et m'effrayait cependant. Ces plaintes d'un ascète invisible me sem-

(1) Les Chartreux récitent à la fin de Matines, avant de s'aller recoucher, un quatrième Angélus, ressouvenir de l'époque où ils reposaient d'une traite et se levaient avant l'aube.

blaient sortir d'une geôle où quelqu'un, sans me connaître, souffrait pour moi ; et je m'endormais avec la volonté de correspondre à sa compassion...

L'après-midi de mon départ, Dom Ed..., avant de me raccompagner à Burgos, me propose de visiter l'intérieur des tombes royales. De 1808 à 1924, on avait laissé les cercueils en débris, le pavé défoncé, les ossements épars. Dom Ed... eut l'idée pieuse de les rassembler. Dans un cyprès de Miraflorès il fit tailler le bois d'un coffret; les restes du Roi et de la Reine y furent enfermés; après une cérémonie que présida l'archevêque, on installa le coffret dans le caveau.

Nous descendons par une échelle devant sa porte. Un frère, une torche à la main, nous précède sous la voûte funèbre. Le coffret est posé sur des étais de pierre. Le frère l'ouvre avec des tenailles, non sans une forte pesée, car la moisissure a gonflé le bois, oxydé le cuivre des ciselures qui semble enduit d'une peinture blanche. Une odeur âcre nous saisit, pareille à celle du plâtre et de la terre humide. J'entrevois les os mêlés des deux époux; les plus gros, ceux du Roi, et un seul crâne, de forme allongée, celui de la Reine sans doute (l'autre a disparu). Je l'ai senti graveleux sous mes doigts. Je l'ai touché respectueusement.

Ainsi ai-je conclu mon séjour à Miraflorès. Qu'on ne voie pas dans cette visite au caveau une fantaisie romantique. Dom Ed... a voulu faire à son hôte le plus haut honneur : l'introduire dans un lieu secret, auguste par ce qu'il enclôt. Peut-être devinait-il que ces contacts mortuaires me seraient salubres, si le cloître n'avait pas apaisé en moi les violences d'un cœur mal assagi.

DEUX CHARTREUSES ITALIENNES. — CALCI ; FARNETA

La Chartreuse de Calci regarde d'assez haut Pise lointaine, les deux dômes, la tour penchée, et l'étendue verte jusqu'à la mer indistincte. Le gros bourg de Calci avoisine le monastère. A sa cloche réplique celle d'un couvent franciscain. La Chartreuse s'adosse aux pans rudes de collines érigées comme un décor; elle-même a l'air d'un palais d'été dans la montagne qui s'étonne d'être là, seul et grandiose.

Sa façade, reconstruite au XVIIIe siècle, aligne les bâtiments

d'une « pharmacie » où l'on fabriquait un élixir. Dans la cour d'honneur, le double escalier devant la chapelle, les portails d'angle que surmontent des pinacles taillés en pomme de pin, tout est pompeux et comme truqué.

A l'intérieur, dans le vestibule et le corridor de l'hôtellerie, des grisailles simulant des statues et des rinceaux de feuillages veulent égayer la longueur des parois. La vaste chambre où l'on me loge dépendait des appartements qu'une grande duchesse de Toscane s'était réservés dans la Chartreuse. Au plafond ovale est peinte la Charité indiquant à un vieux pauvre la porte hospitalière. Des angelots joufflus, trop semblables à des Amours, voltigent autour de la Vertu nonchalante. Je n'ai qu'à traverser le couloir pour être introduit dans le salon de réception des princes et leur chambre à coucher. Le petit salon me retient par une présence cartusienne : un bon portrait de Dom Baglin, du Prieur général qui fut, en 1903, chassé de la Grande Chartreuse. Ce religieux, à le juger sur sa mine, était plus autoritaire que mystique; mais sa physionomie concentre une gravité forte qu'ont durcie les tristesses de l'exil.

Je m'arrête peu, dans la grande salle, aux portraits de la grande duchesse et de son époux, moins encore, dans leur chambre, au lit dont les courtines, en soie d'un beau vert, pendent à un baldaquin doré.

Je me hâte vers l'église, cherchant l'austérité d'un lieu vraiment conventuel : à l'entrée du chœur, le porte-lutrin est un ange à figure féminine et souriante, coiffé de fleurs. Au-dessus des stalles, contre les murs, des coquilles peintes, des cornes d'abondance, de galantes allégories encadrent les scènes bibliques. Un faste frivole, l'exubérance décorative visent à démentir le sérieux cartusien. D'autres Chartreuses italiennes, celle de Pavie surtout, et même, près de Florence, celle de Galuzzo, imposent la contradiction d'un couvent que le monde, en des siècles païens, toucha de son empreinte ; de sorte qu'elles sont devenues plus ou moins des musées ou des palais profanes.

Mais Galuzzo me laisse dans la mémoire, avec les cyprès du val d'Ema, deux statues tombales de cardinaux, d'une terrible vigueur, le petit cloître si pur de Brunelleschi, et un puits ventru qu'aurait dessiné Michel-Ange. Calci ne ménage aux yeux qu'une délectation parfaite : les chambres de ses archives, leurs armoires en olivier marqueté, avec des angles arrondis,

marmoréennes d'éclat, douces au toucher; l'une d'elles enferme une Bible sur parchemin, contemporaine de saint Bruno, chef-d'œuvre de copie gothique impeccable, enluminé par des Bénédictins, selon la plus belle tradition byzantine : des entrelacs, des ors, des bleus d'une fabuleuse splendeur. Tout cela pourtant est accessoire. Je ne viens pas ici en quête de voluptés esthétiques; ce sont des moines que je veux pénétrer. L'accoutumance anéantit devant leur pensée le décor de la maison; à leur exemple je m'en abstrairais sans peine.

Je n'ai qu'entrevu l'affable prieur italien. Mes entretiens approfondis furent avec les deux hommes les plus contraires de tempérament qu'une Chartreuse puisse rapprocher.

Dom Cl... le procureur, Français, natif d'une province de l'Ouest, eût été, jadis, un moine aventureux et guerrier. Il aime le mouvement; il s'entend à bâtir, à combiner, à commander. Les contemplatifs d'une Chartreuse se détournant des soins extérieurs, le souci du temporel retombe sur deux ou trois têtes; il les faut excellemment pratiques; un moine voué aux charges n'a pas toujours la complexion d'un célicole. Sans le travail manuel, estime Dom Cl., et même sans ce qu'ils appellent « le travail fort », l'équilibre mental serait difficile aux Chartreux. L'office ne leur propose aucune diversion imaginative : point de pompe sur l'autel; un chant simple et nu. Dans leur vie recluse la seule variété sensible est, chaque semaine, la promenade en commun, le « spaciment » dont nul n'est dispensé.

Il pourrait ajouter, malgré tout, les changements liturgiques, les mille petites modifications que les fêtes ou les coutumes apportent à l'emploi régulier du temps : ainsi l'heure du repas n'est jamais la même, le dimanche et dans la semaine; les jours de « spaciment, » on dit les vêpres à midi un quart aussitôt après avoir mangé. On mange le plus souvent « en cellule »; mais le réfectoire dominical, le colloque rompent la solitude; de quinzaine en quinzaine, la « rasure » est une sorte de distraction; et on se lève pour les matines, tantôt à dix heures du soir, tantôt à onze. Nuances menues, diversités qui seraient ailleurs insignifiantes. Dans le cloître, le moindre épisode prend la tournure d'un événement, ou plutôt, les alternances de vie solitaire et commune, les déplacements d'horaire ont beau être prévus, ils stimulent l'inconscient de la volonté par

un je ne sais quoi de nouveau ; c'est la goutte d'huile qui entretient en souplesse les ressorts secrets.

Dom Cl..., comme Dom Ed..., me laisse entrevoir un des périls de la cellule, péril, au reste, évitable : s'alanguir dans la répétition des mêmes actes, hors d'un contrôle externe ; les fautes contre la règle étant seules manifestes au dehors, ne plus mesurer si l'on avance ou si l'on recule sur l'échelle invisible de la perfection. Même indolente, l'existence d'un Chartreux serait singulièrement méritoire. Mais, s'il se compare en esprit d'humilité aux plus parfaits, il découvre ce qui lui manque et s'évertue à reprendre élan ; grâce à la solitude, d'autre part, il peut soutenir, plus libre, l'effort d'une ascèse sans dissipation.

Le Chartreux, — c'est là son propre, — néglige de *s'extérioriser*. Aussi n'est-il guère enclin à se révéler original, bien que la solitude exagère parfois l'originalité. Il vit devant Dieu ; que lui servirait d'exalter son Moi pour lui-même, loin des regards d'autrui ?

Dom Cl... demeure très attaché à son Ordre, comme au milieu où sa vocation exige qu'il se sanctifie. Néanmoins, il le juge d'un coup d'œil plus intelligent qu'affectif. Cette audace d'opinion est absolument étrangère à l'autre Chartreux qui m'honora de ses visites. Français aussi, Dauphinois ou Savoyard d'origine, Dom M... révèle une âme suave, toute retirée en Dieu. Il tient spontanément les paupières baissées, comme pour se dérober aux vaines dispersions ; sa voix est vibrante, mais discrète ; ses gestes sont timides et contenus. L'aspect des choses extérieures ne semble parvenir à lui que tamisé par un vitrail. Des faits et des passions où le siècle s'agite il connaît la substance ; les incidents lui paraissent négligeables. Un Chartreux ne lit aucun journal ; *l'Ami du clergé* le met au courant des nouveautés religieuses, des bons livres. Il est disposé à n'apercevoir que le bien en tout.

J'interroge sur la vie de contemplation ce parfait contemplatif. Il m'aide à mieux saisir pourquoi la méditation devient inutile, quand on possède le sentiment continu de l'omniprésence divine. « Un regard de foi » vers la Trinité sainte tient lieu de toute méthode d'oraison pour l'office, la messe, la communion. Ce regard ne cesse ni pendant les repas, ni dans les colloques et les promenades. Plus on contemple, plus il est aisé de contempler. L'âme s'élève à Dieu, selon le mot de Ruys-

broek, aussi simplement que la main se hausse jusqu'au front.

Et on ne cherche dans la dévotion plus rien de sensible. Peu de prières vocales. Le contemplatif est, en quelque manière, identifié à Dieu. De même que Dieu se regarde et s'aime, l'oraison pure est de le regarder en l'aimant.

J'écoute Dom M..., charmé comme d'entendre un Esprit jouer sur une harpe angélique une mélodie inconnue. Il venait de me quitter, lorsque je croisai, près du réfectoire, Dom Cl... affairé. Il arrivait de la cuisine. « Le frère cuisinier, me confia-t-il, a omis de saler les haricots. Les pères vont dire : De quoi s'occupe le Procureur? » J'ai fait observer au frère son oubli. Je l'ai vu fâché. Je lui ai dit : « Allons! ne vous en tourmentez pas. » Les deux entretiens, comme les deux moines, se complètent. La sagesse monacale réside en cette harmonie des éléments humains. Les positifs sont nécessaires aux mystiques, et, encore plus, les mystiques aux positifs. La merveille est qu'un homme de gouvernement possède les vertus d'un célicole.

Mais, le célicole absolu, je crois bien l'avoir, à Calci, rencontré. Quand je suivais l'office dans une stalle du chœur, j'aimais retrouver, près de moi, un moine très vieux dont le profil m'apparaissait imbibé d'une quiétude céleste. Devenu presque aveugle, Dom Em... ne lisait plus les Psaumes, ne chantait plus avec les autres. Sur ses paupières baissées, sa joue ronde d'une blancheur de lait, sur ses lèvres fines reposait le sourire des félicités impossibles à perdre. Quelque chose d'*enfantin*, au sens évangélique du mot, irradiait de ses traits heureux. Tout vestige de contradiction et d'effort avait disparu. Il me rendait tangible la paix du Royaume.

L'automne de ce contemplatif était doux comme ces matins purs où, revenant de la grand messe, je voyais au bout du long couloir, contre le balcon de la galerie, le mur verdoyant de la montagne ensoleillée, et, du balcon, Pise toute blanche dans la plaine, les dômes et la tour dans la clarté liquide.

L'âme transformée en Dieu le laisse agir en elle, n'a plus besoin de s'élancer à lui. Elle rejoint presque l'innocence du soleil et des fleurs qui n'ont jamais péché.

FARNETA

La Toscane, par un beau jour de printemps, donne l'illusion d'un paradis. Entre Lucques et Farneta, le long de la route, un peu de vent balance les molles guirlandes des vignes. Des paysans tranquilles fauchent des prés. L'azur est velouté au flanc des collines.

Ma voiture prend, à droite, le chemin ombreux, sous les platanes, qui monte à la Certosa. Quel désert amène! Rien n'y fait souvenir de la pénitence.

A l'entrée de l'hôtellerie, dans les tilleuls en fleurs de la cour, les abeilles s'agitent avec le ronflement d'une marmite qui bout.

Le père Coadjuteur, Dom R..., luxembourgeois, m'accueille avec une bonhomie gaillarde, presque franciscaine. Ici, comme dans les précédentes Chartreuses, je vais être le seul hôte du couvent. La fenêtre de ma chambre s'ouvre sur les obédiences, sur la cour d'une étable, vis-à-vis des monts boisés. L'église du village surgit à mi-côte; beaucoup plus haut, un autre clocher tasse autour de lui quelques maisons. Au sommet, deux mamelons jumeaux coupés par une exacte échancrure, m'évoquent, malgré moi, le verset du Cantique : « Mon bien-aimé, entre mes deux seins, est comme un sachet de myrrhe. » Mais, en redescendant l'escalier, je m'attarde à considérer, contre la muraille, des images qui représentent le supplice des martyrs chartreux, à Cork et à Londres (au XVIe siècle).

L'un d'eux, qu'on a dépendu vivant de la potence, est couché sur une claie. Un bourreau lève sa hache pour lui fendre la poitrine, comme un boucher fend sur l'étal le poitrail d'un bœuf. Un autre qu'on hisse, la corde au cou, à la potence, assiste à ce dépeçage, sachant qu'il aura son tour. Un autre expire, déjà éventré. Est-ce voulu, pour susciter chez les hôtes l'idée du martyre, l'exhibition de tels spectacles affreux? Je ne le crois point. Ces gravures ont été mises là parce qu'elles ne sauraient prendre place ailleurs. Chaque fois que je sortirai ou rentrerai, je les retrouverai sans répulsion. Elles me rappellent que la sécurité de la foi est provisoire, qu'à notre tour, en des temps proches, nous pouvons être appelés au témoignage du sang.

Farneta, depuis que l'on a tué ou laissé tuer la Grande

Chartreuse, est devenue la maison-mère de l'Ordre. Le Prieur général y réside, les Chapitres généraux s'y tiennent. Les bâtiments du monastère se sont amplifiés selon son importance. D'un bosquet de pins, sur la butte de l'enclos, je vais souvent regarder la file des toits rouges, gais comme ceux d'un village de France. Chaque maisonnette se prolonge par un étroit promenoir fermé; celui-ci borne d'un côté le jardin que bloque, de l'autre côté, le promenoir de la cellule contiguë. La pente des toits est calculée de façon que chacun des moines ne puisse plonger, même de l'étage, sur le voisin. Les trente-huit cellules restent ainsi parfaites en solitude; et pourtant elles se tiennent; elles ouvrent toutes leur porte sur le grand cloître; l'église les unit par son clocher sans faste.

Au fond de leur calme je sens une activité vibrante, comme le frémissement d'une ruche. Leur silence m'émeut surtout après Complies, quand tout le monde, sauf moi, dans la Chartreuse, est couché. Le Saint Bruno de Houdon me faisait penser à un tombeau vivant. Combien plus le sommeil des moines qui est encore une prière, une simple halte entre deux offices! Qu'ils dorment ou veillent, le silence de leurs cellules ne ressemble à aucun autre; car il ne sera jamais rompu.

Les ombres du soir glissent au creux de la vallée ; des collines restent drapées d'or vert et soyeux. La moindre sinuosité des faîtes, les branches d'un arbre au bord du couchant semblent peintes sur le cristal de l'espace. La cloche de Farneta tinte ses deux notes, d'une jovialité rude; elles se précipitent, se ralentissent inégalement. D'autres, plus lointaines, répondent dans la montagne. J'écoute les cris des jeunes bergers qui ramènent du pâturage leur bétail. Des enfants, près de l'église, entonnent un cantique âpre, d'une lente monotonie.

Je me promène sous la treille, tout autour de l'enclos immense. Les crapauds siffleurs, les *rospi*, poussent comme en un flageolet leur trémolo strident. Une eau invisible chante le long d'un canal. Un chat traverse à pas de velours le potager et disparaît...

En regagnant la cour de l'hôtellerie, j'y retrouve l'odeur poivrée des tilleuls dont toutes les fleurs respirent, un parfum plus chaud et persuasif que celui des orangers. Il paraît singulier de soutenir des idées austères, dans cette langueur provocante d'un crépuscule toscan.

Je m'endors, quand même, avant que la cloche de Farneta ait fini de tinter. Le repos des moines me sollicite, me pénètre comme si j'étais l'un d'eux. Mais, au réveil de Matines, je n'attends pas que l'Excitateur frappe à ma porte ; la nuit ardente, plus encore que l'impatience de l'office, m'a mis debout. J'allume la lanterne à trois pans, archaïque, qu'on m'a bien recommandé de tourner contre moi, pour que les jeux de mon ombre sur les parois de la tribune ne troublent point la communauté.

Je traverse le jardin du petit cloître. Un palmier noir, sous la lune, infléchit ses palmes comme des jets d'eau qui retombent. Un oiseau surpris s'envole. Des lucioles indolentes rôdent parmi les orangers.

Je monte à la tribune. Le chœur, devant moi, sans la lampe du sanctuaire, serait ténébreux. Quelqu'un cependant est là en oraison ; je l'entends, par intervalles, bouger ou tousser. Au dehors, les grillons frénétiques violentent le silence; les *rospi* continuent; la plainte flûtée d'un rossignol passe, comme assoupie, entre ces voix vulgaires.

A onze heures moins un quart, sonne le premier coup de la cloche; et aussitôt les moines entrent dans l'église ; je les vois à peine, mais leurs lampes marchent allègrement. Chacun à son tour, après s'être incliné sans génuflexion devant l'autel, pend sa main à la corde de la cloche ; elle ne s'arrête pas de sonner, comme si une seule main tirait la corde. Déjà les lampes sont éteintes; les ampoules électriques des stalles envoient leur clarté froide sur les capuchons blancs, sur les antiphonaires, sur les bras qui s'allongent en ouvrant les gros livres.

La lumière d'en bas réveille discrètement les couleurs vives du plafond peint. Mais je ne m'attarde pas à la frivolité des sensations fugitives. Après un silence de recueillement, le Père vicaire a frappé sur la *forme* (1) un léger coup avec un marteau de bois. Une partie du chœur entonne le *Deus, in adjutorium* et les voix puissantes de l'autre s'échauffent en répliquant : *Domine, ad adjuvandum me festina.* Les moines adjurent, par une lente psalmodie, le Seigneur de se hâter. Dans cette lenteur même je perçois l'insistance de la requête ; ne pas laisser

(1) On appelle *forme* la partie de la stalle, inclinée comme un pupitre, où l'on pose les antiphonaires.

tomber à terre, faute de ferveur ou d'attention, un seul grain, un seul atome de l'encens qu'on offre, des paroles d'éternité. Comme la victoire nocturne sur le sommeil réclame en effet une aide angélique ! Autrefois, dans les monastères, tandis qu'on récitait les Matines, un moine se promenait le long du chœur en balançant une lanterne. S'il apercevait quelqu'un pencher la tête assoupi, ou s'interrompre au milieu d'un psaume, il secouait devant son nez la lanterne. Par les nuits d'hiver, ces heures d'immobilité doivent être, au début, terriblement dures.

Sans hâte les versets roulent au sablier divin; les cadences descendantes s'enfoncent dans le noir, avec un ralentissement d'adoration à chaque *Gloria Patri*. Quand vient une leçon, toutes les stalles s'éteignent ; il n'y a plus de clarté qu'au milieu du chœur, près du *lectoire*. La voix du lecteur est monotone; les textes d'une prophétie ou d'une homélie des Pères s'empreignent d'un accent d'uniformité primitif, judaïque, si l'on ose dire. Ils sortent du fond des siècles, et j'y sens palpiter une âme qui vivra sans fin.

Mais l'unisson choral s'embrase dans une hymne à la Trinité, dont c'est demain la fête. Nulle fête ne saurait être plus cartusienne. La religion de l'Ordre pourrait s'abréger en ce mot d'une moniale chartreuse, de sainte Roseline mourante : « Je vais à mon Créateur », écho de la seule prière qu'imposa Paphnuce, l'anachorète, à Thaïs pénitente et recluse : « O toi qui m'as créée, aie pitié de moi ! » La suprême force, pour le contemplatif, serait de se fixer dans la vision de l'Essence une et trine, comme les Archanges et les Chérubins, qui la louent et adorent éternellement. La mélodie de l'hymne est contrainte par l'austérité des modes ; mais une joyeuseté naïve, semblable à celle d'un chant populaire, en dilate le rythme.

Après l'*Angelus* et le dernier *Amen*, les moines se dispersent comme se dissiperait un rassemblement de fantômes. Pourtant la continuité de la prière cesse-t-elle jamais ? Un mystérieux aimant tient les volontés des solitaires suspendues à un centre unique de vie suprasensible. La mienne, si j'habitais quelque temps l'ombre de la clôture, n'obéirait-elle pas à la même impulsion ?

Ici, moins encore qu'en toute autre Chartreuse, l'hôte a libre accès dans la communauté. Je vois par intervalles le Père Procureur, mais, quotidiennement, le vieux frère A... et Dom R...

Le frère A..., préposé à l'hôtellerie, est un Piémontais, grand et lourd, barbu, blanchissant, avec une mâchoire en saillie qui rendrait sa figure bizarre si une douceur grave, un air de sainteté ne la rectifiaient. Il a quelquefois de ces mots où transparaît une âme vraiment haute. Un jour, il me parlait de sa sœur, vieille religieuse, attachée, dans son couvent, à la cuisine; quarante ans elle s'était tenue penchée sur son fourneau, en sorte qu'elle avait perdu les yeux : « Le Bon Dieu, me dit-il, saura bien les lui rendre pour *le* voir. » Au surplus, rigide, attentif à la lettre des observances.

Sa cellule est près d'une porte, au bas de l'escalier. Comme une fois je m'aventurais sur le seuil en lui demandant des timbres, il s'avança vivement au dehors : « Je vais vous les donner; je ne dois pas vous laisser entrer. » Dom R... le voyant passer, une bouteille dans une main, et, dans l'autre, un portoir où étaient disposés des plats, émit avec son bon rire cette prédiction : « Quand le frère A... sera canonisé, c'est ainsi qu'on le représentera. » Le frère, sous ce compliment, baissa la tête; peut-être, par humilité, pensait-il qu'on se moquait de son insuffisance. Peu lui importerait d'être un jour mis sur les autels. C'est devant Dieu qu'il mène sa vie cachée. Elle me laisse entrevoir des vertus inestimables. Chez lui et d'autres frères Chartreux j'ai admiré comment des hommes de condition, en général, très simple, acquièrent une dignité, une discrétion, une courtoisie parfaites.

Avec le frère A..., quand il me servait à table, je n'échangeais que de brefs propos. Mais, plusieurs fois dans la journée, je rendais visite au Père Coadjuteur. Nous nous entretenions de l'Ordre cartusien. Il y est entré fort tard, après avoir été longtemps professeur de collège. Son expérience lui prouve qu'avec une santé ordinaire on supporte sans trop de peine les abstinences de la règle. Ne rien manger le matin, se contenter le soir d'un morceau de pain trempé dans un peu de vin, *ne potus noceat*, parce que le vin tout seul se digère mal, c'est une question d'entraînement. D'ailleurs, les jours fériés, le repas au réfectoire se prend à dix heures, et, pour le soir, on peut garder du fromage, quelques fruits.

Il me confesse, et il n'est pas le seul à m'avoir fait ce petit aveu :

— Les semaines de fête, où les repas quotidiennement

se prennent en commun, sont des semaines de pénitence.

— Pourquoi ? ai-je osé l'interroger.

Il rabat son capuchon sur ses yeux et joint les mains sans me répondre. J'ai deviné la contrainte qu'inflige le repas cénobitique, sentiment trop excusable chez des hommes d'âge qui subissent, malgré leur abnégation, le poids des habitudes.

Et pourtant, Dom R... possède un optimisme d'obéissance total, spontané. A l'entendre, les novices ne s'aperçoivent pas des jeûnes, tellement occupés qu'ils s'étonnent quand a sonné l'heure de la réfection.

Alors que je crois découvrir, dans les singularités des liturgies, un sens mystique, il me donne des raisons plus simples. L'amplitude lente, à la messe conventuelle, du *Sanctus* où chaque syllabe du chant est martelée par un coup de cloche, me semblait figurer le prosternement de l'âme sous l'inaccessible Majesté. Mais Dom R... m'explique :

— Nous le chantons lentement pour qu'il n'y ait pas, avant la Consécration et après, une pause trop longue.

Très pondéré par complexion, il admire peu les moines, s'ils se macèrent avec excès. Il me parle, en le blâmant, d'un d'entre eux qui, pour se mortifier, avait, en plein hiver, quitté son gilet de laine; et cette imprudence lui coûta la vie. J'aurais pu lui objecter : « Qu'importe à un Chartreux de mourir quelques années plus tôt ou plus tard? » Mais, avant d'émettre une telle réflexion, je l'avais déjà sentie fausse. Un moine doit tenir à la vie présente comme à un dépôt sacré; il remplit au chœur, dans son couvent, dans la milice de l'Ordre, une place qui resterait vide peut-être, s'il n'était plus là : en abrégeant l'épreuve par d'indiscrètes pénitences, il déserte en somme, ou il se comporte comme si l'espoir patient lui manquait.

Je demande à Dom R... s'il a vu des Chartreux mourir en odeur de sainteté.

— Oui, me répond-il, j'en ai vu mourir *un* qui passa vraiment de la terre au ciel. Nous lui avions tous donné l'accolade, comme on le fait aux mourants. Une demi-heure après, il s'endormit dans le Seigneur...

Dom R... exprime affablement le type du Chartreux régulier, raisonnable, ayant une religion qui pénètre ses vertus natives, comme un bon sang arrose une chair saine. Mais, à Farneta, j'ai, plus d'une fois, suivi la messe d'un autre moine, ascète

meurtri, presque terrifiant, comme ce Christ de San Gil, à Burgos, dont le corps, tout contrepointé de clous, paraît loger en ses moindres fibres un monde de souffrance.

Dom L... est jeune encore, très long. La nudité de son crâne rend plus sèche la maigreur de ses joues pincées d'une ride. L'effort d'un recueillement jamais satisfait de lui-même resserre ses sourcils, semble raidir jusqu'à la ligne de son nez. Mais, sous cette âpreté apparente, je pénètre au fond de ses yeux d'indicibles tendresses. Nous n'avons échangé aucune parole. A quoi bon? Je le crois doué du discernement des consciences. Quand il lève sur moi ses paupières, j'ai l'impression qu'il perce à nu toutes les infirmités de mon âme.

Le don des larmes lui est départi. Plus d'une fois, depuis la Consécration jusqu'à la Communion, je l'ai vu, penché sur l'Hostie, réprimer des sanglots; sa voix, lorsqu'il proférait les mots rituels, était liée par une sainte douleur. Pour lui, la Victime est présente; et il a pitié d'elle comme de lui-même, puisque lui c'est Elle comme Elle, lui. Il étire ses bras de même que s'il était le Christ en croix ; ses doigts vibrent; il semble étreindre le monde dans sa supplication. Contre son gré, peut-être à son insu, ses reins, sous la chasuble, tressaillent de légers soubresauts; on dirait qu'il porte sur sa chair une cuirasse hérissée de petites pointes qui, au moindre mouvement, aiguisent leurs piqûres, élargissent des milliers de plaies. Il me fait songer à ce Chartreux de Val-Profonde, au prieur Dom Jean Poullet, dont j'ai lu l'histoire dans les *Éphémérides* cartusiens :

« Debout à cinq heures, il se rend à l'église où il fait une heure d'oraison, suivie de la messe basse; après quoi, il récite une partie de l'office et assiste à la messe conventuelle. Rentré en cellule, il se prosterne à l'oratoire et y demeure abîmé en Dieu jusqu'au dîner. Après sa réfection, tout juste suffisante pour sustenter une vie humaine, il consacre environ une heure à la visite des cellules. Cela fait, il prie pour les morts jusqu'à vêpres... En sortant des vêpres, il ne donne pas moins de trois heures à la lecture de la Bible et à l'étude des Pères de l'Église. Après sa mort on trouva un commentaire du Cantique des Cantiques, des homélies pour les dimanches et les fêtes... Il termine sa journée par une oraison qui se prolonge jusque vers neuf heures. Alors il s'étend tout habillé sur le plancher,

les reins ceints d'une lourde chaîne, laquelle pénètre dans les chairs, et, s'il bouge, le déchire cruellement ; ce qui ne l'empêche pas de se rendre au chœur, où il donne de sa magnifique voix, sans laisser entrevoir l'ombre d'une fatigue. De retour en cellule il prie encore pour les âmes du Purgatoire, et, quand le corps brisé réclame un peu de répit, il s'assied sur une chaise et sommeille jusqu'à cinq heures. Il vécut de cette vie pendant cinquante-deux ans. Il dissimulait si habilement ses souffrances qu'il était difficile d'en rien soupçonner (1). »

Les grands mortifiés ont l'art de souffrir si aisément qu'autour d'eux on s'en doute à peine. Dom L... vise à cette perfection : il n'est, j'imagine, pas très loin de l'atteindre, tant il porte avec douceur et calme ses crucifiements voulus. En présence de Chartreux, dont les dehors ne confessaient rien de très ascétique, je me suis demandé s'ils ne savaient pas cacher leurs pénitences, maîtres de leur corps au point de lui faire tout endurer, sans qu'il se rebiffât, même par un sursaut.

Dom J. M..., prieur général de l'Ordre, à qui seul est réservé le titre de Révérend Père, m'a plusieurs fois accueilli dans son cabinet imposant et sombre. Sous sa calotte blanche, il m'est apparu blanc comme un Pape. Sa charge en effet l'absorbe, toutes proportions gardées, autant que la sienne peut étreindre le Souverain Pontife. Les minutes de ses heures sont comptées. Mais une bonhomie sereine efface la hauteur de son ministère. Angevin, il garde la finesse, l'enjouement, l'urbanité dont sa province eut l'apanage.

Il me fait asseoir tout contre lui, et, sans pédantisme, du ton le plus dégagé, me livre certaines de ses vues sur l'Ordre qu'il gouverne.

— Notre principale austérité, juge-t-il, c'est la solitude. Pour la comprendre, il faut y avoir passé. On se met dans un tombeau, on s'enterre volontairement. Notre vie serait impossible à soutenir sans la grâce, et si l'on n'avait l'esprit meublé. Avec ma charge, je n'ai plus le temps de lire. Dans ma jeunesse j'ai beaucoup lu. L'étude n'est pas notre fin. Autrefois, quelques-uns des nôtres ont écrit... Mais l'objet propre de notre vie est la contemplation. Dans la méditation, nous nous effor-

(1) *Les Éphémérides de l'Ordre des Chartreux*, par Dom Victor Marie Doreau, t. I, p. 125.

çons vers Dieu; dans la contemplation, c'est Dieu lui-même qui nous illumine et nous attire à lui.

— Tous, l'ai-je interrogé, parviennent-ils à la contemplation?

— Non, il peut y avoir des fervents qui n'y arrivent jamais; et d'autres, moins fervents, y arrivent. On ne discute pas avec la grâce.

Je voudrais savoir de lui si les Chartreux songent à réoccuper en France leurs monastères. Il me confirme les obstacles, que je n'ignorais point, notamment pour la Grande Chartreuse où, depuis 1816, ils étaient simples occupants, sans titre de possession légale.

Le Révérend Père ajoute bien d'autres choses que je ne puis reproduire. En le quittant, j'entre chez Dom P. R..., le Procureur, Chartreux idoine à son lourd office, d'une vigilance pratique infatigable et qui n'ôte rien à sa bonté. J'examine, dans la salle d'attente de son cabinet, un tableau du XVIIe siècle, gravé au burin, groupant les portraits, presque tous fictifs, des quarante-sept premiers généraux de l'Ordre, jusqu'à Dom Le Masson (1649). Les personnages sont assis en hémicycle, les uns au-dessus des autres; certains qui, par humilité, se dépouillèrent de leur charge, ont les sceaux posés à terre près d'eux; l'un même, un chapeau de cardinal qu'il repousse avec effroi.

Parmi ces hommes de gouvernement, le plus grand nombre, signe admirable! exprime le type du pur célicole consumé d'amour, absent de notre bas monde. Plusieurs déploient leurs mains, émerveillés, comme s'ils s'écriaient : *O bonitas!* (1) Trois ou quatre seulement tendent leurs yeux vers le ciel; la plupart contemplent leur crucifix, ou, les paupières baissées, écoutent au fond d'eux-mêmes Dieu qui parle. Sur les visages des extatiques l'amour se concentre, tantôt calme, tantôt impatient, mais d'une impatience patiente, assagie par la certitude. L'un d'eux, Jean V, contemporain des martyrs anglais, semble dire : « Est-ce possible que nos frères soient ainsi privilégiés? » Quelques faces carrées et fortes énoncent pourtant plus de pondération positive que d'ardeur sublime.

Au plus bas du tableau, se détache le dernier de la série, Dom Le Masson, mafflu, avec un nez incurvé, autoritaire, un

(1) Mot célèbre de saint Bruno.

œil de faucon, un œil qui dévisage les apparences terrestres de haut, mais de près aussi. Chez lui, la ferveur est comme bridée par la raison.

Une notice brève et un numéro renvoient à chacun des personnages, sauf à Dom Le Masson, alors vivant; et beaucoup de ces épigraphes ont, dans leur concision, une mystique profondeur.

Celles, entre autres, du troisième, Pierre Ier, natif de Béthune en Artois :

Homme né pour le ciel. Il préféra les délices de la contemplation au trouble des choses multiples.

Du septième, saint Anthelme, évêque de Belley :

Pendant ses obsèques, une lampe de la cathédrale s'alluma par miracle, afin de signifier que l'évêque défunt avait été une très lumineuse étoile.

Du onzième, Jancelin :

Il eut tant d'autorité que, par un seul mot, il décida un moine défunt à cesser de faire des miracles.

Du treizième, Bernard de la Tour (au temps de Louis IX) :

Quand il mourut, une clarté entoura sa figure. Il ouvrit les yeux à un aveugle pour affirmer, en la donnant au corps, la lumière qu'il avait infondue dans les âmes.

Du dix-septième, Boson :

Près de son tombeau poussa une herbe qui guérissait les malades.

Du vingt-quatrième, Hélisaire Grimaldi :

Ravi en extase, tandis qu'il célébrait la messe, d'autres fois, suspendu dans l'air; souvent comme ivre d'amour, jetant à Dieu des exclamations de louange.

Du vingt-septième, Jean III de Griffomonte :

Il excella par sa miséricorde envers les pauvres.

Du trente-septième, Pierre III de Leyde :

Il eut la plus grande soif de la rigide observance.

Du quarante-troisième, Jérôme II :

Il baisait les lépreux; quand la Chartreuse brûla, il lécha les flammes. *Ayant la prescience de sa mort, sans nulle maladie apparente, il se coucha pour mourir, après avoir gouverné l'Ordre six ans.*

Et de Justus Perrot, l'avant-dernier :

Il souffrait de douleurs dans la tête, perpétuelles et atroces,

et ne cessait jamais de travailler. Il disait qu'un général doit mourir debout et il faillit mourir ainsi.

La suite des grands prieurs impose l'évidence d'une sainteté continue, et qui avait duré déjà près de six siècles. On dirait, dans ce tableau symbolique, un prélude à l'assemblée des vingt-quatre vieillards adorant l'Agneau. Une liturgie que j'ai pu suivre, un matin, à la procession de la Fête-Dieu, a déployé sous mon regard la perpétuité de cette adoration.

Étroit et strict, le cloître de Farneta est d'une prodigieuse longueur. Au bout des arcades ensoleillées, sa blancheur s'enfonce dans l'ombre; on ne voit pas, de loin, le tournant qui l'arrête. C'est la rigueur de la règle et l'illimité du terme incertain. Ici, nul ornement; contre la muraille s'espacent les portes des cellules et les guichets par où les moines reçoivent leur pitance; de l'autre côté, entre les colonnettes nues, les cyprès du jardin funèbre méditent au-dessus des croix.

En sortant de l'église, je marchais derrière la file des capuchons blancs, seul laïque avec Antonio, le tailleur, imberbe, presque nain, garçon d'une silencieuse politesse et qui portait sur sa figure étrange une piété candide comme celle d'un enfant.

Nous avancions en chantant le *Pange lingua* sous la longue voûte vibrante de soleil. Le Révérend Père, chargé d'une chape scintillante, serrait contre lui l'ostensoir énorme. La douceur des voix était lente, toujours contenue. De temps à autre, on faisait halte ; les thuriféraires se retournaient pour encenser le Seigneur. On s'agenouillait dans un brouillard d'encens. L'ostensoir, soulevé par l'officiant, brillait comme un faisceau de rayons. Mais cette magnificence demeurait paisible, oublieuse de son éclat, simple Épiphanie de la constante fête intérieure où les Chartreux donnent un sens de gloire à leur vie d'anéantissement.

UNE CHARTREUSE EN SUISSE : LA VALSAINTE

Dans les montagnes du pays de Gruyère, une route en lacets. Des pâturages d'un vert si dru qu'on envie les vaches admises à les brouter ; ce vert limpide interrompu çà et là par des carrés de sapins qu'il fait plus sombres ; de loin en loin des chalets qui ressemblent à beaucoup d'autres chalets ; plus

haut, des pitons barrés de nuages; des plaques de neige au creux des pentes. Ce n'est point le désert de la Grande Chartreuse; je croise, tout le long de la montée, durant une heure et demie, des régiments suisses en manœuvres, avec leurs chevaux et leurs canons. Les soldats, au reste, sont placides; plusieurs m'adressent, en passant, un bonjour de bienvenue.

J'ai entrevu d'en bas les toits d'ardoise de la Chartreuse ; je ne la découvre plus du tout : elle se cache dans un pli des hauteurs, où je sais que je l'atteindrai. A quelques pas seulement je la retrouve. Ni son clocher, ni les lignes de sa façade ne retiennent mon attention. Mais, dès mon entrée dans le couvent, j'éprouve un calme, un bien-être qui ne se démentiront point. Cette libération apparente de mon vieux Moi tient à une autre cause qu'à l'air des altitudes; une secrète convergence d'effluves pieux m'enveloppe; des saints, autour de moi, respirent et prient.

Dom Fl..., le Prieur, avant de me conduire à l'église, m'introduit au petit réfectoire des hôtes et m'y tient compagnie. Après une nuit en wagon, n'ayant rien mangé depuis l'aurore, à trois heures de relevée, je commence à m'apercevoir que j'ai faim. Pendant que j'avale quelques sardines et une omelette, j'écoute le Prieur qui parle lentement, ses larges paupières baissées, comme cherchant ses mots. Je suis sous les plis de son front le cheminement des idées fortes.

Il en vient tout de suite à la question, pour lui capitale : l'état *intérieur* de l'Ordre cartusien. Il a foi dans son avenir. Mais pour être un vrai Chartreux, il n'admet pas qu'on se borne à réciter exactement l'office, à se conformer aux observances. Il exige, dans les assises d'une formation monastique, de solides études. Quand un religieux traverse une phase de sécheresse, si les seuls livres, hors des Écritures, dont il peut s'aider, sont des vies de Saints, — et quelles vies! — c'est un dégoût de plus qui s'ajoute à ses peines. Des lectures intellectuelles tonifient le jugement. « Or, notre grand ennemi sera toujours l'imagination. »

Je l'interroge sur ces aridités que je suppose en effet terribles. Selon lui, le vide qu'on y ressent n'est point réel. Dieu n'est jamais plus présent que lorsqu'il se cache. Mais la joie parfaite nous est quelquefois dispensée afin de nous soutenir ensuite dans les longues périodes amères. Un Jésuite, dont il

connait l'histoire intime, eut, dans toute sa vie religieuse, trois moments, pas davantage, de félicité.

Je voudrais savoir à quels signes on reconnait le caractère divin de cette joie intérieure.

— Eh bien! répond le Prieur, par exemple, en lisant un Psaume, tout d'un coup une illumination, où nous ne sommes pour rien, nous assure la présence souveraine, irrécusable de Dieu...

Cependant il distingue la vie contemplative et la contemplation. La première est à la portée de tout chrétien sérieux, s'il reconnait et sent l'action divine dans les événements, hors de lui comme en son âme, s'il ordonne à une fin surnaturelle ses vues et ses actes. La contemplation est accompagnée d'un élan du cœur qui se multiplie jusqu'à devenir permanent. Elle ne se confond pas avec l'extase. Un novice vivait dans un état d'extase incessante; pour ce motif, il l'a renvoyé du couvent. Il se déclare, au surplus, très difficile vis-à-vis des vocations, tant qu'il ne les a pas longuement éprouvées.

Sous la doctrine un peu sèche de son entretien, je comprends qu'il loge des réalités essentielles. J'ai demandé ailleurs à un vieil ascète, le supposant peu scandalisable, si le regard perpétuel sur Dieu, support de la vie contemplative, pourrait sans ineptie être élucidé aux profanes par cette continuité de présence qui mêle une femme aimée aux moindres pensées de l'amant, aux nuances subconscientes de sa vie profonde. Le moine a semblé descendre dans l'abîme de ses jours lointains; puis il m'a répondu, négligemment :

— Oui. L'objet de la contemplation diffère; il est presque blasphématoire de comparer. Mais, dans les deux cas, c'est l'invasion d'un être par quelqu'un d'extérieur, une invasion désirée, pleine de délices et de souffrance, où celui qui aime concentre en l'Être aimé toute sa force de désir, substitue à sa propre volonté la sienne, et selon la puissance de son amour, n'est plus soi, mais Lui...

A la Valsainte comme à Farneta, je n'ai pu suivre que de la tribune les offices. Cette Chartreuse possède un noviciat prospère, un noyau de jeunes vocations. Aussi les chants du chœur y sont-ils plus étoffés, chauds et soutenus.

Sans doute on ne saurait concevoir des Chartreux chantant avec la maîtrise vocale des Bénédictins. Lorsqu'au *Gloria Patri*

tous s'inclinent en avant, le nez sous leur capuchon, ils ne peuvent émettre que des sons étouffés; encore plus à l'*Homo factus est* du *Credo* où ils chantent prosternés, couchés en S au fond des stalles. Mais leur chant est beau par l'humilité grave et la rude vigueur des inflexions. Je ne me lasserais pas, avant la messe conventuelle, de les entendre dérouler simplement les litanies des saints. Le flux et le reflux des voix semble battre, dans je ne sais quelles ténèbres, une porte de bronze dont nul ne sait quand elle tournera sur ses gonds. La mélodie élémentaire du *Kyrie* et du *Gloria* se répète comme un motif qu'agiteraient les lourdes cloches d'une cathédrale.

Le *Kyrie* balance une supplication uniforme qui s'achève dans une cadence suspensive, étrangement caverneuse, ainsi qu'au bord d'un gouffre. Les versets du *Gloria*, au contraire, ont peine à réprimer l'élan de leur allégresse; le chœur se les renvoie avec une sorte de brusquerie joviale, âpre et rustique. Il se ralentit pourtant sur l'*Adoramus te;* de même au *Sanctus*, les syllabes liturgiques éclatent d'abord solennellement, puis se voilent, tremblantes d'adoration, tandis que le dernier coup de cloche s'éteint dans la hauteur.

Au moment de la Consécration et de la Communion, tous les moines, comme fauchés, se prosternent le long des stalles. L'étranger qui, de la tribune, cherche à voir, n'aperçoit plus rien, n'entend plus rien. Les corps sont gisants, pareils à des sacs de blé qui attendent l'heure d'être moulus. On perçoit dans le silence que ces morts vivent, qu'à l'immolation de l'autel coopère une hécatombe d'âmes crucifiées. Mais la créature, devant cet abîme, ne sait plus dire à Celui qui l'a faite qu'une chose : « Je suis néant. » Par suite, le colloque avec l'Ineffable continue même au cours de la prière liturgique. La solitude en Dieu ne s'interrompt jamais.

Solitude qu'à la Valsainte j'ai pénétrée plus librement qu'ailleurs. J'avais des motifs précis d'approcher deux ou trois religieux, et Dom Fl... m'a permis de leur faire visite dans leur cellule. Je suis donc entré au dedans du cloître; j'ai cheminé seul entre ses murs nus, comme s'il s'était refermé sur moi pour la vie. Bien qu'il n'y eût pas de soleil, la blancheur de la voûte et des parois émettait une clarté neigeuse, irréelle. J'avais la sensation d'un rayonnement pur et froid où je me laissais immerger.

J'ai tiré, devant une porte, le cordon d'une sonnette. Dom M... vient m'ouvrir, un jeune homme grand et pâle, dont les yeux noirs sont brillants, comme enfiévrés d'ardeur mystique. Il m'introduit dans la première pièce de sa maison, celle qu'on dénomme *l'Ave Maria*, parce qu'à gauche de la porte est dressée une statue de la Bienheureuse Vierge. Elle est la dame de céans. Chaque fois que le moine entre ou sort, il la salue d'un Ave; le visiteur est convié au même pieux hommage.

Dom M... me reçoit dans la seconde pièce, à la fois cabinet de travail, réfectoire, chambre à coucher. Une alcôve abrite le lit. La bibliothèque est bien meublée. Le jeune Chartreux me conte comment sa vocation lui est venue. Jusqu'à la guerre, il ne rêvait que d'être marin; c'était déjà une attirance vers la solitude. La guerre éclate; il la fit d'abord comme marin, puis dans l'infanterie, fut blessé, eut les pieds gelés. Impossible de songer à la marine; alors, il prépara l'Institut agronomique. Mais, brusquement, après un entretien avec Dom Ed..., le prieur de Miraflorès, ami de sa famille, l'évidence d'un appel divin le conduisit à la Valsainte.

— Je me suis adapté moins péniblement que d'autres, m'explique-t-il, aux disciplines cartusiennes. La guerre m'avait formé. Sur le front, je m'exerçais à ne pas dormir; je combattais le sommeil en grignotant une croûte de pain... A présent, ma vie antérieure est si lointaine! Tout ce qui me vient de mon être d'autrefois s'atténue, se fond en un être nouveau, dans une plus haute unité. S'il me fallait rentrer dans le monde, j'y serais comme un aveugle. Mes anciennes facultés sont, il me semble, éteintes. Ce qui est extérieur et accidentel n'existe plus pour moi...

Je l'écoute, non sans observer qu'il n'a rien perdu de son entregent. Peut-être doit-il à la guerre cette liberté d'allures. Sa voix ne prend aucune inflexion claustrale, même cléricale; c'est du ton aisé d'un homme du monde qu'il poursuit :

— Même, depuis mon entrée dans la vie religieuse, j'ai l'impression d'être maintenant sur un autre échelon. Je ne me reconnais plus.

— L'expérience de la solitude, lui ai-je demandé, ne vous fut-elle jamais pesante?

Il me répond avec une fougue contenue :

— La solitude ne doit pas être la solitude; si on se croyait

seul, on ne resterait pas. Dieu est là, dans le silence, et toute interruption du silence ressemble à une violation du Paradis.

Je souris malgré moi, car je viole en ce moment son paradis; et il s'y prête avec bonne grâce, ne paraît pas en souffrir. C'est, il est vrai, pour me définir l'expérience de sa vie recluse, une manière de la continuer en l'expliquant.

Mais peut-il m'en communiquer même la notion? L'état contemplatif est, dans un langage discursif, inexprimable. Je m'inquiète de savoir si la fixité intuitive en Dieu n'implique pas un péril de torpeur. Dès qu'on cesse de raisonner, on ne pense plus. Mme Guyon avait un frère Chartreux (1), Dom Grégoire Bouvier; et seul de la famille, il semble avoir accueilli son rêve d'inaction quiétiste.

— Eh bien! non, répond sans hésiter Dom M... La vie contemplative réclame une activité permanente, parce qu'il faut éliminer tout ce qui vient *d'en bas*. Pour se maintenir, l'effort est incessant, quelquefois terrible. La paix statique de l'âme n'a que les apparences de l'inertie. C'est comme la stabilité d'une tige tellement vibrante qu'on la croirait immobile. Par instants, certaines lumières traversent notre pensée, déchirent la nuit. Mais nous ne nous arrêtons pas à ces éclairs; nous allons en Dieu plus avant.

— Ainsi, lui dis-je, vous sentez qu'une vie comme la vôtre fait de l'Ordre cartusien le cœur palpitant de l'Église. Seulement, la conscience de ce privilège ne vous induit-elle pas à un secret orgueil mystique?

— Je ne le crois pas, se défend-il encore; car nous savons que nous n'y sommes pour rien.

Il reconnaît d'ailleurs les insuffisances d'un Chartreux, plus humiliantes, par le seul fait qu'il s'est voué à la perfection.

Je me suis levé. Dom M..., pour conclure la visite de sa cellule, me mène à l'étage voir son atelier. Dans l'escalier, sur la muraille blanche, il a cloué une croix de bois noir. En haut, je regarde distraitement l'établi, les outils, le bûcher. Tout cela, néanmoins, me paraît installé avec une juste abondance; l'utile est concédé au solitaire, afin que le travail des mains puisse commodément détendre son esprit; et les bûches fendues par sa propre hache s'empilent en beau tas pour la saison rude,

(1) A la Chartreuse de Gaillon (Eure).

très longue à la Valsainte comme à la Grande Chartreuse.

Dom M... néglige de me faire voir son jardin. Suppose-t-il que l'attrait en serait médiocre? Lui-même, j'imagine, met à l'arrière-plan les choux qu'il a plantés.

Peu importe ; il m'a rendu tangibles les espoirs vivaces de l'Ordre ; mais son enthousiasme ne veut apercevoir dans l'avenir que des espaces radieux. Un autre moine moins jeune m'a confirmé les mêmes perspectives, avec un discernement plus exact des obstacles et des souffrances nécessaires. J'ai connu à Farneta, dans un premier voyage, Dom Br... Il m'a confié en raccourci l'histoire de sa vocation : après avoir lu *En route* de Huysmans, la vie monastique l'avait attiré ; quel Ordre lui conviendrait ? La certitude tout d'un coup lui vint qu'il devait être Chartreux ; et c'est bien là que Dieu l'attendait. A Farneta, le décor de sa cellule m'avait frappé, il travaillait dans l'embrasure de sa fenêtre ouverte, en face des collines claires, ayant posé sur un pupitre un in-quarto, le texte des statuts qu'il traduisait.

Nous reprenons, après un an de silence, comme sans l'avoir interrompu, notre entretien.

— La voie du Chartreux, me déclare-t-il, est d'atteindre une conformité à Dieu de plus en plus intime, mais souvent par des épreuves acerbes. Quand on a dépassé un certain niveau, il faut s'attendre à subir des purifications passives, des phases de sécheresse, des obsessions démoniaques. C'est la *nuit obscure*, dont l'expérience défie toute description, même tentée par saint Jean de la Croix.

— Je me souviens, lui dis-je incidemment, d'une parole d'un prophète : « J'ai regardé la terre, et voici qu'elle était vide et vaine ; les cieux, et il n'y avait plus en eux de lumière (1). » Ne serait-ce pas le gémissement vrai d'une âme dans la nuit obscure ?

— Oui, reprend Dom Br..., on croit sentir Dieu qui s'en va. Il se forme en nous une vue de notre impureté qui nous déchire ; comment être jamais digne de s'unir à la pureté parfaite ? Cette désolation n'est pas le scrupule ; le scrupuleux, qui est un malade, si on dissipe son anxiété, se rassure péniblement et y retombe par des sentiers obliques. L'âme éprouvée ressaisit,

(1) Jérémie, IV, 23.

au contraire, son calme sur le point d'où on a chassé la crainte. Rarement la nuit obscure se prolonge sans nulle éclaircie; au travers de ses affres, la paix subsiste.

Dom Br... croit à la continuité de l'ascension intérieure. Si des religieux, sous le poids de l'âge, vont en s'affaissant, osons le dire, c'est qu'ils n'ont jamais été « bien fameux ». Il est, comme son Prieur, convaincu qu'il faut une sérieuse formation mystique, qu'il faut, même aux contemplatifs, de la théologie.

— Pour moi, je lis tous les jours au moins une page de saint Thomas. En ne dormant que six heures la nuit, j'en sauve quatre ou cinq pour l'étude.

Il sous-entend sa ferveur propre; mais, sans doute, elle affermit sa confiance en celle d'autrui. Il me parle avec discrétion d'un jeune frère qui lui a demandé à se confesser tous les soirs; et ce désir procède d'une idée que des catholiques moyens jugeraient extravagante : « Je ne reçois Jésus-Christ qu'une fois par jour; en me confessant, je le reçois deux fois par le don du sang. » Les âmes dont il s'occupe lui laissent voir ingénument tout ce qu'elles ont de bon, « puisque ce bien ne vient pas d'elles, mais de Dieu ».

Je reviens, avant de le quitter, à une question que j'ai touchée plus d'une fois auprès d'autres Chartreux :

— Comment un moine, durant la longueur de l'office, peut-il se maintenir attentif aux textes, réprimer les divagations imaginatives?

Il ne me répond pas, comme un de ses jeunes confrères : « Plus on répète l'office, plus on en sculpte dans son esprit les moindres détails. » Il sait trop que l'accoutumance use la capacité de l'attention. Il admet, dans la prière liturgique, une sorte de dédoublement : tandis que la partie sensible de l'âme est retenue par le chant et la lecture des Psaumes, ce qu'il y a de plus haut en elle se nourrit d'une seule pensée, quelquefois d'un seul verset.

Les offices chantés au chœur, pour Dom Br..., ne sont pas le plus parfait moment de la vie monastique. Il goûte mieux sa cellule, la contemplation en silence, le travail où chaque minute crée un nouvel essor vers Dieu. Il occupe ses mains plus à remuer la terre qu'à tourner du bois. Il est content, cette saison, de ses fèves et de ses fraises.

— Ne croyez-vous pas, mon Père, lui ai-je dit sur le pas

de sa porte, qu'une renaissance intellectuelle dans les Chartreuses y postulerait le souci de l'art et surtout l'exclusion des images de camelote, des statues au rabais, de toutes les platitudes consacrées? Autrefois, vos monastères assuraient aux plus belles œuvres un asile presque inviolable. J'aurai toujours présente une Sainte Madeleine qu'à Miraflorès je retrouvais dans le chœur des frères, chaque matin. Elle est de Ribera; jusqu'à la veille de mon départ, je n'en ai rien su; mais cette figure noyée d'extase m'aidait à dégager mon âme de sa dure gangue charnelle. Pourquoi les Chartreux, puisqu'ils peuvent le faire, ne soutiendraient-ils pas, en accueillant leurs ouvrages, les artistes modernes qui ont le sens du beau chrétien ?

Dom Br..., très ouvert aux idées rénovatrices, partage mes vues sur ce problème et sur bien d'autres. Il reste assez prudent pour mesurer les objections; mais le voisinage de la beauté ne lui fera jamais peur comme une tentation d'idolâtrie.

On aurait tort de supposer que le recueillement d'un Chartreux rend son œil insensible à la splendeur du monde. Je pénètre chez Dom J..., un vieux moine édenté, rubicond, jovial : depuis cinquante-cinq ans, il n'a guère bougé de sa cellule ; il a refusé toutes les charges; « car, du moment qu'il est entré dans la solitude, c'est afin d'être à Dieu seul ».

Avant l'exil de la Valsainte, Dom J... résidait à Glandier, une Chartreuse de la Corrèze ; il se souvient avec délices des châtaigneraies de ce pays, des rochers gris-mauve au crépuscule. Je le trouve ayant en main un livre d'hier sur les grands mystiques.

— Quelle chose ce sera, m'exprime-t-il *en riant*, voir Dieu face à face !

Son mot pourrait être posé comme une devise sur la porte de toutes les cellules. Il abrège cette attente du colloque sans terme dont la vie contemplative est le commencement.

Une péripétie étrange a naguère éprouvé chez les moines de la Valsainte la fermeté de la paix mystique. Un samedi, le 15 septembre 1926, assemblés au chœur, ils chantaient les vêpres; le sol trembla, les murailles vacillèrent; ils furent tous violemment secoués dans leurs stalles. Le Prieur se retint de lever les yeux vers la voûte; il ne voulait effrayer personne. Cependant les versets continuèrent à se dérouler; les voix n'hési-

taient pas. Le séisme dura quinze secondes. Il a laissé dans les murs de l'église des lézardes sinueuses. C'est ainsi que les moines franchissent l'agitation des événements. La terre peut s'ébranler ; l'office continue.

Est-ce à dire que nul trouble n'ait passé jusqu'aux âmes? Dans les quatre Chartreuses où je fus reçu comme un ami, plus d'une tristesse me fut révélée, que je tairai, parce que l'aveu me vint d'une confidence. Certains religieux se trouvent satisfaits de tout, n'aperçoivent que du bien autour d'eux, sinon en eux. D'autres ont besoin d'inquiétude, s'en font une pâture. Les motifs ne leur manquent point. Quel Ordre, même le plus stable, est certain de soutenir sa perfection ? S'il la croit atteinte, s'il accueille trop aisément des vocations peu sûres, il s'expose à une crise de langueur ; ou, si l'on est trop sévère, les noviciats se dépeuplent. Si l'on ferme les yeux sur les mollesses et les abus, l'Ordre court le risque d'un déclin ; en les stigmatisant, on le discrédite.

Par surcroît, les Chartreux, ceux qui viennent de France, se sentent des exilés ; quoiqu'ils en souffrent moins que des prêcheurs, des prêtres actifs, ils savent leurs maisons désertes ou en ruines ; ils sont privés de faire directement du bien aux gens de leur pays. Quand ils revivent l'histoire de l'Ordre, ils comparent la surface que les Chartreuses couvraient au xv[e] siècle et leur place réduite d'à présent.

Mais le ton dominant, parmi ces moines, demeure la sérénité confiante, et les jeunes attisent un brasier d'espérances, à incendier toute la chrétienté.

ÉMILE BAUMANN.

LA DERNIÈRE ANNÉE
DE LA
MONARCHIE TRADITIONNELLE

II (1)

L'EXPÉDITION D'ALGER

LA DISCUSSION DE L'ADRESSE

Au milieu de leur inquiétude, les Anglais essaient de se rassurer. La France ne sera-t-elle point entravée dans ses projets par l'embarras de ses affaires intérieures ?

C'est à la politique intérieure qu'il faut en effet revenir. Une incroyable passion de la part des journaux, une incroyable maladresse de la part du gouvernement : en ces deux traits se résume, au dedans, l'histoire de l'année 1830.

Pour l'attaque, la presse n'a point perdu une heure. Elle a gravé dans l'oreille du public les noms des ministres, et en enveloppant chacun d'eux d'impopularité. Puis, montant plus haut, elle a dénoncé avec une insolence tranquille l'aveuglement royal : « M. Roux, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, devra dans peu, écrit *le Figaro*, opérer de la cataracte un auguste personnage. » Nul souci de vérité : le 11 septembre 1829, le *Journal du Commerce* annonce qu'il s'est formé à Rennes une association pour le refus de l'impôt; l'avis est reproduit par le *Courrier français, le Constitutionnel, les Débats*; or, nulle association jusque-là, ni à Rennes ni ailleurs; et dans la nouvelle il n'y a de vrai que la passion qui l'a forgée. La manœuvre

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

n'a qu'un succès médiocre, peu de gens se souciant d'afficher sur des listes leur opposition; cependant quelques comités se forment; et dans le public circule le nom, jusque-là presque inconnu, d'Hampden. Une chose gêne, c'est l'inertie du pouvoir. On raille son immobilité comme on eût flétri ses actes : « De sa personne, dit-on, M. de Polignac est très décidé; seulement, il ne sait pas à quoi. » Dans la pénurie de griefs positifs, la malveillance saisit comme au passage les moindres mesures pour les travestir : le 21 octobre, une ordonnance paraît qui augmente les pensions militaires; et aussitôt la même presse, qui a signalé tant de fois la détresse des soldats de l'Empire, dénonce cette largesse comme une tentative pour séduire l'armée.

Les ministres se défendent faiblement et pour des conspirateurs font, en vérité, figure un peu terne. Jusqu'ici, la principale provocation semble être le choix que le Roi a fait d'eux. D'assez nombreuses poursuites judiciaires, mais parfois sans succès : c'est ainsi que le *Journal des Débats*, condamné en première instance, est, au grand scandale des gens de cour, acquitté en appel. Cependant la paix est loin de régner parmi les conseillers du Roi. La Bourdonnaye surtout déplaît à ses collègues : on l'a cru homme d'action et il n'est qu'homme de violence verbale, impuissant hormis dans la critique. « Oncques ne fut plus mauvais coucheur », dira de lui Chateaubriand. Un jour, vers le milieu de novembre, l'un des ministres, M. Courvoisier, semble-t-il, demande que, pour l'unité des délibérations, le Roi désigne un président du Conseil. A cette motion, La Bourdonnaye, aussi incapable de subir que d'exercer une supériorité, quitte la salle et se déclare démissionnaire. Montbel le remplace au ministère de l'Intérieur et est remplacé lui-même par M. de Guernon-Ranville. Polignac devient chef du cabinet. La Bourdonnaye était surtout violent, Polignac est surtout dévot : « Le ministère, disent les journaux, sera un peu moins agressif, en revanche un peu plus jésuite. » Et sur cette appréciation sommaire, l'impitoyable polémique continue.

Elle continue avec des forces renouvelées. Il y a, d'ancienne date, *le Constitutionnel*, le *Courrier français*, le *Journal du Commerce* et avec eux le *Journal des Débats* qui, bien que très âpre contre le ministère, se pique de respect, de vénération même pour la monarchie. Maintenant, *le Globe*, ce journal de haute spéculation intellectuelle, devient feuille politique et se

laisse pénétrer par toutes les passions que jusqu'ici il a raillées ou désavouées. Plusieurs s'affligent qu'il se soit transformé de la sorte : « Jadis on se recueillait pour le lire », écrit avec regret Augustin Thierry. Cependant, le 3 janvier 1830, un nouveau journal paraît, *le National*, non alourdi par la richesse ou usé par une longue durée comme *le Constitutionnel*, non entravé comme les *Débats* par scrupule royaliste, mais armé à la légère pour le combat ; assez pauvre pour n'avoir rien à perdre, assez hostile pour ne rien ménager ; assez résolu pour ne reculer devant aucune témérité et fonctionnant avec la puissance tranchante d'un outil qui n'a point servi. Jeune, il a des rédacteurs jeunes aussi, Carrel, Thiers, Mignet. Il vise non seulement le ministère, mais la dynastie. Pour l'atteindre au plus sensible endroit, il exploite un rapprochement perfide. L'exemple, — et combien suggestif ! — se puise dans l'histoire : on montre comment, en un pays voisin, la couronne a pu passer d'une famille royale à une autre famille royale, sans danger pour l'ordre, et avec tout profit pour la liberté. On déplore l'aveuglement des Stuarts, on célèbre la révolution de 1688 ; et le thème se répétera, se ressassera sous toutes les formes jusqu'à ce que le public, dressé à point, lise Charles X là où on écrira Jacques II et, quand on lui parlera de Guillaume d'Orange, regarde vers un autre prince, de race royale aussi.

Les Chambres étaient convoquées pour le 2 mars. Tandis que les députés s'acheminaient vers Paris, les ministres réunis en conseil débattaient les termes du discours du trône. Puisqu'ils s'étaient abstenus jusqu'ici de toute mesure provocatrice, la sagesse eût été de persévérer dans la même attitude, de donner à la déclaration royale un tour volontairement terne, de ne porter au Palais-Bourbon que la loi du budget et quelques lois d'affaires, et de laisser aux députés l'initiative des hostilités, s'il leur plaisait de les engager. Parmi les ministres, M. Courvoisier, M. de Chabrol eussent désiré un langage modéré, et pareillement M. de Guernon-Ranville, si nous en croyons ses souvenirs (1). Tel n'était pas l'avis du Roi. Ne comprenant pas que les noms de ses ministres comportaient à eux seuls tout un programme, il s'était étonné et irrité qu'on les attaquât avant de

(1) *Journal* de M. de Guernon-Ranville, p. 36. — Voir aussi d'Haussez, *Mémoires*, t. II, p. 174.

les avoir vus à l'œuvre. Les violences de la presse et l'acquittement du *Journal des Débats* lui avaient paru injure personnelle. De là, chez lui, une sensible déviation. La Charte, il persistait à la vouloir ; mais il la voulait tout entière, avec cet article 14 dont il scrutait anxieusement le sens et qui semblait lui conférer, en cas de péril public, un pouvoir discrétionnaire. De cette disposition exceptionnelle il espérait bien n'avoir pas à user. Mais dominé par l'antique conception de la monarchie paternelle, il se jugeait le père de ses sujets ; et à ce titre il les avertirait comme un père admoneste, en termes comminatoires, des enfants suspects d'indocilité ou enclins à la rébellion.

Le 2 mars, la session s'ouvrit dans la grande salle du Louvre. Jamais plus somptueux appareil ne cacha plus d'inquiétude. Le monarque commença son discours en précipitant les mots, comme si, à la fois irrité et nerveux, il eût eu hâte d'en finir. Dans son trouble, il laissa tomber son chapeau. Le Duc d'Orléans le ramassa et le lui remit avec une profonde révérence. Quand Charles X arriva au passage relatif aux affaires intérieures, l'attention redoubla : « Pairs de France, députés des départements, dit-il, je ne doute pas de votre concours pour opérer le bien que je veux faire. Vous repousserez avec moi les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager... Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne peux, que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. »

En prononçant ces paroles, le prince s'était appliqué à scander les mots pour en marquer la valeur, mais sans y parvenir tout à fait ; car son tempérament, inhabile à la vraie fermeté, ne connaissait que les entraînements de la bonté ou les excitations de l'impatience. De vrai, si l'on méditait quelque entreprise extra-légale, la maladresse de se découvrir était grande, et elle n'était pas moindre si l'on ne méditait encore rien du tout. Au Palais-Bourbon, les jours suivants furent pleins de trouble. Sauf dans les groupes extrêmes, un intense désir régnait, celui de ramener le gouvernement dans les voies de la prudence et de prévenir un conflit qui aurait pour enjeu, non le ministère, mais la dynastie. En ce patriotique souci, beaucoup de députés, royalistes très résolus, se persuadèrent

que le meilleur service à rendre à leur prince serait de lui parler un langage énergique jusqu'à la rudesse, afin que l'avertissement, dût-il être importun, fût assez clair pour dissiper toute équivoque. Tandis qu'au Luxembourg les pairs se contentèrent de répondre au discours royal par une déclaration banale qui ne compromettait rien, une conduite tout autre prévalut dans la Chambre élective.

Là-bas, la plupart des modérés se joignant aux opposants, la commission de l'Adresse fut uniquement composée de députés antiministériels. Le rapporteur fut M. Gautier, un négociant de Bordeaux, jadis ardent royaliste et demeuré très monarchiste, mais passé à l'opposition. Il n'est pas douteux que le texte de la réponse n'ait été fourni, au moins en partie, par Royer-Collard, président de la Chambre, et, de droit, membre de la Commission. On s'était encouragé à être ferme, sans songer que Charles X, l'homme du monde le moins façonné aux fictions constitutionnelles, verrait dans cette énergie de paroles un défi et se croirait obligé, en bon gentilhomme, de répondre par un autre défi. En vérité, la fermeté fut ce qui manqua le moins. Après d'abondants témoignages de fidélité et de respect, les rédacteurs de l'*Adresse* s'exprimaient en ces termes : « Sire, au milieu des sentiments unanimes de respect et d'affection dont votre peuple vous entoure, il se manifeste dans les esprits une vive inquiétude... Notre conscience, notre honneur, la fidélité que nous vous avons jurée et que nous vous garderons toujours nous imposent le devoir de vous en dévoiler la cause. Sire, la Charte que nous devons à la sagesse de votre auguste frère et dont Votre Majesté a la ferme volonté de consolider le bienfait, consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention devait être, elle est en effet indirecte, sagement mesurée, circonscrite dans des limites exactement tracées et que nous ne souffrirons jamais que l'on ose tenter de franchir ; mais elle est positive dans son résultat ; car elle fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vues de votre peuple la condition indispensable de la marche des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. »

La discussion ne tint que deux séances, celles du 15 et du 16 mars. La Chambre s'était formée en comité secret, autant du

moins qu'une délibération peut être secrète en présence de quatre cents députés. Polignac était à son banc, mais peu entouré, dépaysé, et promenant autour de lui des regards étonnés comme sur des lieux nouveaux pour lui. Une question sur les affaires étrangères l'amena à la tribune. Il répondit gauchement, en déguisant son trouble sous une affectation d'assurance. « Ce fut tout à fait réjouissant », a noté le duc de Broglie, impitoyable. Montbel et Guernon-Ranville parlèrent l'un et l'autre, le premier non sans habileté, le second non sans vigueur. Avec une opportunité malicieuse, Montbel opposa au dogmatisme nouveau de Royer-Collard son dogmatisme ancien. Royer-Collard, au temps de la *Chambre introuvable*, n'avait-il pas prononcé ces paroles : « Le jour où il sera établi en fait que la Chambre peut repousser les ministres du Roi et lui en imposer d'autres, ce jour-là, c'en sera fait non seulement de la Chambre, mais de la royauté héréditaire qui a protégé nos pères; ce jour-là, nous serons en république. » L'attention se fixa un instant sur deux députés, nouvellement élus, Guizot qui soutint l'*Adresse*, Berryer qui la combattit. Cependant un arrière-espoir d'entente suggéra un amendement qui, sans modifier beaucoup le texte de la commission, déguisait sous une forme adoucie le refus de concours, et par suite ménageait l'amour-propre royal. L'auteur, M. de Lorgeril, était un ami de Martignac. L'instigateur secret était, à ce qu'on a prétendu, M. Courvoisier : il n'était pas, ce jour-là, au banc des ministres, ayant pris soin d'être indisposé. Par malheur, l'amendement, présenté à la dernière heure, et défendu par un seul député, M. Pas de Beaulieu, se perdit dans le tumulte des passions contraires. Le 16 mars, à une heure avancée de la soirée, on procéda au scrutin, et le texte de la commission fut voté par 221 voix contre 181.

L'usage était qu'une députation, dite *grande députation*, portât aux Tuileries la réponse au discours royal. Le 18 mars, dans la matinée, les délégués, ayant à leur tête Royer-Collard, se présentèrent au château. Quelques députés, mais peu nombreux, s'étaient joints au cortège. Le chiffre était de 46, a écrit M. Guizot qui a raconté la scène. Le Roi était à la messe. On l'attendit dans le *Salon de la paix*. La Dauphine, se rendant à la chapelle, passa, silencieuse et ne regardant rien. Dans les embrasures, des pages, des gens de cour, curieux, chucho-

tant, presque impolis. Les députés se taisaient ou causaient à voix basse, plus intimidés qu'ils ne voulaient le laisser paraître. Quand ils eurent été introduits dans la salle du Trône, Royer-Collard lut l'adresse, d'une voix où se trahissait son émotion, car, en royaliste fidèle, il tremblait pour la monarchie. Le Roi écouta en une attitude glaciale, quoique sans hauteur. Puis il répondit en quelques mots sévères et brefs. Ce n'était plus le langage d'un père qui avertit ses enfants, mais celui d'un monarque offensé qui relève un défi.

Le lendemain, la Chambre fut prorogée jusqu'au 1er septembre. Proroger n'est pas dissoudre. Ainsi se bercèrent encore d'espoir ceux qui aspiraient à éviter un conflit. Tout troublés du vote récent et travaillés d'un repentir inavoué, les plus modérés du centre droit, du centre gauche, se tournaient vers ceux qui, comme Casimir-Perier, Royer-Collard, Roy, Humann, semblaient figurer l'expérience et la sagesse. Ils allaient jusqu'à placer leur confiance dans Villèle que naguère la Chambre avait flétri et qui, maintenant, par comparaison, semblait presque désirable. Celui-ci s'apprêtait à repartir pour Toulouse quand, le 31 mars, il reçut la visite de deux députés, l'un du centre gauche, M. Humann, l'autre du centre droit, M. du Marhallach. Tous deux se faisaient forts, s'il rentrait aux affaires, de lui assurer une majorité pour le vote du budget. De la sorte, on gagnerait une année; ce qui donnerait aux passions le temps de s'apaiser. Villèle ne fut pas insensible à la démarche; car il n'avait pas renoncé à ressaisir le pouvoir. Mais il avait vu le Roi la veille et ne pouvait solliciter une nouvelle audience sans paraître s'offrir; ce qu'il jugeait contraire à sa dignité. Il n'osa donc donner suite à la suggestion et, à quelques jours de là, quitta Paris.

Si la clairvoyance éveillait en beaucoup d'âmes des regrets, Charles X, lui, ne se repentait pas. On l'entendait répéter qu'il ne céderait pas, qu'il n'imiterait pas son frère Louis XVI, qu'il saurait contenir la Révolution. Cependant, si le prince avait décidé de dissoudre la Chambre, la conduite la moins judicieuse était de tarder; car alors on laisserait aux adversaires le temps de revenir de leur surprise et de se préparer. Cette faute ne manqua pas de s'ajouter à toutes les autres; car l'ordonnance de dissolution ne parut que le 16 mai.

Quand la mesure fut irrévocablement décidée, Courvoisier

se retira et avec lui Chabrol. Montbel, qui avait détenu le portefeuille de l'Instruction publique, puis celui de l'Intérieur, passa docilement aux Finances, en ministre dévoué qui sent les périls, mais ne refuse rien à son Roi. Il fallait compléter le cabinet. On désigna pour la Justice un ancien procureur général, M. de Chantelauze, et l'on appela pour l'Intérieur un autre procureur général, M. de Peyronnet : ce qui faisait, avec Guernon-Ranville, trois procureurs généraux. C'est qu'en fixant de plus en plus les yeux sur l'article 14, on ne laissait pas que de ressentir quelque trouble. En s'ornant de tant de hauts magistrats, on se rassurait la conscience. Ainsi agit un dévot qui, au moment d'un acte douteux, fait quérir en quantité des théologiens qui lui persuaderont qu'il ne commet aucun péché et que, si d'aventure il en commettait un, ce péché, changeant incontinent de nom, s'appellerait vertu.

LES PRÉPARATIFS DE L'EXPÉDITION

Politique extérieure, politique intérieure, le contraste est complet, et vraiment on ne sait à quoi le pouvoir réussit le mieux, à bien servir la France ou à l'exaspérer.

C'est au milieu des polémiques nées de l'Adresse que s'organise l'expédition d'Alger.

On a cru d'abord qu'il faudrait huit mois pour la préparer; puis le délai a été réduit à six mois; maintenant on espère être prêt en trois mois. La tâche la plus urgente, qui est celle de la marine, ne laisse pas que d'être laborieuse. On craint que la terre où l'on abordera n'offre que peu de ressources : de là la nécessité d'une immense flotte de transport où l'on accumulera les vivres, les approvisionnements, le matériel, les munitions. Il faut rallier dans la Méditerranée nos bâtiments dispersés. L'emploi des moteurs pour la navigation est encore tout récent, et l'on ne pourra réunir que six bâtiments à vapeur; le reste, c'est-à-dire presque tout, sera armé à la voile, et cela sur des côtes réputées pour l'inconstance des vents. Cependant beaucoup d'amiraux, doublement défiants par l'âge et par souvenir de la Révolution et de l'Empire, pratiquent cette prévoyance chagrine qui, à force d'être la prudence, cesse d'être la sagesse. Le vice-amiral Duperré, appelé au commandement des forces navales, a subi lui-même ces

influences; et il faut combattre le pessimisme jusque dans l'âme du chef qui devrait communiquer l'ardeur. En dépit de ces embarras ou de ces prévisions un peu sombres, une activité réglée hâte les préparatifs.

Tandis qu'on travaille sans relâche dans les ports, dans les arsenaux, l'administration de la guerre déploie un zèle égal. Pour le commandement, on a hésité entre deux hommes : le maréchal Marmont, le général de Bourmont, tous deux bons militaires, tous deux aussi un peu suspects, l'un par les souvenirs de 1814, l'autre par la défection de 1815. Au grand dépit de Marmont, Bourmont a été choisi. Le corps expéditionnaire se composera de trois grosses divisions pourvues de tous leurs éléments de combat et s'élevant à un effectif réel de trente-trois mille hommes environ. Et maintenant les régiments s'acheminent vers la Provence où ils auront, en attendant l'embarquement, leur point de concentration à Toulon, à Marseille, à Aix.

Ce que la France prépare, elle le publie. Le 7 avril, en une circulaire diplomatique, Polignac indique le chiffre des effectifs, les noms des chefs. Il annonce, avec un peu de complaisance pour notre marine, que les mouvements de la flotte seront favorisés par un *grand nombre* de bâtiments à vapeur : « Les préparatifs, dit-il, seront terminés dans un mois. » Il ajoute, non sans optimisme, que, malgré les troubles intérieurs, tous les partis se sont toujours trouvés d'accord pour soutenir l'honneur du trône et les intérêts de la nation. Il termine en marquant les mobiles qui ont guidé depuis quinze ans la politique royale : en Espagne, dit-il, nous avons conjuré les désordres de la Révolution; en Grèce, nous avons arraché à la ruine toute une population chrétienne; en Algérie, nous voulons délivrer l'Europe du fléau de la piraterie (1).

Jusqu'ici, on avait gardé à Londres l'arrière-espoir que la France se laisserait intimider, qu'elle se contenterait d'une simple démonstration navale qui ne laisserait pas plus de traces que le passage d'une escadre sur les flots. La circulaire abattit ce qui restait d'illusions. L'Angleterre est une grande, noble et glorieuse nation; mais vraiment elle montra trop en cette occurrence combien elle aime peu les colonisations des autres.

(1) *Affaires étrangères, Angleterre*, vol. 630, f° 123 et suiv.

A Paris et à Londres, les entretiens se poursuivent, mais qui ne demeurent courtois qu'avec effort et où perce chez les hommes d'État britanniques une croissante irritation. « Nous recherchons, disent les Français, un but général qui est l'abolition de l'esclavage, la suppression de la piraterie, la suppression des tributs payés aux Barbaresques. » Puis ils ajoutent, — et ici on devient du côté anglais fort attentif : « Nous recherchons aussi un but particulier qui est la réparation de nos injures personnelles. » Ils continuent : « En cas de renversement du dey, nous nous engageons à nous concerter avec nos alliés pour le régime futur de la régence. » A ce langage, les Anglais se dressent tout méfiants : c'est que, parmi les alliés, il y a les Russes, les Prussiens, fort désintéressés dans la Méditerranée et qui, par suite, seront tout de glace quand il s'agira des revendications de la Grande-Bretagne.

Poursuivant leurs explications, les Français observent, et ils sont en ce moment très sincères, qu'ils n'ont aucun désir de conserver Alger ou la régence. Toutefois ils ne laissent pas ignorer qu'ils entendent se payer de leurs frais et créer un gouvernement qui sauvegarde leurs intérêts. Or, cette seule réserve éveille chez lord Aberdeen tout un monde de soupçons. Ces demandes d'indemnités, ce contrôle sur le gouvernement futur, c'est, dit-il, le prétexte à une occupation qui peut se prolonger, devenir indéfinie, se transformer en conquête. Et d'un ton brusque, un peu emporté, il ajoute : « Nous ne pourrions admettre une occupation qui se prolongerait pendant plusieurs années. » Le chiffre du corps expéditionnaire accroît les inquiétudes : « Trente ou quarante mille hommes, observe lord Aberdeen, ne sont pas faciles à rappeler. » Et il ajoute sur un ton de plus en plus exempt de bienveillance : « Nous l'avons bien vu par les peines qu'il a fallu pour faire évacuer la Grèce. » Cependant le 21 avril, à Londres, un conseil des ministres se tient, et une nouvelle dépêche est adressée à lord Stuart pour qu'il réclame de Polignac une déclaration écrite attestant le désintéressement de la politique française (1).

En ce duel de paroles qui peut devenir un autre duel, Polignac ne laisse pas que de sentir sa force. Il peut compter absolument sur la Russie. De Saint-Pétersbourg, Mortemart mande

(1) *Archives des Affaires étrangères, Angleterre*, vol 630, mars et avril 1830.

que le tsar souhaite à Alger un établissement assez formidable pour assurer à jamais la sécurité de la Méditerranée (1). La Prusse n'est guère moins favorable, tant elle est intéressée à ce que l'activité française se tourne vers le Midi. Même du côté de l'Autriche, si intimement liée à l'Angleterre, nul sujet sérieux d'inquiétude, et de Vienne, quelques jours plus tard, M. de Rayneval pourra écrire : « Quant à l'affaire d'Alger, nous sommes en mesure de la mener comme nous voudrons. Il y aura des intrigues, mais rien de plus... Avec prudence et habileté on arrivera à un résultat avantageux et honorable (2). » C'est donc avec une sécurité raffermie que Polignac subit les assauts répétés de lord Stuart. Passant des instances à de vagues menaces, celui-ci parle d'une communication au Parlement qui pourrait jeter le trouble en Europe. Polignac ne s'émeut pas : « Nous avons manifesté, réplique-t-il, la volonté de nous concerter avec nos alliés sur le sort futur d'Alger. Nous n'irons pas plus loin et nous ne donnerons pas plus d'explications à l'Angletere que nous n'en avons donné aux autres puissances (3). »

Sur ces entrefaites, une nouvelle se répand qui ajoute à l'émotion des Anglais. Bourmont est arrivé le 25 avril à Marseille. Là-bas règne une grande excitation par la perspective des nouveaux débouchés que pourront offrir les États barbaresques. Influencé par le milieu ambiant, le général en chef, en un discours à la Chambre de commerce, annonce, semble annoncer, des projets de colonisation et d'établissement durables (4). Le gouvernement sent l'imprudence et, dans une note du *Moniteur*, remet au point la harangue. Mais déjà lord Stuart à Paris, lord Aberdeen à Londres, ont recueilli la nouvelle. Lord Stuart réclame derechef des explications, et avec une insistance presque violente : « Si vous les refusiez, dit-il, vous prendriez sur vous toute la responsabilité des conséquences qu'un pareil refus peut entraîner. » Polignac répond froidement : « Sa Majesté m'a ordonné de m'en tenir aux informations que j'ai eu l'honneur de vous transmettre (5). » De la part de lord

(1) Mortemart à Polignac, 16 mars 1830 (*Aff. étr.*, *Russie*, vol. 180, f° 54).
(2) Rayneval à Polignac, 10 mai 1830 (*Aff. étr.*, *Autriche*, vol. 412, f° 189).
(3) Polignac à Laval, 5 mai (*Aff. étr.*, *Angleterre*, vol. 630, f°s 204 et suiv.).
(4) Voir le *Journal du Commerce*, 8 mai 1830.
(5) Polignac à Laval, 8 mai, vol. 630, f° 217.

Aberdeen l'insistance n'est pas moindre. Il se sert, d'après le témoignage du duc de Laval, *d'expressions fortes et peu ménagées.* « Les explications écrites, dit-il, sont nécessaires pour inspirer la confiance que ne peuvent donner les paroles. » Dédaigneux de tout ménagement, il laisse entendre que, dans l'instabilité des choses, une révolution est possible en France et que la prudence oblige la Grande-Bretagne à se pourvoir d'un engagement positif. Ainsi s'exprime-t-il, dit le duc de Laval, *en un trouble, en un malaise inexprimable.* De l'audience d'Aberdeen, notre ambassadeur passe dans le cabinet de Wellington, mais il le trouve, — ce sont les termes mêmes de son rapport, — en des *dispositions encore plus arrêtées* (1).

Visiblement les relations se tendent, et jusqu'aux limites de la rupture. Les Anglais, devenus tout à fait impérieux, demandent qu'on leur communique les instructions données à Bourmont. « Comment voulez-vous, répond Polignac, que nous communiquions un document tout confidentiel sur le lieu du débarquement, sur le mode et les suites de l'attaque ? » Ce qui exaspère à Londres, c'est qu'on s'est persuadé, sur les assertions de lord Stuart, que la France a promis un engagement écrit; ce qui communique à notre langage un certain aspect de manque de foi. Le 9 mai, nouvel entretien d'Aberdeen avec l'ambassadeur de France. Il *engage, presse, assiège, sous toutes les formes imaginables,* le duc de Laval en vue d'obtenir ce que l'obstination de lord Stuart n'a pu emporter. « Nous sentons bien, continue-t-il, que si la France veut profiter de cette guerre pour s'établir en Afrique, elle ne sera pas plus arrêtée dans son dessein par des explications écrites que par des explications orales. Mais pour nous, ministres de Sa Majesté britannique, nous avons besoin d'une pièce qui nous mette, aux yeux du Parlement, à l'abri du reproche de négligence ou d'imprévoyance. » « Le gouvernement français sera entraîné, poursuit lord Aberdeen; nous pouvons invoquer le témoignage de personnes haut placées à Paris et du commandant en chef lui-même. »

Et voici maintenant, très vague encore mais transparente, la menace : « Malgré la persuasion que vous serez entraînés, dit lord Aberdeen, nous avons eu jusqu'ici la modération

(1) Laval à Polignac, 8 mai (*Aff. étr., Angleterre*, vol. 630, f[os] 224 et suiv.).

de ne point adresser d'ordres à notre escadre dans la Méditerranée. Nous aurions pu l'envoyer croiser vers les côtes menacées et prendre position à Gibraltar. » Quant à Wellington, il déclare qu'il ne peut souffrir de nouveaux établissements qui porteraient atteinte à l'influence anglaise. « Nous devons nous attendre, écrit le duc de Laval tout à fait effrayé, à une demande officielle pour nous forcer à entrer en explications. Les ministres anglais seront probablement interrogés un de ces jours, peut-être ce soir, sur la question d'Alger. »

Il n'est pas rare que les mêmes dispositions d'esprit soient, suivant l'objet auquel elles s'appliquent, bienfaisantes ou funestes. La même obstination qui, chez Polignac, aurait à l'intérieur de si déplorables effets, tournerait au dehors au plus grand profit de la France. Ce qui n'est ici qu'entêtement s'appellera là-bas énergie.

Qu'on se figure un homme politique, d'intelligence plus souple, plus fertile en combinaisons, plus en fond d'habileté. Il est à craindre qu'au lieu de se retrancher dans une volonté intangible, il ne se laisse entraîner à la suite de l'adversaire et par fatigue de lutte, par désir de conciliation, ne finisse par adopter une formule qui entame un peu l'intégrité des choses. Tout autre est Polignac. Son esprit étroit et absolu sert mieux ici que tous les raffinements. Aux instances, aux objurgations, aux menaces, il oppose, avec cette douceur tranquille assez familière aux entêtés, son *non possumus* diplomatique. Non, il ne promettra rien, il ne s'engagera à rien, surtout il ne signera rien. Que compte-t-il faire de l'Algérie? Il l'ignore. Mais, averti par une sorte de divination obscure, il sent que, ministre tout à fait passager d'une monarchie permanente, il ne doit à aucun prix engager l'avenir. Et c'est en quoi, à cette heure, cet homme, si justement critiquable pour le reste, mérita bien de son pays.

Sa conduite fut d'autant plus digne d'éloges qu'il dut, pour s'y tenir, non seulement braver l'opposition de l'Angleterre, mais celle de la France elle-même.

Ce qui fortifiait les critiques, c'était l'attitude des chefs de la marine. Presque tous, comme on l'a dit, étaient hostiles. Le 8 mars 1830, à la Chambre des pairs, l'amiral Verhuel, l'un des plus anciens de son grade, avait énuméré, dans le langage le

plus troublant, les dangers de l'entreprise. En termes très figurés, il avait dépeint les rivages d'Afrique : point d'abris, de brusques mouvements de mer ; puis, même en été, des coups de vent tellement violents qu'ils pourraient disperser tous les bâtiments de transport et exposer l'armée à la plus affreuse détresse. Ce qui prêtait crédit à ces prévisions pessimistes, c'était que l'amiral, parlant en témoin, invoquait le souvenir d'une terrible tempête qu'il avait essuyée jadis dans les parages d'Alger.

Quelle excitation pour la presse opposante ! Journaux dynastiques comme les *Débats*, feuilles plus violentes comme le *Courrier français* ou *le National*, petites gazettes satiriques comme *le Corsaire* ou *le Figaro*, tous s'unirent dans la critique. Nos finances, dit-on, sont engagées en dehors des Chambres. Le seul profit, ajoute-t-on, sera celui de quelques spéculateurs; après l'expédition d'Espagne, l'argent alla aux fournisseurs; une fois de plus il en sera de même. L'entreprise n'est qu'une diversion pour masquer sous une couche de gloire la liberté compromise; et l'on ne va en Afrique que pour détruire plus sûrement la Charte en France. Un autre argument, non moins répété, est de dire que Polignac, par une honteuse faiblesse, s'est engagé envers l'Angleterre à ne créer aucun établissement sur la côte algérienne. Les journaux, poursuivant la campagne, ajoutent : « On va chercher la gloire; mais l'aura-t-on ? » Et alors, en monnayant le discours de l'amiral Verhuel, l'homme qui a vu, en puisant pêle-mêle dans les récits des voyageurs, on détaille les obstacles du débarquement : que si l'on débarque en des conditions favorables, on ne sera qu'au début des difficultés, Alger étant pourvu de fortifications redoutables : par surcroît, on affirme que la terre est là-bas infertile, déserte, malsaine, tout infestée de bêtes féroces ! — Et ces journaux s'infiltrent dans les casernes où s'équipent les régiments, dans les cantonnements où ils attendent l'heure de s'embarquer. Puis la critique se fait railleuse. Il est beau, observe-t-on, de se venger d'un coup de chasse-mouches. Mais trente-deux mille hommes, n'est-ce pas beaucoup pour donner une leçon à un barbare ? Et l'on conclut que « l'affaire est une des plus sottes que le gouvernement ait encore imaginée ».

DU DÉBARQUEMENT A LA PRISE D'ALGER

C'est à cette entreprise jugée sotte que le gouvernement consacre tous ses soins, comme s'il eût eu le pressentiment qu'elle serait la rançon de ses fautes.

Vers la fin d'avril, presque toute la flotte est réunie : une dizaine de vaisseaux, une vingtaine de frégates, soixante-dix embarcations de moindre importance, tel est le contingent de la marine royale : à cela s'ajoutent plus de cinq cents bâtiments ou embarcations diverses, empruntés au commerce. Ces immenses préparatifs s'expliquent par une sollicitude dominante, celle d'être surabondamment pourvu; et ce souci de ne rien oublier contraste avec ce dédain des bagages ou, comme on dit, des *impedimenta*, qui prévaudra dans l'âge suivant. En attendant l'embarquement, l'infanterie n'est point laissée inactive. On l'exerce surtout en des simulacres de combats contre la cavalerie; car les imaginations demeurent hantées par le souvenir de l'expédition d'Égypte; et l'on a à cœur d'aguerrir nos soldats contre les chocs impétueux de ces Arabes aux chevaux agiles qu'on appelle, dans le langage figuré du romantisme, les coursiers du désert. Depuis le 25 avril, Bourmont est à Marseille. Autour de lui ses divisionnaires : Berthezène, Loverdo, le duc des Cars; puis Valazé et Lahitte, commandant, le premier le génie, le second l'artillerie. Toutes les excitations des journaux se sont fondues dans la perspective de l'entrée en campagne. Armée impériale, nouvelle armée, les deux éléments ont été fusionnés, et, entre les anciens et les jeunes, c'est une noble émulation à qui servira le mieux. Le 1er mai, le Dauphin arrive et, un peu moins gauche que de coutume, ayant même presque bon air, passe en revue les troupes. L'accueil est enthousiaste à Marseille et est bon aussi à Toulon, quoique moins chaleureux. L'excellent prince salue de son mieux, sans que sa physionomie puisse s'éclaircir tout à fait; c'est qu'il est obsédé par les complications intérieures qui, à la manière d'un cauchemar, gâtent la vision glorieuse : « Je crains fort, dit-il, que parmi ceux qui m'acclament, il y ait bien peu d'électeurs. »

Tout a l'aspect d'une grande entreprise que couronnera l'installation sur une terre nouvelle : au quartier général, des

officiers affluent qui sollicitent de participer, fût-ce à titre de simples volontaires, à l'expédition; des peintres arrivent pour fixer sur la toile les paysages, les aventures, les combats; on recherche des interprètes qui parlent les langues du pays où l'on abordera (1). Cependant ceux qui gouvernent, — et là réside le contraste, — ont l'instinct, non le dessein, de ce qu'ils vont accomplir. On ébauche des plans, mais pour les abandonner, les reprendre, les délaisser encore. Je trouve aux archives un mémoire présenté au conseil du Roi : on y hésite entre cinq solutions. Les instructions générales données à Bourmont se ressentent de cette incertitude. A des conditions très dures pour le dey, on l'autorise à traiter, mais en même temps on lui rappelle que l'objectif principal est la prise d'Alger. On dirait qu'en une disposition qui ne se connaît point elle-même, on demeure partagé entre l'ardeur et la crainte de saisir la proie.

Les Anglais ne réussissent pas à se figurer que cette perplexité soit sincère. C'est pourquoi ils persistent dans leurs protestations; protestations grondeuses, mais qui se retiennent au moment d'éclater. Ils sont menaçants sans oser se montrer tout à fait hostiles, tout de même que les Français sont travaillés d'ambitions vagues qu'eux-mêmes contiennent, dissimulent ou désavouent. A ses deux communications officielles du 12 mars et du 7 avril, Polignac ajoute le 12 mai une troisième circulaire. Il proclame, comme il l'a déjà fait plusieurs fois, le but général de l'expédition. Puis il laisse entendre que le renversement du dey est peut-être très prochain, et, dans cette prévision, il convie les puissances à donner des instructions à leurs ambassadeurs à Paris pour que le sort futur de la régence d'Alger soit réglé d'un accord commun. Mais, de l'autre côté du détroit, cette suggestion déplaît, tant on craint que l'appui de la Russie et de la Prusse n'assure la prépondérance à la politique française! A Londres, on ne désespère point encore d'arracher à la cour des Tuileries un engagement particulier. Cependant le duc de Laval s'inquiète à l'excès. Le 17 mai, saisissant au passage un bruit qui court, il annonce que des ordres ont dû être donnés pour renforcer l'escadre anglaise dans la Méditerranée, que deux vaisseaux de ligne ont déjà mis à la voile, que deux autres

(1) Voir le livre de M. Esquer, *Prise d'Alger*, p. 248 et suiv.

vont suivre. Aberdeen dément la nouvelle et l'on peut se fier à sa loyauté ; mais il ajoute, en un accent qui n'est pas tout à fait rassurant : « N'allez pas vous figurer que nous ne serions pas bientôt prêts si nous n'étions point apaisés sur les desseins des trente-cinq mille hommes qui vont aborder en Afrique (1). »

Ce langage, dépourvu d'aménité, ne sera-t-il pas la dernière explosion de la mauvaise humeur britannique ? Dans les papiers diplomatiques, on peut relever encore quelques remontrances assez aigres : par exemple, une note de lord Stuart en date du 3 juin, où il rappelle le droit de suzeraineté de la Porte sur les États barbaresques ; d'où il conclut que toute occupation de la régence d'Alger serait une violation du droit public (2). Mais c'est l'un des traits distinctifs de l'Angleterre de savoir s'adoucir aussi bien que gronder et de suspendre ses colères sans entêtement d'amour-propre, quand elle sent que ses colères seront vaines. Elle était arrivée à ce point où il fallait entrer en guerre ou s'apaiser. Tout bien considéré, s'apaiser parut le plus raisonnable. Et c'est ainsi que Polignac, chaudement soutenu par le Roi, sut, par sa calme obstination, user tous les assauts de la mauvaise humeur britannique. Aussi bien l'attention de Wellington et de ses collègues se partageait en de multiples soucis : le roi Georges IV se traînant en une lente agonie et les intrigues ministérielles se nouant en vue de la vacance du trône ; les affaires du Portugal ; la recherche d'un roi pour la Grèce, à défaut du prince Léopold dont on venait de connaître le désistement ; avec cela, à l'intérieur, une crise industrielle, les manifestations ouvrières, le paupérisme.

Tandis qu'en Angleterre une résignation mêlée de déplaisir se substituait aux éclats des derniers temps, notre flotte, quoique retardée par le mauvais état de la mer et obligée de faire relâche à Palma, s'approchait des côtes algériennes. Le 14 juin, à la pointe du jour, le débarquement commença dans la baie de Sidi-Ferruch. Quand à Londres, le 21 juin, on apprit l'événement, lord Aberdeen en fit compliment en ces termes au duc de Laval : « Je vous félicite, monsieur le duc, pour l'heureuse

(1) Le duc de Laval à Polignac, 26 mai 1830. (*Aff. étr.*, *Angleterre*, vol. 630, f° 319.)

(2) *Papers relative to the occupation of Algiers.*

arrivée de votre flotte, mais je vous féliciterai bien plus cordialement de son retour. »

Pendant ce temps, à Paris, une autre bataille se livre, celle des élections.

Elles ont été fixées au 23 juin pour les collèges d'arrondissement, au 3 juillet pour les grands collèges. Dans une vingtaine de départements, où de nombreux procès pour l'inscription sur les listes sont encore en suspens, le scrutin a été reporté au 12 et au 19 juillet.

Les périodes électorales sont, en tout temps, celles où chôment le plus la raison et la sagesse. Tout se rassemble ici pour surexciter les passions. Une longue préparation par la presse a rendu réelle, violente même, une hostilité d'abord factice. La lutte s'offre sous l'aspect d'un double défi, défi du Roi au peuple, défi du peuple au Roi. Certains incidents très suggestifs marquent l'ardeur à la fois sombre, crédule et enfiévrée où les âmes se consument. Des incendies, dont la cause est inexpliquée, ont, dans ces derniers temps, désolé la Normandie : or, une atroce calomnie s'accrédite qui en accuse le gouvernement, jaloux, dit-on, de créer une diversion. Tandis que s'aiguisent les haines politiques, les préventions religieuses s'exaspèrent. La translation des reliques de saint Vincent de Paul, de Notre-Dame chez les Lazaristes, a fourni naguère l'occasion d'une imposante manifestation pieuse; or, sur le passage du cortège, rien que froideur ou hostilité ; et le plus populaire des saints français n'a pas plus trouvé grâce que le plus décrié des jésuites. Nulle trace de l'ordinaire insouciance. Tout dernièrement, le roi et la reine de Naples sont venus à Paris où le Duc d'Orléans les a reçus en une fête mémorable. Ils sont l'un et l'autre un peu ridicules par l'aspect extérieur, le costume, les manières. Cependant nul persiflage, tant la gravité des choses détourne de toute moquerie ! Et le symptôme n'a pas échappé à Charles X. « La situation, dit-il, est donc bien sérieuse pour que les Parisiens oublient de railler. » Encore quelques jours et voici qu'arrivent les courriers d'Afrique : on annonce le débarquement, les premières escarmouches, puis une vraie bataille, celle de Staouéli. Ces nouvelles se perdent dans une indifférence presque générale, et les conducteurs de l'opposition de dire : « Il ne s'agit pas de l'Afrique, il s'agit de nos libertés. »

A l'égal de l'opposition, le gouvernement s'obstine. « Le Roi ne cédera pas », dit le *Moniteur* du 3 juin. Charles X lui-même descend dans la lice. En une adresse à la nation, il affirme sa volonté de maintenir la Charte, mais il ajoute ces lignes un peu inquiétantes : « Pour atteindre ce but, je dois exercer librement et faire respecter les droits sacrés qui sont l'apanage de ma couronne. » Et dans le sillage tracé par le Roi se précipitent les évêques, le clergé, les préfets, les fonctionnaires.

Non pas tous. La gravité des conjonctures inspire à beaucoup de royalistes le courage de dire la vérité. Il y a les avertissements des courtisans qui, moitié clairvoyance, moitié jalousie contre le favori, dénoncent l'aveuglement de Polignac. Il y a les avertissements des hommes politiques : tel Chabrol qui, au moment de quitter le ministère, a osé dire au Roi que, si le gouvernement voulait lever l'impôt sans le vote des Chambres, des résistances surgiraient, même parmi les monarchistes les plus fidèles. Il y a les avertissements des militaires, par exemple le général d'Andigné qui signale, notamment en Dauphiné, la toute-puissance des comités électoraux beaucoup plus obéis que le Roi. Il y a les avertissements arrivés de l'étranger et en particulier de la Russie, cette intime alliée. « En dehors de la Constitution, écrit le duc de Mortemart, il n'y a plus de sécurité pour les Bourbons, plus de tranquillité pour la France. » Et, en parlant de la sorte, notre ambassadeur répète l'opinion du Tsar.

Combien d'autres se désespèrent de ne pouvoir faire monter jusqu'au trône les avis de leur clairvoyance, le cri angoissé de leur fidélité! Mais comment parvenir jusqu'au Roi ? Une étiquette jalouse veut que les paroles soient précédées de tant de révérences que le plus souvent les paroles sont devenues inutiles quand les révérences sont finies. Puis il y a les heures réservées, les moments inviolables et sacrés : tels, le matin, la messe du Roi, dans la journée, la chasse du Roi, le soir, le jeu du Roi. Quelques-uns s'adressent à ceux que leurs fonctions placent au-dessus du cérémonial ordinaire : c'est ainsi qu'un préfet et deux généraux prennent pour interprète le baron de Damas, gouverneur du Duc de Bordeaux. Mais il n'y a rien de plus obstiné qu'un irrésolu quand une fois il a triomphé de ses indécisions. Ainsi en est-il de Charles X, d'autant plus fixé dans

la fermeté que la fermeté lui a plus coûté. En outre, une suffisance candide lui persuade qu'il est prêt. « Tout a été prévu », répond-il avec une supériorité dédaigneuse. « Le Roi a l'air satisfait de son ouvrage », écrit, — ironique sans le vouloir, — le très fidèle et très loyal baron de Damas.

Au milieu d'une agitation croissante, on atteignit le scrutin. Dès le 26 juin, on connut en gros le résultat du vote dans les collèges d'arrondissement. Les deux tiers des élus appartenaient à l'opposition ; et il n'apparaissait pas que les élections subséquentes pussent changer sensiblement cette proportion. Dans le duel entre la Chambre des députés et le gouvernement, le pays s'était prononcé pour la Chambre et pour les 221.

Battu à l'intérieur, Charles X triomphait en Algérie.

Le dey Hussein s'était longtemps flatté que le courroux de la France s'évanouirait en menaces. Tout au plus, pensait-il, il aurait à subir un bombardement. Quand il sut qu'une expédition se préparait pour attaquer Alger par terre, sa demi-sécurité devint inquiétude. Sa milice turque était sa principale ressource. Afin de la renforcer, il envoya dans les provinces de Constantine et d'Oran, ainsi que parmi les tribus kabyles, des émissaires chargés de prêcher la guerre sainte contre les infidèles. Pour général en chef, il choisit son gendre Ibrahim.

La sagesse eût été de masser au plus vite toutes les forces disponibles et de les porter à la rencontre des Français pour s'opposer à leur débarquement. Défaut de temps ou de prévoyance, les Algériens se laissèrent distancer. Quand l'armée aborda le 14 juin dans la petite baie qui est à l'ouest de la presqu'île de Sidi-Ferruch, et à cinq ou six lieues à l'ouest d'Alger, elle ne rencontra qu'une faible résistance : un court combat, quelques tirailleries, et ce fut tout. Les jours suivants, rien que des escarmouches : tantôt les cavaliers arabes, fondant au galop de leurs chevaux, arrivaient jusque dans le voisinage de nos lignes, déchargeaient leurs fusils et tournaient court; tantôt les tirailleurs, se glissant à travers les fourrés ou profitant des accidents de terrain, visaient nos soldats isolés. Le pire danger pour les nôtres était de s'écarter des bivouacs; car s'ils tombaient dans un poste d'Arabes, ceux-ci les massacraient impitoyablement, et l'on retrouvait dans les broussailles leur

cadavre décapité. Pendant ce temps, dans la presqu'île de Sidi-Ferruch, protégée par un retranchement, et qui serait notre place d'armes, le débarquement continuait; il se poursuivit sans trop d'à-coups, hormis toutefois une courte, mais terrible tempête, qui mit un instant notre flotte en péril.

L'armée du dey, rassemblée enfin, quoique un peu tard, parut sur les hauteurs de Staouéli, à cinq ou six kilomètres, au sud de la presqu'île de Sidi-Ferruch. L'élément le plus solide était la milice turque, puis venaient les contingents de Constantine et d'Oran; quant aux Kabyles, ils offraient, semble-t-il, des dispositions moins sûres. Ibrahim avait conçu un plan qui ne laissait pas que d'être assez bien imaginé pour un barbare. Notre droite et notre centre étaient protégés par des épaulements et quelques plis de terrain; notre gauche, au contraire, voisine de la baie qui était à l'est de la presqu'île, se développait en terrain nu et découvert. C'est vers ce point que l'ennemi tenterait son principal effort, de façon à nous couper du rivage, puis à nous prendre à revers et à nous enserrer. Le 19, à la petite pointe du jour, l'exécution commença. Les Turcs, aidés de leurs plus solides auxiliaires, fondirent sur notre gauche et avec une telle impétuosité qu'un de nos régiments, le 28e de ligne, se trouva en grand péril. Heureusement, les secours arrivent : c'est le 20e, le 29e de ligne. Avec une extraordinaire vigueur les Turcs défendent le terrain conquis; eux-mêmes sont décimés, et enfin contraints à céder. Sur le reste de notre ligne, la brusquerie de l'attaque, engagée sous les ténèbres à peine éclaircies, a provoqué d'abord un peu de confusion, mais bien vite les nôtres se sont ressaisis. Sur ces entrefaites, un secours opportun leur arrive d'un des bâtiments embossés près du rivage et qui concentre son tir sur les colonnes ennemies. De son quartier général installé à Sidi-Ferruch, Bourmont a observé la lutte. Il a cru d'abord à un engagement partiel. Un examen plus attentif l'a désabusé. Maintenant il déploie la meilleure partie de ses troupes. Encore quelques combats assez durs, mais qui tournent à notre avantage. La défection ou la faiblesse des Kabyles, qui, en partie, lâchent pied, empire la condition de l'adversaire. Entre dix et onze heures du matin, les redoutes, les batteries ennemies sont emportées. On pénètre enfin dans le camp de Staouéli où l'on trouve un important butin : munitions, bétail, approvisionnements, sans compter les tentures, armes et objets

de luxe que nos soldats contemplent avec une curiosité amusée. Plus tard on fera le compte de nos pertes. Elles ne laissaient pas que d'être sensibles : plus de cinq cents hommes hors de combat.

Dans Alger, les premières nouvelles avaient annoncé la victoire du *Croissant*. De là une folle joie et un ardent espoir de représailles contre les *Infidèles*. A la fin de la matinée, le bruit de la canonnade cessa, et l'on se confirma dans la croyance au succès. Vers deux heures arrivèrent les premiers fuyards qui furent les messagers de la défaite.

Ce fut un effarement inouï. Le général en chef aurait-il pu profiter de la consternation universelle pour se porter d'une seule étape sur Alger? On l'a dit et répété. Bourmont avait contracté dans son aventureuse jeunesse l'habitude des entreprises audacieuses. Mais les années l'avaient assagi. Quel ne serait pas le discrédit d'un échec! Une considération dominait tout le reste : l'artillerie de siège n'était pas encore débarquée. Dans ces conditions, comment réduire la ville si, la panique ayant fait place à un subit retour de sang-froid, la résistance s'organisait!

On se résigna donc à suspendre l'opération décisive. Les jours suivants furent employés à achever la route de Sidi-Ferruch à Staouéli et à la prolonger au delà. Cependant le dey avait confié le commandement en chef au bey de Tittery. Celui-ci, ayant rallié ses troupes, se garda de toute nouvelle action d'ensemble. Mais son plan se découvrit bientôt qui était de nous harceler par d'incessantes tirailleries. L'un de ces engagements, livré le 24 juin en un lieu qu'on appelait Sidi-Khalef, mérita le nom de combat. Là tomba, blessé mortellement, le lieutenant Amédée de Bourmont, l'un des quatre fils que le général en chef avait emmenés avec lui de France. On se battit encore le 26, le 27, le 28, et non sans d'assez grosses pertes. Malgré la chaleur, l'état sanitaire était bon, hormis quelques dysenteries jusque-là peu graves. La plus grande gêne était l'équipement. On avait gardé dans toute sa rigidité l'uniforme des garnisons de France : shakos pesants, tuniques étroitement boutonnées, cols strictement agrafés; et c'est de quoi les officiers et les soldats se plaignaient à l'envi.

Le 28 juin, le débarquement du matériel, des pièces de siège, des voitures fut complètement achevé. Bourmont, qui avait déjà porté son quartier général de Staouéli à Sidi-Khalef,

s'avança jusqu'à six kilomètres d'Alger. Soit examen trop rapide des lieux, soit absence de cartes exactes, beaucoup de désarroi s'introduisit, en cette dernière étape, dans la direction des colonnes; et il semble qu'on ait cherché un peu à tâtons la ville fameuse qui était le but de nos efforts. A mesure qu'on avançait, la surprise était grande, tant l'aspect était différent de ce qu'avaient décrit les journaux : un terrain à pentes assez brusques, des eaux vives, des jardins, des haies serrées, une grande abondance de palmiers et d'arbres de toute sorte. Ces lieux si couverts auraient pu favoriser de redoutables embuscades. Mais l'ennemi ne renouvela point les meurtrières tirailleries des derniers jours; et la grande difficulté fut de nous orienter.

La principale position à emporter était le château de l'Empereur, ainsi nommé en souvenir de Charles-Quint. C'était un ouvrage rectangulaire, s'élevant à plus de deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Les murailles étaient percées d'embrasures garnies de canons. Ce fort était dominé par une tour également armée. Les travaux d'approche commencèrent dans la nuit du 29 au 30 juin. La violence du tir ennemi obligea de les interrompre; puis on les reprit. Dans le même temps, le général de Lahitte, commandant l'artillerie, reconnaissait les emplacements propres à établir les batteries. On résolut d'en installer six, armées en tout de vingt-six pièces. Du 1er au 3 juillet, les travaux se poursuivirent, bien que fort gênés par la canonnade et les tentatives de sortie des assiégés. Le 3 au soir, nos batteries furent armées. Le 4, à la pointe du jour, le bombardement commença. Les Turcs résistèrent d'abord avec énergie, rendant coup pour coup, remplaçant les hommes hors de combat, et bouchant de leur mieux les brèches. A partir de sept heures, leur tir faiblit, à mesure que le nôtre croissait en intensité. A dix heures une terrible explosion retentit, couvrant le sol de pierres et de débris. C'étaient les assiégés qui avaient abandonné la forteresse après avoir mis le feu aux poudres. Un moment de stupeur et de confusion suivit. Puis, débouchant des tranchées, les fantassins escaladèrent la brèche. Le fort était à nous.

Et Alger aussi; car la prise de cet important ouvrage rendait malaisée toute résistance ultérieure. Dans l'après-midi, divers négociateurs arrivèrent au quartier général. Ce fut

d'abord un secrétaire du dey, Mustapha, qui, au nom de son maître, offrit de payer les frais de la guerre et de confirmer tous les privilèges du commerce français. Dédaigneusement le général en chef repoussa la proposition, la jugeant indigne de la France, inégale à nos efforts, disproportionnée à l'effusion de notre sang; car l'expédition nous coûtait quatre cents tués, deux mille blessés. Deux heures plus tard, deux riches négociants d'Alger se présentèrent, se disant les délégués des notables de la ville. Comme la journée s'avançait, Mustapha revint, accompagné cette fois du consul d'Angleterre. Une convention fut alors conclue, d'après laquelle la ville, la casbah, résidence du dey, et les autres forts seraient livrés aux Français le lendemain 5 juillet. Le dey serait libre de se retirer avec sa famille au lieu qu'il fixerait. Le général en chef garantissait aux miliciens et aux habitants toute liberté pour l'exercice de leur religion, toute protection pour leurs femmes, toute sécurité pour leurs personnes et leurs biens.

LES ORDONNANCES

Pour qui voit les choses par masses, l'année 1830 tient tout entière en deux grandeurs : l'une qui commence, l'autre qui se détruit; d'un côté, l'empire d'Afrique qui se fonde, de l'autre, l'antique monarchie qui disparaît.

Les journées des 5 et 6 juillet furent mémorables dans nos fastes militaires. Le 5, l'armée entra dans Alger et le général de Bourmont prit possession de la casbah que le dey venait d'abandonner. Dans cette même casbah, l'administration de la guerre commençait à classer les richesses que le temps et les rapines y avaient accumulées. Or monnayé ou en lingots, pierreries, étoffes précieuses, objets d'art étaient inventoriés, et l'on en estimerait plus tard la valeur à 55 millions environ. A ce trésor s'ajoutait tout le matériel laissé par l'ennemi en armes, projectiles, munitions, approvisionnements. Le 6, une proclamation à l'armée notifia la fin de la guerre. Déjà, sur tous les édifices publics, le drapeau blanc se déployait, triomphant comme s'il eût eu de longs jours à flotter encore.

A côté de la lumière, voici maintenant la grande ombre qui se projette sur la monarchie, à la fois glorieuse et condamnée.

Le 3 juillet ont eu lieu les votes des grands collèges. Ils

n'ont pu modifier en leur ensemble les élections des collèges d'arrondissement; et l'on sait d'avance que les vingt départements qui n'ont point encore émis leur suffrage ne feront que fortifier l'opposition. Le 6 juillet, tandis qu'on se réjouit dans Alger, les ministres se réunissent en conseil.

De très bonne foi, au début de leur ministère, ils ont affirmé leur fidélité à la Charte. Ils proclament encore les mêmes maximes, mais en les accompagnant d'une glose qui les altère singulièrement. Ce qu'ils voudraient, c'est extraire de la Charte même un texte qui leur permette, en toute sécurité de conscience, de se placer temporairement au-dessus d'elle. C'est ainsi qu'ils se sont fixés sur l'article 14 qui confère, ou semble conférer au Roi, en cas de péril public, la faculté d'édicter des ordonnances pour la sûreté de l'État. Cet article, ils n'ont pas eu de peine à le découvrir; car, depuis quinze ans, il n'est pas d'heure de crise où l'on n'y ait pensé, même quand on n'en parlait pas; et il figure aux yeux des adversaires du trône une menace, pour les royalistes une soupape de sûreté. Seulement la grande anxiété est de l'interpréter. Fait-il corps avec la Charte elle-même ou n'y a-t-il été introduit que par surprise, inadvertance ou fraude ?

Assis à la table des délibérations, les ministres s'interrogent en casuistes consciencieux, candidement téméraires, aussi dépourvus des qualités que des défauts qui font les vrais conspirateurs. Ils s'appliquent à marquer le caractère du pouvoir royal : il est le plus ancien, le plus en vue par l'influence et les services, celui d'où sont sortis tous les autres et qui demeure l'animateur universel. Telle est l'antique coutume française, conservée dans la monarchie nouvelle qui, même en s'inspirant des institutions anglaises, a entendu les adapter, non les copier. A l'appui de cette doctrine, on peut invoquer un souvenir d'une singulière opportunité. C'est en s'autorisant de cette primauté du pouvoir royal que les doctrinaires, les hommes du centre gauche, ont battu en brèche la *Chambre introuvable* et arraché à Louis XVIII l'ordonnance du 5 septembre 1816. Eux aussi parlaient alors de l'autorité supérieure et suprême du Roi. Ainsi s'encouragent Polignac et ses collègues, attentifs à s'abriter sous les paroles de Royer-Collard, ce qui les égaie comme une malice et les rassure comme une justification. Après tout, que veulent-ils eux-mêmes, sinon en le renforçant

beaucoup et en le proportionnant au péril agrandi, un 5 septembre monarchique? Et de la sorte, à force de se suggestionner eux-mêmes, ils arrivent à se convaincre qu'ils se meuvent dans les limites de leur droit.

Quelles seraient les mesures exceptionnelles adoptées en exécution de l'article 14? Dès le 29 juin, le garde des Sceaux, M. de Chantelauze, avait proposé de déclarer nulles les réélections des 221, d'organiser un nouveau système électoral et, en attendant, de gouverner par ordonnances. Les ministres avaient besoin de s'entraîner à l'audace; cette suspension complète du régime constitutionnel déplut et fut combattue en particulier par M. de Guernon-Ranville. Dans la réunion du 6 juillet, une deuxième combinaison fut suggérée, et, à ce qu'il semble, sous l'inspiration de M. de Polignac. Elle consistait à créer, sous le nom de *grand conseil de France*, une assemblée consultative composée d'un certain nombre de pairs, députés, magistrats, conseillers généraux, et qui aviserait au moyen de tirer la monarchie d'embarras. Le conseil jugea que cette réunion ne serait qu'une copie de l'assemblée des notables en 1788 et ne ferait qu'aggraver la confusion au lieu de la dissiper Ce fut alors qu'un troisième plan fut développé par le ministre de l'Intérieur, M. de Peyronnet. Il se résumait en trois dispositions principales : suspension de la liberté de la presse; dissolution de la Chambre des députés, dès que les élections seraient terminées; formation d'une nouvelle Chambre d'après des règles établies par ordonnance royale. Ce projet, à l'inverse des autres, rencontra faveur : un seul opposant, Guernon-Ranville, qui eût préféré qu'on attendît à l'œuvre la nouvelle Chambre : si elle s'enhardissait jusqu'à refuser le budget, il serait temps alors d'agir, et en des conditions plus propices; car on paraîtrait, non engager la lutte, mais répondre à une provocation.

Le 7 juillet, nouveau Conseil, cette fois à Saint-Cloud et en présence de Charles X. Le Roi se montra favorable au projet présenté par le ministre de l'Intérieur et adopté par la majorité. Une idée maîtresse dominait le souverain, celle de ne pas céder : c'était point d'honneur de gentilhomme, c'était orgueil de monarque offensé, c'était surtout obsession de ne pas imiter Louis XVI : « La première reculade de mon malheureux frère a tout perdu », disait-il à ses ministres. C'est ainsi que l'histoire mal comprise, au lieu d'instruire, achevait d'égarer.

Le 9 juillet, un message transmis de Toulon par le télégraphe aérien annonça la prise d'Alger. Ce fut pour Charles X une grande et dernière joie. Comme le ministre de la Marine lui apportait la nouvelle, il l'embrassa. A cette occasion se déploya tout le cérémonial traditionnel qui célébrait les victoires françaises. Le canon tonna aux Invalides. Les édifices publics se pavoisèrent. Puis, le 11 juillet, Notre-Dame se para pour le *Te Deum*. Charles X s'y rendit radieux, il en revint triste. C'est que, sur le passage du cortège, nulle acclamation, mais partout des visages sévères, sombres, irrités ; et entre tous les signes du temps, le plus révélateur était cette froideur du peuple, que la gloire elle-même ne touchait plus.

Il semblait qu'il n'y eût plus qu'à traduire en style officiel ce que, dans les délibérations des 6 et 7 juillet, on avait décidé. Pourtant l'attente se prolongea jusqu'à ce qu'on connût le résultat des élections dans les départements ajournés ; et cela dans le plus singulier état d'esprit qui se puisse décrire.

Charles X et ses ministres sont-ils des hommes de violence ? Avant tout, ils se défendent de l'être. Loin de porter atteinte à la Charte, ils sont parvenus à se persuader qu'ils la consolident ; qu'en se prévalant de l'article 14, ils la défendent contre les infiltrations révolutionnaires qui, à la longue, la détruiraient ; qu'en un mot, ils coopèrent à une œuvre de salut.

Œuvre de salut peut-être, tant la monarchie, mise en péril par la passion de ses adversaires et par ses propres fautes, a été acculée à la nécessité de se sauver ! Encore faudrait-il que quelque prévoyance assurât l'entreprise. Or voici ce qui stupéfie. On surseoit à l'action décisive. C'est sans doute pour la mieux préparer. En aucune façon. Polignac, ministre intérimaire de la Guerre depuis le départ de Bourmont, s'est fait remettre les états de troupes et en a, dit-on, accepté les chiffres globaux sans prendre souci de rechercher le nombre des hommes réellement présents. Puis il s'est confiné dans sa béate confiance comme le Roi dans son auguste aveuglement.

Ce qui diminue encore les chances, ce sont les dispositions des collègues que Polignac a rassemblés sous lui. La plupart ne s'associent au périlleux dessein qu'avec une morne obéissance et sans foi. M. d'Haussez a suffisamment pratiqué les affaires pour pénétrer les lacunes de la préparation ; malgré le renom de l'expédition d'Alger, organisée en partie par ses soins, il a

échoué aux élections, ce qui n'a pas laissé que de lui paraître mauvais symptôme. Guernon-Ranville, tout à fait hostile à toute application de l'article 14, ne suit que par loyalisme. Chantelauze est maintenant très âpre ; mais il n'a accepté d'être ministre qu'avec tremblement, jugeant que ce coup de fortune était le plus grand malheur de sa vie. Montbel sollicite les conseils de Villèle son ami. Celui-ci, dans ses lettres, se montre de plus en plus désabusé, surtout depuis qu'il a appris l'entrée de Peyronnet dans le ministère; il juge avec une morne clairvoyance que le point d'honneur est peut-être de rester, mais que la sagesse serait plutôt de s'évader de la maison qui branle. Entre eux, ces honnêtes gens, à la fois vaniteux et terrifiés d'être ministres, échangent des propos soucieux. A travers leur respectueux silence, le Roi devine leur état d'âme ; il les ramène par bonne grâce, par appel à leur dévouement. Et tous restent, mais avec des hésitations, des arrière-pensées, des retours anxieux. Et ces ultimes fièvres de conscience, si dissimulées qu'elles soient, ne laissent pas que d'être cause de faiblesse ; car dans les entreprises un peu douteuses qui requièrent surtout qu'on fonce avec énergie, les hommes échouent moins encore par les qualités qui leur manquent que par les scrupules qui les alourdissent à l'heure de l'action.

L'opposition, très en éveil, pénétrait jusqu'à les deviner les projets du gouvernement ; car, le 21 juillet, le *National* annonça, avec une remarquable précision de détails, tout ce que le ministère méditait. Tandis que les adversaires s'encourageaient à la révolte, les plus clairvoyants des monarchistes tremblaient de plus en plus pour le trône. Le haut crédit de Polignac augmentait leurs craintes, et ils ne savaient ce qu'on devait le plus redouter, l'imprudente légèreté du maître ou l'étourderie grave et dogmatique du favori. Eux aussi, ils connaissaient le destin des Stuarts, et les mêmes comparaisons où se complaisait *le National* les frappaient comme un avertissement du destin. De la descendance mâle de Louis XIV un seul enfant restait, comme si Dieu eût voulu par là marquer la précarité de la race royale. La confiance dans la durée n'existait plus. On vit des hommes, même très fidèles, qui avaient demandé des services ou des grâces, se désister de leurs sollicitations. « Cela n'en vaut plus la peine », disaient-ils. Le baron de Damas, gouverneur du Duc de Bordeaux, raconte en

ses *Mémoires* qu'un jour de juillet, il reçut une lettre des duchesses des Cars et de La Force lui annonçant qu'elles viendraient le dimanche suivant déjeuner avec lui. Elles vinrent en effet, et la duchesse des Cars de dire en arrivant : « Nous avons voulu une dernière fois contempler les traits de notre prince, car bientôt nous ne le verrons plus. »

Le 25 juillet était un dimanche. Ce jour-là, à Saint-Cloud après la messe, Charles X passa, comme il en avait coutume, dans les rangs des courtisans et leur distribua les paroles gracieusement banales qui sont la menue monnaie des rois. La curiosité était très surexcitée, mais les rigueurs de l'étiquette appliquaient sur les visages le même masque impassible. Pourtant M. de Vitrolles, cet ancien favori du comte d'Artois, prit à part M. de Guernon-Ranville et lui dit à voix basse : « Je ne vous demande pas votre secret, mais je vous préviens qu'il règne une grande effervescence dans Paris. » Le préfet de police, M. Mangin, était présent. M. de Guernon l'interrogea, et celui-ci de répondre : « Vous pouvez être tranquille, Paris ne bougera pas. »

Le cercle des courtisans se dispersa. Les ministres demeurèrent ; et peu après, le conseil s'ouvrit. L'objet de la délibération était de soumettre à l'assentiment du Roi le texte définitif des projets ministériels. Le garde des Sceaux, M. de Chantelauze, arrivé un peu après ses collègues, déposa un long rapport où il dénonçait tous les maux que, depuis quinze années, les abus de la presse avaient engendrés. La conclusion était qu'aucun journal, soit déjà existant, soit à fonder, ne pourrait désormais paraître s'il ne se pourvoyait au préalable d'une autorisation administrative. — Trois autres ordonnances suivaient, rédigées, semble-t-il, par le ministre de l'Intérieur, M. de Peyronnet. La première prononçait la dissolution de la nouvelle Chambre, élue dans les jours précédents, mais ni réunie ni constituée. En congédiant les députés et avant même toute prise de possession, le Roi n'entendait pas renoncer au concours de la nation. De là une deuxième ordonnance, la plus importante de toutes et qui, sur deux points essentiels, réformait notre législation. Tout d'abord, le cens, maintenu à deux cents francs, devait être calculé en ne tenant compte que de l'impôt foncier ou de l'impôt mobilier, et non de l'impôt des patentes ; ce qui avait pour conséquence d'exclure en grande partie la

classe commerçante. De plus, les électeurs des collèges d'arrondissement, descendant au rang d'électeurs du premier degré, n'exerçaient plus qu'un droit de présentation : en effet, les électeurs des grands collèges de département, composés du quart des plus imposés, avaient seuls le droit de nommer les députés, à charge par eux de prendre la moitié des élus parmi les candidats présentés par les collèges d'arrondissement. Les élections futures soumises à ces règles étaient fixées, et tel était le texte de la troisième et dernière ordonnance, aux 6 et 13 septembre.

Quand la lecture fut achevée, un grand silence suivit. Le Roi demeura quelque temps absorbé, la tête dans les mains. Puis, prenant la plume : « Plus j'y pense, messieurs, plus je demeure convaincu qu'il est impossible de faire autrement » ; et il signa. A leur tour les ministres apposèrent leur nom. Un seul, M. d'Haussez, hésita, semble-t-il : il redoutait des troubles ; il pressentait l'insuffisance des moyens de répression. Polignac calma ses craintes : « Je ne redoute, dit-il, aucun soulèvement ; en tout cas, ajouta-t-il, les forces réunies à Paris sont assez imposantes pour garantir la paix publique. »

La suprême résolution était prise. Quand le conseil eut été levé, Montbel et Guernon-Ranville regagnèrent Paris à pied, à travers le bois de Boulogne. Chemin faisant, ces deux honnêtes gens, candidement osés, mais peu faits pour les grands orages, se sentaient tout agités de cette signature qui pourrait un jour être invoquée si terriblement contre eux : « Nous venons, dit Guernon-Ranville à Montbel, d'engager une partie où notre tête est en jeu. » Il ajouta : « Quoi qu'il arrive, notre conscience n'aura rien à nous reprocher ; car nous n'avons eu en vue que le service du Roi et le bien de la France. — Advienne que pourra », répliqua brièvement Montbel.

Le soir venu, le garde des Sceaux fit appeler à la chancellerie le directeur du *Moniteur*, M. Sauvo, pour qu'il livrât à la composition les actes officiels qui devaient paraître le lendemain. Celui-ci, ayant commencé à lire le texte, pâlit. Comme on l'interrogeait, il répondit : « J'ai vu les grands événements de la Révolution et de l'Empire. Jamais je n'ai été plus effrayé qu'aujourd'hui. Dieu sauve le Roi, ajouta-t-il », et il se retira, emportant les ordonnances.

PIERRE DE LA GORCE.

LE BOLCHÉVISME ET LA LIBERTÉ [1]

I

En dépit des erreurs, des ruines et des crimes, si l'œuvre de la Révolution française s'est trouvée viable, elle le doit à ce principe de liberté qu'elle a, une fois pour toutes, fait entrer dans les institutions publiques. De La Fayette aux conscrits de l'an 13, des milliers de Français ont marché au cri de « Liberté » et ont fait le sacrifice de leur vie dans le rayonnement d'une foi qui a embrasé l'Europe. Les générations suivantes ont sucé avec le lait l'amour de la liberté; tout régime, qui a eu le malheur de l'oublier, en est mort. Jamais les Français n'ont admis d'être violentés dans leur droit : l'oppression, qu'elle vienne de pouvoirs officiels ou occultes, les dresse frémissants, pour les jeter aux barricades. Billets de confession ou système des fiches, les même violations de conscience ont soulevé la même réprobation.

Que devient dans le système bolchéviste cette idée de liberté qui, depuis cent cinquante ans, a paru à tant de Français plus précieuse que la vie même ?

La Révolution française était partie d'une conception profondément individualiste. La révolution russe part d'une conception diamétralement opposée : la conception collectiviste. Jamais il n'y est question des droits de l'individu, mais bien des droits de la collectivité : et, par un corollaire naturel, le mot

(1) Voyez dans la *Revue* notre série : *le Bolchévisme et l'héritage romain* (15 avril 1927), *la Technique révolutionnaire du Bolchévisme* (15 juillet), *la Défense contre le Bolchévisme* (15 novembre).

ou l'idée de liberté individuelle n'y saurait trouver place. Il y a ainsi, entre les deux conceptions, un abîme, et nul ne peut, sans répudier l'héritage de la Révolution française, se déclarer d'accord avec la révolution russe. Il faut choisir. Aussi bien avons-nous aujourd'hui les moyens de le faire en connaissance de cause, et nous pouvons juger si l'air que l'on respire en Russie est de ceux où des hommes libres puissent vivre.

Quels sont, de la naissance à la mort, dans la vie publique et dans la vie privée, les droits et les garanties de liberté de l'individu, d'après le régime communiste?

LA LIBERTÉ D'ÉLEVER SES ENFANTS

Prenons l'enfant dès sa naissance : avant même qu'il s'éveille à la plus rudimentaire conception du monde extérieur, nous allons nous heurter à une opposition de doctrine fondamentale : la question de la famille.

La Révolution française l'a respectée : le père et la mère sont les tuteurs naturels de l'enfant, en ont la responsabilité matérielle et morale, et interviendront dans sa vie jusqu'à son mariage : ils auront sur sa formation une influence efficace.

En Russie, l'enfant a-t-il une famille?

L'enfant « appartient à l'État ».

« Le développement de notre législation, écrit le procureur général Pouchitsky, doit aboutir à la disparition du mariage. » « Il faut remplacer la famille par le parti communiste, où s'éteindra cet amour étroit des parents envers leurs enfants, qui leur fait désirer les garder auprès d'eux et en fait des égoïstes (1). »

Voilà le principe. Pour juger dans quelle mesure la réalité y est conforme, examinons d'abord où en est l'institution du mariage.

« En 1917, le juriste Goitzbourg écrit : « Le prolétariat pourrait tout à fait renoncer à faire constater le mariage, à enchaîner le mari à la femme par un acte écrit. » La législation ne l'a pas exactement suivi : elle a conservé le mariage légal, enregistré sans nulle formalité, autorisation, ni témoin : mais il engage à peu de chose, car la femme mariée peut léga-

(1) Gorkhberg, *Les Droits du mariage et de la famille*, p. 143.

lement déclarer un de ses enfants comme étant d'un autre père que son mari, si elle peut faire la preuve qu'elle a eu en temps opportun des rapports avec un autre homme, et par ailleurs le divorce peut être prononcé sur simple déclaration d'un seul des deux conjoints. En outre, la législation admet, à côté du mariage légal, le mariage libre, par consentement mutuel. « La polygamie est dès lors possible, écrit le procureur général Krylenko, mais la loi ne voit pas la nécessité de prendre des mesures pour l'empêcher. »

On voit, dans les *Izvestia* (n° 241, 1926), le procureur général refuser de poursuivre un père qui, à Samara, a eu trois enfants de sa propre fille. « Nous avons notifié... que nous ne devions pas nous traîner à la queue des préjugés bourgeois. » On y avait pu lire (n° 289, 1925) : « Il arrive qu'un homme a une vingtaine de femmes. Il a vécu une semaine avec une, deux semaines avec l'autre, et ainsi de suite. Les enfants restent... vous ne pouvez recevoir quoi que ce soit d'un tel homme pour élever les enfants : vous ne pouvez pas l'écorcher : et voilà les enfants à la rue. »

Certes... Il y en a des millions.

Supposons, toutefois, que l'enfant soit parmi les privilégiés dont le père et la mère constituent un couple uni : le souci du système communiste sera de l'empêcher d'en bénéficier : « Quand les parents disent : mon fils ou ma fille, cela signifie pour les parents le droit d'élever leurs enfants à leur guise. Du point de vue communiste, ce droit n'est pas fondé. L'enfant appartient à la société, donc au parti communiste. » (*A. B. C. du communiste, 79.*)

De « sa » famille, l'enfant ne doit strictement attendre que la nourriture En aucun cas, aucune formation morale : elle risquerait d'être bourgeoise. Surtout, nulle instruction religieuse : il est formellement interdit de donner aucune notion religieuse à l'individu avant l'âge de 18 ans, qui est celui de la majorité légale.

L'école, — instrument de l'État, — doit recevoir l'enfant entièrement vierge de toute influence familiale ou morale, pour l'élever uniquement selon ses vues. C'est l'école laïque gouvernementale, obligatoire bien entendu, et sans nulle concurrence possible : école de coéducation des sexes, école de classe, naturellement communiste, qui va façonner de façon rigou-

reusement uniforme tous les jeunes Russes pour un objet avant tout politique : dès qu'ils y entrent, le rôle de la famille est terminé, ils sont « la chose de l'État ».

« Nous recommandons à la jeunesse de n'honorer que les pères qui ont un point de vue révolutionnaire prolétarien, qui défendent sciemment et énergiquement les intérêts de la classe du prolétariat : les autres pères doivent être rééduqués par les enfants communistes. Nous n'avons pas le respect paternel, en tant que principe général. » (*Commandements rouges.*)

« L'ancien monde est détruit comme il devait l'être, le terrain déblayé, et c'est sur ce terrain que la jeune génération communiste doit maintenant édifier la société communiste », écrit Lénine : et il conclut : « Il faut que la Fédération des jeunesses communistes élève *tous les enfants dès le bas âge*, dans l'idée du travail conscient et discipliné. »

Ainsi, voilà l'armée des enfants, à l'âge où l'on ne sait encore discerner ses lettres, éduquée directement pour un objet politique, au milieu de grossiers symboles, dessins ou statuettes, où l'enfant apprendra tout d'abord à distinguer les exploiteurs du prolétariat, le magistrat, l'officier, le prêtre et le capitaliste : le voilà condamné à cette seule nourriture intellectuelle, sans nulle possibilité d'aller ailleurs en chercher une autre.

Encore, tous les enfants n'auront-ils pas la chance d'entrer à cette école primaire. Lounatcharsky, commissaire de l'Instruction publique, reconnaît (*Izvestia*, n° 224, 26) n'avoir pu y admettre, faute de place, plus de 50 pour 100 des enfants . beaucoup, même admis, n'y apprendront rien du tout, car, ajoute-t-il, « 80 pour 100 environ des enfants de paysans ne vont pas jusqu'à la troisième année d'études et quittent l'école illettrés ».

L'esprit, cependant, souffle où il veut. Il va se trouver, parmi ces élèves, des sujets dont l'intelligence s'éveillera et qui, soit poussés par leur famille, soit d'eux-mêmes, aspireront au développement intellectuel. Leur volonté va-t-elle être prise en considération ? Vont-ils franchir le cycle primaire pour atteindre au secondaire, au supérieur ?

Pardon ! La collectivité domine l'individu dont les désirs n'ont pas à être pris en considération. Seuls les soviets locaux décident du passage d'un ordre d'instruction à un autre, et

les soviets sont communistes. Ils jugeront, du point de vue prolétarien, des garanties qu'offre chacun, soit par ses ascendants, soit par les preuves de zèle qu'il aura données dans « le Komsomol », les « pionniers rouges » ou « les sans Dieu ». Pour ceux qui seront rejetés dans les ténèbres extérieures avec défense de s'instruire, il n'y a rien à faire : nulle œuvre, nulle institution libre ne peut exister parallèlement à l'instruction officielle. Tyrannie, ou liberté ?

Passeront donc à l'école secondaire, dont le cycle s'achève avec la neuvième année d'études, des élèves triés « politiquement ». Il n'apparaît pas qu'ils apprennent grand chose. Les *Izvestia* (n° 254, 1926) publient les résultats d'examens passés pour entrer aux écoles supérieures : les candidats, en majorité, ignorent complètement Pouchkine, Tolstoï, Tourgueneff. « Instruction très faible, ignorance presque complète de la littérature ». Pour les sciences, « la majorité de ceux qui ont fini l'école de neuf ans s'embrouillaient dans les opérations arithmétiques avec fractions ». On lit dans *Moscou du soir* (n° 302, 1926) : « L'ignorance des élèves de nos écoles est formidable. ».

Ils vont pourtant aborder les écoles supérieures. Cette armée d'ignorants va y entrer, dans une proportion difficile à établir par les statistiques. Le *Journal de l'instituteur*, n° 49, rapport Veller, cite environ 3000 reçus sur 14000 présentés. Le rapport Glavatsky (*ibidem*) dit 28,7 pour 100. Mais ils n'y seront pas seuls : là encore, le souci politique domine le souci de la supériorité intellectuelle, et il convient de faire accéder à l'enseignement supérieur le prolétariat, qu'il y soit ou non préparé. Les facultés recevront donc, *sans examen*, les « membres des jeunesses communistes instruits dans les facultés ouvrières » : on les dénomme « Rafbaks », et leur niveau académique atteint péniblement celui de nos écoles primaires. Elles recevront aussi, *sans examen*, les élèves des écoles spéciales d'agitateurs, du « Politagit », futurs missionnaires politiques.

C'est cette fusion qui constituera, dans 71 écoles d'enseignement « supérieur », l'élite de 360 000 étudiants, dont 50 000 environ terminent annuellement leurs études : misérable recrutement et misérable proportion pour maintenir le niveau intellectuel et moral d'un peuple trois fois plus nombreux que le peuple français ; mais là n'est pas la question.

La question que nous traitons, et qui nous intéresse pour le

cas où nous devrions subir un régime analogue, c'est celle de la liberté. Où y a-t-il, dans ce régime, place pour un libre arbitre quelconque dans le choix de l'instruction, dans l'accès même à l'instruction? Il n'existe ni pour les parents, ni pour les enfants.

Ainsi le veut la logique communiste : l'État choisit arbitrairement, à tous les degrés, selon ses seules vues, ceux-là seuls qu'il désire conserver; il les façonne selon le type qu'il désire, à l'exclusion de tout autre : car ils sont destinés à devenir des fonctionnaires, dont la docilité doit être la qualité primordiale.

Peut-on, en effet, dans un État socialiste, se figurer un statut social autre que celui de fonctionnaire? Le monopole d'instruction y a pour corollaire le monopole des carrières. Carrières militaires, juridiques, administratives? carrières d'État. Carrières d'ingénieurs ou d'employés d'usines? usines d'État, monopole de l'Industrie. Carrières commerciales? mais, monopole des commerces intérieurs et extérieurs, tout, jusqu'aux coopératives, est d'État; la banque aussi... Que reste-t-il?

Les savants, dira-t-on, et les médecins. Les savants? Ils sont, eux aussi, embrigadés, 14000 dans la « section des savants » du « syndicat des travailleurs de l'instruction publique » et 6000 environ dans d'autres syndicats. Ils gagnent, lorsqu'ils sont professeurs de l'Université, environ 110 roubles par mois, pour sept heures et demie de travail, et doivent, pour vivre, faire des travaux supplémentaires d'égale durée. Ce sont bien des fonctionnaires et il est impossible de se les figurer autrement. On ne peut concevoir, par exemple, un chimiste en chambre travaillant pour son compte dans un laboratoire à lui : impossibilité matérielle, car dans un pays où nul commerce n'est libre, il n'obtiendrait aucune des substances nécessaires à son travail. Il faut qu'il soit embrigadé, condition *sine qua non* d'une activité quelconque : et il tombe sous le sens qu'un chimiste clandestin aurait les plus sérieuses chances de finir au poteau des fusillés. Seulement, une fois embrigadé... plus libre! Il ne travaillera qu'autant qu'on lui donnera les moyens de travailler.

Les médecins? Profession éminemment libre, semble-t-il. Ils sont (Congrès des médecins de février 1927) 55200, dont 7400 dentistes. Or ce sont, eux aussi, des fonctionnaires, *tous* au service de l'État, rétribués de 75 à 105 roubles par mois, et trop peu nombreux pour les postes à occuper, surtout à la

campagne. Les hommes se détournent de cette profession, car l'industrie est mieux payée et le travail y est moins dur; il y a actuellement 75 pour 100 de femmes parmi les étudiants en médecine. Le médecin soviétique est astreint à un labeur qui atteint 2 800 visites par mois : les autorités soviétiques et syndicales règlementent son action... En 1926, il y a eu 206 poursuites pénales engagées contre des médecins et le *Troud* écrit, le 23 février 1927 : « Les malades insultent les médecins, et vont même jusqu'à les assassiner. » Dans ces conditions, ce n'est plus un métier libre : ce sont les travaux forcés!

LA LIBERTÉ D'ÉCRIRE

Une profession devrait pouvoir échapper au fonctionnarisme, même dans un État communiste : c'est la profession purement intellectuelle d'écrivain. Il faut toutefois à l'écrivain la liberté d'aller puiser aux sources qui lui conviennent, et celle d'exprimer ce qu'il sent. S'il est des sources interdites, des sujets proscrits, la pensée est prisonnière : écriront, seuls, les officiels, sur des sujets officiellement autorisés. C'est exactement ce qui se passe en Russie. L'histoire prérévolutionnaire de Russie et sa littérature ont en grande partie disparu des bibliothèques publiques et privées; la littérature et la science étrangères n'arrivent que filtrées à ceux qui sont désireux de s'instruire. Que peut être un cerveau de jeune bolchévick qui n'a nulle connaissance de l'histoire prérévolutionnaire, des littératures occidentales ou des religions, ni aucune idée de la vie à l'étranger? Et à quoi lui servirait de penser, s'il ne peut écrire : car, où sont les presses autres que les presses d'État?

Nous qui sommes libres, nous devons méditer ce cri d'agonie qu'est l'appel des écrivains russes : ultime appel, car, une fois ceux-ci morts, y aura-t-il encore des « écrivains russes » autres que les écrivains officiels, pour faire appel au monde?

« Nous nous adressons à vous, écrivains de tous les pays...

« Ignorez-vous que notre parole est prisonnière, que la censure de l'État, qui se dit « socialiste », est son geôlier et son bourreau? Nous craignons que vous ne l'ignoriez. Mais pourquoi les écrivains qui ont visité la Russie ne vous en ont-ils rien dit? Nous avons peine à croire que le cliquetis des coupes pleines du champagne officiel, avec lequel furent fêtés en

Russie les écrivains étrangers, ait assourdi le bruit des fers que traîne tout le peuple russe...

« L'idéalisme, ce puissant courant dans la littérature russe, est déclaré crime d'État. Ceux de nos classiques qui en sont empreints sont proscrits de toutes les bibliothèques publiques. Ce sort est partagé par les historiens et les philosophes qui répudient la doctrine du matérialisme. Au cours de rafles opérées par des fonctionnaires spéciaux dans les bibliothèques et les librairies, tous les livres édités pour la jeunesse avant la révolution et toutes les œuvres du folklore sont confisqués. Les écrivains modernes suspects d'idéalisme sont privés de toute possibilité et de tout espoir de voir publier leurs œuvres ; eux-mêmes, en tant qu'ennemis de l'ordre public, sont exclus de tous emplois et privés de moyens d'existence...

« Pour qu'une entreprise d'édition, publique ou privée, puisse être créée, il faut une autorisation qui, même pour les éditeurs scientifiques, n'est jamais donnée pour plus de deux ans; elle se donne d'ailleurs difficilement et les entreprises d'édition autres que les entreprises d'État sont rares. Chacune d'elles est limitée par un programme strictement observé, fixé par la censure...

« L'un des meilleurs spécialistes du droit public russe, le professeur Lazarewsky, a été exécuté uniquement pour avoir écrit un projet de Constitution, découvert chez lui pendant une perquisition...

« Si vous savez tout cela, si vous éprouvez ce sentiment d'horreur, pourquoi donc vous taisez-vous?...

« Votre voix n'est pas nécessaire seulement à nous ou à la Russie, elle est utile aussi à vous-mêmes. Avec une ténacité que nous sommes seuls à même de juger, vos peuples sont entraînés dans les horreurs et dans le sang, comme, il y a dix ans, à un tournant tragique de son histoire, le fut notre peuple, alors miné par la guerre et la politique de l'ancien régime. Nous avons accompli ce calvaire. Tenez-vous pour avertis...

« Nous vous envoyons cette lettre comme d'un cachot. Avec grand péril, nous l'écrivons; au risque de la vie, elle vous sera remise au delà des frontières. Arrivera-t-elle à la presse libre? Nous n'en savons rien. Si elle arrive, si notre voix d'outre-tombe résonne parmi vous, nous vous en conjurons, écoutez-nous, comprenez-nous... »

Ainsi, non seulement la tyrannie sectaire du régime communiste limite arbitrairement, en nombre, en qualité, en direction, le développement intellectuel de chaque enfant, pour en faire une classe de serfs destinés exclusivement au fonctionnarisme, mais encore elle étouffe, chez les adultes, jusqu'à la manifestation de toute pensée autre que celle qui est contrôlée par l'État.

La Russie, semble-t-il, est morte... morte à la pensée, morte à la science, ligotée dans le froid linceul tissé par l'utopie marxiste. Morte déjà, ou en train de mourir. Nul n'eût rien su de son agonie, sans ce cri lointain qui nous vient à travers les murs de la geôle, grâce à l'intrépidité de quelque obscur missionnaire qui, au péril certain de sa vie, a pu faire franchir à « l'appel des écrivains russes » la triple barrière des douanes soviétiques

Et pourtant, une autre voix s'élève, celle de M. B. Choulgine, qui osa, malgré la certitude d'un immédiat supplice en cas d'arrestation, faire en 1926 un voyage clandestin en Russie. Que nous rapporte-t-il, et que lui disent, toujours au risque de leur vie, ses anonymes informateurs ?

« Là-bas, vous avez enterré la Russie... et vous avez cloué le cercueil. Mais nous, qui sommes enterrés ici, nous sentons que, si nous le sommes, c'est que nous sommes enterrés vivants. Et que, même étendus dans la bière, *la force se joue en nos veines comme du vif argent.* »

Et il répète :

« Dites-leur, là-bas, que nous sommes vivants ! »

Ces paroles viennent de cœurs libres et fiers, battant, indomptables, dans un corps prisonnier : le monde civilisé refusera-t-il de les entendre ?

LA LIBERTÉ POLITIQUE

La liberté, on vient de le voir, n'existe ni dans la distribution de l'instruction, ni pour les intellectuels. Mais il y a, de l'aveu même de Lounatcharsky, 70 pour 100 de totalement illettrés, ayant lâché les études dès l'école primaire, et après ceux-là, un pourcentage encore important qui abandonne au cours des études secondaires, au cours même des études supérieures. Ceux-là, illettrés ou presque, ne sont pas fonctionnaires. Ils n'ont pas le carcan de la situation officielle ; ils

sont, en majorité, on ne peut plus prolétaires. Sont-ils libres? libres dans leur vie publique, libres dans leur vie privée, libres dans leur profession?

Et d'abord, la vie publique.

Ils sont citoyens et électeurs... Est-ce certain?

Citoyens... peut-être, mais électeurs? « *Ont le droit de vote*, sans distinction de sexe, de religion, de nationalité ou de résidence, toutes les personnes âgées de plus de dix-huit ans qui gagnent leur vie par un travail productif, ainsi que les soldats et marins; mais *en sont exclus* les rentiers, les employeurs, moines, prêtres, agents et employés de l'ancienne police, membres des ex-dynasties, imbéciles, criminels privés de droits publics, etc., etc... » Cela, conforme à l'esprit de la Constitution du 10 juillet 1918, art. 9, titre V, qui établit « la dictature du *prolétariat* des villes et des villages et de la classe *paysanne pauvre* sous forme d'un gouvernemeut puissant de soviets nationaux ».

Donc, sont libres d'exercer leurs droits les pauvres fournissant « un travail productif » et ceux-là seuls. Les autres n'ont pas voix au chapitre, et n'ont qu'à subir la loi. Combien faut-il d'ailleurs pour être exclu? — combien peu! Rentiers, de quel capital? employeurs, fût-ce d'un employé, d'un domestique de culture; intellectuels, s'il ne plaît à l'autorité d'établir que leur travail est « productif ». Encore la loi est-elle aggravée par les décrets : car le contrôle des commissions locales, au 1er janvier 1927, a ajouté aux bourgeois et propriétaires « les prolétaires hostiles au régime ». Les *Izvestia* des 3 et 4 février donnent, pour diverses localités, le nombre des exclus de ce chef, singulièrement arbitraire, et signalent des révoltes. Systématiquement, la loi exclut du nombre des citoyens tous ceux qui, dans l'ordre intellectuel ou matériel, s'élèvent au-dessus du prolétariat; elle les raye simplement du nombre des vivants. Et, bien entendu, elle raye, aussi, les « hostiles ».

Dès lors, voilà les élections, d'où dépendent le choix des gouvernants et les lois, aux mains d'une classe exclusive : mais, dans cette classe, les électeurs sont-ils libres?

Libres, certes, de voter. C'est un droit, même un devoir : on vote beaucoup, on vote tant et plus, on vote à tour de bras. De janvier à juillet, chaque année, on vote à une multitude d'échelons :

Vote des soviets de village ou d'usine, pour envoyer des députés au soviet de Volost (canton).

Vote des soviets de Volost pour en envoyer au soviet d'Ouyezd (district).

Vote des soviets d'Ouyezd pour en envoyer au soviet de gouvernement (province).

Vote des soviets de gouvernement pour en envoyer au soviet panrusse, qui se réunit une fois par an pour une courte session, et en qui réside la toute-puissance législative et exécutive, toute-puissance qui paraît donc émaner directement du peuple, par libre choix des électeurs.

Vote libre... et public, par main levée, sous l'œil du maître. malheur à la main qui ne se lève pas quand il faut, car on vote devant le soviet, et sur les propositions du soviet, c'est-à-dire du parti.

En fait, le parti est l'État... il est tout : et ce parti, c'est le parti communiste. Certes, l'électeur est libre, entièrement libre, de ne pas adhérer au « parti » : mais il n'est pas libre d'en former un autre. On est « communiste » ou « sans parti » : il est impossible d'être légalement autre chose. S'associer, entre « sans parti », pour former un groupement ayant des idées communes, sous une dénomination quelconque, que ce soit socialistes, libéraux, travaillistes ou monarchistes, est illégal. les citoyens tombent dans l'alternative d'être exclus du droit de vote comme « hostiles au régime », ou poursuivis devant les tribunaux comme « contre-révolutionnaires ».

Telle est cette liberté, qui ne peut s'exercer que dans un sens, pour les candidats proposés par le soviet du seul parti organisé... jamais contre; liberté qui ne peut s'organiser en organisme social que dans le parti, jamais, sous aucune forme, contre le parti, puisqu'il est illégal de constituer un parti d'opposition.

Encore cette violation permanente de la liberté électorale n'a-t-elle pas paru suffisante : elle est aggravée d'une monstrueuse inégalité de traitement. Les soviets étaient sûrs des ouvriers, faciles à embrigader : beaucoup moins sûrs des paysans, qu'il était plus difficile d'atteindre. Par conséquent, ils ont accordé un député pour 25 000 habitants aux villes, et un député pour 125 000 seulement aux campagnes. Comme, par ailleurs, dans les villes, tout ce qui n'est pas ouvrier ne vote pas, étant

bourgeois... cette inégalité de vote assurait aux ouvriers des villes une majorité écrasante dans la représentation populaire : et de fait, la liste des personnages marquants du bolchévisme ne compte pas de paysans, dans un pays où la classe paysanne est au moins soixante fois plus nombreuse que la classe ouvrière.

Le procès de la liberté politique ne s'arrête pas là : car il s'agit de savoir quelle est la liberté d'examen, et de vote, de ce Congrès panrusse en qui réside la suprême autorité.

Il ne siège pas toute l'année : il siège un mois, et délègue pour les onze autres mois le pouvoir législatif et exécutif au Comité central exécutif panrusse (T.S.I.K.) composé lui encore de 371 membres siègeant au « Conseil de l'Union » et de 5 membres par république, et un par territoire autonome, siégeant au « Conseil des nationalités ». Ce parlement réduit siège trois fois par an; mais, dans l'intervalle, et de fait en permanence, le pouvoir est concentré dans le présidium du Tsik, qui compte 21 membres, et qui a comme organe administratif et exécutif le conseil des commissaires du peuple ou « Sovnarkom ». Nous dirions, nous, le Conseil des ministres.

Or, un fait matériel est certain : depuis dix ans, jamais ce pouvoir suprême ne s'est ouvert à aucun membre non communiste, et si le personnel a subi des modifications, le pouvoir est resté dans les mêmes mains, celles du parti. Lénine l'a voulu, prescrit, prédit, lui qui ne demandait que « 100000 communistes éprouvés » pour garnir, selon ses métaphores, « les avenues du pouvoir », les « hauteurs qui dominent les positions » : seulement, c'est un assez joli tour de force de l'avoir réalisé, et il fallait une connaissance technique bien précise des lois régissant les assemblées publiques pour en concevoir le mécanisme.

Mécanisme qui joue avec une sûreté abolue. Le système électif part d'en bas, de la cellule d'usine : or, celle-ci est communiste, et propose seule les candidats aux échelons supérieurs. Dès lors, il y a parallélisme parfait entre l'organisation intérieure du parti, et l'organisation même du système électif de l'État : le parti, organisé aux mêmes échelons, canton, district, province, fait d'abord ses élections propres, et ensuite s'occupe de préparer les élections « nationales » : et il n'y a pas incompatibilité dans les mandats.

On voit ainsi que, dans le district par exemple, le président

du soviet de district sera, obligatoirement, en même temps le président de l'association communiste du district : au fur et à mesure que l'on s'élève d'un échelon, on filtre soigneusement les « sans parti » qui ont pu s'introduire, à la base, dans les soviets locaux. Aux échelons les plus élevés, — le conseil des ministres, — il y a quasi-identité : toutes les figures marquantes du gouvernement russe ont été, ou sont, en même temps, membres du conseil supérieur de la IIIe Internationale.

Mais cela n'aurait pas suffi ; car les assemblées délibérantes sont susceptibles de suivre des entraînements irréfléchis, et tout ce bel édifice pouvait être compromis par un vote maladroit des soviets du gouvernement panrusse, pendant le mois de session annuelle : si soigneusement filtré qu'il fût, il pouvait avoir des réactions personnelles inconsidérées

C'est là qu'intervient le trait de génie.

Immédiatement avant le congrès national panrusse se place le congrès communiste annuel. Il faut bien qu'il se place avant, car presque tous les députés au congrès communiste sont, en même temps, députés au congrès panrusse. Mais, au congrès communiste, on est entre soi. Alors, le congrès communiste étudie, dans sa session, par avance, la nature et l'ordre des questions à soumettre au congrès panrusse, ainsi que la solution à leur donner : la session parlementaire officielle se bornera à enregistrer, par force (puisque les députés communistes ont la majorité), exclusivement ce qui a été décidé, en dehors d'elle, dans le parti. — Le résultat est certain, d'une certitude mathématique ; la comédie est jouée : la liberté théorique de 120 millions d'électeurs aboutit à contresigner les ukases de 500 000 communistes.

Ce système, manié si magistralement avec une rudimentaire simplicité, n'est pas sans éveiller de salutaires réflexions. Nos grands partis ont, eux aussi, avant les élections comme avant les sessions, leurs congrès propres, au cours desquels ils arrêtent leur programme et leur action. Ils sont, heureusement, nombreux et divers, ce qui permet des équilibres de coalition ; mais il suffirait que l'un d'eux atteignît la moitié de la représentation, plus un, pour réduire à néant la consultation populaire. En Russie, c'est partie jouée à coup sûr, puisqu'il n'existe qu'un seul parti organisé...

Non seulement, la liberté politique est nulle, mais elle

l'est même dans le parti, puisque toute différence d'appréciation dans la tactique du parti est un crime entraînant des sanctions d'une singulière gravité. Trotzky, Zinovieff, Radek, Kameneff, Rakowsky, ne sont pas précisément de petites gens, et sont bien communistes notoires : mais ils représentent, au sein du parti, une opinion dissidente. Sans nul jugement, par simple décision du conseil des ministres prise le 3 janvier, ils sont bannis à des milliers de kilomètres de la capitale, à des centaines de kilomètres de toute voie ferrée, et privés de toutes ressources, leurs traitements étant supprimés : inutile de parler de leurs biens dans un État socialiste... Est-il besoin d'insister sur ce qu'eût été le traitement subi, s'ils avaient été de simples électeurs; et de souligner, par opposition, la façon dont nos communistes, légalement condamnés par des tribunaux réguliers, croient devoir se couvrir du nom de la liberté d'opinion ?

Cet aperçu serait incomplet, si l'on ne faisait ici bonne justice d'une propagande, dont les soviets font grand étalage : ils prônent leur organisation fédérative qui, « sans conquête ni annexion », a sû rallier à l'Union des Soviets un nombre toujours croissant de territoires et de républiques librement affiliées : Mongolie, Azerbedjan, etc., etc. — Entrez, messieurs; entrez librement; ici, l'on reçoit tout le monde... Cette liberté d'option est rigoureusement exacte, pour l'entrée. Qu'une quelconque délégation affilie la Mongolie, ou le Turkestan, ou la république cantonaise, c'est, sans vérification de pouvoirs, chose faite. Mais que le peuple intéressé ne ratifie pas, c'est de la rébellion, et déjà les mitrailleuses crépitent. Libres, — libres pour entrer, pas pour sortir : c'est, exactement, la liberté de la souricière. — La porte est ouverte. Entrerons-nous?

LA LIBERTÉ PROFESSIONNELLE

Jusqu'ici, nous avons envisagé la liberté au seul point de vue politique. C'est un point de vue capital pour l'individu, s'il prend à cœur son rôle dans la bonne marche de l'État ; mais il en est tant qui s'en désintéressent, et auxquels peu importe de voter ou non, d'avoir ou non un gouvernement, pourvu qu'ils gagnent leur pain !

Gagner son pain est question vitale. Peut-on donc choisir son emploi, l'exercer à son gré, comme et où l'on veut, et en vivre? Sinon, quelles sont les restrictions apportées à la liberté professionnelle?

Les Soviets ont écrit sur tous les murs : « Celui qui ne travaille pas ne mange pas. » Soit. Travaillons, et abordons les plus humbles comme les plus répandus des métiers, les métiers manuels.

Il y a, tout d'abord, les usines et entreprises de l'État, où l'ouvrier va être pris, administrativement, comme un fonctionnaire d'État. Passons : il n'est pas entreprise où le patron soit plus omnipotent, plus libre de prendre ou de refuser, de fixer les heures de travail sans aucune limite, et de payer selon son bon plaisir : car, à qui en appeler?

Puis, il y a les entreprises privées.

Privées? Effectivement, sous le régime de la nouvelle politique économique, ou N. E. P., l'État, incapable de gérer seul et directement des milliers d'usines ou d'entreprises commerciales, est revenu, par force, à leur gestion par des patrons d'usine privés. Est-ce à dire que ce soit une gestion libre? Le patron n'est jamais propriétaire que de façon précaire, par une exceptionnelle bienveillance qui peut, à chaque instant, lui être retirée. Qu'il soit personne privée, ou société anonyme, il travaille de compte à demi avec l'État, et, après un laps prévu de 25 ou 50 ans, tout ce qu'il a édifié ou créé fait retour à l'État, seul propriétaire : s'il gère, c'est non du tout de façon libre, mais toujours sous contrôle d'État.

Auprès de lui, qu'il soit Russe ou étranger, fonctionnera toujours l'agent du pouvoir : l'État, co-intéressé, tient à surveiller le bon emploi de son capital. Le patron d'usine ne peut fabriquer ce qu'il veut, ni comme il veut, en se procurant ce qu'il juge nécessaire ; car, le comité central chargé de la production lui aura prescrit de produire telle nature de produits, et en telle quantité; le comité central chargé de la répartition des matières premières lui aura attribué tant de charbon, de fonte, de fer, de cuivre ou de textiles, dont il faudra bien qu'il tire parti. Il ne vendra pas davantage lui-même..., car il y a bien aussi un comité du commerce intérieur qui va fixer la répartition et les prix de vente.

Au moins, ce patron d'usine va-t-il choisir ses employés?

Nullement. Là encore, il y aura un organe d'État chargé de centraliser les demandes de travail, et un organe de contrôle de l'État auprès du patron, chargé d'accepter, de refuser, de renvoyer les ouvriers. Le patron n'est pas libre de prendre la main d'œuvre qui s'offre, l'ouvrier n'est pas libre d'offrir son travail... rien, sans passer par un organe d'État : s'il est refusé, rien à faire.., c'est un des deux millions de chômeurs de la Russie. Il peut, pour ne pas tout à fait mourir de faim avec la misérable allocation de chômage, « bricoler », c'est-à-dire accepter des besognes clandestines et précaires, de façon irrégulière. Mais ce n'est pas un métier.

Ainsi, pour l'ouvrier, de quelque catégorie qu'il soit, une seule voie s'ouvre : le syndicalisme. Il n'est pas question de rouges ou de jaunes : il n'y a qu'un seul syndicat; et hors de la protection immédiate du syndicat, pas de travail.

On voit, au congrès panrusse de 1924, que 23 unions panrusses, groupées en 1 252 sections de gouvernement (nous dirions départementales), groupaient 5 500 982 membres, soit 92 pour 100 des salariés. Cette statistique révèle, en outre, une curieuse particularité, conséquence du système bureaucratique formidable de l'État : sur ces 5 500 000 membres, il n'y a que 1 600 000 ouvriers proprement dits qui fabriquent des marchandises, contre 4 millions qui sont employés à la partie commerciale des entreprises, c'est-à-dire direction, organes des syndicats d'achat et de vente, etc. : bref, il y a, pour un million et demi de producteurs, quatre millions d'intermédiaires.

Or, quelle est, à ce congrès, la composition du Conseil panrusse des unions professionnelles ? Il compte 103 membres et 12 remplaçants; tous, sans aucune exception, sont communistes ; et les unions ont, entre autres attributions, celle de choisir les « Inspecteurs de fabriques » dont l'autorité va être absolue sur les ouvriers : tous encore, sans exception, sont communistes.

Les 23 unions ont chacune leur commission centrale : ces commissions comptent au total 463 communistes contre 23 « sans parti », soit 93,1 contre 6,9 : — et, aux « Conseils de gouvernement », la proportion est de 525 communistes contre 46 sans parti, soit 91,9 contre 8,1 p. cent.

Dans ces conditions, il est aisé de voir ce que devient la « liberté du travail. » L'ouvrier est libre de travailler, dans

la profession au syndicat de laquelle il est enregistré :

1° Dans les limites où les usines auront du travail; — car, selon les disponibilités et les règles fixées par les commissions supérieures, il est des usines qui ne travaillent que quatre jours par semaine, ou quelques heures par jour... ou moins...

2° Dans la limite où le syndicat daigne donner son nom, et l'inspecteur du travail l'accepter; — mais, bien entendu, les « communistes » seront les premiers servis, et les autres peuvent attendre. Ils sont chômeurs par force, avec une allocation de chômage de 25 roubles par mois, s'ils sont communistes, de 15 seulement, s'ils ne le sont pas.

Cette situation n'est pas exclusivement russe. Il importe de rappeler que, lors du mouvement communiste en Italie, les syndicats communistes qui se sont créés ont, dans les usines, refusé tout travail aux non-communistes, en sorte que, pour vivre, il a été nécessaire aux ouvriers de s'affilier : système d'intolérable contrainte.

3° Enfin, l'ouvrier est obligé de travailler aux salaires qu'on consent à lui offrir. Il n'y a nul recours.

Nous savons par la dernière statistique du bureau international du travail que les salaires ne sont encore qu'à 92,6 pour cent de ceux d'avant-guerre, et par conséquent très inférieurs à ceux des ouvriers de France, d'Angleterre ou d'Allemagne; tandis que le prix de la vie est plus élevé de 250 pour cent environ. Et cependant ces salaires sont trop élevés, eu égard au rendement qui est trop faible : il ne peut en être autrement, puisque nous avons vu plus haut que sur 5 millions et demi de salariés, il y en a 4 qui sont improductifs. Les usines travaillent à perte : il en est une, récemment, dont les frais se sont élevés à 230 pour cent de la production. Cela n'est possible qu'en Russie.

Peu importe d'ailleurs que les salaires soient trop hauts ou trop bas, le travail régulier ou non : l'ouvrier est obligé de prendre ce qu'on lui donne. La législation soviétique ne connaît pas le droit de grève; à plus forte raison, la grève perlée ou le sabotage; ce sont crimes contre la collectivité souveraine, contre l'État, et les mitrailleuses entrent tout de suite en action : d'ailleurs la peine de mort est prévue.

Mieux : partant de ce principe que la bonne marche de telle industrie est indispensable à l'État, si cette industrie

manque d'ouvriers, on peut les lui attribuer d'office. Il y a eu des transports forcés d'ouvriers, expédiés d'office, comme des soldats, d'un bout à l'autre du pays, pour subvenir aux besoins de certaines usines.

On voit à combien d'entraves, pour exercer un métier, l'ouvrier doit se heurter. Il lui faut, de toute obligation, être catalogué, affilié dans sa spécialité à un organisme souverain, qui dès lors réglera son sort, lui procurera ou non du travail, à des conditions qu'il n'a pas à discuter. Rien ne se fait sans cartes, sans inscriptions, sans consultation d'une multitude de bureaux souverains, qui vont décider de l'embauchage ou du chômage. Impossible de tourner cette nécessité ; difficile, aussi, de s'évader de son syndicat pour aller en chercher un autre, tout aussi assiégé ; et partout, avant la question professionnelle, la question de « parti ».

Les renseignements statistiques sur la vie des ouvriers agricoles sont beaucoup moins complets que sur la vie des ouvriers. Néanmoins, il est établi que les « entreprises agricoles » sont entourées du même formalisme et des mêmes surveillances que les entreprises industrielles, les syndicats et les coopératives agricoles, également tombés dans une forte proportion sous l'empire communiste. Il semble rester pourtant, dans les campagnes, plus de liberté du travail : et il est probable que de petits métiers à domicile, ce que l'on appelle « Koustarni », ouvriers d'art paysan, ainsi que des petits métiers nomades d'intermédiaires et de colporteurs, parviennent à échapper à une réglementation trop intensive. Ce seraient les seuls hommes libres en Russie.

LA LIBERTÉ PERSONNELLE

Instruction, vie publique, métier, activité professionnelle, autant de domaines où vous ne jouissez d'aucune liberté, étant infailliblement sacrifiés, si vous n'êtes pas du clan des élus communistes.

Il reste la vie, tout court. La vie privée, le chez soi ; la liberté d'aller et de venir, la liberté même de ne rien faire : il doit y avoir des domaines où vous échappez à la tyrannie.

C'est à voir.

Deux choses limitent dans la vie privée la liberté de l'indi-

vidu : les lois et réglementations administratives et les usages. Or, les lois, les réglementations administratives et les usages sont, en Russie bolchévique, si profondément différents de ce qu'ils sont chez nous, que nulle comparaison n'est possible sans examen minutieux.

Les lois, — code pénal et code criminel, — sont conçues, non pas en partant, comme chez nous, des droits des citoyens, restreints dans certains domaines par la nécessité de ne nuire ni aux autres, ni à l'État, mais bien en partant du droit suprême de la collectivité (lisez : l'État), tout ce qui est accordé aux citoyens n'étant que faveur révocable.

Dès lors, tout crime ou délit se présente sous deux aspects extrêmement différents. S'il s'agit de crimes à l'égard de particuliers, c'est sans grande importance : car enfin, avec les idées communistes sur la propriété privée, peu importe à la collectivité qu'un billet de cent francs, par exemple, soit entre les mains de Pierre ou de Paul, et passe de l'un à l'autre par larcin. Les crimes et délits seront donc les mêmes que chez nous, mais considérés comme de gravité moindre : et le code fixe, en ce qui les concerne, un *maximum* de peine.

Inversement, le tableau change du tout au tout si ledit crime ou délit touche au bien collectif..., si le billet de cent francs appartient à l'État. Alors, c'est impardonnable : en ce cas, le code fixe uniquement un *minimum* de peine, avec faculté pour les juges d'aggraver la sentence par toute nature de confiscation, et de pousser la répression jusqu'à la peine capitale. Or, voici quelques-uns des crimes contre l'État : trahison, espionnage, rébellion, agitation contre l'État, excitation à la résistance..., auxquels il faut ajouter toute la liste des crimes prévus contre l'organisation économique : sabotage, accaparement, etc., ou des crimes contre les fonctionnaires : corruption. Il est vrai que les fonctionnaires aussi sont facilement coupables de crimes contre l'État, concussion ou abus de pouvoir, bien entendu, mais aussi indolence ou inexpérience.

Enfin, une disposition spéciale, qui n'existe dans aucun code au monde, réprime « l'intention » criminelle. Chez nous, tant qu'il n'y a pas commencement d'exécution, il n'y a rien. En U. R. S. S., il en est autrement : par exemple, en matière d'impôt (crime capital, puisqu'il lèse la collectivité), les

« défaillants *par intention* » sont passibles de plusieurs années de prison.

Vu l'imprécision des définitions, et la disposition qui ne fixe que le *minimum* de peines, tout particulier peut, à toute heure, être traîné devant les tribunaux, condamné à toutes les peines, confiscation, prison ou mort, pour n'importe quel crime vague ; l'agitation contre l'État ou l'excitation à la résistance n'ont pas besoin d'être aussi flagrants que dans le moindre article de *l'Humanité* : un mot suffit. Le sabotage économique, ou l'accaparement, peuvent être à tout instant évoqués, soit en matière de travail (grèves), soit en matière de commerce, voire d'agriculture : ensemencements non faits, blés non livrés. Enfin, dans un pays où, depuis des siècles, nul fonctionnaire ne règle nulle question sans « backchich », qui peut échapper à la « tentative de corruption » ? S'il était encore possible, par miracle, de n'être jamais coupable d'aucun de ces « crimes », quelle conscience oserait se sentir pure, en face du fisc, et assurée de n'être pas « défaillante par intention » ?

En présence d'un pareil code, nul particulier ne peut être assuré, ni de coucher le soir chez lui, ni de vivre le lendemain. Ceux de nos enquêteurs européens qui, dans leur candide ignorance de ces lois, ont traversé la Russie sous la complaisante conduite d'employés bolchéviks, peuvent, à bon droit, affirmer qu'ils n'ont entendu nulle plainte... Je pense bien ; agitation contre l'État : la mort, la mort !

Par ailleurs, les tribunaux, chargés de l'application des lois, n'ont point de connaissances juridiques.

Le premier échelon de tribunal populaire, tribunal de district, se compose d'un juge et de deux assesseurs, citoyens quelconques choisis sur une liste préparée par les soviets locaux. Le second échelon, tribunal révolutionnaire provincial, se compose d'un juge et de six assesseurs choisis sur une liste établie par les soviets provinciaux : et celui-là, déjà, juge les cas de « contre-révolution économique ou politique ».

Or, Bassèches (1) cite une statistique pour l'ensemble de la Russie, selon laquelle 22 pour 100 seulement de ces présidents et assesseurs choisis par les soviets locaux appartiennent à des professions intellectuelles, et *tous* les présidents sont communistes. Voici la statistique d'un des tribunaux populaires de

(1) Carl Gerolds Sohn, Leipzig, 1925.

Moscou chargé de questions de logement. Les ouvriers y ont gagné 96 pour 100 de leurs procès ; les employés d'État, 60 pour 100; les professions libérales 44 pour 100 ; les commerçants et entrepreneurs, zéro pour 100.

Seuls, ces échelons de tribunaux populaires importent à la majorité des citoyens. On peut s'adresser plus haut, pour cassation : au « Conseil des juges provinciaux », puis au « Conseil de contrôle judiciaire » pour vice de forme seulement, enfin en dernier recours au « Conseil de cassation du tribunal suprême » qui est la juridiction suprême ; mais, ni les uns, ni les autres ne sont composés de légistes de profession : tous sont communistes, et, surtout, dépendent directement du pouvoir central, en sorte qu'il n'y a nulle indépendance de la justice par rapport au pouvoir exécutif. Il faut, pour n'être pas accusé de partialité, ajouter que cette justice sans magistrats a été corrigée, depuis 1923, par un corps de procureurs qui, *eux*, sont des légistes : mais les garanties sont dérisoires, et dans la justice comme ailleurs, la liberté et les droits du citoyen ne sont sauvegardés qu'autant qu'il est communiste et prolétaire.

Laissons, néanmoins, ce citoyen échapper à toutes les dénonciations, à tous les tribunaux : restera-t-il libre ? Non, s'il plaît à la Tchéka.

Nous touchons ici à quelque chose d'autrement odieux que le fameux Conseil des Dix de Venise. — La Tchéka, débaptisée pour prendre le titre de G. P. U., dépend directement et uniquement du Conseil suprême du gouvernement. C'est un tribunal qui est en même temps organe d'exécution de ses propres sentences, dont l'action n'est limitée par aucune législation écrite, les décisions secrètes et sans appel. — Le G. P. U. peut *légalement*, sans en rendre compte à quiconque, arrêter ce soir n'importe qui, le juger à huis-clos sans nul chef d'accusation public, et l'exécuter séance tenante. Par ailleurs, les fêtes des dix années d'existence de la Tchéka nous ont officiellement révélé qu'elle dispose non seulement d'organisations provinciales, mais de troupes spéciales s'élevant à *100 000 hommes*.

Liberté du citoyen, on voit ce qui en reste. A chaque pas de sa vie publique, pour un mouvement, un mot, une intention, l'individu est en danger. Sera-t-il, au moins, en sûreté chez lui, dans sa demeure ?

Quelle est, d'abord, sa demeure? — Qui peut être, en Russie, propriétaire d'un logement? Seuls, à la rigueur, auraient un « chez eux » ceux qui s'assureraient, en banlieue des villes, quelque chose d'analogue aux baraques des « zoniers » à Paris, ou à un gourbi arabe. Le citadin n'est pas libre d'avoir une demeure. La preuve officielle de cette assertion peut être prise dans l'étude publiée le 9 avril 1927 dans *l'Europe nouvelle* sur le développement industriel des républiques soviétiques. On y suit la décroissance constante des surfaces construites : de 1923 à 1926, 1 million 200 000 sagènes de superficie tombées en ruine pour 850 000 sagènes construites, seulement. Et l'on y voit le commissariat de la santé publique fixant, en 1923, la superficie moyenne de logement par habitant à 8 mètres carrés; mais, de 1923 à 1926, elle tombe à 6, puis 5 mètres carrés, pour les villes; à 4 pour les ouvriers d'industrie, et même à 1 mètre carré pour les ouvriers de l'Oural et du Donetz.

Dans ces conditions, ce libre citoyen peut, à la rigueur, avoir une chambre, s'il a des appuis à la commission de logement et de l'argent. Il lui suffit de se la faire affecter, et de payer. Se la faire affecter est déjà difficile. Ensuite, il y aura le soviet de maison, auquel il va falloir verser un « pas de porte » qui peut s'élever à un millier de roubles; enfin un concierge communiste, agent occulte du G. P. U, dont la bienveillance ou les dénonciations auront exactement le même poids qu'au temps de la Terreur, à Paris.

Tous ces obstacles écartés, il ne reste plus qu'à payer la location; mais le prix de la chambre n'est pas fixé selon la chambre, il est fixé selon le locataire. A Moscou en 1925, la même « chambre » sera payée 3 à 4 roubles par mois pour un ouvrier; 10 à 12 pour un employé; 150 ou 160 pour un marchand, avec impôt à 100 pour 100 sur le prix de location.

Voilà enfin le locataire dans sa chambre, ou, comme cela se pratique couramment, dans un quart de chambre... dans un morceau de corridor délimité par des rideaux; y sera-t-il libre? Non. Cette abominable promiscuité des logements se complique de la suppression presque totale des cuisines particulières (1) : le « mur de la vie privée » a totalement disparu.

Fuir, fuir n'importe où !... Parfait, mais impossible. La

(1) Geo London, le *Journal*.

Russie a toujours été pays policier, pays de passeports et de visas. Elle l'est plus que jamais. Bouger, pour aller où? Pourquoi? Autorisation du soviet local. Et comment l'obtenir? Nul n'a voyagé en Russie (sauf les officiels) sans savoir ce que signifie un visa qu'on ne vous refuse pas, mais qu'on se borne à retarder : revenez demain. Et puis, l'argent?

Car voici, sous une apparence bénigne, la plus formidable entrave apportée à la liberté individuelle par le système communiste : le contrôle de la banque d'État.

La conception initiale du bolchévisme intégral avait imaginé la suppression complète de l'argent (l'échange direct des produits contre le travail devant y suppléer) sans jamais pouvoir le réaliser. En conséquence, le bolchévisme avait cru pouvoir supprimer purement et simplement les banques. Il a dû les rétablir, et à dater du 11 octobre 1922, la banque d'État russe est créée : capital couvert à 25 pour 100 en or par le tchervonetz or pesant 7 gr. 743 d'or et à 75 pour 100 en valeurs étrangères, marchandises ou valeurs à court terme. Cette banque a aussitôt entrepris toutes les opérations que font les autres banques européennes : l'argent reparaissait légalement, dans les opérations et le commerce.

De 1922 à 1925, il va se créer, autour de la banque d'État, 11 autres banques formées sur le type de société par action, et 51 sociétés de crédit mutuel appartenant à des organisations de l'État : il a dû s'en créer d'autres depuis. Seulement, la banque n'est *jamais libre* : société par action ou société de crédit mutuel, en définitive l'État est toujours co-propriétaire pour 51 pour 100, et il y a non seulement droit de regard, mais la haute main.

Or, que peut faire, de l'argent qu'il gagne, l'individu? Le garder sur lui? mais, avec la promiscuité des logements russes et l'insécurité des rues, c'est bien aléatoire. Ou bien en jouir sans délai, tout dépenser? c'est ce que font beaucoup. Enfin le déposer en banque? Voyez les conséquences.

Vous avez versé votre argent : l'État, patron de banque, sait donc exactement ce qu'il aura à vous réclamer comme patron du fisc. Encore n'est-ce que demi-mal. Mais, voulez-vous le retirer? L'État, policier, va s'en inquiéter : qu'en allez-vous faire? Il est bien tranquille, l'État : cet argent, il le récupérera toujours. Mettez-le dans des terrains, dans des entreprises, soit :

l'État, co-propriétaire de par la Constitution, en deviendra propriétaire définitif au bout de cinquante ans. Voudriez-vous par hasard le virer à l'étranger? Non, l'État ne se dessaisit pas des capitaux. Voudriez-vous vivre à l'étranger, sur les revenus de cet argent? Peut-être, par faveur spéciale et pour un temps limité, obtiendrez-vous un passeport, et les virements nécessaires au séjour demandé : mais quant à prolonger indéfiniment votre séjour, c'est impossible : l'État peut vous rayer d'un trait et confisquer légalement vos biens laissés en sa possession.

A côté de millions de malheureux, il y a, en Russie, actuellement, des « nepman », gros commerçants ou industriels de la nouvelle politique économique, des « koulak », gros paysans de la nouvelle politique agricole, qui ont l'illusion et l'apparence de la richesse parce que favorisés du « Parti ». Ce hochet leur est laissé, comme à Rakowsky son bel habit d'ambassadeur, sa Rolls-Royce, ses réceptions, ses séjours sur la Côte d'azur : mais les uns comme les autres ne sont jamais que des figurants momentanés auxquels l'État permet ce délassement, et leur splendeur est aussi éphémère que celle de l'enfant jouant avec le collier de sa mère : titre précaire.

Ainsi, de par la banque, instrument administratif de contrôle des biens privés, le citoyen russe est prisonnier à vie dans son pays, où les lois et règlementations ne lui assurent qu'une liberté des plus précaires. Les usages vont encore aggraver ce mal.

A toute heure, tout individu, pour un acte, un écrit, une parole ou une intention, peut devenir passible de peines, d'une gravité illimitée, prononcées par des juges sans caractère professionnel, en raison de codes dont l'imprécision autorise tous les arbitraires. Or, à toute heure, en raison de l'impossibilité d'avoir une vie réellement « privée », l'individu est soumis au contrôle de ses voisins, et il n'en est pas qui soient sûrs. Par imprudence aussi bien que par méchanceté, tout voisin peut devenir un ennemi; voire, tout parent : car rien ne distingue des autres citoyens, les pourvoyeurs du G. P. U., et les membres du parti communiste. L'enfant même, répétant innocemment à un locataire une parole de ses proches, ou avouant à l'école qu'il connaît ses prières, peut jeter ses parents en prison.

Aussi, le silence règne, et la défiance. Point d'amis : si par malheur ils devenaient suspects, on serait complice : dès lors,

un développement illimité de l'égoïsme personnel : chacun défend sa peau.

Cette situation n'est pas sans précédents : n'y a-t-il pas sur l'une des périodes de proscription de la décadence romaine, des pages vengeresses, où l'on voit le père livré par le fils, et la totale destruction de toute dignité personnelle? et n'y a-t-il pas eu, en France, la Terreur?

Là où il y a analogie, on peut être assuré qu'elle n'est pas fortuite : si l'on cherche, on peut, on doit trouver les lois, qui, par les mêmes causes, produisent les mêmes effets. Dans la Russie d'aujourd'hui, comme dans la France de la Terreur, le pouvoir appartient sans contrôle, pour l'application de lois vagues, à des collectivités irresponsables : une entité qui se baptise « le peuple », mais qui en réalité est là-bas le parti communiste, dans la France révolutionnaire les clubs : le résultat est, dans les deux cas, une dictature intolérable parce qu'elle est sans bornes fixes, et condamnée à une surenchère illimitée.

Coûte que coûte, puisque le pouvoir appartient, dans les deux cas, à des « purs » qui s'arrogent le droit de juger les autres, il faut être parmi ces purs : les clubs en France, le parti communiste en Russie (voire le parti communiste en Italie avant le fascisme) seront envahis par la foule de ceux qui veulent se mettre à couvert, aussi bien que par les ambitieux. Soit : mais, avec le nombre apparaît la tiédeur : aussi, jaloux de faire montre de sentiments plus brûlants pour la cause, sans cesse des éléments plus avancés dénonceront l'inertie des autres et réclameront l'exclusion des tièdes, soit par ardeur de néophyte, soit par calcul d'ambitieux, pour réserver à leur seul groupe les avantages du pouvoir.

L'on voit, dans l'un et l'autre cas, apparaître le jeu des épurations périodiques; la Russie n'y a pas manqué dès qu'il s'est avéré que, le parti communiste conférant à ses membres tous les avantages d'une caste privilégiée, les inscriptions devenaient trop nombreuses. Lénine, conscient du danger, s'empressa de décréter que, pour conserver au parti sa puissance, il fallait éliminer les douteux. Il ne demandait, pour tenir « les postes importants », que « cent mille communistes éprouvés ». La première grande épuration date de 1921. M. Herriot a cité la statistique de Stroumiline du 4 mai 1922, d'après laquelle il a été procédé à 175000 exclusions, pour

ne garder que 494 000 membres, et, comme réserve pour l'avenir, 400 000 membres des jeunesses communistes.

La lutte pour la conservation du pouvoir continue, aujourd'hui encore, féroce : nous n'en sommes plus à compter les dieux déchus. Il faut, pour devenir communiste, un stage minimum d'un an : c'est l'accès à une caste, presque à un ordre, où l'on subira une discipline impérieuse : à tout prix, pour des biens si enviables, il faut se signaler par un zèle efficace. Quelle preuve de zèle peut être plus tangible qu'une vigilante orthodoxie, mise en lumière par la pratique de la délation ?

Ainsi, le parti est servi non seulement par ses membres, mais par l'innombrable armée des postulants. Dans la bataille qui se livre au bénéfice d'un million d'élus, au maximum, la liberté des cent vingt ou cent trente millions de citoyens exclus du pouvoir a totalement sombré. Il sont la foule amorphe, sans défenseurs, sans pouvoir et sans droits : ceux qu'on dénonce, qu'on condamne, qu'on brime et qu'on pille impunément, et dont la seule chance de salut est de traverser la vie inaperçus. Muets et effacés, ce ne sont plus des hommes. La Russie est peuplée d'ombres.

AVERTISSEMENT

Il est aisé de tromper « le peuple ». Même en France où le niveau d'intelligence et d'instruction des ouvriers est particulièrement élevé, l'affirmation répétée suffit à le convaincre, lorsque cette affirmation flatte ses espoirs. Dire à ces hommes dont la vie est difficile qu'elle sera plus large et plus douce lorsqu'ils auront pris le pouvoir, qu'ils auront la liberté et la richesse, lorsqu'ils auront aboli la contrainte capitaliste et récupéré les fortunes privées, c'est les leurrer aisément, car ils n'ont pas l'esprit critique suffisant pour se rendre compte que la part de richesse capitalisée n'est rien, que la richesse réelle réside dans un renouvellement constant par une production journalière élevée. Il est facile de comprendre que, privé de toute autre documentation, le « peuple » accepte les affirmations quotidiennes de *l'Humanité* sur les beautés du régime soviétique, le succès de la gestion communiste, ou le bonheur des libres citoyens de l'U. R. S. S. Mais, comment qualifier

l'action des rédacteurs de ces articles, s'ils sont, ainsi que leur profession l'exige, capables d'étudier une question de façon critique, et soucieux d'utiliser l'écrasante documentation technique que chaque homme instruit peut se procurer? Comment qualifier l'action de notables du parti, dont les journaux et le Bottin mondain dénombrent avec complaisance les châteaux et les millions, mais que leur « foi communiste » ne saurait déterminer, à coup sûr, à virer leurs fonds en tchervonetz sur la banque de l'U. R. S. S. avec tous les risques que cela comporte pour un libre citoyen de cet État?

Pouvons-nous ignorer que, sauf les officiels russes, appartenant au parti communiste, et les « communistes » internationaux, nul témoin vivant au monde n'a jamais élevé la voix pour prononcer un seul mot d'éloge sur les conditions actuelles de la vie en Russie? Tous, nous connaissons ou pouvons connaître des personnes privées de toutes les classes sociales, Italiens, Allemands ou Tchèques, voyageant librement pour leurs affaires, et parlant librement des conditions d'existence dans leurs patries respectives; mais qui connaît des Russes libres, circulant et parlant librement, s'ils ne sont agents soviétiques? Pouvons-nous ignorer, après vingt grands reportages accomplis par des journalistes européens de la plus haute valeur, ce qu'ils ont vu, bien que constamment encadrés et surveillés par la police du parti, bien qu'ignorant la langue russe, bien qu'écartés soigneusement de tout ce qu'il était dangereux de leur laisser voir? Pouvons-nous ignorer ce qu'il advint de ceux qui, sachant le russe et voulant se documenter, ont essayé de le faire par eux-mêmes? Heureux s'ils s'en sont tirés avec de la prison : ils encouraient la peine de mort. Pouvons-nous, surtout, récuser les témoignages officiels russes? La documentation de cet article, et des articles précédents, est presque exclusivement puisée dans les journaux officiels russes : elle ne craint aucun démenti, et la conclusion formelle qui s'en dégage est qu'en Russie, la liberté est morte.

C'est une chose, c'est même un mot qui n'existent pas, sous la dictature du prolétariat.

Cela, « le peuple » peut l'ignorer. Il est difficile d'espérer que des articles comme celui-ci puissent directement l'atteindre. Mais il est permis d'espérer qu'il peut atteindre les représentants de ce peuple souverain, ceux qui, mandataires de sa puis-

sance, ont la charge, pour son compte, de gouverner, et de prévoir.

C'est un peuple libre et fier entre tous qui leur a confié ses destinées, et ils sont responsables de cette liberté. Qu'ils jugent : que leur scrupuleux examen se penche attentivement sur ce cercueil où, selon la puissante image des informateurs de B. Choulgine, la Russie soviétique a scellé la Russie vivante. Il n'y a pas deux interprétations possibles des faits. La dictature du prolétariat, aboutissement fatal de la surenchère communiste sur la doctrine socialiste, est certainement l'expression définitive du système de démocratie pure, au cours duquel le pouvoir, résidant partout et nulle part, tombe sans contrôle aux mains d'une minorité organisée et irresponsable. C'est la pire des tyrannies.

Elle existe d'irréfutable façon en Russie, où, selon les calculs, la volonté et l'aveu de Lénine, les « cent mille communistes éprouvés » devenus un demi-million, tiennent victorieusement toutes les « avenues du pouvoir » exécutif, législatif, administratif et financier, de telle sorte que nul acte public ou privé des particuliers ne puisse librement s'accomplir sans leur contrôle. Maîtres absolus, disposant seuls de la force et l'employant sans ménagements, eux seuls accordent ou suppriment à un peuple d'esclaves le droit à l'instruction, le droit au travail, le droit à l'usage des biens matériels, le droit au logement, le droit à la liberté, le droit à la vie, le droit même à la pensée.

Le 12 janvier 1928, au cours de la séance où se décide à Paris la levée de l'immunité parlementaire pour les députés communistes condamnés, ceux-ci répudient hautement les lois du pays qu'ils représentent et pour lequel ils légifèrent, ne connaissant d'autres lois que celles du parti, celles de Moscou : « sa règle est la nôtre ». Soit : ils sont libres, puisque chez nous la liberté existe encore, d'estimer admirable l'ordre établi en U.R.S.S. par la dictature de ce parti.

Mais nous? Nous, les héritiers de ceux qui voulaient vivre libres ou mourir, pouvons-nous discuter une seconde l'établissement, chez nous, d'un régime analogue? La Russie, affaiblie et désorientée par l'épreuve de la grande guerre, ignorante des remèdes empiriques qu'on allait lui appliquer, s'est trouvée ligotée sur la table d'expériences communistes, alors qu'elle

était incapable de s'en défendre. Elle y gît encore, sous nos yeux, entre la vie et la mort : nous y laisserions-nous, par hasard, pousser par persuasion ?

Du fond de leur cachot, les écrivains russes nous clament le suprême avertissement.

« Avec une ténacité dont nous sommes seuls à même de juger, vos peuples sont entraînés dans les horreurs et dans le sang, comme, il y a dix ans, à un tournant tragique de son histoire, le fut notre peuple, alors miné par la guerre et la politique de l'ancien régime. Nous avons accompli ce calvaire. *Tenez-vous pour avertis.* »

Nous le sommes, à moins de récuser, par un aveuglement fatal, les résultats expérimentaux irréfutablement établis par l'expérience de l'U.R.S.S. La France de 1928 n'est pas la Russie de 1917, ignorante et affaiblie : elle n'est pas accoutumée à porter de lourdes chaînes, et il en coûterait cher à ceux qui essaieraient, par surprise, de lui river les fers russes.

Notre peuple libre sait s'imposer les contraintes nécessaires des lois, pourvu qu'elles soient applicables à tous; mais il ne supporterait l'oppression d'aucune classe privilégiée, l'arbitraire d'aucune dictature, fût-elle celle du prolétariat. Les yeux dessillés, nous pouvons aujourd'hui discerner vers quel aboutissement fatal nous « entraînent avec ténacité », selon l'avertissement des écrivains russes, certaines expériences sociales, économiques ou culturelles, dont l'inspiration vient en droite ligne de Moscou. Leur échec, chez nous, est dès lors certain. Quand bien même, partout ailleurs, la IIIe Internationale asservirait les peuples, le nôtre saurait, pour la seconde fois, se lever tout entier aux cris de « Liberté »; et, pour la seconde fois, s'il est nécessaire, en apporter au monde l'inappréciable bienfait.

* * *

LA CARRIÈRE POLITIQUE DE CHATEAUBRIAND[1]

LA VIE PUBLIQUE

Mme de Staël aimait à dire que la gloire littéraire était pour elle le deuil éclatant du bonheur. Pareillement, pour Chateaubriand, les Lettres furent bien souvent le deuil éclatant de l'action.

Depuis sa rupture avec Napoléon, il rongeait son frein avec une fougueuse impatience. A mesure pourtant que les années s'écoulaient, les symptômes d'un prochain écroulement du régime impérial se multipliaient, et il les enregistrait avec une joie secrète. Voulant se tenir prêt à tout événement, il conçut l'idée et il commença la rédaction d'une violente brochure où aux fautes et aux crimes de l'« usurpateur » il opposerait les espoirs qu'on pouvait mettre dans le retour de la dynastie « légitime ». Le 31 mars 1814, l'armée des alliés entrait dans Paris; le 5 avril, paraissait la brochure de Chateaubriand. Elle eut un retentissement énorme, et, selon le mot de Louis XVIII, elle fit plus, pour rallier à la royauté la mobile opinion française, qu'une armée de cent mille hommes. Chateaubriand a été, — avec ce Talleyrand, qu'il détestait si cordialement, — le véritable artisan de la restauration monarchique.

(1) Voyez la *Revue* des 1er décembre 1927 et 1er février 1928.

On ne lui sut aucun gré de ses services, des conseils souvent excellents, parfois indiscrets, qu'il prodiguait. Voltairien, classique, très jaloux de ses prérogatives, le Roi n'aimait guère ce poète romantique, religieux, toujours trop prompt à lui faire la leçon, et d'ailleurs dédaigneux des places et des honneurs, qui allaient, comme il était naturel, aux renégats de l'Empire, devenus d'enragés monarchistes et d'empressés courtisans. Ulcéré, boudeur, Chateaubriand songeait à se retirer en Suisse. Son amie, Mme de Duras, réussit enfin à lui faire donner la légation de Suède. Il s'apprêtait à partir pour ce lointain exil, quand on apprit que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe et débarqué au golfe Jouan.

Chateaubriand suivit en Belgique le Roi fugitif, qui l'appela auprès de lui à Gand et le nomma ministre intérimaire de l'Intérieur. Il prit au sérieux sa fonction et rédigea un *Rapport sur l'état de la France* qui témoigne d'une réelle sagesse politique. Mais il était dans sa destinée et dans son caractère de désirer passionnément le pouvoir, et par maladresse, franchise intempérante, orgueil ou indifférence, de laisser passer toutes les occasions qui se présentaient de parvenir à ses fins. Quand, après Waterloo, il rentra avec les Bourbons, il n'avait pas obtenu le moindre ministère, et l'entrée à la Chambre des pairs fut sa seule récompense.

Déçu dans ses ambitions, au lieu de s'en tenir au rôle, qu'il assuma quelquefois, et que semblait lui dicter la réalité profonde de sa pensée politique, celui d'un monarchiste modéré et libéral, il crut devoir, par dépit, par entraînement, par esprit de contradiction, se séparer de son ami Fontanes et se faire l'un des chefs de l'opposition de droite. Il fonde, dirige, alimente de ses virulents articles *le Conservateur*. Par ses discours, ses articles ou ses brochures, par ses silences même, — dans l'affaire du procès du maréchal Ney, par exemple, — il appuya quelques-unes des mesures les plus discutables préconisées par les *ultras*. Il combattit de tout son pouvoir Fouché et Talleyrand, puis Decazes, et quand celui-ci tomba, sous le coup de l'émotion provoquée par l'assassinat du duc de Berry, ce fut un mot, cinglant et injuste, de Chateaubriand : « Les pieds lui ont glissé dans le sang », qui lui signifia son congé

Tandis que ses amis d'alors, Lainé, Villèle et Corbière entraient au second ministère Richelieu, il recevait par com-

pensation la légation de Berlin. C'était pour lui un poste d'attente. Il s'y ennuya fort, en dépit de l'amitié admirative que lui témoignait la princesse Frédérique de Prusse, duchesse de Cumberland, et, à la première occasion, demanda un congé, bientôt suivi de la retraite de ses amis et de sa propre démission. Une nouvelle combinaison ministérielle qui installa Villèle aux Finances, Corbière à l'Intérieur, Montmorency aux Affaires étrangères, valut à Chateaubriand l'importante ambassade de Londres. Tout heureux d'aller représenter avec magnificence le Roi très chrétien dans la ville même où il avait vécu pauvre et ignoré, et où il devait retrouver, — nous avons deux de ses lettres, — la charmante Charlotte Yves devenue lady Sulton, il partit, avec le secret espoir de ne pas s'éterniser en Angleterre et l'ardent désir d'y préparer de son mieux sa prise de possession du pouvoir (1).

Son rôle diplomatique paraît avoir été plus décoratif qu'efficace, et l'ennui, l'éternel ennui l'aurait bien vite ressaisi, si les événements ne lui avaient pas d'eux-mêmes fourni le tremplin qu'il cherchait depuis longtemps. De toutes parts, des mouvements révolutionnaires se produisaient en Europe. En Espagne, les Cortès avaient essayé de secouer le joug intolérable de Ferdinand VII et lui avaient imposé une constitution. Menacée dans son existence même, la Sainte-Alliance résolut de se défendre. Sous l'inspiration du tsar Alexandre, aux congrès de Laybach et de Troppau, on admit le principe d'une intervention armée dans les États qui tenteraient de changer par la révolte leur « régime intérieur ». Un nouveau congrès allait se tenir à Vérone pour statuer sur le cas des États révolutionnaires. Chateaubriand remue ciel et terre pour s'y faire envoyer; il prend l'univers entier à témoin qu'il est l'homme unique, indispensable, de la situation : amis et indifférents, collègues et supérieurs, Mme de Duras comme Mme Récamier, tous ceux et toutes celles qui disposent de la moindre influence sont assaillis, submergés du flot intarissable de ses adjurations pathétiques. Enfin le Roi se laisse fléchir : Chateaubriand est

(1) Sur l'ambassade de Londres, voyez le curieux article qu'A. Fontaney, sous le pseudonyme de Lord Feeling, a publié dans la *Revue* du 1er décembre 1834, et qu'il intitulait : *Conversations de Chateaubriand*. Dès cette époque, Chateaubriand se plaisait à déclarer : « Je suis républicain par goût, bourboniste par devoir, et royaliste par raison. »

désigné, avec les ambassadeurs à Vienne et à Saint-Pétersbourg, Caraman et La Ferronays, pour accompagner Montmorency à Vérone : « c'est une grande joie. »

A Vérone, son rôle fut moins considérable qu'il ne l'a prétendu; mais il a assez bien soutenu son ministre dans la délicate manœuvre diplomatique que celui-ci, sous l'influence du tsar Alexandre, qu'il avait vu à Vienne, avait finalement conçue : il s'agissait d'obtenir des Puissances, avec leur appui éventuel, le droit pour la France d'intervenir à son heure dans les affaires d'Espagne. Montmorency, qui sentait la secrète opposition de l'économe et prudent Villèle, s'étant retiré du ministère, ce fut Chateaubriand qui lui succéda. Il poussa très habilement à la guerre, à une guerre qui, si elle était courte, brillante, heureuse, lui paraissait de tous points conforme non seulement à l'intérêt dynastique, mais à l'intérêt national. En cela il voyait fort juste, on est aujourd'hui presque unanime à en convenir. Mais, à son ordinaire, il triompha trop bruyamment de son succès; d'autre part, sur l'affaire de la conversion de la rente, il eut le tort de séparer sa cause de celle de Villèle. Sans égard pour les services qu'il avait rendus, il fut brutalement relevé de ses fonctions. C'était se faire de lui un ennemi implacable.

Rejeté dans l'opposition, plus préoccupé d'ailleurs de se venger que de servir une cause générale, mais rendu à sa vraie nature de polémiste et de royaliste libéral, il combattit avec vigueur le ministère, relevant âprement toutes ses fautes, sans assez se rendre compte que les coups qu'il lui portait, par derrière Villèle, allaient souvent atteindre la monarchie, celle de Louis XVIII, puis celle de Charles X. Cette ardente campagne porta ses fruits. Villèle tomba. N'ayant pu obtenir le portefeuille des Affaires étrangères, Chateaubriand se contenta d'avoir porté deux de ses amis, La Ferronays et Hyde de Neuville, au pouvoir, et il accepta l'ambassade de Rome. Le 14 septembre 1828, il partait pour la Ville éternelle en compagnie de Mme de Chateaubriand.

Son rôle y fut utile et fastueux. A en croire les *Mémoires d'outre-tombe*, son ambassade, notamment pendant le conclave qui suivit la mort de Léon XII, aurait été quelque chose d'unique dans les annales de la diplomatie : il faut en rabattre de ces prétentions; il reste qu'il défendit bien, avec habileté et

clairvoyance, les intérêts français. Mais en dépit du charme mélancolique qu'il trouvait à vivre à Rome, et des « divertissements » qu'il s'y procurait, ce somptueux exil lui pesait; il aspirait à un rôle plus actif. Rentré à Paris, on persista à l'écarter des combinaisons ministérielles. Il partit aux eaux des Pyrénées. C'est là qu'il apprit la constitution du funeste ministère Polignac. Non sans regret, il crut devoir suivre ses amis dans leur retraite et donner sa démission. Sa vie politique était virtuellement finie. Il laissa se consommer le suicide de la branche aînée; il n'intervint plus guère dans la presse ou à la Chambre des pairs. Les journées de juillet le surprirent à Dieppe. Il revint en toute hâte à Paris. Simple spectateur des événements, acclamé par la jeunesse libérale, aurait-il eu assez d'autorité, si l'on avait eu recours à lui, pour sauver le régime qu'il avait parfois compromis, en soulignant trop vivement ses fautes, mais auquel il était très sincèrement attaché? Ses gestes, ses discours, ses conseils rencontrèrent peu d'échos. Il refusa dignement de servir la dynastie d'Orléans, donna sa démission de pair de France, et rentra, ou peu s'en faut, dans la vie privée.

Chateaubriand tenait beaucoup à l'unité de sa vie politique : il en oubliait volontiers les fréquents écarts. La vérité est que, à le juger par ses actes et ses discours, jusqu'à sa sortie du ministère, il a fait bien des concessions et donné bien des gages au parti intransigeant qui devait, plus tard, entraîner la Restauration dans sa chute. Sa rupture avec Villèle lui permit de se ressaisir : dans son royalisme d'alors il entra une forte dose de « libéralisme ». Sans doute on aurait eu tout profit dans cette nouvelle phase à suivre ses directions et à écouter ses conseils; mais jusqu'à quel point, par ses polémiques d'autrefois comme par celles d'aujourd'hui, n'avait-il pas contribué lui-même à pousser la monarchie sur la pente fatale qui devait la conduire à sa perte?

LES ÉCRITS POLITIQUES

Dans ces quinze années d'action, Chateaubriand a beaucoup écrit. Brochures, articles, discours, — les discours d'alors étaient lus, — lettres, rapports et mémoires, sans parler d'une énorme correspondance qu'on n'a pas encore rassemblée, les

huit volumes qui, dans ses *Œuvres complètes*, ramassent ce que l'écrivain a voulu sauver du naufrage, ne représentent pas la totalité de sa production. Il faudrait y joindre nombre d'articles dispersés du *Conservateur* et du *Journal des Débats* Personne encore n'a étudié comme elle le mériterait cette partie de l'œuvre de Chateaubriand, et, tant que nous n'aurons pas sur ce sujet le livre sérieux et méthodique qui nous manque, on ne pourra que formuler des jugements un peu rapides et provisoires. Essayons simplement de jeter quelques coups de sonde.

Le grand écrivain que nous connaissons se retrouve tout entier dans ces écrits de circonstance. Sainte-Beuve lui-même, si dur et, je crois, si injuste pour Chateaubriand « homme d'État et politique », est obligé d'y reconnaître « d'admirables pages, d'une éclatante polémique, quelques-unes même qui sont pleines de vérité, si on les détache de ce qui les précède et de ce qui les inspire ». Et cela même n'est pas assez dire. Toutes les formes de l'éloquence, sans oublier l'invective, sont familières à l'auteur de *la Monarchie selon la charte*. Le despotisme de Napoléon n'a pas provoqué de réquisitoire plus passionné que la fameuse brochure *De Buonaparte et des Bourbons*, et les maladresses de la Restauration n'ont pas inspiré d'ironies plus cinglantes que celles que l'ancien ministre révoqué des Affaires étrangères a décochées à l'imprudent Villèle. Son grand style fait ici merveille : ce poète de race se révèle un journaliste de génie.

Et ce journaliste n'est pas seulement, comme voudrait nous le faire croire Sainte-Beuve, un virtuose du verbe éclatant et sonore, que sa phrase entraîne, plus encore que ses colères ou ses rancunes. Quand la passion ne l'aveugle pas, il a, sur une foule de questions d'ordre politique, au sens le plus élevé du mot, des vues, des intuitions, des observations, singulièrement pénétrantes et fécondes. Guizot, qui ne l'aimait pas, et qui l'a souvent combattu, lui reconnaissait un sens supérieur des besoins de son temps (1). Les contradictions et les inconséquences qu'on peut relever dans ses écrits comme dans sa conduite tiennent peut-être plus aux circonstances où il a été

(1) « Il avait, écrit Guizot, une sympathique intelligence des impressions morales de son pays et de son temps. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, p. 261.)

placé, aux passions qui l'ont agité, qu'au fond même de sa pensée. Et s'il avait été le conseiller toujours écouté de la royauté, si on avait su l'utiliser comme il aurait pu l'être, il y a lieu de croire qu'il eût épargné à la Restauration de bien lourdes fautes, et qu'il aurait pu compter parmi les grands serviteurs du pays.

En politique extérieure, l'idée qui, visiblement, hante Chateaubriand, c'est que les traités de 1814 et 1815 ont agrandi démesurément les puissances alliées aux dépens de la France, que celle-ci n'a plus, dans le monde, la place à laquelle elle a droit, et qu'il faut à tout prix la lui restituer. Surtout, il ne peut prendre son parti des perpétuels dangers d'invasion auxquels la patrie se trouve exposée. « Rentrée dans ses anciennes limites, écrit-il, la France a perdu, avec ses colonies, quelques-unes des places qui faisaient sa sûreté : plus de quarante lieues de nos frontières sont totalement ouvertes à l'ennemi. » Pour remédier à cet état de choses, il rêve d'une France intérieurement très forte et très unie, ayant reconstitué sa puissance financière et militaire, et profitant de toutes les occasions qui se présentent pour intervenir dans les affaires européennes et rétablir sa situation particulière. S'il pousse à l'intervention en Orient en faveur de la Grèce, c'est sans doute, comme pour nombre de ses contemporains, par sympathie d'humaniste et de lettré pour ce petit peuple opprimé dont il a entrevu sur place la douloureuse destinée, et auquel nous devons toute notre civilisation occidentale; mais c'est encore, et peut-être surtout, parce qu'une entente ou une alliance avec la Russie lui paraît être un moyen de ressaisir, sur le Rhin, notre frontière naturelle; et l'histoire ultérieure ne devait-elle pas, sur ce point, donner entièrement raison à sa perspicacité? S'il tient tant à « sa » guerre d'Espagne, ce n'est pas seulement par sentiment de solidarité monarchiste et bourbonienne, par désir fort naturel de contrecarrer les menées révolutionnaires; c'est aussi, et peut-être surtout, parce qu'il souhaite, pour son pays, d'échapper une bonne fois à l'emprise anglaise et parce qu'il veut prouver au monde, par un grand succès militaire, que l'armée française reconstituée est redevenue l'instrument nécessaire et redoutable d'une grande politique nationale. Et là encore, l'événement lui a donné raison.

Les vues de Chateaubriand sur la politique intérieure, telles

qu'elles ressortent de ses écrits, sont en général moins cohérentes, et parfois plus discutables que celles qui lui ont été inspirées par l'observation des événements du dehors. Il ne s'est pas toujours assez affranchi de ses rancunes et de ses haines de partisan. Trop souvent, pour venger ses blessures d'amour-propre, il s'est donné l'air d'un pur et simple émigré, ce qu'il n'était pourtant à aucun degré. C'est ainsi qu'il n'a été juste ni pour Napoléon, ni pour Decazes, ni pour Villèle, et qu'à plus d'une reprise, il s'est associé par sa plume à de regrettables mesures de représailles contre des adversaires vaincus et désarmés : sa relative excuse est que, même au temps de leur puissance, il les a toujours combattus à visage découvert. Le tort de Chateaubriand est d'avoir presque constamment confondu l'intérêt général du pays avec sa cause personnelle. Les deux causes ont été très souvent liées; elles ne l'étaient pas toujours.

Cette confusion était d'autant plus fâcheuse qu'elle a souvent donné le change sur les vrais sentiments et les vraies idées de l'écrivain. Il y a, dans *la Monarchie selon la charte*, quelques pages très âpres pour revendiquer au nom des royalistes purs le droit exclusif de prendre en mains les affaires du pays : « C'est à ceux-ci, écrivait Chateaubriand, qu'il appartient de diriger les affaires ; ils rendront meilleur tout ce qui leur sera confié ; les autres gâtent tout ce qu'ils touchent. Qu'on ne mette plus les honnêtes gens dans la dépendance des hommes qui les ont opprimés, mais qu'on donne les bons pour guides aux méchants : c'est l'ordre de la morale et de la justice. Confiez donc les premières places de l'État aux véritables amis de la monarchie légitime. Vous en faut-il un si grand nombre pour sauver la France ? Je n'en demande que sept pour sauver la France : un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du Roi, un président de la Cour prévôtale, un commandant de gendarmerie, et un commandant de gardes nationales. Que ces sept hommes-là soient à Dieu et au Roi, je réponds du reste. » Et l'éloquent et ambitieux publiciste ajoutait : « Quant à ces hommes capables, mais dont l'esprit est faussé par la Révolution, à ces hommes qui ne peuvent comprendre que le trône de saint Louis a besoin d'être soutenu par l'autel et environné des vieilles mœurs comme des vieilles traditions de la monarchie, qu'ils aillent cultiver leur champ. La France pourra les

rappeler quand leurs talents, lassés d'être inutiles, seront sincèrement convertis à la religion et à la légitimité. » Sainte-Beuve s'arme de ce passage, qui jure avec la première partie de l'ouvrage, pour déclarer que « *la Monarchie selon la Charte* n'est qu'un pamphlet *ultra* sous forme de catéchisme libéral ». Il se trompe, et Chateaubriand n'est pas si machiavélique. Il se contredit parce que dans la première partie de son livre il exprime, en termes mesurés et raisonnables, sa pensée la plus constante ; dans la seconde, il cède à ses passions du moment, à ses rancunes de légitimiste évincé et exaspéré, à son ardent désir du pouvoir. S'il avait pris le pouvoir, il n'aurait point été un contre-révolutionnaire.

Dans un discours qu'il prononçait à la Chambre des pairs, le 3 avril 1816, en pleine période de réaction et de répression monarchique, il adjurait le gouvernement d'être « sobre de mesures extraordinaires » et « généreux en sentiments politiques ». Et il poursuivait : « Quand on saura que notre sévérité religieuse n'est point de la bigoterie, que la justice que nous demandons pour les prêtres n'est point une inimitié secrète contre les philosophes ; que nous ne voulons point faire rétrograder l'esprit humain ; que nous désirons seulement une alliance utile entre la morale et les lumières, entre la religion et les sciences, entre les bonnes mœurs et les beaux-arts, alors rien ne nous sera impossible ; alors tous les obstacles s'évanouiront ; alors nous pourrons espérer le bonheur et la restauration. Trois choses feront notre salut : le roi, la religion et la liberté. C'est comme cela que nous marcherons avec le siècle et avec les siècles, et que nous mettrons dans nos institutions la convenance et la durée. »

A ce programme, très largement conciliateur, en dépit de certains écarts, de certaines sautes d'humeur et de passion, Chateaubriand est au total resté assez fidèle.

L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE POLITIQUE DE CHATEAUBRIAND

Précisons encore, s'il est possible, et essayons de déterminer la courbe qu'a suivie sa pensée politique. Tout au fond, elle avait été de bonne heure et elle était restée étrangement sceptique. Il parle quelque part de son athéisme politique, et si l'expression peut paraître un peu forte, elle rend assez bien son

état d'esprit foncier. Il est en tout cas dépourvu de toute espèce de mysticisme politique. Sur l'origine et sur l'exercice du pouvoir, sur les diverses formes et sur les procédés de gouvernement il n'a aucun préjugé. Volontiers il dirait, comme Pascal de la philosophie, que « tout cela ne vaut pas une heure de peine ». Mépris transcendant où il entre toute sorte de sentiments assez complexes : dédain de poète, orgueil de grand seigneur, scepticisme de philosophe désabusé, que sais-je encore? Il se consolait ainsi des déboires de sa vie publique, de la sottise de ceux qui l'écartaient de leurs conseils.

Car ce sceptique a passionnément désiré le pouvoir. D'abord pour remplir sa vie et satisfaire ce besoin d'agitation et d'action, cette perpétuelle inquiétude, cette ardeur de désir, cette impatience d'émotions nouvelles qui formaient le fond de sa nature. Et puis, parce qu'il se sentait né pour conduire les hommes et qu'il ne voulait laisser inemployée aucune des facultés de son génie. Et enfin parce que, si convaincu qu'il pût être de la vanité de l'effort humain, il se rendait compte, par patriotisme et par esprit chrétien, que certaines formes de l'action étant, à tout prendre, supérieures à d'autres, il était souhaitable qu'on s'employât à les faire triompher.

Au sortir de l'époque impériale, une question se pose à tous les Français. Quel est le meilleur régime qui convient désormais à la France? Chateaubriand répond sans hésiter : la monarchie traditionnelle. Peut-être, à son insu, son loyalisme héréditaire de gentilhomme breton lui a-t-il dicté sa réponse. Mais il est trop détaché des idées absolutistes, trop intelligent aussi et trop réaliste pour admettre, comme certains émigrés, que 1814 devra être la suite directe de 1789. « En vain, leur disait-il, dès 1814, en vain voudriez-vous revenir aux anciens jours : les nations comme les fleuves ne remontent point vers leurs sources : on ne rendit point à la république romaine le gouvernement de ses rois, ni à l'empire d'Auguste le sénat de Brutus. Le temps change tout, et l'on ne peut pas plus se soustraire à ses lois qu'à ses ravages. »

C'était là le langage même du bon sens. Et donc, une monarchie constitutionnelle, comme en Angleterre, qui conservera du passé tout ce qu'il importe d'en conserver, qui acceptera toutes les modifications légitimes que les circonstances ont apportées aux institutions et aux usages d'autrefois,

assurera à tous les citoyens la protection des lois, et qui veillera enfin avec une sollicitude scrupuleuse sur tous leurs intérêts matériels et moraux : telle est, aux yeux de Chateaubriand, la solution du problème politique, celle à laquelle il reviendra toujours. Dans la France profondément divisée que la Révolution nous a léguée, il estime que ce gouvernement réparateur est seul capable d'opérer la grande réconciliation nationale; et de cette réconciliation nécessaire entre le passé et l'avenir, entre l'autorité et la liberté, il voudrait être l'apôtre et l'artisan, comme il a été naguère l'éloquent ouvrier de la réconciliation religieuse. « Français, amis, compagnons d'infortune, écrivait-il à la fin de sa brochure *De Buonaparte et des Bourbons*, oublions nos querelles, nos haines, nos erreurs, pour sauver la patrie; embrassons-nous sur les ruines de notre cher pays; et qu'appelant à notre secours l'héritier de Henri IV et de Louis XIV, il vienne essuyer les pleurs de ses enfants, rendre le bonheur à sa famille, et jeter charitablement sur nos plaies le manteau de saint Louis, à moitié déchiré de nos propres mains. » Ces lignes font directement écho à ce beau passage des *Mémoires d'outre-tombe :* « Je me suis rencontré entre les deux siècles comme au confluent de deux fleuves; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles. » Nous touchons là, on n'en peut douter, la pensée maîtresse et l'inspiration profonde de la politique de Chateaubriand.

Comment donc se fait-il que, dans les six ou huit premières années de la Restauration, il ait si souvent écrit des pages, prononcé des paroles et même accompli des actes qui démentaient par leur violente et haute intransigeance la réelle sagesse conciliatrice de ses intentions foncières? Villemain a là-dessus un mot d'une extrême justesse : « Il voulait la liberté sous le pouvoir légitime, la liberté garantie par le droit de discussion et l'autorité de la loi. Mais à côté des lumières d'un esprit élevé, il y avait les rancunes de l'émigré; et il y eut bientôt la colère de l'ambition mécontente. » La ligne politique de Chateaubriand eût été parfaitement harmonieuse, si, à chaque instant, ses passions n'étaient venues se jeter à la traverse. Lui-même l'a bien senti, et il a essayé, à plus d'une reprise, de s'en expliquer et de s'en justifier.

Dans la *Préface* du volume où, en 1828, il recueillait quelques-unes de ses pages polémiques, il se flattait d'être toujours resté fidèle à ses principes : « la Religion, le Roi, la charte et les honnêtes gens, disait-il, voilà le texte dont je ne me suis jamais écarté, et que j'ai commenté de mille manières. » « Mais deux époques bien différentes, s'empressait-il d'ajouter, divisent naturellement ces productions successives de neuf années. A la première époque, après les Cent-Jours, je faisais l'éducation constitutionnelle des royalistes; je combattais la faction buonapartiste qui cherchait à réveiller la faction révolutionnaire et j'essayais d'arrêter les Gouvernements sur la pente démocratique où ils s'étaient placés. » Tout n'est assurément pas faux dans ces explications : on peut seulement se demander si la Restauration risquait beaucoup de glisser sur « la pente démocratique », et si, pour combattre « la faction buonapartiste » et « la faction révolutionnaire », il était bien nécessaire de soutenir « la Chambre introuvable », de prêter les mains à « la Terreur blanche », de voter l'exécution du maréchal Ney et de parler contre l'inamovibilité des juges.

La vérité est que, écarté du pouvoir et pressé d'y monter, violemment irrité de se voir supplanté par d'anciens bonapartistes et d'anciens révolutionnaires, il a combattu sans ménagement non pas des doctrines, mais ses adversaires du moment, et il s'est appuyé, pour parvenir, en les excitant, sur les irréconciliables de son parti, sur ceux qui, contrairement à ses propres directions, n'avaient rien oublié ni rien appris. Il est infiniment probable que si Louis XVIII avait fait de lui un premier ministre, il eût gouverné avec tact et modération, et que son ministère n'eût pas beaucoup différé de celui d'un Richelieu, et peut-être même d'un Decazes. On n'aurait pas eu à lui reprocher de fâcheuses contradictions. Sa passion et sa raison se seraient retrouvées d'accord, et il eût été un loyal, habile et sage serviteur de « la monarchie selon la Charte ».

Écoutons-le expliquer encore son brusque revirement, sa « défection » de 1824. « A la seconde époque, écrit-il, les positions étaient changées : les buonapartistes et les révolutionnaires n'existaient plus : les royalistes avaient obtenu la victoire par la Charte, mais beaucoup d'hommes que j'avais ralliés aux libertés légales les avaient trahies. Mon public, sous le

rapport constitutionnel, n'était plus le même : on avait passé d'une extrémité à l'autre, et j'étais obligé d'avertir les gouvernements des dangers de l'*absolutisme*, après les avoir prémunis contre l'entraînement populaire. » Il y a peut-être quelque vérité dans tout ceci; et son opposition à Villèle n'avait pas attendu sa destitution pour se manifester. Avouons même que son rôle d'avocat et d'allié du libéralisme, de défenseur, parfois imprudent, de la liberté de la presse, était plus conforme à sa vraie nature, à l'orientation générale de sa pensée. On est seulement un peu surpris, à deux années de la Révolution de Juillet, de l'entendre dire que « les révolutionnaires n'existaient plus » : — il répondrait, il est vrai, qu'on a tout fait pour leur rendre la vie. — On soupçonne aussi que ce fervent, cet éloquent apôtre des « libertés légales » aurait été moins ardent à les défendre, s'il n'avait pas eu une injure personnelle à venger. Et enfin, l'on souhaiterait qu'il se fût posé la question de savoir si, en commentant jadis, comme il l'avait fait, « la vie et la mort du duc de Berry », il n'avait pas lui-même poussé la monarchie à cet « absolutisme » dont les « dangers » lui apparaissaient aujourd'hui avec une si claire évidence.

Chateaubriand se vantait d'« être resté immobile dans ce qui lui a paru le juste milieu politique ». Cette assertion n'est pas entièrement exacte. De théorie, d'intentions, il est toujours resté un monachiste constitutionnel, un royaliste libéral, un « chartiste » impénitent. Mais ses passions ont souvent dérangé l'harmonie, troublé le bel équilibre de sa pensée. En fait, il a changé, il a évolué. D'un royalisme assez exalté, un peu prompt aux épurations et aux intransigeances, il est passé, sans grande transition, à un libéralisme très frondeur, et même peu respectueux, sinon de la monarchie, au moins de ses représentants. Si cette évolution n'a pas affecté le fond de sa pensée politique, elle en a, sans contredit, modifié un peu les allures.

LA POLITIQUE RELIGIEUSE

La religion est chose fort différente de la politique; mais la religion entretient avec la politique des rapports nécessaires, et il n'est aucun homme d'État qui puisse ne pas se préoccuper de la question religieuse. « Si la politique, écrivait Chateau-

briand dans *le Conservateur*, n'est pas une religion, elle n'est rien. » Moins qu'aucun autre, l'auteur du *Génie du Christianisme* pouvait s'en désintéresser. Il n'était pas homme d'ailleurs à fuir le combat ; très épris de réalisations pratiques, il eût été fâché qu'on le prît pour un pur théoricien, pour un simple apologiste de cabinet ou d'académie.

Les démêlés de Napoléon avec le Saint-Siège, les durs traitements qu'il avait infligés au Pape lui avaient, comme il était naturel, aliéné à peu près tout le clergé français. Celui-ci, qui n'avait d'ailleurs pas eu toujours à se louer du tout-puissant Empereur, l'avait vu tomber sans regret et avait accueilli avec joie le retour du Roi très chrétien. Nourri des philosophes du XVIII[e] siècle, peu religieux de nature, mais respectueux des traditions et convaincu, par esprit politique, que la religion catholique était une maîtresse pièce de l'ordre monarchique et social, Louis XVIII était tout disposé à « protéger » l'Église, à la condition toutefois qu'elle fût un peu discrète et qu'elle ne se montrât pas trop exigeante. Au début de son règne, il fut sur le point de signer un nouveau Concordat qui, à certains égards, eût été plus favorable à Rome que celui de 1801. Il laissa faire plus qu'il ne dirigea et qu'il n'inspira la réaction religieuse qui caractérise les premières années de la Restauration.

Cette réaction a été appuyée et approuvée par Chateaubriand. Sans admettre le droit divin des rois, il professe que la religion « est la pierre angulaire de la légitimité (1) ». Il n'a pas assez d'ironies pour les révolutionnaires qui « imaginèrent de séparer entièrement l'ordre religieux de l'ordre politique ». Pour lui, il ne sépare pas la cause du trône de celle de l'autel. Toutes les mesures qui auront « pour but de rendre au clergé, non l'éclat qu'il avait autrefois, mais cette indépendance sans laquelle le culte n'est plus qu'un fardeau pour le peuple » auront en lui leur défenseur attitré. Il applaudit à la « résolution » transmise par la Chambre des députés et qui vise

(1) *Monarchie selon la Charte*, éd. originale, p. 205. — Déjà, dans le *Génie du Christianisme* (édition originale, t. IV, p. 311), parlant du système représentatif « qu'on peut mettre au nombre de ces trois ou quatre découvertes qui ont créé un autre univers », il ajoutait : « Et qu'il soit encore dit à la gloire de notre religion, que le système représentatif découle en partie des institutions ecclésiastiques. » Ce goût du régime parlementaire doit lui venir, pour une large part, de son séjour en Angleterre et de son observation des choses anglaises.

à rendre aux églises le droit de propriété qui leur a été enlevé par la Révolution. Dépouillé de ses biens par la Révolution, réduit par Napoléon à un très maigre salaire, le clergé vit dans un état voisin de la misère : on alloue aux vicaires 300 francs au moins, 500 francs au plus, et « presque partout on a pris le minimum ». « L'État fait au clergé, en 1816, une rente viagère de 20 millions 600 000 francs ; et l'on a dépouillé ce clergé d'une propriété qui rapportait, en 1789, 150 millions de revenus ! et l'Assemblée constituante elle-même lui avait alloué par an la somme de 153 millions ! » Aussi se recrute-t-il très difficilement : de 1801 à 1816, « les ordinations n'ont donné que 6 000 prêtres » ; pour la totalité des places à remplir, il manque en France 12 000 prêtres ; 5 000 paroisses sont privées de tout secours religieux ; 10 000 sont sans presbytère. Cet état de choses ne prendra fin que si l'on rend au clergé, avec le droit de posséder, sécurité et dignité. Telle est la thèse que soutint avec vigueur Chateaubriand le 10 février 1816, devant la Chambre des pairs, et qui du reste ne fut pas complètement admise.

Une autre fois, il s'agit de supprimer les pensions ecclésiastiques dont jouissent les prêtres mariés : la commission de la Haute Assemblée veut repousser cette proposition de la Chambre introuvable : tout en se défendant d'être impitoyable, d'être « assez insensé pour demander que nous soyons tous des héros de vertu », il combat énergiquement, au nom de la morale et de la religion, l'avis de la commission, et il obtient gain de cause. La suppression du divorce, les diverses mesures prises pour rendre au clergé, au moins en partie, la direction ou le contrôle de l'enseignement public eurent aussi son entière approbation.

Enfin, la question s'étant posée de savoir s'il n'y aurait pas lieu de vendre au bénéfice du Trésor obéré ce qui restait des bois jadis possédés par le clergé, il intervint avec chaleur pour qu'on restituât ces biens à leurs légitimes propriétaires. Il y allait pour lui presque de toute la religion et de tout l'ordre social. « On peut attaquer, s'écriait-il à ce propos, la religion dans son culte, dans ses biens, dans ses ministres ; mais on ne peut faire qu'une société subsiste sans religion... Défendons-nous de ceux qui pourraient vouloir la religion sans la liberté ; mais craignons bien davantage ceux qui

veulent la liberté sans la religion... Pour moi, messieurs, si j'ai rendu quelques faibles services à la religion, j'en reçois aujourd'hui la récompense, je regarde comme une faveur du ciel d'avoir été appelé par les circonstances à la défense de la dernière dépouille de l'autel. »

Son œuvre de politique religieuse est donc, aux yeux de Chateaubriand, le prolongement et la suite logique de son œuvre apologétique. Le bon combat que, naguère, il menait dans l'ordre des idées, il le poursuit maintenant dans l'ordre des faits. Aujourd'hui comme hier, il s'en prend à la philosophie du XVIII[e] siècle et à ceux qui en suivent les directions. Il s'alarme de les trouver toujours si puissants et si influents dans les avenues du pouvoir; il les accuse de travailler par tous les moyens à la ruine de la religion. Dans sa brochure *De la monarchie selon la Charte*, qui le fit rayer du nombre des ministres d'État, il a tout un chapitre, d'une extrême violence, qui s'intitule : *la Faction poursuit la Religion*. « Cette haine de la religion, y déclarait-il, est le caractère distinctif de ceux qui ont fait notre perte, qui méditent encore notre ruine. Ils détestent cette religion, parce qu'ils l'ont persécutée, parce que sa sagesse éternelle et sa morale divine sont en opposition avec leur vaine sagesse et la corruption de leur cœur. Jamais ils ne se réconcilieront avec elle. Si quelques-uns d'entre eux montraient seulement quelque pitié pour un prêtre, tout le parti se croirait dégénéré de ses vertus, et menacé d'un grand malheur. » Et il allait jusqu'à dire : « Les prêtres, dépouillés de tout, sans pain, sans asile, sont encore pour des hommes d'État des *calotins*. » On conçoit sans peine que Louis XVIII ait goûté médiocrement ce langage.

Si préoccupé qu'il fût « de faire rentrer la religion dans la monarchie », Chateaubriand n'allait pourtant pas jusqu'à suivre ceux qui ne rêvaient que de transformer la monarchie en théocratie. Quand, en 1825, on discuta un projet de loi relatif au sacrilège, rappelant l'apologie qu'il avait écrite du christianisme : « Oui, messieurs, s'écriait-il, la religion que je me fais gloire d'avoir défendue, *et pour laquelle je mourrais avec joie*, est une religion qui convient à tous les lieux, simple avec les peuples barbares, éclairée avec les peuples civilisés, invariable dans sa morale et dans ses dogmes, mais toujours en paix avec les lois politiques des pays où elle se trouve, toujours

appropriée au siècle, et dirigeant les mœurs sans les heurter. La religion que j'ai présentée à la vénération des hommes est une religion de paix, qui aime mieux pardonner que de punir; une religion qui doit ses victoires à ses miséricordes, et qui n'a besoin d'échafaud que pour le triomphe de ses martyrs. » Et il concluait : « Il me sera impossible de voter une loi qui blesse mon humanité, sans mettre à l'abri ma religion. »

Ce zèle religieux rencontrait naturellement des sceptiques et provoquait des sourires. De ce que la vie privée de Chateaubriand, on ne l'ignorait pas, n'était point exemplaire, quelques-uns se croyaient en droit d'induire que son christianisme était affaire d'attitude, de convenance extérieure et sociale, non de conviction intime. C'était peut-être manquer de psychologie et d'esprit de finesse. « Tous ces grands serviteurs de l'autel n'en approchent guère, ironisait Courier. Je voudrais bien savoir le nom du confesseur de M. de Chateaubriand. » Le nonce à Paris, Mgr Lambruschini, aurait pu satisfaire sa curiosité. « M. le vicomte de Chateaubriand, écrivait ce dernier dans une lettre qu'on a récemment retrouvée (1), M. le vicomte de Chateaubriand, malgré ses aberrations politiques, n'a jamais cessé de pratiquer la religion; j'ai été assuré par Mgr l'Archevêque, et par d'autres ecclésiastiques dignes de toute confiance, qu'il a pour confesseur un prêtre sulpicien très pieux et *zelante*. » Rien ne s'opposait à ce qu'il reçût à Rome, quand il y fut nommé ambassadeur, du vieux pape Léon XII, le plus cordial et le plus confiant accueil.

A Rome, il se donna visiblement pour tâche de concilier très loyalement les intérêts d'une politique française modérée et libérale avec les intérêts généraux du catholicisme, et il y réussit fort bien. Sans doute on dut trouver parfois à Rome comme à Paris qu'il prodiguait les conseils et les directions avec un zèle un peu intempestif. Mais voir les choses de très haut comme il les voit, n'est pas toujours un moyen de les mal voir. Quand Léon XII meurt, il écrit à Portalis, le ministre intérimaire des Affaires étrangères : « Il y aurait des choses immenses à faire aujourd'hui par le Saint-Siège : la réunion des sectes

(1) Cette curieuse lettre du 30 mai 1828 a été publiée par Mme Marie-Jeanne Durry dans son élégante et savante étude sur l'*Ambassade romaine de Chateaubriand*, p. 36.

dissidentes, le raffermissement de la société européenne, etc Un pape qui entrerait dans l'esprit du siècle, et qui se placerait à la tête des générations éclairées, pourrait rajeunir la papauté. » Et, dans ses deux discours au Sacré-Collège pendant le conclave, l'éloge qu'il fait de Léon XII, les vœux qu'il forme pour son successeur, le rôle qu'il lui assigne, expriment avec une éloquente netteté sa haute conception de l'autorité religieuse au sein du catholicisme : « Léon XII, disait-il, joignait à ses vertus apostoliques cette modération d'esprit et cette connaissance de son siècle, si nécessaires aux chefs des Empires. » Il déplorait « la perte du *pontife conciliateur*, qui voyait la véritable religion dans l'obéissance aux lois et dans la concorde évangélique ». Et il ajoutait :

« Au moment même où je parle, le genre humain est arrivé à l'une des époques caractéristiques de son existence, la religion chrétienne est encore là pour la saisir, parce qu'elle garde dans son sein tout ce qui convient aux esprits éclairés et aux cœurs généreux, tout ce qui est nécessaire au monde qu'elle a sauvé de la corruption du paganisme et de la destruction de la barbarie... Lumière, quand elle se mêle aux facultés intellectuelles; sentiment, quand elle s'associe aux mouvements de l'âme, la religion chrétienne croît avec la civilisation, et marche avec le temps; un des caractères de la perpétuité qui lui est promise, *c'est d'être toujours du siècle qu'elle voit passer sans passer elle-même*. La morale évangélique, raison divine, appuie la raison humaine dans ses progrès vers un but qu'elle n'a point encore atteint : après avoir traversé les âges de ténèbres et de force, le christianisme devient chez les peuples modernes le perfectionnement même de la société. »

« Princes de l'Église, concluait-il, il vous suffira de laisser tomber vos suffrages sur l'un d'entre vous pour donner à la communion des fidèles un chef qui, puissant par la doctrine et l'autorité du parti, n'en connaisse pas moins les nouveaux besoins du présent et de l'avenir, un pontife d'une vie sainte, mêlant la douceur de la charité à la sincérité de la foi. » L'un des conclavistes, dont Chateaubriand nous a conservé le *Journal*, avait écouté ce discours avec « ravissement ». Ceux-là mêmes qui en furent peut-être moins « ravis », purent difficilement en nier la générosité et l'élévation.

INFLUENCE DE CHATEAUBRIAND SUR LES AFFAIRES POLITIQUES ET RELIGIEUSES DE LA RESTAURATION

Quelle fut exactement, durant ces quinze années de vie publique, l'influence de Chateaubriand sur l'ensemble des affaires françaises ? Elle est assez difficile à déterminer, précisément parce qu'elle fut rarement de tout premier plan, et que, dès lors, elle tend à se confondre avec celle des autres chefs des partis auxquels il a successivement appartenu. Sous cette réserve, essayons d'entrevoir les résultats positifs de son effort personnel.

« On ne peut, disait Villèle, gouverner ni avec lui ni sans lui » ; et ce mot, dans son raccourci ironique, exprime assez bien la nature de l'action assez trouble, incertaine et mêlée que Chateaubriand a exercée sur les destinées de la monarchie restaurée. Il a commencé, cela est certain, par lui rallier bien des suffrages, et Louis XVIII lui a dû, pour une assez large part, le peu de popularité dont, au début de son règne, il a tout d'abord bénéficié. Mais bientôt, las d'être à la peine plus qu'à l'honneur, las aussi de servir gratuitement, et sans être écouté, une dynastie que, tout au fond, il n'aimait guère, il entrait, bannières déployées, dans l'opposition de droite, et, par ses discours, ses brochures, sa campagne du *Conservateur*, il contribuait à détacher du nouveau régime un certain nombre de ses fidèles, lui faisant ainsi payer l'appui qu'il lui avait prêté naguère, et l'affaiblissant après l'avoir soutenu et consolidé. Associé enfin au pouvoir, d'abord comme ambassadeur, puis comme ministre des Affaires étrangères, il fut alors, pour le gouvernement de la Restauration, un puissant appui. Par la vive sympathie que lui témoignait le tsar Alexandre, par son habile conduite au Congrès de Vérone, par le rapide et brillant succès de « sa » guerre d'Espagne, il rendit aux Bourbons le prestige extérieur dont ils avaient un peu manqué jusqu'alors, et dont profita largement leur politique intérieure. Si incommode qu'il fût parfois, il était d'une élémentaire prudence de le ménager : car il était, à n'en pas douter, l'une des grandes forces de « la monarchie selon la charte ». On eut le tort impardonnable de le blesser cruellement et de se l'aliéner pour de longues années. Toutes les fautes ministérielles eurent désor-

mais en lui le plus impitoyable des censeurs; et quelques précautions verbales qu'il prit pour séparer la cause royale de celle des ministres, il est assez probable que ses âpres critiques ont plus fait que toutes les attaques des libéraux pour discréditer la royauté dans l'opinion française. Si, au lieu de faire de lui, en 1828, un simple ambassadeur à Rome, on l'eût choisi — et conservé — comme président du Conseil, il est à croire qu'il eût fait triompher une politique habilement conciliatrice, prolongé les jours de la dynastie et assuré à son pays l'économie d'une révolution. L'aveuglement de Charles X en décida autrement. « Inutile Cassandre », il n'est pas sûr que Chateaubriand n'ait pas hâté l'heure de la débâcle finale et, sans l'avoir délibérément voulu, sapé de ses propres mains le trône qu'il avait jadis fortement contribué à édifier.

Son rêve, inspiré de l'exemple anglais, d'une monarchie forte, unanimement respectée au dehors, sincèrement constitutionnelle, religieuse sans étroitesse, libéralement conservatrice, qui réconcilierait les deux Frances, celle du passé et celle du présent et de l'avenir, l'autorité et la liberté, ce rêve était-il réalisable? Peut-être, si Louis XVIII ou Charles X se fussent appelés Henri IV ou, simplement, s'ils eussent mieux suivi les conseils de M. de Chateaubriand. Mais ils ne firent pas souvent appel à lui, et il n'eut guère l'occasion d'appliquer largement son programme de gouvernement. Or, en politique plus qu'ailleurs, ce sont les faits seuls qui jugent les théories. Tout ce que l'on peut dire, c'est que le court passage de ce poète aux affaires a été fort loin d'être malheureux.

En matière religieuse, son influence, sans avoir été peut-être décisive, paraît avoir été assez heureuse. Le renouveau chrétien qui caractérise les premières années de la Restauration procède pour une large part de l'état d'esprit créé et propagé par le *Génie du Christianisme*, et il ne semble pas que Chateaubriand se serait jamais associé aux imprudences et aux maladroites ingérences qui founirent un prétexte au violent et puéril pamphlet de Montlosier contre « la Congrégation ». Il fut, de ce fait, vivement attaqué par quelques fanatiques, qui firent cause commune avec les derniers voltairiens pour suspecter la parfaite sincérité de ses convictions religieuses. Exaspéré de ces criailleries qui trouvaient quelque écho dans l'entourage du Roi, il répondit avec une hautaine âpreté à ses critiques dans la

Préface qu'il mit en tête d'une réimpression de son *Essai sur les Révolutions*, puis dans la *Préface* de ses *Mélanges politiques*. « Je crois très sincèrement, déclarait-il : j'irais demain, pour ma foi, d'un pas ferme à l'échafaud. Je ne démens pas une syllabe de ce que j'ai écrit dans le *Génie du Christianisme* : jamais un mot n'échappera à ma bouche, une ligne à ma plume qui soit en opposition avec les opinions religieuses que j'ai professées depuis vingt-cinq ans. » Et, passant à la contre-attaque, il ajoutait : « Je ne suis point chrétien par patentes de trafiquant de religion... Je ne fais point métier et marchandise de mes opinions. Indépendant de tout, fors de Dieu, je suis chrétien sans ignorer mes faiblesses, sans me donner pour modèle, sans être persécuteur, inquisiteur, délateur, sans espionner mes frères, sans calomnier mes voisins. Je ne suis point un incrédule déguisé en chrétien, qui propose la religion comme un frein utile aux peuples. Je n'expliquerai point l'Évangile au profit du despotisme, mais au profit du malheur... Je ne redeviendrai incrédule que quand on m'aura démontré que le christianisme est incompatible avec la liberté. » On conçoit aisément que ce libéralisme religieux n'ait pas été du goût de Charles X et du prince de Polignac : tous deux concevaient pour le clergé un autre rôle que celui de « marcher avec le temps, soutenir la liberté par l'autorité de la religion, prêcher l'obéissance à la Charte comme la soumission au Roi » : volontiers ils eussent réduit son office à ce dernier article. Chateaubriand voyait plus haut qu'eux et plus loin.

Au total, il fut un homme d'État incomplet, mais il eut de sérieuses parties d'homme d'État. Trop ardent et trop mobile, incapable des lointaines préparations et des longues patiences, trop prompt à se rebuter, à jeter le manche après la cognée, à se replier et à se retrancher dans un hautain scepticisme, dans une dédaigneuse indifférence de poète, ne sachant pas distinguer l'intérêt de sa passion présente de l'intérêt général, il a commis des fautes, il a eu des contradictions et des incohérences ; il a tour à tour servi et desservi la cause qu'il voulait soutenir. Et pourtant, il serait injuste de réduire là son rôle et son action. D'abord, il a eu la très claire et juste vision de la politique extérieure et intérieure qui aurait dû s'imposer à la monarchie restaurée, et, à tout prendre, parmi quelques fluc-

tuations, il s'y est, personnellement, assez bien tenu. D'autre part, s'il n'a jamais eu toute la charge et toute la responsabilité du pouvoir, il a eu, à un moment délicat, à diriger notre politique étrangère ; et, dans ces difficiles conjonctures, il s'est révélé un homme d'État d'une réelle envergure La façon dont il a préparé et conduit « sa » guerre d'Espagne fait honneur à son esprit de décision, à son sang-froid, à sa fermeté, et, en même temps, à sa souplesse et à son habileté : les deux volumes de son *Congrès de Vérone* témoignent d'une hauteur et d'une activité de pensée, d'une aisance, d'une ubiquité, d'une omniprésence d'esprit dont la littérature diplomatique n'offre pas beaucoup d'exemples.

Aurait-il pu longtemps soutenir ce rôle? Nous ne savons ; mais le fait est là, indéniable : Chateaubriand a prouvé par son exemple qu'un homme de lettres n'est pas nécessairement incapable de remplir les plus hautes fonctions publiques. Il nous laisse aussi l'impression que, comme homme politique, il n'a pas rempli tout son mérite, qu'on n'a pas su l'utiliser comme il aurait pu l'être, bref, que les circonstances, son caractère peut-être, mais surtout la jalouse médiocrité des deux rois qu'il a été appelé à servir ne lui ont pas permis de déployer, comme il l'eût si vivement souhaité, toutes ses virtualités intérieures. Un homme qui devait se connaître en hommes lui a rendu plus largement et plus généreusement justice que les derniers Bourbons : « Si, en 1814, et en 1815, la confiance royale n'avait point été placée dans des hommes dont l'âme était détrempée par des circonstances trop fortes,... si le duc de Richelieu... si Chateaubriand, qui venait de rendre à Gand d'éminents services, avaient eu la direction des affaires, la France serait sortie puissante et redoutée de ces deux grandes crises nationales... Si jamais il arrive au timon des affaires, il est possible que Chateaubriand s'égare : tant d'autres y ont trouvé leur perte! Mais ce qui est certain, c'est que tout ce qui est grand et national doit convenir à son génie. » On conçoit que Chateaubriand ait été très fier de se savoir ainsi jugé à Sainte-Hélène par Napoléon.

VICTOR GIRAUD.

POÉSIES

JARDINS DISPARUS

Jardins où nous errions ensemble dans l'aurore,
Quand le printemps naissait sous les arbres en fleurs :
Le soleil qui venait d'éclore
Teignait l'air de mille couleurs.

L'anémone et l'iris couronnaient les allées
Avec les clairs flocons du précoce rosier;
Les pétales blancs, par volées,
Dansaient autour de l'amandier.

De quel élan joyeux les sombres violettes
En foule surgissaient des sillons entr'ouverts,
Unissant leurs senteurs discrètes
A l'arome frais des blés verts !

Et les cloches sonnaient l'angélus dans la ville,
Peuplant l'espace bleu de divins messagers,
Tandis qu'au ciel montait subtile
La tendre haleine des vergers.

Vous ouvriez des perspectives infinies,
Jardins au bord desquels venait mourir la mer,
Vibrants de vastes harmonies,
Ignorants du mortel hiver.

Qu'êtes-vous devenus maintenant? La charrue
A tué vos bosquets, vos oliviers, vos fleurs;
La treille n'est plus qu'une rue
Béante qui conduit ailleurs.

Le cupide étranger profana vos retraites
Et seul, mon cœur fidèle à ses trésors défunts,
Évoque vos beautés secrètes
Et soupire après vos parfums.

Celle qui vous aimait aussi s'en est allée
Plus haut que le soleil, au delà de nos yeux,
Figure désormais voilée
Que je ne cherche plus qu'aux cieux...

Toi qui me vois errer exilée en ce monde,
Ne prépares-tu pas pour moi, chère âme, oh! dis,
Moi solitaire et vagabonde,
Une patrie, un paradis?

N'est-il pas des jardins là-haut plus beaux encore
Que ceux où nous chantions toutes deux autrefois,
Où dans tes yeux luira l'aurore,
Où me consolera ta voix?

Quand l'implacable hiver qui par les forêts pleure
Flétrira pour jamais l'ultime floraison,
Et qu'au clocher sonnera l'heure
De retourner à la maison,

Ne m'attendras-tu pas sous les divines treilles,
Près des sources d'eau vive, au lumineux séjour
Dont les anges sont les abeilles
Et le roi, l'immortel Amour?

L'ÉTERNEL RENOUVEAU

Terrasses d'où les yeux se perdent sur la mer...
L'odeur des pins s'enfuit dans les brises marines;
Si tout est frais et vert
Aux jardins des collines,
Les jasmins ont cessé de fleurir : c'est l'hiver.

Ne cherchons plus dans les sentiers les anémones,
Ni le reflet des blancs narcisses sur les eaux;
Les treilles sans couronnes
Ont perdu leurs oiseaux,
Et les grèves n'ont plus que râles monotones.

Ce paysage en deuil me fascine pourtant
Par sa mystérieuse et sereine harmonie;
Mon âme en l'écoutant
Sent sa peine infinie
Se perdre dans la paix divine qu'elle attend.

S'ils ont passé les jours de joie et de jeunesse,
N'est-il dans ce tableau plein d'un charme subtil
Rien que je reconnaisse?
O mon cœur, se peut-il
Que de tout ton trésor perdu rien ne renaisse?

Ne reviendrez-vous pas enfin, heureux instants,
Avec tous vos attraits, vos voix et vos visages?
Je regarde, j'entends
Des signes, des messages...
Chaque pas de l'hiver ramène le printemps.

Déjà les bourgeons clos bercent, tendre mystère,
Toutes les fleurs qu'Avril répandra dans l'azur;
La mort est éphémère;
Le renouveau futur
Mystérieusement germe déjà sous terre.

Les golfes gracieux ont gardé leurs contours,
La lumière et les monts leur splendeur immortelle;
Malgré les deuils trop lourds,
Toi, mon âme fidèle,
Tu gardes à jamais tes célestes amours.

MESSAGE

Je n'ai pas de mots assez tendres
Pour t'exprimer tout mon amour;
Les paroles ne sont que cendres,
Que vent envolé sans retour.

Je voudrais graver sur la pierre
Au jour éclatant du midi,
En traits de flamme et de lumière,
Ce qu'obscurément je t'ai dit.

Mais sous l'ombre de ces paroles,
Tu trouveras enseveli
Pourtant ce cœur que tu consoles,
Ce cœur incapable d'oubli.

LES MOTS LES PLUS DOUX

Les mots les plus doux ne sont pas
Ceux que l'amant dit à l'amante,
Aux heures où l'on parle bas,
Dans l'ivresse ou dans la tourmente.

Il est de plus tendres paroles
Que ces deux souffles confondus,
Que ces exclamations folles,
Ces balbutiements éperdus :

C'est la berceuse que murmure
Une mère à son premier né,
A la fragile créature
Que couve son œil étonné.

Humble refrain, petite phrase,
Gouttes d'un lait pur jaillissant,
Soupirs pleins d'ineffable extase
Au chef-d'œuvre fait de son sang.

Voix tremblant de pitié profonde
Et frémissant d'un saint orgueil...
Si l'enfant sourit à ce monde,
C'est qu'il trouve sa mère au seuil.

Mais je connais des mots infiniment plus tendres,
Des mots presque silencieux;
Ils paraissent tomber sans bruit comme des cendres,
Et pourtant ils percent les cieux.

Faits d'un amour désespéré, d'ardentes larmes,
De vains désirs, de durs remords,
Ils s'envolent, profonds aveux, terribles charmes :
Ce sont les mots qu'on dit aux morts.

Tout ce qu'on leur taisait, ce qu'implorait peut-être
En vain leur pauvre cœur de chair,
Tout ce que nous avons de meilleur en notre être
Pour ce qui nous est le plus cher;

Ce que la douleur seule arrache au plus intime
De l'âme labourée à fond,
A l'heure où se penchant vers le suprême abîme,
Tel que l'or au feu le cœur fond...

Maître qui connaissez nos pleurs, qu'il vous souvienne
De vos larmes sur un tombeau;
Permettez, ô mon Dieu, que ce cri leur parvienne
Et que leur ciel en soit plus beau!

NATALIS DIES

Et nunc vivere incipit
morique desinit.

Ne me plaignez pas, vous, les pèlerins qu'enivre
Ce printemps fugitif qui vous semble si beau,
Vous qui pieusement penchés sur mon tombeau,
Frémissez en songeant qu'il faudra bien me suivre.

Le dur été, l'automne en pleurs, l'hiver de givre
De leurs vents furieux éteindront vos flambeaux,
Mettant votre parure et vos cœurs en lambeaux;
Vous rêverez alors de l'heure qui délivre.

Ce qu'hier ici-bas si tristement j'aimais,
Dans la gloire des cieux m'appartient à jamais;
Jeunesse disparue, espoir troublé d'alarmes,

Trésors évanouis, je vois tout refleurir;
La main du Dieu d'amour essuie enfin mes larmes :
J'ai commencé de vivre et cessé de mourir.

VEGA.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

L'ÉCONOMIE NATIONALE DEVANT LES ÉLECTIONS

Il n'était pas difficile de prévoir, à la veille des élections du 11 mai 1924, que la législature qui venait serait soumise aux préoccupations d'ordre financier et monétaire. Le corps politique, qu'il regimbât ou non là contre, ne pouvait y échapper... Il n'est pas plus difficile de prévoir, aujourd'hui, que la législature 1928-1932 subira, qu'on le veuille ou non, l'influence prédominante de questions d'ordre économique et social.

Le retour de tous les grands peuples à l'étalon-or doit provoquer le renchérissement de l'or, c'est-à-dire la baisse du prix des marchandises par rapport au prix de l'or et, du même coup, une concurrence plus âpre des producteurs de marchandises des divers pays. Les conditions de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, du travail deviendront moins aisées. Cela au moment même où notre peuple, délivré des soucis qui l'obsédèrent depuis quinze ans, réclamera plus de bien-être et un meilleur aménagement du cadre social.

Il suffit d'observer certains phénomènes récents et imprévus, dans l'économie européenne, comme la pléthore charbonnière, pour sentir la fragilité des positions en apparence les mieux établies... Qui aurait osé annoncer, aussi bien, il y

a deux ans, que nous courrions le risque de produire trop de sucre, trop de bétail, et même que nous devrions enrayer la baisse du prix du blé ?

Sans doute les surprises économiques ne nous ont pas manqué depuis la guerre. Mais l'instabilité de la monnaie, faussant les rapports de valeurs, nous avait habitués à éviter la ruine ou à saisir la fortune, au jour le jour, plutôt qu'à examiner le fond des problèmes. Désormais, à l'agilité des mouvements et à l'improvisation il faudra substituer une patience créatrice et une audace ordonnée. De plus, il faudra regarder très loin autour de soi. Chaque nation, dans les dix dernières années, subit ses épreuves et ses difficultés particulières. Il en résulta une sorte de particularisme qui nous a caché le grand fait qu'avait développé la guerre même : à savoir l'industrialisation du monde et l'universalisation des éléments d'équilibre économique...

Le peuple français a déjà l'intuition très vive de cela. Aussi, malgré les efforts que font certains pour le ramener à des formules routinières et en dépit de « campagnes » d'excitation artificielles, penche-t-il vers un « réalisme » prudent, mais décidé. On pense bien que si tous les partis invoquent aujourd'hui le « réalisme », c'est qu'un tel mot plait aux Français. Quelles réalités économiques et sociales occupent donc l'attention des différentes classes d'électeurs ?

* * *

La classe d'électeurs dont l'état d'esprit semble, à l'heure présente, traduire l'orientation la plus nouvelle, est celle des paysans. Sans doute, cette orientation n'influera guère sur la couleur proprement politique des élections, vu que les candidats de tous les partis sont prêts à la flatter ou à s'y soumettre. Mais la poussée d'indépendance paysanne, que l'on peut observer en plusieurs régions, ne s'arrêtera pas au jour du scrutin.

Sauf Jules Méline, la Troisième République n'a pas eu d'homme d'État de premier plan qui ait conçu, défini et incorporé à la politique générale du régime un programme d'organisation agricole. Pendant quarante années, les gouvernements et les partis au pouvoir s'efforcèrent de gagner les paysans à l'idée républicaine beaucoup plus que de mettre la République

au service de l'agriculture. En effet, les paysans, peu à peu, individuellement, adhérèrent à l'idée républicaine, puis au radicalisme, mais l'agriculture resta hors des grands projets d'améliorations ou de réformes. Les syndicats agricoles, pauvres et en marge de la politique, firent figure de groupements sans importance. La République savait qu'elle conquerrait les campagnes plus vite par l'école primaire que par une sollicitude économique. L'enseignement même, tel qu'il fut longtemps orienté, tendait à détourner de l'agriculture les hommes qui auraient dû constituer son élite et lui donner des cadres... Ainsi l'organisation agricole, en France, demeura très en arrière des initiatives et des progrès que l'on voyait se développer à l'étranger.

Le paysan français, confiant dans son expérience pratique et fort de son épargne, se borna longtemps à solliciter du pouvoir des faveurs administratives... Mais l'état d'esprit des agriculteurs change rapidement depuis quelques années. Ils prennent conscience des rapports qui associent le sort de leur profession à des phénomènes économiques de portée générale. L'aisance artificielle, d'ailleurs éphémère, que leur procura l'inflation monétaire ou la hausse des prix, les a fait participer plus largement au progrès matériel. La vive poussée des organisations industrielles et ses conséquences pour l'équilibre même des forces politiques dans le pays, ont frappé l'attention du monde agricole. Enfin l'agriculture commence à avoir des cadres, des chefs, des porte-parole très avertis et écoutés, des défenseurs passionnés. La crise économique de l'année dernière et l'épreuve pénible qu'elle imposa aux agriculteurs, a renforcé cette tendance. Certains proposèrent même la création d'un « parti paysan ». Ils ne furent pas suivis, parce qu'il apparut aux hommes de bon sens que le seul groupement professionnel et la pression constante qu'il exercerait sur les pouvoirs publics, aurait plus d'efficacité qu'une agitation superficielle. Mais si le gouvernement, et d'abord le président du Conseil, M. Poincaré, n'avait pris d'urgence des mesures pour soulager la gêne agricole, le mécontentement des campagnes eût fini par éclater en manifestations politiques d'abord, puis électorales...

Les plaintes du paysan visent notamment l'irrégularité du marché des produits agricoles qui ruine le producteur sans

profiter au consommateur, l'inégalité prétendue ou réelle de la protection que les pouvoirs publics accordent à l'industrie, d'une part, et à l'agriculture, d'autre part, le mauvais aménagement des impôts, et, enfin, la faiblesse du ministère de l'Agriculture.

L'irrégularité du marché des produits agricoles tient à des causes nombreuses, dont la principale est que l'agriculteur, contraint d'attendre, pendant de longs mois, le fruit de son travail et soumis, pendant cette période d'attente, à l'incertitude des saisons et aux risques de trouble économique, ne saurait ajuster exactement sa production aux besoins qu'elle doit satisfaire ni même prévoir ces besoins. On y remédierait partiellement au moyen d'un bureau de prévisions bien outillé qui surveillerait les tendances non seulement du marché national, mais des marchés étrangers, et indiquerait de mois en mois leurs chances ou leurs risques aux producteurs. Ces derniers, d'ailleurs, ne peuvent se défendre efficacement et solidement contre les brusques variations de prix qu'en constituant des coopératives de vente, appuyées elles-mêmes sur des institutions de crédit. A vrai dire, l'agriculture vit aujourd'hui comme une industrie qui n'aurait pas de service commercial.

C'est là une des raisons pour lesquelles l'agriculteur se sent plus désarmé que l'industriel devant les « crises ». Une autre raison qui explique l'« inégalité » dont se plaignent les paysans, est que l'organisation professionnelle de l'agriculture n'a atteint ni l'ampleur ni la précision que l'on observe dans le commerce et surtout dans l'industrie. Les groupements économiques ne sont réellement forts qu'autant qu'ils réunissent des catégories d'intérêts bien définis, spécialisés et solidaires. Or le syndicat agricole, cellule primaire de l'organisation paysanne, apparaît encore dans maintes régions comme une simple association locale, aux liens assez lâches, aux moyens d'action très faibles dont les membres représentent des cultures ou des intérêts divers. Seulement, depuis quelques années ont grandi des associations spécialisées, groupant les viticulteurs du Midi, les producteurs de betteraves, les producteurs de blé, les producteurs de viande. Tout de suite, du fait même de leur spécialisation comportant une véritable cohérence d'intérêts, elles obtinrent des avantages qui avaient échappé, jusqu'alors,

aux producteurs divisés ou assemblés en syndicats d'éléments hétérogènes. On observe là, plus lente, une évolution analogue à celle qui juxtaposa aux vieilles « Sociétés industrielles », aux « Unions locales du commerce et de l'industrie », et même aux « Chambres de commerce », de puissants groupements comme le Comité des Forges, le Comité des Houillères, l'Union textile, etc.

Grâce à cette évolution, qui appelle des dirigeants et des fonctionnaires corporatifs eux-mêmes spécialisés, l'agriculture obtiendra sans doute, peu à peu, du Parlement et du Gouvernement, ce qu'elle a réclamé en vain jusqu'à présent : une protection exactement calculée, un aménagement nuancé des impôts, une adaptation des lois sociales aux exigences du milieu, et une prévoyance constante des besoins ou des risques de la paysannerie. Il deviendra, en même temps, beaucoup plus facile d'accorder, dans un équilibre étudié d'avance, les réclamations du producteur, du commerçant et du consommateur. Ainsi cessera la politique d'initiatives saccadées qui fut la principale cause du malentendu persistant entre les villes et les campagnes.

Le développement de l'organisation agricole n'est, d'ailleurs, possible qu'avec l'appui d'un ministère de l'Agriculture élargi, reconstitué et ouvert à l'étude, non seulement des questions techniques, mais des phénomènes économiques.

***

Événement paradoxal, mais incontestable, c'est l'agriculture qui fait, aujourd'hui, figure de jeunesse dans l'économie nationale. Elle montre des impatiences, des ambitions, une foi et, peut-être, quelques illusions qui présagent, en tout cas, un renouvellement.

L'industrie aborde les élections avec plus de réserve, des calculs plus complexes, un mélange d'assurance, de légère appréhension et de scepticisme. Elle n'aime pas la politique, elle en craint presque toujours des surprises désagréables, elle a le souvenir des déceptions qu'elle éprouva parfois de ceux qui prétendaient la soutenir, elle se sent délivrée des aléas brutaux de l' « après-guerre », mais en face de difficultés profondes dont elle avait perdu l'habitude et qui, pour être vaincues, exigeront une direction aussi prompte que prudente. Sans se l'avouer à

elle-même, elle préférerait peut-être une Chambre expérimentée à une Chambre bien intentionnée. Cependant l'industrie française a conscience de sa forte organisation ; elle a évité, depuis quelques années, des risques assez nombreux pour n'avoir pas trop à redouter les risques futurs ; enfin, elle aussi ne dédaigne pas les grands desseins et s'ouvre à un esprit nouveau...

Les préoccupations immédiates de l'industrie visent assurément l'ordre monétaire et l'ordre fiscal.

La grande majorité des industriels affirme son désir d'une stabilisation légale de la monnaie ou, du moins, sa répugnance à un essai de revalorisation. Il est très probable que, dans les influences qui s'exerceront sur les candidats, puis sur les élus, des centres industriels, ce courant prédominera. Courant tellement net qu'il faillit déjà provoquer, en certaines régions, un désaccord entre des candidats « modérés », favorables à une revalorisation, et les cercles industriels. A vrai dire, même dans l'industrie, on a entendu des voix autorisées prendre parti contre une stabilisation de la monnaie au taux actuel, et il en est résulté quelque flottement. Mais cela n'a pas changé la tendance de fond. De quoi pourrait naître, au cours des élections et, surtout, au début de la prochaine législature, un risque de division des partis conservateurs.

En effet, la question est beaucoup plus débattue en province qu'à Paris. Faute d'être familiarisés avec le vocabulaire financier et le calcul des incidences monétaires, la plupart des paysans demeurent méfiants à l'égard de tout projet concernant la monnaie. La bourgeoisie des petites villes, composée en majorité de gens à revenus fixes ou de porteurs de créances en francs-papier, penche vers le système de la revalorisation. Les industriels, au contraire, demandent que le franc soit stabilisé. Le candidat ayant affaire à ces différentes catégories d'électeurs, se trouve en posture incommode.

Tous les électeurs, en revanche, et les industriels autant, sinon plus que les autres, se plaignent du poids jugé excessif des impôts. A vrai dire, depuis quelques années, l'industrie a subi une telle pression du fisc que, de ce contact incessant, a fini par naître une sorte de collaboration. Il n'est grande ou moyenne entreprise qui n'ait son bureau d'études fiscales. Les syndicats industriels s'attachent, par un effort constant, auprès de l'Administration et du Parlement, à obtenir la réforme ou

l'assouplissement des textes les plus nuisibles à l'essor des affaires. Peu à peu, une jurisprudence complète se forme autour des impôts de cette catégorie. Le fisc lui-même s'instruit chaque jour des conditions de la vie économique que, jadis, il semblait ignorer.

L'industrie paraît donc mieux accoutumée que d'autres branches de l'activité nationale au système d'impôts qui s'est développé depuis la guerre. Mais, au fur et à mesure qu'elle perd l'avantage que lui procurait la baisse du franc vis-à-vis de ses concurrents étrangers, elle se sent plus gênée par les lourdes contributions qui grèvent son prix de revient. D'où la poussée de protectionnisme qui tend à rétablir l'équilibre rompu.

On oublie trop souvent, en effet, que si nos industriels réclament des droits de douane protecteurs, c'est, partiellement du moins, pour compenser l'excès des charges fiscales qui les affaiblit devant leurs concurrents. La fiscalité détermine toute une série de troubles économiques, aboutissant au renchérissement de la vie.

Il est, sans doute, normal que l'industrie fournisse de larges recettes au budget de l'État. Encore faut-il que, la charge une fois acceptée, sa répartition sur les différents organes de la vie économique ne paralyse pas l'effort que consentirait l'assujetti. Tout le monde comprend que si un homme très vigoureux peut porter cent kilos sur les épaules, il ne peut pas les porter sur l'estomac ou sur la poitrine. Cette comparaison nous avertit des erreurs qu'il ne faut pas faire quand on veut taxer la production. Ralentir ou écraser les organes vitaux de l'industrie par des taxes mal placées n'aboutit qu'à réduire sa capacité de supporter d'autres taxes, plus fructueuses, qui seraient mieux placées.

Parmi les causes qui découragent le goût de l'entreprise et l'effort industriel dans notre pays, signalons surtout le régime fiscal des valeurs mobilières. Ce régime, inspiré d'idées entièrement fausses, prolonge la durée du marasme intérieur, nous fait perdre de nombreuses chances au dehors et arrête l'exécution des grands travaux d'outillage public ou privé. Il n'est pas de plus maladroite fiscalité que celle qui maintient artificiellement le loyer de l'argent à un taux excessif, et empêche le crédit à long terme. On observe ainsi, d'une part, des capitaux

en abondance qui ne savent où s'employer et restent improductifs, et, d'autre part, des entreprises qui renoncent à travailler ou à s'étendre, faute de pouvoir supporter des charges d'emprunt exagérées. Si l'on ajoute que le régime spécial, vraiment draconien, appliqué au revenu des valeurs étrangères, détermine l'émigration des titres et la non-rentrée des coupons, on aura un aperçu de la politique absurde qui semble détourner l'épargne française, à dessein, de son rôle de soutien de l'activité nationale.

Tant que le taux global du loyer de l'argent et les charges qui pèsent sur le crédit n'auront pas été réduits, dans notre pays, son essor économique demeurera lent, fragmentaire, timide : on n'y pourra réaliser ni les aménagements nouveaux que réclame la vie moderne, ni les progrès sociaux qui sont nécessaires à la santé même du peuple. Par exemple, le problème du logement et celui des services communaux en dépendent.

***

Le fléchissement des affaires, que devaient entraîner, en tout cas, le retour à la stabilité du franc et l'aggravation des impôts, aurait dû mécontenter les commerçants. Et l'on sait que les petits commerçants, par l'appoint qu'ils donnent tantôt à la masse électorale de droite, tantôt à celle de gauche, décident souvent des élections.

Or, bien que leurs bénéfices aient diminué, les commerçants ne manifestent pas, cette année, une irritation aussi vive qu'en 1924. Le fait peut sembler étrange, vu que les affaires étaient plus faciles et les impôts beaucoup moins lourds en 1924 qu'aujourd'hui. Mais le Bloc national avait commis une faute de psychologie : il avait entretenu le peuple dans un optimisme financier et monétaire que la chute du franc et le vote du double décime vinrent démentir à la veille des élections. Les électeurs, convaincus que l'optimisme était fondé, mais que les gouvernants avaient manqué à leur tâche, punirent la faute présumée et ne comprirent pas la situation. Le Cartel, au début, raisonna comme ses électeurs, ne vit pas les risques de fond... Aujourd'hui, bien des leçons ont été comprises. Les commerçants ont gardé un mauvais souvenir de la crise de 1925-1926, des initiatives d'une fiscalité improvisée et affolée, de l'exaspération

de leur clientèle, des menaces de pillage; l'éventualité d'un impôt sur le capital les a laissés inquiets, et le communisme leur fait peur. Le boutiquier ne déteste pas un peu de démagogie, mais dès qu'une chance de révolution apparaît, il craint pour sa boutique. Sa caisse est trop près de la rue...

A considérer les choses de plus haut, que voit-on?

Le commerce extérieur reste prospère. Sur le marché intérieur, il faut distinguer le commerce de luxe, qui subit une crise pénible, et le commerce d'articles courants ou de grande consommation dont l'activité reste à peu près normale.

Notre commerce extérieur n'a guère fléchi, à cause de l'effort très remarquable que surent faire à temps nos exportateurs pour maintenir le prix de leurs produits légèrement au-dessous des prix de l'étranger. On peut citer, à cet égard, l'exemple des « soyeux », qui, privés de soixante pour cent de leur chiffre d'affaires à l'intérieur, ont réussi à sauver et, dans certains cas, à accroître leurs ventes au dehors.

C'est le commerce intérieur qui pâtit, principalement dans ses branches de luxe. Les raisons en sont, d'une part, que le nombre des visiteurs étrangers a diminué, et, d'autre part, que la clientèle française restreint ses dépenses de superflu, soit pour payer les impôts, soit pour reconstituer son épargne, soit, enfin, parce qu'elle vit seulement sur son revenu, et non plus sur son capital, comme elle faisait dans la période d'inflation. Les dirigeants du commerce demandent précisément que des mesures soient prises pour « ranimer le commerce intérieur » Une seule mesure aurait un effet profond : celle, comme nous l'indiquions plus haut, qui déterminerait la baisse du loyer de l'argent, la mobilisation de l'épargne craintive et l'essor du crédit à long terme. Les autres moyens n'aboutiraient qu'à une nouvelle montée des prix, qui nous remettrait dans l'embarras social.

***

Il est, en effet, impossible de séparer les préoccupations économiques des préoccupations sociales. Tant que la politique voudra isoler l'un de l'autre le progrès économique et le progrès social, en réalité solidaires, elle ne fera que gêner à la fois l'avancement du bien-être collectif et le développement des richesses. On le voit dans les milieux les plus primitifs comme

dans les plus civilisés : il n'est même d'entreprise coloniale de durée que celle qui fixe la main-d'œuvre et améliore ses conditions d'existence; aussi bien, pour les travailleurs, le pillage ou la ruine de l'usine signifie inéluctablement une déchéance mortelle. La grandeur des peuples modernes repose sur le rapport constant de trois éléments, qui sont le respect de l'homme, le culte social du travail et l'emploi des richesses créées à élever les moyens d'action de la collectivité.

Fort heureusement, les Français le comprennent. Ils le comprennent même mieux aujourd'hui que naguère, si l'on en juge par le désir de collaboration pratique qui se manifeste presque officiellement entre les dirigeants du patronat et ceux de la classe ouvrière. Le Conseil national économique entendit récemment des déclarations fort intéressantes à ce sujet.

Il reste à procéder avec méthode, à se garder du trouble que les « agités », les doctrinaires ou les partisans obstinés de la routine apporteront à chaque tournant difficile, et, enfin, à ne pas se décourager devant les obstacles. Les agriculteurs, les industriels, les commerçants, les travailleurs de toutes catégories nous paraissent, aujourd'hui, — quelles que soient leurs préférences électorales, — dans le meilleur état d'esprit que nous ayons connu depuis la guerre. Plaise au ciel que l'œuvre de la prochaine législature réponde à leur volonté de mettre en valeur les chances de notre nation!

Sans doute, la Chambre du 22 avril, élue sous le patronage de M. Poincaré, dans le calme et la confiance rétablis, commencera sa course sur un terrain largement déblayé. On lui conseillera, toutefois, de ne pas trop se fier à la douceur de ses débuts, mais de bien calculer, dès le départ, son effort d'ensemble. Car, pour elle comme pour sa devancière, les risques apparaîtront brusquement après quelques mois.

LUCIEN ROMIER.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN ET LA PEINTURE DE LA SOCIÉTÉ (1)

Voici quatre ouvrages récemment parus qui nous peignent la société française et qui, par la comparaison qu'on en peut faire, nous renseignent sur les conceptions nouvelles des romanciers. Le premier, *les Blérancourt* de M. de Comminges, représente une famille qui vit en province entre 1880 et 1890. Le second, *le Temps retrouvé*, de Marcel Proust, termine la vaste histoire qui commence à la même date pour finir un peu après la guerre. Les deux derniers, *Sans âme*, de M. André Thérive, et *Destins*, de M. Francois Mauriac, se passent de nos jours. On y saisit la transformation des mœurs qui s'est opérée en moins d'un demi-siècle, et le changement plus considérable encore de la notion du roman.

M. de Comminges, qui est mort il y a peu de temps, avait écrit tantôt sous son nom, tantôt sous des pseudonymes, une série d'ouvrages fort spirituels, remarquables par l'ingéniosité, la finesse de l'observation et la liberté d'esprit satirique. *Addy* et *le Voluptueux voyage* avaient été fort goûtés des lettrés. La guerre, ensuite, détourna l'auteur, ancien officier, de ces divertissements intellectuels. Son dernier ouvrage, *la Zone dangereuse*, nous apprit qu'il avait eu entre 1914 et 1918 de bien autres préoccupations. Mais il avait laissé le manuscrit achevé du roman qui vient d'être publié sous ce titre *les Blérancourt*, où il rassemblait les traits de la société qu'il avait

(1) *Les Blérancourt*, par le comte de Comminges (Grasset); — *Le Temps retrouvé*, par Marcel Proust (2 vol. Nouvelle revue française); — *Sans âme*, par André Thérive (collection « les Écrits »); — *Destins*, par François Mauriac (Cahiers verts); — *Le Roman*, par François Mauriac (Cahiers de la quinzaine).

connue et observée plusieurs années auparavant. Ce livre est composé avec fantaisie. Ce sont tantôt des lettres, tantôt des pages de récit qui coupent et relient à la fois les correspondances. Ce sont des anecdotes, de petits traits bien choisis, des réflexions. Et de ces trois cents pages se dégagent peu à peu des personnages vivants, ayant chacun leur caractère, leur passion et leur vie propre.

Les Blérancourt représentent une famille qui est imparfaite et qui a des traditions. A les contempler, on ne risque pas de croire que l'humanité soit sublime ni près de le devenir. Mais on se persuade que la tenue, les habitudes d'éducation, le souci du contrôle sur soi-même et les conventions mêmes du langage formaient une sorte d'armature ou de cadre, à l'intérieur duquel les désordres étaient contenus. Le personnage principal, Urbain, est considéré par ceux qui l'entourent comme un être supérieur, à tous les points de vue. Il aime cette réputation qu'il supporte avec simplicité. Il la mérite en grande partie. Il a reçu ce surnom terrible et doux, « le Grand justicier ». Or, le Grand justicier a des faiblesses. Un matin, au bord de la mer, Laure, sa femme, l'aperçoit sous une ombrelle ouverte à côté d'une femme qu'il tient familièrement par la main. Laure est étonnée, ahurie, désenchantée. Son orgueil souffre. Mais elle raisonne, elle constate elle-même sagement qu'elle n'a pas envie de se noyer. « Je veux, écrit-elle, moralement et physiquement, porter des œillères, ramener mes bandeaux sur mes yeux et marcher droit devant moi, comme une bonne petite jument attelée à un cabriolet et où sont cinq enfants, un mari, une famille... » L'analyse intellectuelle atténue bien des souffrances et, comme on voit, Laure ne prend rien au tragique. La vérité oblige à ajouter qu'elle ne sera pas elle-même irréprochable. Mais aucune catastrophe ne suivra. « On peut noter, écrit l'auteur, la facilité avec laquelle on devient scélérat dans les milieux les plus honnêtes... Quelle déloyauté dans ce petit groupe qui s'était mis à vivre sa vie! Les mots tirent à eux les événements. Vilaine histoire, en somme, pour de si braves gens. »

Telle est cette société sur laquelle M. de Comminges a jeté des regards perspicaces et pleins de philosophique indulgence. Elle participe de toutes les faiblesses humaines; elle est capable d'erreurs variées; elle peut même offenser quelquefois la morale. Mais elle garde du tact; elle a le souci des convenances : elle pèche avec décence. On y distingue la coexistence d'une discipline ancienne et d'une liberté récente. Par tradition, elle a encore l'habitude des examens de conscience, la notion du perfectionnement de soi-même,

le culte d'une sorte d'héroïsme qui semble remettre en contact avec la pureté elle-même. Par disposition naturelle, elle est intelligente, elle se plaît à la nouveauté, elle a le sentiment des arts. Ses instincts aidant, la liberté de l'esprit travaille contre ses traditions. Elle cède du terrain sans abandonner sa position. C'est une société qui a une règle, et qui la révère, même quand elle ne la suit pas.

***

On trouvera, dans les derniers ouvrages de Marcel Proust, cette même société trente ans plus tard. On y verra comment, sous l'influence des événements, des changements moraux de toutes sortes, de la philosophie ambiante, les individus peu à peu se sont déchaînés. Les groupes humains que l'auteur a représentés sont au début, à Paris ou dans leurs châteaux, assez proches des Blérancourt. Mais, à mesure que le temps passe, tout le cadre des conventions et des usages craque peu à peu, et ils nous apparaissent, dans leur sensibilité compliquée, plus dénudés que les héros de M. de Comminges, livrés à leurs impulsions, soumis à leurs instincts.

Ce qui caractérise l'œuvre de Marcel Proust, c'est, comme on sait, une analyse approfondie et subtile de tous les mouvements cachés de l'esprit et du corps, c'est l'étude des sentiments et des sensations dans toutes leurs nuances. La longueur même de sa phrase est explicable par l'effort qu'il accomplit pour suivre les différents états de toutes les émotions et pour communiquer par des mots ce qui est à peine communicable. Le langage étant un instrument d'abstraction, il en faut un emploi spécial pour arriver à lui faire traduire ce qui est ici-bas le moins général et le moins intelligible, pour exprimer tout ce qui est affectif, et dans ce qui est affectif, ce qui est le plus particulier, le plus individuel. Quand toute l'éducation d'une société, quand toute la littérature classique a eu pour objet pendant deux ou trois siècles au moins de créer une discipline, d'amener à la lumière de la conscience les seules idées claires et distinctes, et de maintenir sous un contrôle sévère la vie instinctive, c'est un changement considérable que de tenir au contraire pour essentielles la multitude des impressions à peine conscientes qui composent la vie sensible.

De là de nombreuses conséquences, dont la plus manifeste est de compter désormais pour valable et significatif, non pas ce que nous pensons, mais ce que nous sentons. A l'époque des *Blérancourt* de M. de Comminges, les personnages n'ignorent pas ce qui se passe en eux, mais ils couvrent du manteau de Noé tout ce qu'ils ne

veulent pas être ou ce qu'ils ne veulent pas paraître. Ils ont le désir de demeurer eux-mêmes, d'établir une certaine cohérence dans leur personnalité. Même après que le « grand justicier » Urbain a laissé constater sa faiblesse, il continue de remplir sa mission. Trente ans plus tard, aurait-il fait de même? La société peinte par Marcel Proust nous offre le spectacle de l'époque transitoire où les souvenirs des conventions sociales s'effacent peu à peu et où la réalité de la sensibilité commence de tout dominer.

Mais comme la sensibilité est par nature mouvante, il résulte de cette conception psychologique que les personnages eux-mêmes se transforment sans cesse. Marcel Proust a raconté à la fin de son œuvre qu'ayant fait après une très longue absence une visite dans le salon du prince de Guermantes, il retrouva tous les personnages de son roman grisonnants, vieillis, devenus d'autres êtres. C'est cette vision qui lui fit sentir les métamorphoses accomplies par le temps, et qui le décida à recréer par la mémoire les impressions de sa vie, à se mettre à la recherche du temps perdu. Des changements ainsi accomplis au cours des années, les plus pittoresques et les plus frappants sont tout extérieurs et ce ne sont pas les plus importants. Il est certes significatif que Mme Verdurin, petite bourgeoise prétentieuse, qui recevait une bande d'originaux assez comiques, soit devenue princesse de Guermantes. Autrement intéressante est la transformation psychologique, la transformation intérieure, qui a amené le prince de Guermantes à épouser Mme Verdurin.

Ici on touche à l'idée principale de Marcel Proust, qui a été excellemment mise en valeur par son historien, M. Léon Pierre-Quint. Bien des romanciers ont suivi leurs personnages au cours de leur existence; mais si les événements variaient, les personnages variaient moins et se développaient selon une certaine logique. Comme l'a très bien remarqué M. Pierre-Quint, une des originalités de Marcel Proust est d'avoir considéré dans la vie des personnages le déroulement intérieur, non un certain espace de temps. Ainsi examinée, l'existence ne se compte pas par années, mais par épisodes, et mieux encore, selon la qualité des épisodes. Elle est un mouvement d'un rythme irrégulier, sans comparaison possible avec les mouvements du monde extérieur. Elle est comparable au développement d'un chant; elle est une création continue et imprévue. L'exemple caractéristique cité par M. Léon Pierre-Quint, est celui de l'amour pour Albertine. Il ne s'agit pas d'un sentiment donné, qui se développe, grandit, décroît, semble périr et se retrouve. Il s'agit d'une série d'états, désir, tourments, jalousie,

souffrance de l'absence, idée fixe, déception, etc., et chacun de ces états est lié à chaque instant aux autres états psychologiques que provoque la vie habituelle, les promenades, les visites, les rencontres. Dans cette analyse profonde et subtile, poursuivie par Marcel Proust à travers tant de volumes, la personne humaine est avant tout mobile, et peu à peu elle a franchi tous les barrages.

***

Nous la retrouvons donc tout naturellement livrée à ses impulsions chez presque tous les romanciers de la génération qui a aujourd'hui quarante ans. Elle est libre, je veux dire, sans attaches: elle est à la dérive. Le dernier livre de M. André Thérive a pour titre *Sans Ame*. C'est le meilleur roman de cet écrivain qui a de la force intellectuelle, et qui est plus philosophe que poète. Dans une série d'ouvrages, il a étudié sans cesse le même problème : il a peint des personnages à qui manque la vie spirituelle. Il est arrivé avec *Sans Ame* à l'expression la plus vigoureuse de ce qu'il a voulu représenter.

Le héros de M. André Thérive se nomme Julien : il est d'un égoïsme évident; il n'est d'ailleurs pas heureux; il cherche des émotions; il fait des observations moroses sur tout ce qui l'entoure; il éprouve constamment des impressions désagréables. On le suit dans sa vie désordonnée et désœuvrée. Non qu'il soit sans occupation : mais il est sans passion. Par sa veulerie, par ses expériences successives dans les bars, les cinémas, et les cafés-concerts, il fait penser à un personnage de Huysmans revenu dans le Paris de 1928. Il ne rencontre d'ailleurs que des êtres moyens ou bizarres. Son oncle, industriel dans le Nord, voit un petit monde d'« Antoinistes » qui cherchent à leur manière à mettre un peu de divin dans leur petite existence. Sa jeune amie, Luce, n'est ni pire ni meilleure que la demi-douzaine de personnes du même genre qui passent dans le livre. Toute cette biographie méticuleuse est destinée à nous conduire jusqu'à la scène capitale, dans la dernière partie du livre.

Et cette scène est très émouvante. Elle est certainement parmi les meilleures pages qu'ait écrites M. André Thérive. Julien a connu, peut-être aimé et sûrement abandonné une jeune fille du nom de Lydia, qui dansait dans un music-hall. Pourquoi l'a-t-il quittée? Par vanité, par peur de la vie, par crainte d'être dérangé, par amour-propre, par sécheresse. Il la retrouve mourante dans un pauvre hôtel. « Il frappa doucement. Il n'entendit que le battement de son cœur, de ses tempes. Il frappa encore. Rien ne répondit. Il serra

doucement le bouton qui céda sans trop crier. Et peu à peu, la tête perdue, il entra. Sous une lampe voilée de tulle rose, il ne vit qu'une chambre étroite, étouffée, en désordre. Il se tourna vers un lit où un corps gisait, presque nu, les yeux fixes, les mains tordues. Et à ce moment, il sentit une lourde odeur de camphre. Il ne reconnaissait point Lydia. Et elle le regardait comme un assassin ou un voleur de nuit. Il ne restait d'elle que quelques cheveux pâles, et ce regard dilaté presque noir. Il y avait une tache sombre à son front, du sang. » Tout le bref dialogue qui s'établit entre cette petite fille qui va mourir et cet homme qui est cause de sa mort est ensuite fort prenant. Et voici la conclusion : « Il la voyait de tout près, à travers ses propres larmes. Pas finir! disait la voix, et il comprit peu à peu que c'était une âme qui avait parlé, et qu'un sommeil plus profond l'avait saisie, l'avait enlevée dans ses bras. »

Ainsi Julien connaît la douleur, et par elle la pitié rentre en lui. Il s'aperçoit qu'il a tout nié, tout méconnu, tout gâché. Il était aimé et il aimait. Et il n'en savait rien! Le présent ne lui inspire plus qu'horreur : il est tout à ses regrets. Il ne se sent même plus seul : il est entouré par une présence invisible, soutenu par une souffrance humble et nécessaire. Il a besoin d'expier et d'espérer. C'est par l'expérience dramatique, dont il est meurtri, qu'il retrouve une âme.

Plus pathétiques encore sont les personnages de *Destins* : car M. François Mauriac ne nous fait prévoir pour eux aucun apaisement Il ne me semble pas douteux que M. François Mauriac vienne d'écrire son meilleur livre. On retrouve dans *Destins* toutes ses qualités. Il a de la puissance; il sait composer un livre; il est rapide et direct. Ce Bordelais est d'une terre riche, mais s'il a de la sève, il n'a rien retenu de la douceur d'une contrée ensoleillée. Il est âpre et sombre. L'infirmité humaine lui inspire une curiosité passionnée, qui s'achève par d'ardentes sévérités plutôt que par la compassion. Les livres de M. François Mauriac font penser à ces peintures de primitifs et à ces décorations d'église où des artistes conciliaient une foi vive avec la peinture hardie des monstres, des démons, et de toutes les figures du péché. Mais l'auteur n'avait jamais montré plus d'aisance, de sûreté et de vigueur que dans *Destins*.

Le jeune Robert Lagave a mal tourné. Bien qu'il vive avec ses parents à Paris, ce petit-fils d'honnêtes paysans, ce fils d'un fonctionnaire travailleur, correct et mesquin, a le goût de la vie facile, du luxe et de l'oisiveté. Trop bien habillé, trop plaisant et trop beau, il irrite sa

famille, qui le comprend lentement et qui ne le supporte plus quand elle l'a trop bien compris. A la faveur d'une pleurésie, il est renvoyé chez sa grand mère dans le Bordelais. Il la fréquente peu et passe ses journées sur la terrasse d'une amie voisine, Élisabeth Gornac, qui l'a connu tout enfant. Veuve de quarante-huit ans, Élisabeth s'occupe des propriétés avec son beau-père, Jean Gornac. Elle a un fils Pierre, qui parle d'entrer dans les ordres. La présence de Robert est pour elle d'une grande douceur. « Vous n'avez plus la tête à rien, ma fille », dit le vieux Jean Gornac. M. Mauriac est sobre d'explications. Cette parole suffit à nous faire entendre qu'Élisabeth, si placide et si pieuse, est troublée sans le savoir par le déplorable Robert.

Dans les environs habite une jeune fille que connaît Robert, Paule de la Sesque. Robert supplie Élisabeth, qui consent par bonté, à inviter cette jeune fille, que, moins par pudeur que par commodité, il présente comme sa fiancée. En même temps que Paule, arrive Pierre, le fils d'Élisabeth. Voici tous les personnages rassemblés pour le drame où la fatalité les condamne. Dès sa première conversation avec sa mère, Pierre sans préméditation a l'occasion de juger Robert et de dire tout net que c'est « une petite fripouille ». Mis en présence de Paule, il croit de son devoir strict de la renseigner sur ce que vaut Robert. La jeune fille fuit trois semaines pour réfléchir. Quand elle revient, Robert est parti, enlevé par une bande d'amis agités, sinon joyeux, et il est tué dans un accident d'automobile. Et dès lors, après les événements tragiques, commence le drame pathétique des consciences. Pierre est-il responsable? A force de s'entretenir de ce sujet, il découvre avec horreur ce trouble profond d'Élisabeth. Et il part pour l'Afrique.

Toute analyse est forcément sèche. Mais il suffit de rassembler les faits essentiels pour se former une idée du farouche roman de M. François Mauriac. Ni le charme des champs pacifiques, ni la régularité des travaux agrestes, ni la nature qui lui sert de décor n'en adoucissent la dureté volontaire. Tout y est maléfice et péché. La jeunesse sans loi de Robert et de Paule n'épargne même pas à Élisabeth les paroles impertinentes qui la contraignent de s'avouer ce qui se passe en elle. L'intransigeante vertu de Pierre est la cause des catastrophes. Il n'est pas jusqu'aux rapports moraux de la mère et du fils qui ne subissent on ne sait quelle violence impitoyable. Tous ces personnages sont-ils donc des monstres? Mais non, M. Mauriac voit en eux seulement des humains, des humains qui s'ignorent eux-mêmes, qui sont soumis à leurs passions, qui mêlent leurs

égoïsmes et leurs préoccupations charnelles jusqu'à leur piété. Il les traite comme des incurables. Il les rappelle à la connaissance des misérables créatures qu'ils sont avec la violence qu'un Orcagna mettait à rappeler aux grands de la terre l'inévitable triomphe de la mort.

S'il n'y avait chez M. François Mauriac que cette puissance d'anathème contre le scandale, on ne pourrait que l'en féliciter. J'avoue avoir moins de goût pour la complaisance qu'il manifeste quand il s'agit des parties les plus troubles de ses livres. Ne parlons pas du jeune Robert, dont le cas est devenu tristement banal dans la littérature contemporaine. Ne parlons même pas de Paule, qui accepte Robert tel qu'il est. Le personnage le plus important, celui autour duquel M. François Mauriac a groupé tous les autres, Élisabeth Gornac, intéresse l'auteur comme un cas curieux où il a assemblé volontairement les traits disparates d'une forte « dame de campagne », comme il dit lui-même, et d'une créature tentée par le démon de midi. « Pierre, écrit-il, comprenait enfin pourquoi leur foi commune n'avait créé entre eux aucun lien ; il méprisait cette religion de vieille femme et qui n'intéressait pas le cœur. Un ensemble de prescriptions, une police d'assurances contre l'enfer, le pauvre souci d'être toujours en règle avec un être infini tatillon, tout cela pouvait-il compter plus qu'un fétu devant ce furieux raz de marée ? » Sur ce raz de marée, l'auteur s'explique. Lorsque Paule revient après la mort de Robert, Élisabeth la reçoit. Et voici le spectacle que peut voir Pierre : « Tournant le dos à la fenêtre, Paule était assise sur le bras du fauteuil, la tête contre le cou d'Élisabeth. Pierre voyait la main de sa mère caresser la nuque rasée de la jeune fille, et parfois son autre main descendait le long du cou et du bras nu, comme si elle y eût cherché une trace. Cette chair pour laquelle le petit Lagrave avait vécu et était mort, elle la tenait dans ses bras. Les lèvres de l'adolescent avaient glissé le long de cette paume, de ce poignet, s'étaient attardés à la saignée. Peut-être Élisabeth désirait-elle obscurément trouver sur le corps une piste, et comme un voyageur retrouve le centre d'un camp abandonné s'arrêter longuement à une meurtrissure. »

Je sais bien que M. Mauriac insiste parce qu'il veut nous rappeler que tous les êtres ne sont rien que mauvaises inclinations, vices et souillures, et qu'ils ont besoin d'être rachetés. Comme il a un talent véritable, comme il a le don du romancier qui est de créer des personnages, il se meut aisément parmi les délicates et audacieuses péripéties de ses drames. Mais on se demande s'il n'y a pas quelque

excès dans sa conception ; on se demande surtout si la conception systématique du roman, telle qu'il l'a exposée, ne serait pas très périlleuse, appliquée par un artiste moins sûr que lui.

***

Dans un récent essai, M. François Mauriac nous a en effet expliqué ses idées sur le roman contemporain. Comme la plupart des auteurs de son temps, M. François Mauriac croit à la nécessité de l'analyse approfondie de la sensibilité, et à l'incohérence des caractères. Ce sont là deux des traits essentiels de toute l'esthétique de la nouvelle école : révéler l'inconscient et mettre en lumière la complexité de la personne humaine. Mais ce n'est pas tout. Car à vrai dire, ces deux traits ne sont pas absolument nouveaux. Pour ne citer qu'un seul exemple, les mouvements les plus cachés de la passion, les détours et les contradictions de l'être humain sont hardiment notés chez Racine. Si l'on ajoute que l'éducation janséniste du poète l'inclinait à considérer les créatures comme perdues si elles n'avaient pas la grâce, on se persuadera qu'il y a déjà là tous les éléments des drames chers à M. François Mauriac. Et ce n'est pas un médiocre compliment que d'évoquer cet illustre précédent.

D'où vient cependant que jamais la tragédie racinienne ne donne, même quand elle est la plus audacieuse et au fond la plus terrible, le malaise spécial au roman contemporain? Il y en a plusieurs raisons. Le plus évident est que le recours à l'histoire et à la légende enveloppe les personnages d'une sorte de poésie et transpose le sujet dans un monde mythique. Si Phèdre habitait Bordeaux, si Thésée revenait après avoir passé comme disparu pendant la guerre, et si Hippolyte mourait dans un accident d'hydravion, le drame aurait plus de brutalité et moins de noblesse tragique. Pour garder un air de beauté, les grandes catastrophes et les monstres ont besoin d'être vus d'un peu loin. M. François Mauriac s'expose consciemment à de fortes difficultés en choisissant comme héros des drames qu'il raconte des personnages contemporains, et en soulignant l'excessif dans la vie ordinaire de paisibles bourgeois.

Un autre trait de cette conception du roman, c'est que ces aventures ne sont pas présentées comme une crise bouleversant des existences, et ramassée en un temps très court. Elles semblent l'étoffe continue de la vie. Et cela est logique, puisque la personnalité humaine est considérée comme dominée par le déroulement de l'inconscient qui ménage toutes les surprises. Le drame classique

nous fait voir la réaction de caractères définis dans des circonstances spéciales : il représente un moment intense et exceptionnel dans des vies où la coutume remplit les intervalles de la passion. Le roman contemporain nous peint des êtres, qui sont les uns pour les autres et par eux-mêmes des compagnons peu sûrs, soumis sans cesse à leur sensibilité qu'ils ignorent et à la merci de ce que M. François Mauriac appelle un raz de marée. Or, s'il y avait quelque convention à la manière traditionnelle de fixer les personnages et de leur donner des traits constants, il y en a une aussi à leur ôter toute continuité et à les faire sortir de soi-même si fréquemment qu'ils paraissent n'avoir plus de « soi ». Ici se reconnaît l'influence de Dostoievski, que M. François Mauriac invoque d'ailleurs avec franchise. C'est le contraire de l'art classique qui consistait à peindre des caractères.

A quoi les romanciers peuvent répliquer, et c'est à peu près ce que fait M. Mauriac, que ce n'est pas leur faute, et que ce sont les modèles qui ont changé. Dans le monde contemporain, ils prétendent ne plus trouver les sujets qui ont pu légitimement intéresser leurs prédécesseurs. Ils ne conçoivent pas que Roméo et Juliette soient séparés par une querelle de famille, qu'ils se garderaient de prendre au tragique. Ils ne conçoivent pas que Chimène soit séparée de Rodrigue par un incident aussi regrettable, mais aussi insignifiant que la mort de don Diègue. Ils ne voient ou ne croient voir que personnages occupés d'eux-mêmes, de la satisfaction de leurs droits, de la complexité de leurs inclinations, et de l'inconnu qu'ils portent en eux. Si bien qu'à la limite de ce système, l'objet de leur observation n'est pas l'homme vivant en société, mais les individus humains pris en eux-mêmes, avec leurs ardeurs, leurs impulsions, et tout ce qu'ils charrient en eux de trouble et de redoutable. Le véritable héros du roman nouveau est une force qui va, non plus du tout au sens romantique, mais plutôt au sens physiologique du mot, et la caractéristique de la jeune littérature est d'être fidèle à un réalisme complet.

Il y a là certainement un moyen très intéressant d'introduire par la réminiscence comme par le rêve d'avenir de la psychologie et même de la poésie dans le roman. L'œuvre de Marcel Proust en fait foi. Toutes les réactions qui vont de la nature à l'homme et de l'homme à la nature sont très exactement notées. L'histoire de l'être humain et la description du milieu où les circonstances l'ont placé se trouvent ainsi intimement confondues. Les personnages ne sont plus séparés ni de leur passé, ni de toutes les causes qui les expliquent.

Et point n'est besoin de ces longs préambules par lesquels Balzac aimait à nous faire comprendre ce qui devait arriver. La vie de la sensibilité, toute disparate qu'elle est, a une sorte d'unité étrange Les êtres sont à tout instant tout entiers présents à eux-mêmes.

Ce qui est plus grave, c'est que cette étude de la sensibilité paraît négliger le sens humain ou plus exactement le sens de ce qu'il y a dans l'homme de supérieur à la nature. M. J. Kessel a appelé « cœurs purs » ces individus qui suivent leurs instincts sans s'occuper des répercussions de leurs actes sur les autres individus. Par là ils font penser à ces héros de Zola, à qui Brunetière reprochait non pas d'être vicieux, mais d'être inconscients, placides dans l'intempérance ou l'ignominie, et en dehors de l'humanité. Le sens humain, c'est le sens de la vie intérieure, le souci du spirituel, dont il semble bien que présentement la littérature soit dépourvue chez nous.

Le livre de M. André Thérive est à ce point de vue très significatif. Le cas de M. François Mauriac est plus subtil, car M. François Mauriac est catholique et il a donc au problème du mal une solution toute prête. Mais il s'acharne à l'étude de pécheurs pour qui leur foi tiède n'est pas un secours agissant, comme Élisabeth, ou qui n'ont aucune idée de la religion, comme Robert. Par un chemin détourné, il entend nous ramener à la méditation des vérités, sans lesquelles il nous montre la vie transformée en un désert et les vivants rabaissés jusqu'à une animalité absurde ou féroce. Toute la littérature reflète présentement le trouble que la guerre a jeté dans les sociétés civilisées. Les hommes se sont trouvés aux prises avec des événements hors de l'ordre commun. Les notions sur lesquelles ils vivaient leur ont paru elles-mêmes ébranlées. Le désarroi de la personnalité est le trait le plus frappant de la littérature romanesque. Mais déjà il ne contente plus ni les lecteurs ni les auteurs eux-mêmes, et l'âme humaine peu à peu retrouvera ses titres.

ANDRÉ CHAUMEIX.

REVUE MUSICALE

Au Conservatoire (*Exercice des élèves*). — Théatre de la Gaîté-Lyrique : *Paganini*, opérette romantique en trois actes, de M. André Rivoire, d'après MM. P. Knepler et B. Jenbach, musique de Franz Lehar. — Théatre de l'Opéra-Comique : *La Vie brève*, *l'Amour sorcier*, *les Tréteaux de Maître Pierre*, de M. Manuel de Falla.

Il y a peu de semaines, un « Exercice des élèves du Conservatoire » a fait grand honneur à l'école. Sous la direction de M. Henri Rabaud, ce fut un beau concert, une fête deux fois, de musique et de jeunesse. Jeunesse de visage et jeunesse de cœur, interprètes, interprétation, tout en portait l'air vif et charmant. Au programme, le *Manfred* de Schumann et le *Magnificat* de Bach, deux chefs-d'œuvre inégaux non moins que divers, et même opposés : l'un de passion romantique, sombre et maladive ; l'autre, de classique, lumineuse et saine raison, mais de sentiment aussi, de foi, de ferveur, d'adoration, et de tous ces éléments portés ensemble au plus haut degré de la grandeur et de la puissance.

Les « Exercices d'élèves du Conservatoire » datent de près d'un siècle et demi. L'usage s'en établit dès les premières années de l'*École royale de chant*, fondée en 1784 et devenue par décret de l'an III le *Conservatoire de musique*. Le premier de ces exercices, dont la fortune devait être éclatante et durable, eut lieu le 18 avril 1786 dans la petite salle de l'école installée dans l'hôtel des Menus-Plaisirs du Roi. Les élèves y exécutèrent avec succès le *Roland* de Piccini. Cette salle a été démolie avec les bâtiments de l'ancien Conservatoire. Elle donnait sur la rue du Faubourg Poissonnière et reçut autrefois d'illustres visiteurs. Le général Bonaparte s'y est assis. Lucien, frère de l'Empereur, y présida une distribution des prix et l'impératrice

Joséphine ne dédaigna pas d'y paraître. En 1800, trois séances annuelles y furent organisées pour l'audition des œuvres des grands maîtres. L'exercice du 13 avril 1801 est demeuré fameux ; un morceau de piano fut exécuté par l'élève, devenu depuis le célèbre professeur, Zimmermann, et un solo de basson par le citoyen Judas, lequel, ayant perdu son instrument à la bataille de Marengo, eut l'honneur d'en recevoir un autre des mains du ministre de l'Intérieur.

Le succès des Exercices-Concerts augmenta rapidement. Les symphonies de Haydn, celles de Mozart, en formèrent peu à peu le répertoire. Le jeune Habeneck, lauréat d'un premier prix de violon, les dirigea neuf années de suite (1806-1815). C'est en ce temps-là qu'il fit exécuter par ses camarades la première symphonie de Beethoven. Depuis, sous la Restauration, le Conservatoire connut des fortunes diverses, jusqu'au jour (15 février 1828) où, par arrêté du vicomte Sosthène de la Rochefoucauld, ministre de la maison du Roi, fut reconnue, organisée et dotée — modestement — la *Société des Concerts*. Recrutée parmi les élèves anciens ou actuels et parmi les professeurs, elle formait en quelque sorte une division supérieure de l'école, elle en était la représentation choisie et comme la brillante floraison. Les concerts devaient assurer l'application et la consécration publique de l'enseignement. Ainsi l'illustre compagnie, aujourd'hui centenaire, a son origine dans ces « Exercices d'élèves, » dont se conserve encore l'utile autant qu'agréable habitude. Le plus récent nous a fait un plaisir extrême.

« C'est un état convulsif et non la vie et la santé. » Ainsi parle un chasseur à Manfred égaré sur les cimes de la Jungfrau. Le brave montagnard suisse a joliment raison. Comme un *Tristan*, mais au-dessous, un *Manfred* nous paraît une insigne représentation de cet état, lequel fut trop souvent, on le sait, celui de l'infortuné Schumann. L'œuvre est brève et vigoureuse. Elle enferme en un raccourci puissant l'âme plus que troublée du héros et le paysage grandiose, témoin de son délire. L'ouverture, — convulsion initiale, — n'a peut-être pas son égale dans l'œuvre symphonique du maître de Zwickau. A la manière de Beethoven — à sa grande manière — (ouverture de *Coriolan*), Schumann y met en présence deux principes ou deux éléments adverses, deux forces, dirions-nous, si le second motif n'opposait à l'âpreté farouche de l'autre une touchante autant que vaine douceur. Également beaux sont les deux thèmes contraires, et pathétique leur conflit. Houleuse comme l'océan, comme lui cette musique se soulève et ne déborde pas. On ressent à l'entendre

quelque chose de la volupté magnifiquement définie par Maurice de Guérin dans *le Centaure* : « cette volupté qui n'est connue que des rivages de la mer, de renfermer sans aucune perte une vie portée à son comble et irritée. » Tel est le caractère général de l'ouvrage. Une âme de colère l'anime : ouverture, chants des génies du mal, où gronde la menace ; d'autres pages encore, qui semblent retentir de la malédiction shakspearienne : « Désespère et meurs ! » C'est le désespoir en effet, et mortel, dont quelqu'un a salué dans le héros byronien l'incomparable « virtuose ». Ne s'écrie-t-il pas à certain moment : « J'habite dans mon désespoir et j'y vis »? Rien ne l'en peut arracher : ni l'apparition de la mystérieuse Astarté ; ni celle, plus brillante, de la fée des Alpes, musique fluide et fraiche comme l'écharpe d'une cascade légère.

Dans l'œuvre brève et condensée de Schumann, la part de la nature est grande. Elle est plus considérable encore dans le poème de lord Byron. *Manfred* procède assurément de *Faust*. Mais Byron a dit lui-même : « C'est le Steinbach et la Jungfrau, et quelque chose d'autre encore, bien plus que *Faust*, qui m'ont fait écrire *Manfred*. » Pour évoquer le décor alpestre, peu de traits suffisent à la musique : l'apparition de la fée et surtout le chant lointain, isolé, d'un pâtre, ou plutôt du chalumeau d'un pâtre. Nombreuses sont dans le répertoire lyrique les pastorales de ce genre, cantilènes, mélodies ou mélopées. Souvenez-vous de *Tannhäuser* et de *Tristan*, de la Symphonie *Fantastique* (« scène aux champs »), de *Sapho*, de *Mireille*. Vous trouveriez enfin dans le *Fervaal* de M. d'Indy la délicieuse silhouette d'un petit pâtre errant et comme vêtu de rêve, qui passe, mélodieux et vague, dans un brouillard d'argent. Celui de *Manfred* est leur frère à tous. Nous ne le voyons pas ; mais de l'entendre seulement, c'est assez pour goûter, parmi tant de violence, un moment de mélancolique douceur. Et cette douceur, à la fin, est plus douce encore. « Vieillard », dit Manfred au prêtre qui vainement l'exhorte, « vieillard, il n'est pas si difficile de mourir ! » Le prêtre : « Il est mort. Son âme a fui loin de la terre. Où donc ? Je crains d'y penser, mais elle a fui. » En paroles seulement, c'est un peu sec. Mais la musique développe, elle attendrit aussi. Un *Requiem*, d'une ou deux pages à peine, accompagné par des orgues lointaines, donne à cet épilogue une sereine grandeur. Manfred expire et le *Lux æterna*, s'épanouissant avec la reprise par l'orchestre de l'un des deux thèmes de l'ouverture, celui de la mansuétude ou de la compassion, répand sur la fin du poème impie et désespéré une lueur d'espérance et de foi.

Manfred et le *Magnificat* sont aux deux pôles de l'art et de l'âme. Belle occasion, après les « orages du cœur », de « se faire une raison », comme on dit familièrement, ou de s'en refaire une. Raison raisonnante d'abord. Bach, cet Archimède musicien, éclate premièrement aux esprits. S'il y a, selon la parole de Leibnitz, de la géométrie partout, il y en a dans cette musique-là plus qu'en toute autre. Géométrie plane et géométrie dans l'espace. On l'a dit une fois, peut-être plus d'une. la Messe en *si* mineur, les *Passions*, le *Magnificat*, ressemblent aux Pyramides d'Égypte. Les « quatre vents de l'esprit », de l'esprit musical, se brisent et se briseront à jamais contre elles, comme les quatre vents du ciel contre leurs sœurs du désert. Mais au centre, au fond de chacune, la chambre royale n'est pas vide. Sous l'énorme pesée de pierre un grand cœur bat éternellement, qui l'anime et l'émeut tout entière. La sensibilité de Bach est comme sa raison, infinie. Sensibilité tantôt personnelle ou subjective, tantôt universelle; interprétation qu'on peut bien appeler « catholique », de la joie ou de la douleur de toute l'humanité. La douleur, cela va sans dire, n'a pas de place ici. Le *Magnificat* est un chef-d'œuvre de pure et sainte allégresse, un cantique d'enthousiasme et de triomphe, une véritable « gloire » sonore. La joie, l'immense joie qu'il répand à flots pressés, redoublés, inépuisables, cette joie est celle dont a parlé Bossuet, « qui n'entre pas dans le cœur comme dans un vaisseau plus vaste qu'elle, mais qui, plus grande que le cœur, l'inonde, le pénètre et l'enlève à lui-même ».

Individuelle ou collective, elle prend toutes les formes. Elle chante par une seule voix, ou deux, qu'un ou deux instruments quelquefois accompagnent : c'est un hautbois « d'amour », plus que jamais ici le bien nommé, ce sont des violons et des violoncelles concertants, c'est un groupe de flûtes, enfin à tout moment une alliance imprévue autant qu'admirable de lignes et de couleurs sonores. Et les chœurs, à chaque instant aussi, roulent, déroulent à l'infini leur polyphonie gigantesque. *Magnificat*. Sur ce mot, ce premier mot, la musique déjà déploie toute sa magnificence. Et constamment au cours de l'ouvrage la force accroît la force, la grandeur s'ajoute à la grandeur. Cantique d'une seule voix dans le texte de l'Évangile, l'action de grâces est devenue en musique l'hymne « universel des peuples prosternés », quelque chose comme une profession de foi, et de joie, de toutes les créatures. Le *moi*, le moi unique, ou comme dit Taine, et justement à propos de *Manfred*, « l'invincible moi, qui se suffit à lui-même », non seulement ne règne, mais ne paraît même

pas ici. C'est le *nous*, le nous tous, le nous unanimes, et de là vient peut-être au vieux chef-d'œuvre sa plus haute et sa plus profonde beauté.

Remercions les élèves du Conservatoire et leur directeur de la belle soirée qu'ils nous ont offerte. Rien, dans le chant et le jeu de ces écoliers, ne sentait l'école, encore moins la routine ou l'indifférence, fruit trop ordinaire de la longue habitude. C'était plaisir de les voir, de les entendre, et de se laisser gagner, en croyant soi-même rajeunir, à leur juvénile ardeur. Sans compter, — mais plutôt on en doit tenir compte, — que la pauvre vieille salle du Conservatoire demeure encore, malgré son âge, et demeurera toujours le sanctuaire ou l'autel privilégié de la musique. Aucun autre, plus vaste ou plus riche, ne lui sera jamais préférable. Dans ce peu de matière, et si fragile, entre ces minces cloisons de bois, merveilleusement sonores, là seulement le miracle de la parfaite beauté s'accomplit.

La mode est présentement aux vies amoureuses ou douloureuses, souvent les deux ensemble, des hommes illustres. Leurs Plutarque sont légion parmi nous. Sous la forme légère de l'opérette, d'une opérette viennoise, on vient de nous conter une aventure galante de Paganini, ses amours avec Elisa Bacciochi, sœur de l'Empereur et princesse de Lucques. Nous ne savons pas, faute d'en connaître l'original, ce que vaut le livret d'une opérette non moins célèbre en tout pays que *la Veuve joyeuse*, du même musicien. Mais, adaptée ou arrangée par les mains adroites de M. André Rivoire, la petite pièce étrangère mérite et promet d'avoir cours, longtemps peut-être, chez nous. Non pas certes un cours « forcé », car le public, ou « le populaire », y prendra plaisir. Quant à la musique, « ceux qui ont le goût difficile » pourront y trouver çà et là des traces ou des éclats de vulgarité, semblants ou souvenirs de jazz-band ou de fox-trott. (Le mot prend-il deux *t*?) Mais çà et là seulement. Plus souvent aussi quelque fadeur sentimentale, et comme un goût de ce « café-crème » de tout temps cher aux Viennois. Le fond ou l'invention mélodique n'est pas la qualité la plus rare de cet aimable ouvrage. Mais un orchestre ingénieux, délicat, y supplée et suffit en maint passage à nous charmer. Et puis que voulez-vous? Il y a là des romances, des couplets, des valses, une ou deux au moins, et bien jolies, toutes formes ou formules faciles où nous avons la faiblesse, — les temps sont devenus si durs! — de nous laisser prendre ou reprendre. Lorsque M. André Baugé (Paganini) chante

à pleine voix d'abord, puis murmure ou soupire à mi-voix, — de sa voix deux fois délicieuse, — une mélancolique et douce cantilène, il n'en faut pas davantage pour toucher les cœurs ingénus et vaguement les attendrir. « Vive le mélodrame où Margot a pleuré! » Pourquoi pas aussi l'opérette, amoureuse, langoureuse, où, plus doucement émue, elle a souri?

Le Paganini de cette musique et de ces paroles n'a rien de commun avec celui de l'histoire et de la légende (1). Une fois pourtant il lui ressemble. Pour nous le montrer jouant un soir de gala devant la Cour, il a bien fallu substituer un violoniste au chanteur. On s'y est pris adroitement. Sur les degrés d'un escalier monumental, M. Baugé se tient debout. Il lève son archet et soudain la scène est plongée dans les ténèbres. Le visage seul de l'artiste s'éclaire d'une rouge et fantastique lueur. Un violoniste invisible joue pour lui, près de lui. Cependant autour de sa tête voltigent, drapées de voiles blancs, de vagues formes de femmes. L'artifice théâtral est heureux. Il prête à la figure du célèbre *maestro* l'apparence de cette sorcellerie, de cette diablerie même, dont la crédulité publique accusa, dit-on, naguère le « virtuose infernal ».

Le substitut violoniste du Paganini de théâtre est un jeune lauréat du Conservatoire. Il s'appelle M. Henri Bronschwack et mérite d'être nommé. La personne, la voix et le chant de Mlle Renée Camia sont également agréables. Plaisant est le comique de MM. Allard et Jullien. Enfin et surtout Paganini, c'est M. Baugé, et c'est très bien. Mais M. Baugé fut autrefois Marot, Marouf et Figaro. C'était mieux encore et notre regret d'hier se mêle à notre plaisir d'aujourd'hui.

L'Opéra-Comique vient de nous rendre, — après quatorze ans, — *la Vie brève* et de nous donner *l'Amour sorcier* et *les Tréteaux de Maître Pierre*, un drame lyrique, un ballet et quelque chose comme un intermède bouffe de M. Manuel de Falla. Rien que le titre du premier ouvrage définirait assez bien le talent du grand artiste andalou. Je ne connais pas de musique plus vivante que la sienne, avec plus de brièveté.

« Au commencement était l'action. » Elle est au commencement de cette trilogie, dont il faut avouer d'abord, et pour n'y plus revenir, que le dernier morceau n'est pas, — à beaucoup près, — « le plus

(1) Voir sur celui-là : *Paganini*, par M. J. G. Prod'homme (*Les Musiciens célèbres*, chez Laurens).

heureux des trois. » *La Vie brève* se passe à Grenade. Salud aime Paco, d'un sincère et fidèle amour. Mais l'amour de Paco pour Salud est trompeur. Paco va se marier, il se marie. Ce soir même, la maison nuptiale est pleine de danses et de chansons. Salud avertie survient au milieu de la fête. Émoi général, courte scène de reproches, de malédictions, et soudain, aux pieds du perfide, l'abandonnée s'affaisse et meurt. Voilà tout.

En paroles, c'est peu, mais en musique c'est beaucoup. Il s'est trouvé des gens pour lui faire un grief, à cette musique, d'être trop et toujours de son pays. Étrange querelle ! Faudrait-il ne point parler sa langue et veut-on qu'un musicien d'Espagne écrive de la musique allemande, ou française? Pour exprimer la vérité, la musique des peuples divers, comme leurs autres arts, use de signes variés et de formes différentes. La musique espagnole, plus que toute autre peut-être, a ses traits originaux et ses marques nationales : ses mélodies, ses rythmes, et ses « modes », ses « mélismes » ou vocalises traînées, lentes ou brèves, et ses *grupetti*, sorte de boucles sonores qui se nouent et se dénouent tour à tour. Mais en son langage propre, c'est la vérité commune, c'est la vie humaine, que cette musique traduit. La vie intérieure d'abord, une vie surabondante et chaude, dont l'âme des personnages ne cesse d'être animée et de frémir. Vie extérieure aussi, qui fait les choses mêmes, autour des âmes et comme elles, vivantes. Ainsi le dedans et le dehors, tout est exprimé, tout est décrit. Et pour la créer, cette double vie, la musique de M. de Falla préfère aux vastes généralisations et aux grands partis pris les touches brèves, mais singulièrement fortes. Plutôt que de se développer, elle se rassemble, se ramasse en de puissants raccourcis. En elle tout se tient et se commande, le drame, la parole, l'orchestre et la voix. Latine, méditerranéenne par la clarté, elle ne l'est pas moins par la précision et la concision. Jamais elle n'hésite, ne se dérobe et ne fuit. Pas un de ses contours ne tremble, pas une de ses formes n'est vide, aucune de ses forces n'est vaine. Sans rigueur ni contrainte, elle est une avec solidité.

La Vie brève est une fort belle œuvre. Mais c'est un chef-d'œuvre que *l'Amour sorcier*. Sujet : l'histoire d'un maléfice d'outre-tombe. Une fille de Grenade eut un amoureux qui ne la rendit point heureuse. Il meurt, elle en aime un autre. Mais le spectre du premier revient la poursuivre et la harceler sans trêve. Enfin, par le sortilège de sa danse magique, avec le secours de ses compagnes, dansantes aussi, elle brise le funeste enchantement.

« Il y a », disait Alphonse Daudet, « il y a des heures qu'on voudrait fixer avec des épingles d'or. » Quelquefois une demi-heure seulement, et qui passe trop vite. *L'Amour sorcier* dure à peine davantage. C'est de l'essence de musique. Mais qu'elle a de parfum et de force! Mélodies, harmonies, rythmes et timbres, tous les éléments, toutes les puissances sonores sont ici concentrées. Avec cela, pas la moindre apparence de recherche et d'artifice. Partout le souffle ardent et libre de la nature, de la vie et de la vérité. Ferme et brillante, cette musique a des muscles et des nerfs, du sang et de la race. Quelquefois, moins pressée par le drame que dans *la Vie brève*, elle se met au large, elle prend du champ et fait de certaine « danse du feu » la plus éblouissante, la plus ensorcelante rapsodie. Quel dommage que par les mots les sons ne se puissent décrire! En vain nous vous parlerions de cette symphonie extraordinaire, d'un trille obstiné qui tantôt la soutient et tantôt la couronne, qui ronfle à la base ou pétille au sommet. L'originalité des thèmes, l'éclat des sonorités, et cette grâce d'abord, puis cet emportement et ce délire, quand nous croirions vous en avoir tout dit, nous n'aurions su rien vous dire.

La Vie brève et *l'Amour sorcier* ont deux principaux, ou plutôt principales interprètes : Mme Ninon Vallin et l'Argentina. La voix de l'une est magnifique et son talent insigne, moins fait peut-être pour le théâtre que pour le concert. Quant à l'Argentina, ce n'est pas elle qui vit, c'est le génie, ou le démon, ou le dieu de la pantomime et de la danse qui vit en elle et dont l'admirable artiste est possédée tout entière.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre élue le 11 mai 1924 sous le signe du cartel a terminé sa carrière le 17 mars, couverte des fleurs que prodigua à son zèle et à sa bonne volonté son président M. Bouisson. Sans s'associer à ces éloges hyperboliques, il est juste de dire à sa décharge qu'elle finit mieux qu'elle n'a commencé et que la détresse financière de 1926 a été pour elle l'origine d'une sagesse relative. Les Francais oublient vite; il en est pourtant qui se souviennent du vent de folie qui souffla sur les élus du cartel, quand ils revinrent de leurs départements tout chauds d'une bataille durant laquelle ils avaient sans vergogne imputé aux députés du bloc national les déceptions d'une paix mal faite et les souffrances inhérentes à la liquidation de la guerre; leur victoire prenait des airs de curée; ils exigeaient pour eux et leurs amis non seulement tout le pouvoir, mais les ambassades, les préfectures, tous les postes avantageux; ils traînaient avec eux un stock de promesses électorales qu'ils s'affirmaient impatients de réaliser et dont les moindres suffisaient à alarmer les intérêts les plus légitimes et à inquiéter les patriotismes les moins ombrageux.

Ces intempérances de langage, ces imprudences ostentatoires ont compromis toute la carrière de la Chambre de 1924, faussé même ses bonnes intentions et jusqu'à ses tardives résipiscences. En quelques semaines, M. Herriot et sa majorité trouvaient le moyen de troubler les Alsaciens et les Lorrains, de froisser non seulement les catholiques, mais les hommes éclairés pour qui la représentation diplomatique de la France auprès du Saint-Siège est une question nationale au-dessus des partis et des croyances. L'évacuation sans compensations, sans garanties, de la Ruhr et de Dusseldorf, dans l'élan d'une générosité qui aurait été plus efficace si elle avait été plus mesurée et mieux préparée, l'absence de méthode qui, aban-

donnant les positions dominantes que M. Poincaré nous avait assurées, nous plaçait, de défendeurs que nous étions sur tous les points, dans la situation défavorable de demandeurs, révélaient une inexpérience gouvernementale qui justifiait toutes les craintes. Ces fautes initiales étaient la conséquence logique du principe sur lequel était établi le cartel des gauches. L'alliance avec les socialistes, ouvrant aux influences marxistes la politique financière du gouvernement, compromettait son crédit au bénéfice d'un parti qui refusait de prendre sa part des responsabilités et des charges du pouvoir. Ainsi la faillite du cartel des gauches était impliquée dans la charte même de sa fondation.

Au moment de se présenter devant les électeurs, les anciens membres de la majorité cartelliste, les ministres des gouvernements qui laissèrent le franc glisser sur la pente savonnée, même les députés qui, depuis juillet 1926, ont eu le bon sens, pour eux méritoire, de soutenir M. Poincaré et sa politique de salut financier, cherchent à se décharger de leurs responsabilités et à les rejeter sur les gouvernements qui se sont succédé de 1919 à 1924; leurs journaux, leurs discours, leurs affiches électorales retentissent de ces polémiques. Mais s'il est vrai que la technique financière a ses règles que l'on ne saurait impunément transgresser, il est encore plus vrai que le plus prudent et le plus avisé des ministres des Finances a besoin d'être soutenu par cette confiance qui ne se commande pas, qui fuit ceux qui prétendent la violenter et qui naît spontanément autour de certains hommes après de certains actes. Les erreurs du cartel, qui ont précipité la chute du franc et engendré la crise de 1926, sont d'abord le résultat de cette politique générale dont nous caractérisions tout à l'heure les imprudences.

Au surplus, les fautes techniques n'ont pas manqué; elles ont été la conséquence d'une politique générale dont les assises reposaient sur une alliance avec les socialistes. Sur ce point, la publication récente de la lettre par laquelle M. Clémentel a donné sa démission de ministre des Finances, le 2 avril 1925, suffirait à dissiper tous les doutes. « La séance du conseil de Cabinet d'hier, écrivait M. Clémentel à M. Herriot, m'a montré que j'étais en complet désaccord avec vous et la grande majorité de mes collègues, relativement aux mesures à prendre d'urgence pour donner à la trésorerie les ressources dont elle a besoin. Disposé à proposer et à soutenir une taxe, même sévère, demandée pour un an à titre de contribution exceptionnelle sur les revenus, établie sur des rôles existants ou perçue à la

source, je ne puis prendre la responsabilité d'un projet de prélèvement sur le capital que je juge, dans les circonstances actuelles, impossible à établir et à percevoir rapidement. » L'impôt sur le capital, aujourd'hui pratiquement abandonné, même par les socialistes qui se donnent encore l'air de le réclamer, était alors le cheval de bataille du cartel. C'est encore à cette formule que se heurtait M. Caillaux au Congrès de Nice, en octobre 1925. Sous la pression de M. Blum, M. Herriot s'était engagé à faire voter le prélèvement sur le capital : le cartel des gauches, formation de combat politique, dès qu'il tentait de se réaliser en matière financière, aboutissait à une impasse. M. Paul Reynaud a raison de souligner, dans *l'Avenir* du 10 mars, que « l'origine de toutes ces crises doit être cherchée dans la pression des socialistes et en particulier de M. Blum sur les divers gouvernements pour faire adopter l'impôt sur le capital. »

Voilà un point acquis à l'histoire. Ce sont les hérésies politiques et économiques de M. Blum qui, s'imposant, au nom du cartel, à la faiblesse d'un gouvernement auquel les socialistes refusaient de participer, ont contribué, pour la plus large part, au désarroi financier qui conduisit la France au bord de l'abîme. Le système marxiste, dont M. Blum et ses amis n'ont pas cessé de se réclamer, se propose la destruction du capitalisme, c'est-à-dire de toute l'organisation économique des sociétés civilisées. Il n'est donc pas étonnant que le crédit se cache lorsque le socialisme apparaît. En matière financière, deux méthodes, à toutes les époques de l'histoire, s'opposent et s'affrontent : le crédit, qui favorise la production, et les mesures de force contre les biens privés, contre le capital et contre l'épargne; elles sont incompatibles; elles s'excluent l'une l'autre. C'est la fable : *Borée et le soleil*. Plus sévit la violence, plus s'évanouit le crédit et se dissipe la richesse. L'exemple de la Russie devrait, là-dessus, effacer tous les doutes, s'il en pouvait subsister; les bolchévistes ont détruit, sans profit pour personne, des quantités fantastiques de richesses accumulées; ils ont tari les sources de la production; ils ont fusillé des banquiers et saisi des millions de roubles pour aboutir à réintroduire, par la porte dérobée de la *Nep*, le système capitaliste au profit de quelques aigrefins, et ils se débattent dans une série indéfinie de crises économiques, tandis que sévissent la misère et la famine.

M. Poincaré a fait exactement le contraire ; il a créé, autour du crédit, une atmosphère de confiance et de douce chaleur ; il l'a rassuré, apprivoisé ; et, tout aussitôt, par le jeu normal des lois psychologiques

qui régissent la vie financière, la production, les transactions se sont multipliées, la prospérité économique a refleuri. Lorsque l'argent roule, il a, avec le fisc, de fréquentes rencontres qui enrichissent le trésor sans paralyser les affaires. La rentrée des impôts, en février, a dépassé de plus de 150 millions les prévisions budgétaires. Tout est obstacle et difficulté au gouvernement qui inquiète le capital et met en fuite le crédit ; tout s'aplanit devant le ministre des Finances qui, appuyé sur une politique générale d'ordre et de paix, favorise la production et rassure le capital. Les radicaux-socialistes s'irritent quand on prédit que, s'ils revenaient demain au pouvoir, comme en 1924, ils compromettraient peut-être sans remède l'œuvre réparatrice si bien commencée par M. Poincaré : que ne se hâtent-ils, au lieu de se plaindre, de dénoncer leur alliance avec tous ceux qui se réclament du marxisme et de désavouer ces doctrines de mort! Les alliances électorales survivent aux élections : quand on prétend être un parti de gouvernement, il faut d'abord se séparer sans équivoque des partis de destruction. M. C.-J. Gignoux écrit fort justement, dans *la Journée industrielle* : « La technique économique et financière socialiste est à l'opposé des nécessités de l'heure présente, en contradiction flagrante avec les données essentielles du problème à résoudre. L'impôt sur le capital, outre qu'il est un épouvantail pour le crédit, est une erreur matérielle dans un pays dont le relèvement dépend d'un afflux plus abondant des capitaux aux entreprises de production. L'étatisme, gigantesque machine à produire peu et cher est une hérésie pour un organisme économique aussi secoué que le nôtre l'a été. Les mesures de contrainte et de consolidation forcée sont aussi contre-indiquées que possible en face d'un problème financier qui reste essentiellement un problème de crédit. »

Les Anglo-Saxons, gens pratiques, adoptent, pour chaque élection, une « plate-forme »; ils y posent une ou deux questions précises sur lesquelles roule toute la propagande des candidats. On a vu souvent, en Angleterre ou aux États-Unis, une campagne électorale se faire sur une question de droits de douane. Allez donc parler de tarifs douaniers à nos électeurs français ! Si nous étions anglais, une seule question se poserait, cette année, devant les électeurs : comment entendez-vous sauver la France et rétablir sa situation financière, par la méthode Poincaré ou par le système socialiste? La restauration économique de la France suffira largement à remplir toute la prochaine législature : demandez donc aux candidats de s'expliquer sans ambages sur ce chapitre. Pas de

réforme possible, pas de bonne politique sociale, pas d'expansion coloniale, pas même de salaires stables, sans un solide équilibre budgétaire, et pas d'équilibre budgétaire sans une saine méthode de développement de la production. Si donc c'est de problèmes économiques et financiers qu'il s'agit, est-il raisonnable que les partis se jettent à la tête les vieux griefs historiques qui étaient, avant la guerre, le pain quotidien des campagnes électorales?

Tel est le sens de cette « union nationale » que M. Poincaré a réalisée. Elle se heurte, dans la pratique, à plus d'une difficulté. La première vient de ce que rien ne réussit comme le succès : parmi les candidats, M. Poincaré a trop d'amis. Tel qui votait presque constamment contre le ministère d'union nationale et intriguait contre lui dans les couloirs, se réclame maintenant, devant les électeurs, de son patronage. Ailleurs, ce sont deux députés sortants, l'un plus à gauche, l'autre plus à droite, qui se disputent une circonscription et qui, ayant toujours voté, l'un et l'autre, pour le ministère Poincaré, sont également fondés à se recommander de la politique d'union nationale. Nulle part les partis n'arrivent à se différencier nettement, si ce n'est par les vieilles et désuètes appellations. Seuls, les communistes n'admettent aucune compromission ; ils ne s'allieront à personne ; ils auront des candidats dans toutes les circonscriptions et les maintiendront au second tour. Les socialistes s'efforcent, eux aussi, de rester un parti de classe et de doctrine ; mais une partie de leurs troupes désertent leurs drapeaux pour passer au communisme, tandis qu'une partie de leurs chefs, malgré leur étiquette marxiste, ne se distinguent guère des radicaux-socialistes restés intransigeants dans leur hostilité à M. Poincaré. Là, sans doute, se fait la coupure, au milieu du groupe que préside M. Daladier. *Le Populaire* et *le Midi socialiste* attaquent vivement les radicaux et *la Dépêche de Toulouse;* les deux groupes ont décidé de s'opposer des candidats dans toutes les circonscriptions. Ces divisions entre les partis d'extrême gauche présageraient sans doute des élections de concentration républicaine et amèneraient à coup sûr une forte majorité d'hommes de gouvernement résolus à soutenir la politique de M. Poincaré pour l'achèvement de son œuvre de redressement financier, s'il n'y avait qu'un seul tour de scrutin.

Mais il y aura ballottage presque certainement pour environ la moitié des sièges, et, en vue du second tour, les alliances les plus monstrueuses et les pires compromissions sont à prévoir. La « discipline républicaine » est un prétexte pour masquer même l'abandon

des principes qui constituent la doctrine républicaine, dès lors qu'il s'agit de « faire échec à la réaction ». Qu'est-ce qu'un « réactionnaire »? On se garde bien de le définir autrement que par des mots qui demanderaient eux-mêmes à être définis; n'est-on pas toujours le « réactionnaire » de quelqu'un? Pour un socialiste, la politique financière de M. Poincaré est « réactionnaire ». Pourquoi ne pas abandonner ces classifications qui ne répondent plus qu'à des états d'esprit en train de se transformer et de disparaître? A ce prix seulement, ce système parlementaire pourrait fonctionner dans sa vérité. Aux électeurs français M. Poincaré a tracé leur devoir dans un premier discours, le 25 mars, à Bordeaux; il achèvera le 1er avril, à Carcassonne, de définir son programme. Nous parlerons en même temps de ces deux discours qui forment un tout et dont l'ensemble constitue le message du président du Conseil à la nation française.

C'est une singulière aventure que celle de ces six ingénieurs allemands de la Compagnie générale d'électricité arrêtés dans le bassin du Donetz par ordre du G. P. U; elle nous ouvre d'étranges perspectives tant sur la situation intérieure de la Russie et l'effroyable désorganisation de son industrie que sur les déceptions des Allemands dans leurs relations avec l'U. R. S. S. Les régimes terroristes qui créent des organes spéciaux de police politique, finissent toujours par en devenir les prisonniers. Le gouvernement des Soviets, conscient de la nécessité de galvaniser l'industrie russe et de stimuler la production, fait appel à des techniciens étrangers qu'il charge d'installer des machines perfectionnées. Mais le G. P. U veille : ces étrangers ne lui disent rien qui vaille ; leur contact ne va-t-il pas corrompre la pureté révolutionnaire des ouvriers communistes? Qu'importe que l'industrie tombe dans le marasme, que le rendement des usines soit inférieur et les salaires plus bas que partout ailleurs, pourvu que les principes soient saufs? Le procureur du tribunal suprême de l'U. R. S. S. a communiqué à la presse une sorte de réquisitoire où, avant même que l'enquête judiciaire soit ouverte, il dénonce les criminels coupables de complot contre-révolutionnaire et trouve moyen d'y impliquer les ingénieurs allemands.

Toute cette histoire ne supporte pas l'examen; on sent, à chaque ligne de ce document psychologiquement si curieux, la suspicion haineuse des ouvriers à l'égard des techniciens, des Russes à l'égard

des étrangers. Les accidents, qui sont la conséquence de l'indiscipline et de l'incompétence d'ouvriers auxquels on fait croire qu'ils constituent une aristocratie à qui est réservé le gouvernement de l'État, on se hâte de les attribuer à l'esprit contre-révolutionnaire des ingénieurs. Les techniciens allemands sont accusés d'avoir détérioré les machines qu'ils étaient chargés d'installer; ils affirment, eux, que les machines perfectionnées sont trop délicates pour une main-d'œuvre aussi incompétente qu'infatuée. On touche ici la raison profonde qui condamne à l'échec une tentative comme celle de la *Nep*, instituée par Lénine lui-même : on ne saurait acclimater dans une société communiste une organisation économique fondée sur d'autres principes; si elle apparaît indispensable, c'est un signe que tout le système est vicieux et incapable de fonctionner. Le G. P. U, armé du code pénal communiste, réussit à paralyser une évolution économique que la législation économique elle-même autorise. Le régime marxiste apparaît ainsi impossible à amender ou à redresser; il est tout entier condamné par l'expérience.

Il est probable que le zèle du G. P. U, impliquant des Allemands dans le procès d'une organisation « dont les membres ont été financés par des blancs se trouvant à l'étranger », gêne M. Tchitchérine, mais le complot, dans son ensemble, se rattache à une phase nouvelle de la politique du dictateur Staline. Il se préoccupe de refaire la cohésion du parti communiste en préparant la rentrée au bercail des membres exclus, il y a quelques semaines. Après Zinovief et Kamenief, qui ont confessé leurs erreurs et ont été réintégrés, repentants et contrits, dans le parti communiste, voici revenir Piatakof en attendant Trotzky. Afin de faciliter le retour des enfants prodigues, Staline esquisse une offensive, sous prétexte de spéculation, contre les *Koulaki*, ces paysans enrichis que les bolchévistes voudraient bien pourchasser, mais qu'ils ménagent parce que leur travail industrieux produit beaucoup de blé; il atteste en même temps son orthodoxie marxiste en poursuivant le complot si opportunément découvert par le G. P. U. On peut d'ailleurs augurer que cette contre-attaque ne sera pas poussée bien loin, car la collaboration des étrangers est aussi indispensable à l'industrie russe en décadence que le travail des *Koulaki* à l'agriculture en souffrance. La Russie qui, autrefois, exportait du blé dans toute l'Europe, en est réduite à nommer un « contrôleur général des ensemencements » chargé de stimuler la production des céréales; son industrie, revenue à l'enfance, est incapable de fournir aux paysans les instruments, les machines, les

marchandises de toute sorte qu'ils réclament avec instance et que le gouvernement répugne à acheter à l'étranger.

La mésaventure des ingénieurs allemands n'apportera pas à leurs compatriotes un encouragement nouveau à mettre leurs talents au service du gouvernement des Soviets ou à associer leurs intérêts à ceux des industries russes. Depuis longtemps déjà, les Allemands ont perdu l'espoir, au moins l'espoir prochain, de diriger le renouveau économique de la Russie et d'en tirer profit. La presse allemande, dans l'affaire du Donetz, s'est montrée très réservée, très prudente, dans l'intérêt même des ingénieurs incarcérés et parce qu'elle tient essentiellement à ne pas fermer aux produits des manufactures du Reich le marché russe qui, un jour ou l'autre, s'ouvrira et retrouvera une grande capacité d'absorption. Mais la politique de Rapallo n'est plus, aux yeux des dirigeants de Berlin, qu'un argument, un moyen de pression dans leurs relations avec la France et l'Angleterre. et peut-être une réserve pour l'avenir. Est-ce aussi pour cela que le comte Bernstorff a eu le mauvais goût, à la commission préparatoire du désarmement, d'abonder dans le sens du représentant de Moscou? L'Allemagne garde dans son jeu la carte russe, mais elle n'a pas d'illusions sur sa valeur actuelle. C'est à l'occident qu'elle poursuit, sous l'inspiration de M. Stresemann et de la grande industrie, une politique d'accords économiques.

M. Seydoux, dans un article qu'il a publié dans le *Times* et qui a eu un grand retentissement en Angleterre et en Allemagne, montre comment l'erreur de tactique de la politique britannique qui, après la guerre, a laissé passer l'occasion de s'associer étroitement à la France pour régler les problèmes de la paix et reconstituer l'Europe, et qui, au contraire, hantée par ses préoccupations traditionnelles de *balance of powers*, s'est souvent rangée du côte de l'Allemagne, a eu pour conséquence de préparer le terrain à des ententes économiques entre la France et le Reich. Le relèvement industriel et commercial de l'Allemagne a été plus rapide que ne l'attendait l'Angleterre, et c'est comme une concurrente redoutable qu'elle se dresse maintenant sur la route du commerce britannique. L'Angleterre a, dans une certaine mesure, sacrifié son industrie pour sauver ses finances et sa monnaie; l'Allemagne a sacrifié ses finances pour sauver son industrie et son commerce; mais son activité laborieuse reconstitue rapidement le capital dévoré par l'inflation de 1923. La France refait ses usines détruites avec un outillage perfectionné, et voici que maintenant elle a rétabli toute

seule son équilibre financier. La France et l'Allemagne sont entrées, en octobre 1924, au sortir de la bataille de la Ruhr, dans la voie des accords industriels; ce qui a été fait pour l'acier, les tubes, la potasse, les produits chimiques tend à se généraliser. Notre nouveau tarif douanier est modelé sur les besoins du commerce franco-allemand. « C'est là un phénomène d'une importance singulière, puisqu'il en résulte que ce sont les relations commerciales franco-allemandes qui dominent tout le système économique français. » L'accord commercial a augmenté l'importance des échanges; nos exportations en Allemagne se sont accrues, en 1927, de deux milliards de francs.

Cette situation de fait ne saurait manquer d'avoir sur nos relations avec l'Angleterre une répercussion que M. Seydoux s'efforce de prévoir. Une entente franco-allemande sur le terrain économique devrait naturellement avoir pour conséquence une entente plus étroite entre la France et l'Angleterre. La prospérité européenne, en face de la concurrence de l'Amérique, la paix européenne, en face d'une Asie toujours agitée, postulent ces ententes économiques qui entraîneront nécessairement une revision des conceptions politiques, notamment en Angleterre.

Ces vues d'avenir, que l'on peut discuter ou même écarter, mais dont on ne saurait méconnaître l'intérêt, ont l'avantage de s'appuyer sur le fond solide des faits économiques, tandis que les propositions de M. Kellogg pour mettre « la guerre hors la loi », dont nous ne contestons pas les intentions généreuses, procèdent d'un idéalisme trop éloigné des réalités pour être pratiques. La Société des nations elle-même, que les cinq parties du monde se sont associées pour mettre sur pied, mais que les États-Unis ont abandonnée, traverse une série de difficultés qui n'ont ni accru son prestige, ni renforcé son autorité. Les formules juridiques sont exposées à de rudes épreuves, dès que les passions nationales soufflent en rafales ou que sont en jeu des intérêts essentiels.

Le Conseil de la Société des nations, dans sa 49e session qui s'est terminée le 10 mars, s'est trouvé aux prises, sous deux formes différentes, avec les difficultés qui naissent et naîtront longtemps encore des remaniements territoriaux rendus nécessaires par la disparition de l'Empire austro-hongrois, l'émancipation ou l'agrandissement des nations slaves et roumaine. Ni l'affaire des mitrailleuses, ni celle dite des « optants » ne sont définitivement tranchées; elles reparaîtront à la session prochaine et peut-être à l'assemblée.

L'affaire des mitrailleuses a été mal engagée. Le Conseil, tardivement saisi, alors que les mitrailleuses étaient déjà escamotées, ne pouvait aboutir qu'à donner aux Hongrois et à ceux, parmi les États dont les traités de paix limitent les armements, qui seraient tentés de suivre leur exemple, un solennel avertissement. Le Conseil, s'il le faut, interviendra pour faire respecter les engagements contractuels. A M. Stresemann, qui cherchait à spécifier quelles mesures la Hongrie pourrait ou ne pourrait pas accepter, M. Briand répondit fermement que la Hongrie devrait se conformer aux décisions du Conseil. Avec une remarquable modération, M. Titulesco, au nom des trois ministres de la Petite-Entente, établit que la question en litige est d'intérêt général. Le débat comporte deux conclusions. La première est la désignation d'un comité de trois membres qui devront, en s'aidant des moyens d'investigation dont dispose la Société des nations, faire une enquête sur la destination des mitrailleuses. La seconde, formulée par M. Briand, est d'ordre général : il est urgent de définir et d'organiser les conditions dans lesquelles devra être, à l'avenir, exercé le droit d'investigation inscrit dans chacun des traités de paix. Le principe de l'enquête a été maintenu dans le cas particulier des mitrailleuses de Saint-Gotthard; c'est l'essentiel pour le moment, à la condition qu'il en sorte à bref délai les règles d'une procédure sérieuse d'investigation, en prévision de cas analogues qui ne sont malheureusement pas improbables.

L'affaire des optants n'est pas de celles qui se puissent résumer en quelques lignes. De tels débats, où se donne carrière la subtilité des juristes, présentent ce caractère que les deux thèses opposées sont soutenues en droit par des spécialistes également éminents. Mais, précisément, de pareils problèmes ne sont délicats que parce qu'ils impliquent des questions politiques considérables. La Société des nations comporte des organes juridiques; elle s'entoure, pour chaque affaire, des experts juristes les plus éclairés, mais elle aurait besoin d'un conseil politique. Pour les Hongrois, la question des optants a une évidente portée politique, car s'ils obtiennent gain de cause, ils se flattent d'infirmer par là l'autorité du traité de Trianon et d'en préparer la revision. Pour les Roumains, si leur thèse succombait, c'est toute la réforme agraire et c'est la cohésion des nouvelles provinces qui se trouveraient mises en question. Les tergiversations du Conseil permettent aux Hongrois d'entretenir une dangereuse agitation politique. En septembre, le Conseil, sur le rapport de sir Austen Chamberlain, avait posé trois principes sages; son

désir était que les intéressés parvinssent à un accord amiable que les Hongrois ne souhaitaient pas et que les Roumains ont rendu impossible en exigeant avant toute entente la reconnaissance de leur point de vue juridique. Ce n'était pas une raison suffisante pour que le Conseil revînt en fait sur sa décision de septembre, tout en la maintenant en principe, et adoptât la solution bâtarde de l'adjonction de deux juges neutres nouveaux au tribunal arbitral prévu par le traité. La Roumanie n'accepte pas la compétence de cet étrange tribunal. On comprend ses raisons. Mais il faut aussi qu'elle se rende compte que, si M. Briand s'est rallié à la solution proposée par sir Austen Chamberlain, c'est qu'il a eu pour cela d'impérieux motifs d'ordre général. Le vœu le plus cher des amis de la Roumanie est qu'elle aboutisse le plus tôt possible, sur le terrain pratique, à une solution amiable. Ce que le Conseil demande à la Roumanie, c'est, en somme, de sauver la face à la Société des nations : son prestige n'en sera pas rehaussé.

Ce ne fut pas non plus un spectacle édifiant qui fut donné, à Genève encore, à la commission préparatoire du désarmement. Il est vraiment par trop scandaleux que les bolchévistes, qui emploient toutes leurs ressources et tout leur art à préparer la guerre civile parmi les nations, viennent troubler le travail sérieux de la commission par des surenchères qui n'ont d'autre objet que de servir à la propagande révolutionnaire et qui ne sont qu'une obstruction déguisée. En paraissant prendre au sérieux et en appuyant jusqu'au bout les propositions téméraires et dangereuses de Litvinof, le comte Bernstorff, représentant de l'Allemagne, a commis une erreur de tactique et une faute politique. Lord Cushendun avec beaucoup de force, le comte Clauzel avec autant de fermeté que de modération, ont remis les choses au point et la commission dans le droit chemin; ils ont été suivis par l'unanimité, moins deux voix. Ces attaques impudentes des bolchévistes soutenues par les Allemands, en révélant le véritable objectif des uns et des autres, feront-elles enfin comprendre que de tels débats sont plus dangereux qu'utiles, en tout cas prématurés ?

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

que les
mpo-
r poin
que le
ainte-
ion de
par le
trange
rende
par sir
motifs
nie est
à une
c'est,
restige

donné,
ement,
ui em-
guerre
de la
servir
uction
squ'au
nof, le
erreur
oup de
ration,
hemin;
taques
a révé-
s enfin
es, en